

SOURCES CHRÉTIENNES

*Directeurs-fondateurs : H. de Lubac, s.j., et J. Daniélou, s.j.*

*Directeur : C. Mondésert, s.j.*

N° 100

\*

IRÉNÉE DE LYON  
**CONTRE LES HÉRÉSIES**

LIVRE IV

*ÉDITION CRITIQUE*

*D'APRÈS LES VERSIONS ARMÉNIENNE ET LATINE*

SOUS LA DIRECTION DE

**Adelin ROUSSEAU**

*Moine de l'abbaye d'Orval*

AVEC LA COLLABORATION DE

**Bertrand HEMMERDINGER**    **Louis DOUTRELEAU**

**Charles MERCIER**

TOME I

*INTRODUCTION, NOTES JUSTIFICATIVES, TABLES*

*Cet ouvrage est publié avec le concours  
de la Fondation Calouste Gulbenkian  
et du Centre National de la Recherche Scientifique*

*Imprimé en France*  
ISBN 2-204-08123-X  
© Les Éditions du Cerf, 1965  
Retirage 2006

LES ÉDITIONS DU CERF, 29, BD DE LA TOUR-MAUBOURG, PARIS  
1965

Au R. P. BRUNO REYNDERS  
*qui a bien mérité des études irénéennes*

## AVANT-PROPOS

Dès qu'il établit le premier programme de la collection « Sources Chrétiennes », le P. Fontoynt y inscrivit le grand ouvrage de saint Irénée, l'*Adversus haereses*. On sait, en effet, l'importance de cet auteur et de son œuvre : importance qui vient à la fois de la date — fin du II<sup>e</sup> siècle — et de l'ampleur de la réflexion théologique.

En 1944, le P. François Sagnard, o. p., professeur de théologie aux Facultés dominicaines du Saulchoir, voulut bien se charger de cette édition. Il était préparé à cette tâche par les recherches qu'il avait entreprises depuis plusieurs années en vue de sa grande thèse — « La gnose valentinienne et le témoignage de saint Irénée » — et en vue également de sa thèse complémentaire, édition, traduction et annotation des *Excerpta ex Theodoto* de Clément d'Alexandrie (SC n° 23).

C'est ainsi qu'après plusieurs années d'un travail acharné, il put faire paraître, en 1952, le Livre III de l'*Adversus haereses* ; car, pour diverses raisons, il avait décidé de commencer son édition par ce livre. Mais la mort le frappa brusquement, le 15 octobre 1957, alors qu'il entrevoyait le prochain achèvement du Livre IV. Comme il arrive fréquemment en pareil cas, on dut bientôt reconnaître que ses manuscrits (texte établi, apparat critique, traduction, notes) étaient disposés et rédigés d'une façon si personnelle qu'il était impossible à qui que ce fût d'en assurer la publication. Cependant il avait frayé la voie et montré

par son travail, accompli avec une conscience scrupuleuse et une ardeur peut-être imprudente pour sa santé, combien il était opportun de remplacer par une nouvelle édition celle de W. W. Harvey parue en 1857. Il n'est que juste, au moment où nous devons reprendre l'œuvre entreprise avec une ferveur passionnée par ce bon ouvrier, de lui rendre hommage pour ce qu'il a fait et de reconnaître le progrès que lui doit l'état du texte de S. Irénée.

\* \*

Nous devons donc chercher pour continuer notre édition de nouveaux collaborateurs. M. Bertrand Hemmerdinger s'est présenté le premier et nous lui en sommes très reconnaissants. Dans la suite, plusieurs autres sont venus constituer l'équipe qui nous donnera assez rapidement, je l'espère, l'édition entière de l'*Adversus haereses* ; il s'agit de M. l'abbé Charles Mercier, Président de l'École des Langues Orientales et professeur d'arménien à l'Institut catholique de Paris, du R. P. Adelin Rousseau, o. c. s. o., de l'abbaye Notre-Dame d'Orval, et du R. P. Louis Doutreleau, s. j., notre collaborateur technique à « Sources Chrétiennes ». Je n'ai pas à retracer ici l'histoire de ce travail commun auquel nous avons consacré les uns des années, les autres des semaines et des mois, mais je veux dire ici brièvement comment ont été réparties les tâches diverses qu'exigeait le présent volume.

M. B. Hemmerdinger a bien voulu préparer l'édition critique du texte latin et de son apparat ; M. Ch. Mercier a fait une nouvelle et fructueuse collation de l'unique manuscrit qui contient le texte arménien, et rédigé (en latin) l'apparat critique arménien, qui accompagne l'apparat critique de la version latine. Le P. A. Rousseau, qui apportait à cette entreprise une connaissance longuement acquise et mûrie de la théologie et du texte d'Irénée, et n'en

ignorait aucun des problèmes philologiques — quelle que soit la version dans laquelle ils se posent — a rédigé une traduction française qui veut nous restituer la pensée même d'Irénée, et il a osé entreprendre une rétroversion grecque, dont il ne dissimule pas la part de conjecture, mais dont il justifie également la légitimité ; quant à son utilité, elle est évidente à quiconque s'est penché une fois sur cette grande œuvre théologique. Le P. L. Doutreleau enfin s'est occupé plus particulièrement de l'édition critique des fragments grecs, mais surtout de la mise au point et de l'articulation des diverses parties de l'ouvrage, et il l'a fait avec la compétence et le dévouement inlassable que connaissent déjà plusieurs de nos collaborateurs. Pour les fragments syriaques, il a mis à contribution le P. François Graffin, s. j., professeur de syriaque à l'Institut Catholique et directeur de la Patrologie Orientale ; nous remercions celui-ci de l'aide qu'il nous a apportée.

Tous ceux qui ont été mêlés à cette entreprise tiennent aussi à exprimer leur gratitude à M. Pierre Nautin, directeur d'études à l'École pratique des Hautes Études, qui s'est depuis longtemps (déjà avec le P. Sagnard) intéressé à cette édition de l'*Adversus haereses*, et qui n'a pas épargné, à plusieurs reprises, depuis deux ou trois ans, ni son temps ni sa peine pour nous aider à résoudre des difficultés qui menaçaient sinon d'arrêter, du moins de ralentir beaucoup le travail commun. Nous lui sommes tous très reconnaissants de son appui.

Il reste, et je tiens à le souligner, que si quelqu'un a été l'âme de l'entreprise, c'est le P. A. Rousseau, qui nous a tous sans cesse stimulés par ses exigences techniques comme par sa connaissance exceptionnelle de l'auteur et de son œuvre. Il était d'accord avec nous tous pour vouloir donner du grand traité de S. Irénée une édition rigoureusement probe et solide.

Si rien ne vient entraver l'exécution de notre programme,

le Livre V suivra le Livre IV ; puis viendront successivement les Livres I et II, et le Livre III dont une nouvelle édition est nécessaire ; et en dernier lieu seulement, l'introduction générale, ainsi que les tables et index. Quant au commentaire doctrinal approfondi qu'appelle l'œuvre d'Irénée et que nous avons l'intention de publier, il viendra en son temps.

Claude MONDÉSERT, s.j.

## INTRODUCTION

LA TRADITION LATINE, par *B. Hemmerdinger*.

LA TRADITION GRECQUE, par *L. Doutreleau*.

LES TRADITIONS ARMÉNIENNE ET SYRIAQUE, par *Ch. Mercier*,  
*A. Rousseau*, *L. Doutreleau*.

VERS LE TEXTE D'IRÉNÉE, par *A. Rousseau*.

Observation sur les *Argumenta*, par *A. R.* et *L. D.*

## CHAPITRE PREMIER

### LA TRADITION LATINE

L'Ἐλεγχος και ἀνατροπή τῆς ψευδωνύμου γνώσεως de saint Irénée de Lyon <sup>1</sup> présente (Harvey II, 11, 16-17) un synchronisme avec l'épiscopat d'Éleuthère (174-189) <sup>2</sup>.

Au second siècle, en Europe occidentale, c'est le grec qui est la langue de l'Église. De l'original grec de l'Ἐλεγχος il ne reste que la tradition indirecte (citations d'autres auteurs, chaînes, etc.).

Pour nous en tenir aux derniers témoins connus du texte grec intégral, qu'est devenu l'exemplaire de Constantinople, qui, dans le dernier tiers du vi<sup>e</sup> siècle, a été traduit en arménien? Qu'est devenu l'exemplaire de la laure palestinienne de Saint-Sabas d'où, dans la première moitié du viii<sup>e</sup> siècle, a été tiré le florilège damascénien des *Sacra Parallela*? Qu'est devenu enfin le *Codex* 120 de la *Bibliothèque* de Photius <sup>3</sup>? C'est au cours de son ambassade à Bagdad (855-856) que Photius lut ce *codex*, qui dut disparaître dans le sac de la ville par les Tartares de Hülagü en 1258 <sup>4</sup>.

1. Savante tentative pour déplacer Irénée de Gaule dans le Pont Galatique : J. COLIN, *L'Empire des Antonins et les Martyrs Gaulois de 177*, Bonn, 1964. Je discute la question dans la *REG*, 77 (1964), p. 291-292.

2. R. A. LIPSIVS, *Chronologie der römischen Bischöfe bis zur Mitte des vierten Jahrhunderts*, Kiel, 1869, p. 263.

3. Ed. R. HENRY, II, Paris, 1960, p. 94-95.

4. B. HEMMERDINGER, « Les 'Notices et Extraits' des Bibliothèques Grecques de Bagdad par Photius », *REG*, 69 (1956), p. 101-103.

Deux fragments sur papyrus trouvés en Égypte appartiennent à la tradition directe. L'un, le Papyrus d'Oxyrhynchus<sup>1</sup> est contemporain d'Irénée puisqu'il a été attribué pour des raisons paléographiques à la fin du second siècle<sup>2</sup>. L'autre, le Papyrus d'Iéna<sup>3</sup>, trouvé probablement à Apollinopolis Magna, appartient au III<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> siècle. C'est de façon fort imparfaite que ces deux papyrus couvrent respectivement Harvey II, 31-32 et 326-355.

En revanche, nous disposons d'une traduction latine pour l'ensemble de l'œuvre. Elle est antérieure à 422, date à laquelle elle est citée par saint Augustin dans le *Contra Julianum*<sup>4</sup>. Elle est transmise par neuf manuscrits et par l'édition *princeps* d'Érasme, qui a utilisé trois manuscrits qui ont été perdus depuis.

## I. LES MANUSCRITS<sup>5</sup>

La confusion entre *autem* et *enim*, constante dans l'ensemble de la tradition manuscrite, implique que l'arché-

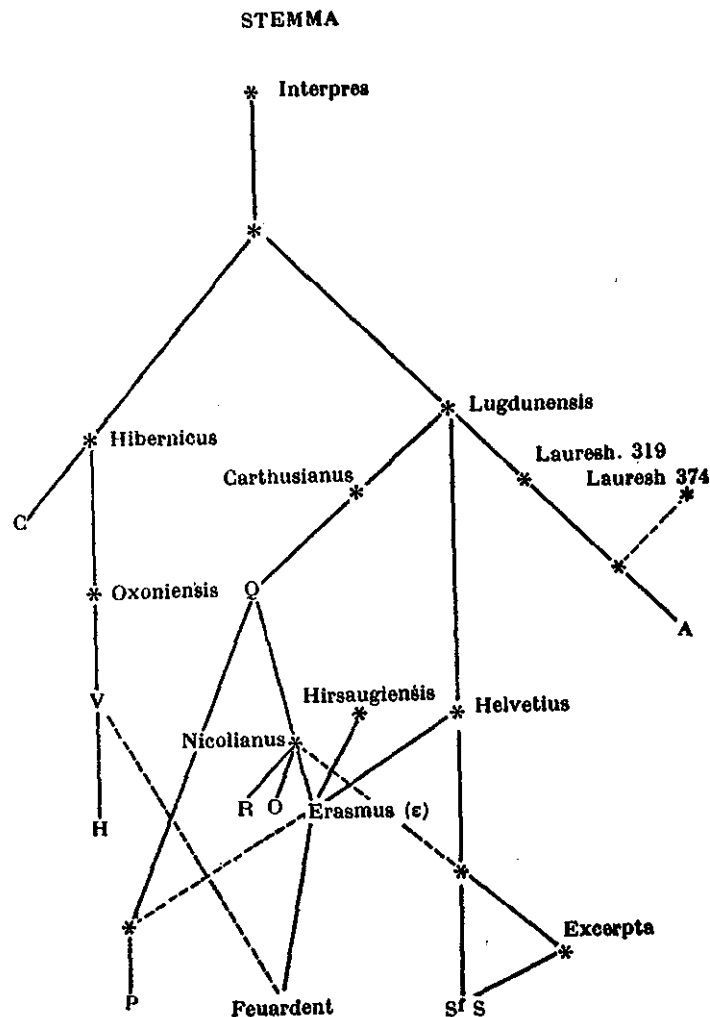
1. *P. Oxy.* 406 (Part III, Plate I et Part IV, p. 264-265); M. RICHARD et B. HEMMERDINGER, « Trois Nouveaux Fragments Grecs de l'Adversus Haereses de Saint Irénée », *ZNTW*, 53 (1962), p. 252-255.

2. C. H. ROBERTS, *Journal of Egyptian Archeology*, 40 (1954), p. 94.

3. F. UEBEL, « Der Jenaer Irenäuspapyrus », *Eirene, Studia Graeca et Latina III*, Nakladatelství Československé akademie věd Praha, 1964, p. 51-109.

4. *PL* 44, 644. Sans étudier ici la question de la date de la version latine, je voudrais signaler une hypothèse à laquelle on n'a pas fait assez d'attention, celle de H. DODWELL dans ses *Dissertationes in Irenaeum* (Oxford, 1689, p. 405) : « crediderim occasione Priscillianistarum versionem hanc Irenaei fuisse elaboratam ». On se reportera à mon compte rendu du livre de COLIN.

5. C'est grâce aux filigranes que, dans une notule (*Scriptorium* 10, 1956, p. 267-268), j'ai daté et localisé les manuscrits H S Q P. Cet examen élémentaire, qui eût dû être fait depuis fort longtemps, rendait partiellement caduque la bibliographie existante. Certains points, cependant, étaient bien établis. On peut les résumer en



type de la version latine était irlandais. Les manuscrits se divisent en deux familles que nous appelons, pour des raisons historiques qui apparaîtront plus loin, famille irlandaise (C V H) et famille lyonnaise (A O P Q R S). La famille irlandaise est caractérisée par une grande lacune au Livre V (Harvey II, 359, 3 - 360, 13) ; la famille lyonnaise par sa mutilation finale : il lui manque II, 413, 10 - 429, 29.

### 1. Famille irlandaise

C *Corbeiensis I 4, Claromontanus 436, Meermanianus 438, Phillippicus 1669, Berolinensis lat. 43*. Ce codex est attribué au ix<sup>e</sup> siècle par Mabillon<sup>1</sup> et L. Traube qui en étudie les abréviations<sup>2</sup>. F. C. Burkitt<sup>3</sup> y relève des graphies irlandaises, et remarque qu'il n'est pas étonnant d'en trouver dans un manuscrit écrit à Corbie. Le monastère de Corbie, en effet, avait été reconstruit en 662 pour des moines de Luxeuil, et Luxeuil avait été fondé vers 590 par l'Irlandais saint Columban. Alors que le manuscrit V, qui appartient à la même famille, va jusqu'à la fin du Livre V, C a perdu son dernier quaternion, qui contenait II, 394, 5 - 429, 29.

quelques lignes. Les manuscrits latins d'Irénée se divisent en deux familles, C V H et A O P Q R S, sans compter l'édition *princeps* d'Érasme, qui se rattache à la seconde famille. C, écrit à Corbie, appartient au ix<sup>e</sup> siècle et présente des graphies irlandaises. V est daté de 1494. H est la copie de V. R a été écrit sous le pontificat de Nicolas V (1447-1455). Le *Codex Vetus* de Feu-ardent est V. L'*Ottobonianus* de Massuet est l'*Ottobonianus lat. 1154* (P). Les *Codices Mercerii* sont les *Vaticani lat. 187 et 188* (Q R). F. Loors a fait un effort remarquable pour replacer les manuscrits dans leur cadre historique.

1. PG 7, 13-14. Mabillon (1632-1707) y est cité par Massuet, qui avait hérité de ses papiers.

2. *Nomina Sacra*, Munich, 1907, p. 161, 165, 172, 209, 232.

3. *JThS*, 25 (1923) 62. Généralités et bibliographie récente : L. BIELER, « Hibernian Latin and Patristics », *TU* 63 (1957), p. 182-187.

Photographie du folio 197r dans le *Novum Testamentum Sancti Irenaei*<sup>1</sup>. Autre spécimen photographique dans l'édition du Livre III par F. Sagnard<sup>2</sup>.

V *Petavianus 598, Vossianus lat. F 33*. Le 1<sup>er</sup> juin 1494, le carme Laurent Bureau, né à Liernais, en Bourgogne, fut nommé prieur-vicaire général et chargé d'aller visiter les maisons de son ordre en Angleterre<sup>3</sup>. Le 31 octobre, il était de retour en France, et offrait aux carmes de la place Maubert, à Paris, trois manuscrits qu'il rapportait d'Angleterre, V et les *Parisini lat. 2046 et 2473*<sup>4</sup>. Au folio 1v de V, on lit : « hos libros ex anglia in librariam conventus parisiensis advexit doctor theologus frater laurentius burellus de divione prior provincialis narbone sacri ordinis matris dei de monte carmeli<sup>5</sup>. » Les *codices V et 2046* sont de la même main ; les marges extérieures du folio 1r sont dans les deux cas enluminées dans le goût français par le même artiste, avec les armoiries arbitraires de Laurent Bureau au milieu de la marge inférieure. Des deux côtés de l'écu, on lit sur les listons : « frater laurentius doctor | conventus divionis | provincialis narbone | ordinis carmeli. » Ces mots ne sont pas de la main du possesseur, mais de celle du scribe. C'est ce qu'avait déjà remarqué A. Stieren en ce qui concerne V : « Haec verba ab eadem manu, quae codicem ipsum scripsit, exarata esse dubitari nequit<sup>6</sup>. » Les manuscrits V et 2046 ont donc été écrits à l'intention de Laurent Bureau et sont l'un et l'autre datés de 1494.

1. *Old-Latin Biblical Texts*, 7, Oxford, 1923, avant le titre.

2. SC 34, entre les pages 70 et 71.

3. C. de VILLIERS, *Bibliotheca Carmelitana*, II, Orléans, 1752, colonne 218.

4. K. A. de MEYER, *Paul en Alexandre Petau en de Geschiedenis van hun Handschriften*, Leiden, 1947, p. 203.

5. *Ibidem*, p. 202.

6. *De Codice Vossiano*, Leipzig, 1847, p. 15.



V doit être la copie du *codex* perdu que John Leland avait vu entre 1534 et 1542 chez les carmes d'Oxford, *apud Carmelitas Oxonii*: « Hyrenaei, episcopi Lugdunensis, libri quinque contra omnes haereses <sup>1</sup>. »

V appartenait en 1575 à Jean de Saint-André, chanoine de Notre-Dame de Paris et conseiller à la grand'chambre. Saint-André le prêta à Feu-ardent. Il lui prêta également un manuscrit du *Περὶ ἐνεργείας δαιμόνων* de Psellos, dont Feu-ardent publia en 1577 la traduction latine. Dans sa première édition d'Irénée, Feu-ardent appelle Saint-André *Nicolas* au lieu de l'appeler *Jean*. Il corrige dans sa seconde édition ce *lapsus*, qui s'explique aisément parce que Feu-ardent parle de *Nicolas* des Gallars quelques lignes plus loin. C'est de V que Feu-ardent tira la fin du Livre V, dont il donna l'édition *princeps* en 1575. L'identification de V avec le *Codex Velus* utilisé par Feu-ardent repose sur le fait que V et sa copie H sont nos deux seuls témoins latins à présenter les chapitres en question, et que le scribe de H a fait, en copiant V, des sauts du même au même qui ne se retrouvent pas dans l'imprimé. Écrit en 1494, le *Codex Velus* n'avait pas encore cent ans en 1575. V a suivi la même filière que les *Vossiani gr. Q 23, 27 et 35*, qui ont appartenu successivement à Jean de Saint-André, Alexandre Petau et Isaac Vossius, bibliothécaire indélicat de la reine Christine de Suède <sup>2</sup>.

Specimen photographique de V *apud* Sagnard (*l. c.*).

**H** *Petavianus 132, Holmiensis A 140*. D'après son filigrane (Briquet 12511), il a dû être écrit à Paris vers 1510. Or V était à Paris, place Maubert, depuis 1494. Ce n'est donc pas un hasard si V et H sont les seuls manuscrits latins à avoir la fin du Livre V (Harvey II, 413, 10 - 429, 29). En d'autres termes, H est la copie de V.

1. *De Rebus Britannicis*, IV, Oxford, 1715, p. 59.

2. DE MEYER, p. 189-190.

Comme V, H a été acheté à Alexandre Petau par la reine Christine en 1650. A la différence de V, H a été oublié par Christine à Stockholm.

## 2. Famille lyonnaise

**A** *Arundelianus 87*, écrit en Allemagne dans la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle. Son écriture, en effet, est très voisine de celle d'un manuscrit copié en 1166 pour Hartwig, archevêque de Brême, du commentaire de Pierre Lombard sur les Psaumes <sup>1</sup>, et l'écriture allemande de cette époque se distingue très nettement des écritures française et anglaise <sup>2</sup>. Selon toute probabilité, A appartient à l'humaniste Willibald Pirckheimer, de Nuremberg (1470-1530), dont beaucoup de manuscrits furent achetés en 1636 par Thomas Howard, 2nd earl of Arundel (1586-1646) <sup>3</sup>.

A est le seul manuscrit où l'*Adversus haereses* soit précédé d'un *Prologus* anonyme (Harvey I, CLXXXVII-CLXXXVIII). J.-B. Pitra <sup>4</sup> rapproche ce *Prologus* anonyme de la *Praefatio* de Florus de Lyon, mort en 859/860. D'après un catalogue de la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle, cette *Praefatio* se trouvait dans un manuscrit perdu <sup>5</sup> de la Grande Chartreuse: « Hyrenei Ludunensis archiepiscopi de heresibus libri quinque in uno libro, et praefatio domini

1. *New Pal. Soc.*, pl. 188.

2. C'est à propos de ce manuscrit de 1166 qu'E. M. THOMPSON écrit: « The MSS. of the twelfth century of northern French origin are generally of much the same type as those of England. In Germany a less elegant style was followed, as will be seen from the specimen here given... » (*Introduction to Greek and Latin Palaeography*, Oxford, 1912, p. 437-444).

3. F. LOORS, *Die Handschriften der lateinischen Übersetzung des Irenaeus und ihre Kapitelteilung*, Leipzig, 1888, p. 9; F. W. HALL, *Companion to Classical Texts*, Oxford, 1913, p. 294 et 339.

4. *Spicilegium Solesmense*, I, Paris, 1852, p. IX-X.

5. La preuve que le *Carthusianus* est perdu, c'est qu'aucun de nos manuscrits d'Irénée n'a l'*Epistola Agobardi*.

Flori Ludunensis clerici et epistola Agobardi, etc. <sup>1</sup>. » Or, C. Charlier, dont on connaît la compétence en la matière, veut bien m'écrire qu'il approuve sans réserve l'identification de Pitra : « Le style de la *Praefatio* publiée par Pitra convient tout à fait à Florus : c'est le même mouvement net, positif, de la phrase, la même clarté, le même goût des diminutifs et des superlatifs, joint à un style pourtant sobre et concis, le même culte de l'Antiquité chrétienne, la même propension à juger sévèrement son temps, la même passion mal contenue contre les 'hérésies' renaissantes. »

Le fait qu'un manuscrit allemand remonte à un modèle lyonnais n'est pas pour nous surprendre. Un manuscrit de saint Jérôme, le *Bodleianus Misc. 417* (s. IX-X) a été identifié <sup>2</sup> avec le *Laureshamiensis 212* <sup>3</sup>. Or, ce *codex*, qui a appartenu à l'abbaye de Lorsch, fondée en 764 dans le diocèse de Mayence par les bénédictins, est la copie directe <sup>4</sup> du *Lugdunensis 468 (397) + Parisinus Nouv. Acq. Lat. 602*, *codex* en semi-onciale de la première moitié du VII<sup>e</sup> siècle, et qui présente des gloses de la main de Florus <sup>5</sup>.

Dans le cas d'Irénée, c'est par l'intermédiaire de Lorsch que le texte lyonnais, préfacé par Florus, est parvenu au manuscrit A, car l'*Adversus haereses* était transmis par

1. *Bulletin de l'Académie Delphinale*, I, 1886, p. 354-355.

2. « Belonged to Lorsch » (F. MADAN and H. H. E. CRASTER, *Summary Catalogue*, Volume II, Part I, Oxford, 1922, p. 28, n° 892).

3. « [Hieronymi] tractatus super Hieremiam prophetam lib. VI in uno codice » (G. BECKER, *Catalogi Bibliothecarum Antiqui*, Bonn, 1885, p. 95). S'il est vrai que le *Laureshamiensis 212* est du IX<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> siècle, Becker a raison d'attribuer le catalogue de Lorsch au X<sup>e</sup> siècle, contre W. M. LINDSAY qui attribue l'un des manuscrits qui le transmettent, le *Vaticanus Palatinus lat. 1877* (folios 1-34) à la première moitié du IX<sup>e</sup> siècle (*Palaeographia Latina*, III = *St. Andrews University Publications*, XIX, Oxford, 1924, p. 10).

4. S. REITER, *CSEL* 59, p. LXXVI-LXXVIII.

5. E. A. LOWE, *Codices Latini Antiquiores*, VI, Oxford, 1953, n° 776.

les *Laureshamienses 319* et *374* <sup>1</sup>. Les *incipit* du *Laureshamiensis 319* nous fournissent deux fautes intéressantes pour le classement :

V dilectissime : diligentissime *319 AQ* (S manque).

IV quartum *om. 319 QS*.

Il est remarquable que *quartum* ne manque pas dans A, alors qu'il manquait certainement dans le *Lugdunensis*. Il est possible que A dépende de *319* par l'intermédiaire d'un manuscrit collationné sur le *Laureshamiensis 374*.

Le *Lugdunensis* de Florus n'était certainement pas l'aboutissement d'une tradition lyonnaise, car, au début du VII<sup>e</sup> siècle, l'*Adversus haereses* était introuvable à Lyon. C'est ainsi que j'interprète la lettre du pape Grégoire le Grand, qui, en juin 601 <sup>2</sup>, écrit à Etherius, évêque de Lyon, que les œuvres d'Irénée sont introuvables à Rome : « Gesta vero vel scripta beati Herenaei jam diu est quod sollicite quaesivimus, sed hactenus ex eis aliquid inveniri non valuit <sup>3</sup>. »

Q *Vaticanus lat. 187*. De 1429 à 1432, il a été prêté à l'humaniste florentin Niccolò Niccoli (1363-1437), qui possédait des manuscrits aussi précieux que le *Laurentianus 68, 2* de Tacite, le *Laurentianus 32, 9* de Sophocle, Eschyle et Apollonius de Rhodes <sup>4</sup>, ou le *Laurentianus 69, 2* de

1. 319. « ejusdem [Chrysostomi] homiliae XXXVIII. libri quinque Irenaei Lugdunensis episcopi. primus sic incipit : dicunt esse quendam. secundus : haec insunt in secundo. tertius : tu quidem dilectissime. quartus : hunc librum dilectissime. quintus : traductis diligentissime. in uno codice » (Becker, p. 106). 374. « libri Irenaei Lugdunensis episcopi. » (Becker, p. 108).

2. D'après les *MGH*. On remarquera que P. B. GAMS (*Series Episcoporum*, Regensburg, 1873) date la lettre de 594.

3. *MGH, Epistularum* II, Berlin, 1899, p. 314.

4. J. E. SANDYS, *History of the Classical Scholarship*, II, Cambridge, 1908, p. 14 et 36-37. Liste de manuscrits ayant appartenu à Niccolò Niccoli : C. WOTKE, *Wiener Studien*, XI, 1889, p. 301-302, note 5. Nous avons neuf manuscrits latins de la main de Niccolò :

Thucydide<sup>1</sup>. Le 13 avril 1432, en effet, Ambrogio Traversari écrit de Ferrare à son disciple le moine Michele pour lui dire de réclamer à Niccolò le manuscrit d'Irénée que Tommaso Parentucelli (Thomas Sarzanensis, le futur Nicolas V) avait rapporté des Gaules, prêté à Ambrogio en 1429, et qu'Ambrogio avait communiqué à Niccolò : « Thomas Sarzanensis vir humanissimus mihi adcommodarat ante hoc ferme triennium volumina, quae ex Galliis secum adduxerat, nova Irenaei contra haereses, in papyro, epistolasque Theophili de Pascha contra Origenem a Hieronymo nostro traductas, in membranais, quae omnia Nicolaus ipse a nobis habuit. Ea requirit memoratus amicus noster. Volo tuae diligentiae sit facere, ut ad nos mittantur<sup>2</sup>. » Il ne faut pas comprendre : *volumina... nova*, « des manuscrits neufs », mais : *nova Irenaei contra haereses*, « un texte inconnu d'Irénée contre les hérésies ». Il ne faut pas comprendre non plus : *in papyro*, « sur papyrus », mais « sur papier ». Ce manuscrit sur papier, qui a pour *terminus ante quem* 1429 et qui vient des Gaules, est incontestablement Q, dont le filigrane (Briquet 15094) se trouve à Genève en 1433 et 1435. Comme la date de 1433 est de quatre ans postérieure au *terminus ante quem* de Q, on peut dire que ce *codex* a été écrit en 1429 ou peu avant.

B. L. ULLMAN, *Origin and Development of Humanistic Script*, Rome, 1960, p. 61-68.

1. Dans une lettre écrite à Florence le 3 octobre 1417, Ambrogio Traversari écrit à Francesco Foscari : « Nicolaus noster... Pisis cum esset, cum Aurispa congressus est, atque ab eo Thucydidem antiquissimis, ut ipse mihi scripsit, litteris emit » (Lettres de Traversari, éd. L. Méhus, Florence, 1759, colonne 285). Certes, on pourrait hésiter entre les *Laurentiani* 69, 2 (s. X), 69, 16 (s. XIV) et 69, 30 (s. XIII). Mais à elle seule la suscription latine du *Laurentianus* 69, 2 (DEO GRATIAS PETRUS SCRIPSIT) mérite l'expression « antiquissimis ... litteris », et elle pouvait permettre à Niccolò, qui avait des connaissances en paléographie latine, de se faire une opinion autorisée.

2. Lettres de Traversari, colonne 626.

C'est sur un *Carthusianus* que Q a été copié, car, le 4 juin d'une année inconnue, Tommaso Parentucelli écrit de Bologne à Niccolò Niccoli : « Ex Coenobio Carthusiae Gallicanae his diebus accepi unum ex duobus illis voluminibus, quae tamdiu expectabamus : in quo Basili octo Homiliae sunt ex graeco per Rufinum traductae... Reliquum volumen, in quo sunt Irenaei contra haereses libri quinque, nondum habere potui, habiturus, si promissis fides est adhibenda, quum hoc primum restituero<sup>1</sup>. »

La lettre, datant d'une époque à laquelle Tommaso Parentucelli n'avait pas encore d'Irénée, est évidemment antérieure à 1429. En outre, comme, à cette époque, Tommaso Parentucelli fait partie de la suite de Niccolò Albergati, évêque de Bologne, dont la biographie est bien connue, F. Loofs<sup>2</sup> en déduit que la lettre en question est postérieure à 1422, date de la mission d'Albergati en France, et antérieure à 1426, date à laquelle Albergati, promu cardinal, quitte Bologne.

On remarquera que, la Grande Chartreuse et Genève appartenant à la même région alpine, il est tout naturel d'utiliser à la Grande Chartreuse un papier fabriqué à Genève, comme celui du *codex* Q.

Il y a accord parfait entre la description du catalogue de la seconde moitié du xv<sup>e</sup> siècle (« Hyreni Ludunensis archiepiscopi de heresibus libri quinque in uno libro, et prefatio domini Flori Ludunensis clerici et epistola Agobardi, etc.<sup>3</sup>. ») et celle de J. Sirmond (1559-1651), qui écrit : « In alio vero ejusdem Bibliothecae volumine, Operibus Irenaei praefixa est Flori praefatio cum epistula Agobardi. » L'Irénée est le second des deux *Carthusiani*

1. *Ibidem*, colonne 1046. Finalement, c'est à la Grande Chartreuse que la copie dut être tirée.

2. *L. c.*, p. 77, note 1.

3. *Bulletin de l'Académie Delphinale*, I, 1886, p. 354-355. Q ne reproduit ni la préface de Florus ni l'épître d'Agobard.

présentant des écrits de Florus que décrit le savant jésuite <sup>1</sup>.

Le premier de ces *Carthusiani* est également décrit (sous la rubrique *Florus*) dans le catalogue du xv<sup>e</sup> siècle <sup>2</sup>. Il s'agit de la *Collectio ex dictis XII Patrum* de Florus. Ce *codex* fut communiqué à Sirmond par dom Juste Perrot, XLVI<sup>e</sup> général de l'ordre des Chartreux (1631-1643). C'est ce que nous apprend une lettre du 22 novembre 1639, envoyée par dom Juste Perrot « Au v. P. D. prieur de Paris » : « Je vous escrivis dernièrement... et vous faisais entendre que le R. P. Sirmond... et vous envoyois certains écrits d'un Archev. de Lyon qu'on avoit trouvé parmi nos manuscrits qu'il désiroit pour avoir entrée à luy<sup>3</sup>. » C'est peut-être au confesseur du roi plutôt qu'au savant (car Sirmond était l'un et l'autre) que l'on consentit la communication : le manuscrit vint donc à la Chartreuse de Vauvert à Paris où Sirmond put l'utiliser pour son édition de saint Avit (Paris, 1643). U. Chevalier remarque que Louis XIII séjourna à Grenoble du 21 au 24 septembre 1639, ce qui permet de dater la visite de Sirmond à la Grande Chartreuse<sup>4</sup>. Par la suite, ce *codex* fut acquis en juillet 1855 par sir Thomas Phillipps à la vente des livres de Martin Joseph Routh, president of Magdalen College, Oxford. Routh (1755-1854) descendait d'une nièce de l'Archbishop William Laud (1573-1645)<sup>5</sup>, qui, de 1635 à 1641, a donné 1242 manuscrits à la Bodleian Library<sup>6</sup>. En 1951, le *Phillipicus 14036*, vendu par le libraire londonien Robinson, revint dans la ville de Florus et devint

1. J. SIRMOND, *Opera Varia*, II, 1696, colonnes 147-150. La description de Sirmond est indépendante du catalogue du xv<sup>e</sup> siècle.

2. *L. c.*, p. 358.

3. *Codex Gratianopolitanus* 948, tome 2, folio 1v. M.-L. Concasty m'a aidé à lire ce grimoire.

4. U. CHEVALIER, *Œuvres complètes de saint Avit*, Lyon, 1890, p. XLIV-XLV, note 6.

5. *Dictionary of National Biography*, 49, London, 1897, p. 324.

6. F. MADAN and H. H. E. CRASTER, *Summary Catalogue*, Vol. II, Part I, Oxford, 1922, p. 12-14.

le *Lugdunensis 5804*. Ce *codex* a été attribué au XII<sup>e</sup> siècle par Omont<sup>1</sup>. On rapprochera cette datation du fait que, à la Grande Chartreuse, le premier couvent fut construit entre 1132 et 1137.

Il est permis d'imaginer que le *Carthusianus* d'Irénée appartenait lui aussi au XII<sup>e</sup> siècle. En tout cas, il brûla dans l'incendie de la Grande Chartreuse sous dom Le Masson, XLIX<sup>e</sup> général des Chartreux (1675-1703).

Passons maintenant du modèle de Q à sa descendance. Entre 1429 et 1432, à Florence, Niccolò Niccoli a copié Q. J'appelle *Nicolianus* sa copie, qui est perdue. Niccolò était non seulement un calligraphe, mais encore un copiste d'une fidélité scrupuleuse, comme le remarque C. Hosius à propos du *Laurentianus 35, 30* de Lucrèce (L), écrit par Niccolò entre 1418 et 1429 (?) <sup>2</sup>. Niccolò était aussi un grand critique. Le 8 juillet 1431, Ambrogio Traversari écrit de Florence à Niccolò : « Expectamus magno cum studio XIV illos A. Gellii libros ultimos, quos diligentissime transcriptos a te emendatosque testaris <sup>3</sup>. » Cet autographe de Niccolò est conservé <sup>4</sup>. Il s'agit du manuscrit N d'Aulu-Gelle, dont Hosius écrit dans son édition <sup>5</sup> : « Humanistae illius manui correctrici debere videtur, quod interdum ceterorum mendis caret aut concinens cum altera familia ... aut solus ut XI, 9, 1 ; 15, 6 ; XIII, 12, 8 ; 14, 1. »<sup>6</sup> Les conjectures de Niccolò permettent d'améliorer

1. Cité par Chevalier, p. xxxix, note 3.

2. « Zur italienischen Ueberlieferung des Lucrez », *Rheinisches Museum*, 69 (1914) 110 et 120 ; ULLMAN, *l. c.*, fig. 33.

3. Lettres de Traversari, colonne 352.

4. ULLMAN, p. 66.

5. I, Leipzig, 1903, p. xii.

6. Hosius (*Rheinisches Museum* 69 (1914) p. 120 et 122) avait pensé que le manuscrit F de Lucrèce (*Laurentianus 35, 31*) était dans le même cas que le manuscrit N d'Aulu-Gelle, et il a été suivi par J. Martin dans sa (troisième) édition de Lucrèce (Leipzig, 1957, p. iv). Mais, d'une part, F n'est pas de la main de Niccolò. D'autre part, M. W. Bloomfield a raison de penser que les bonnes leçons de F sont dues, non à la critique conjecturale, mais à la collation : F dépend

le texte d'Irénée comme celui d'Aulu-Gelle et de Lucrèce. Les manuscrits qui dépendent du *Nicolianus* perdu ont de brillantes conjectures que confirme la version arménienne qui était inconnue avant le xx<sup>e</sup> siècle :

- 4, 27 adimpletio enim O<sup>2</sup> *arm.* : ad impletionem *lat.*  
 8, 60 discipuli O *arm.* : apostoli *lat.*  
 6, 115 signacula O<sup>2</sup> (signa S O<sup>2ms</sup>, sigilla Grabe) *arm.*  
 (pour *arm.* voir *infra*, p. 210, note *justif. P. 451, n. 3*) :  
 singula *lat.*

Les deux conjectures de Niccolò, *signacula* et *signa*, et celle de Grabe, *sigilla*, ont le même sens et sont également autorisées par la leçon restituée de l'arménien. Un coup d'œil au lexique de B. Reynders<sup>1</sup> nous apprend que *sigillum* n'est pas attesté dans la version latine d'Irénée, que *signaculum* se trouve une fois (Hv II, 119, 13) et que *signum* est fréquent. J'opte pour *signacula*, qu'il est plus aisé de prendre pour *singula*. On remarquera que si la conjecture *signa* se trouve non seulement dans O mais aussi dans S, c'est que S, tout en étant indépendant de Q, a eu accès aux conjectures du *Nicolianus*. En revanche, si R n'intervient dans aucun des trois passages en question, c'est parce que les copistes ou les correcteurs de O et R n'ont pas traité de la même façon les surcharges de leur modèle, c'est-à-dire les conjectures de Niccolò. On notera que ses conjectures sur Aulu-Gelle datent de 1431, et que ses conjectures sur Irénée se situent entre 1429 et 1432. En d'autres termes, c'est aux environs de 1430 que Niccolò s'adonne à la critique verbale. Ce sont ces conjectures qui font l'intérêt des descendants de Q, qui, autrement, Q étant conservé, seraient des *deteriores*. Et, de ce point de vue, O a plus d'intérêt que R. Une considération d'un autre ordre, c'est

à la fois du manuscrit de Poggio et de celui de Boccace (« The Source of Boccaccio's *Filostrato* III, 74-79 and its Bearing on the MS Tradition of Lucretius *De Rerum Natura* », *Classical Philology* 47 (1952) p. 163).  
 1. *CSCO* 142, Louvain, 1954.

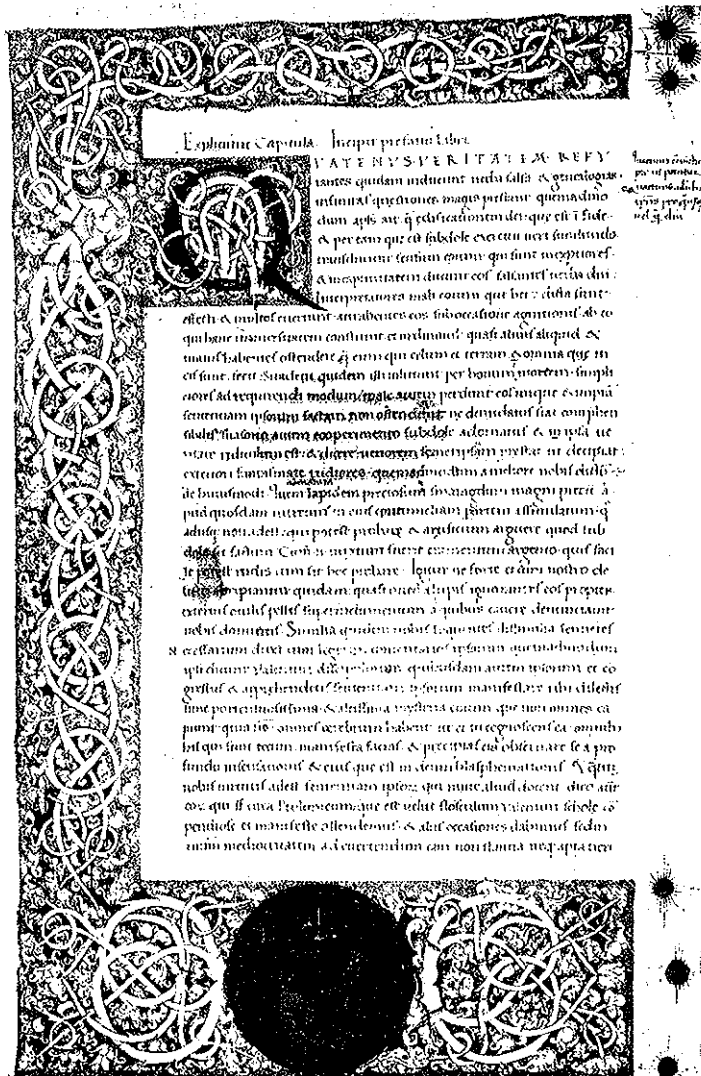


PLANCHE I. — *Otobonianus lat. 752* (O), folio 2v. Écrit entre 1429 et 1440. Aux armes, postérieures à l'enluminure, de l'évêque Pietro Balbo, futur Paul II.

que Niccolò est l'un des créateurs de l'écriture humanistique, et que O et R sont justement en écriture humanistique. C'est à Niccolò que remonte le titre suivant : « Incipit Praefatio in Tertium Librum Hirenei de Quatuor Haeresibus. » Il ne se trouve que dans OR et ε (l'édition princeps d'Érasme, dont il est question plus loin).

Malgré les corrections de Niccolò dans son exemplaire perdu, O et R dépendent de la façon la plus visible de Q. Comme Q, O et R présentent des chiffres arabes. En 6, 86 Q a *oes* (*omnes*) que O, R et ε lisent *eos*. En 35, 85, Q a *rndent* (*respondent*) que OR lisent *mendent*<sup>1</sup>.

**O** *Ottobonianus lat. 752*. Écriture humanistique. Présente au folio 2v, exécutées postérieurement à l'enluminure qu'elles surchargent maladroitement, les armes de Pietro Barbo (d'azur au lion d'argent, à la bande d'or brochant sur le tout). La mitre qui les surmonte indique que le futur Paul II était alors évêque. Comme il reçut le chapeau en 1440, cette date est pour O un *terminus ante quem*. D'autre part, O est postérieur à 1429, date à laquelle Q est introduit en Italie. En d'autres termes, O a été écrit entre 1429 et 1440. Certes O est daté de 1417, mais la date, de seconde main, est apocryphe. C'est surtout O<sup>2</sup>, l'auteur des surcharges, qui nous transmet les conjectures de Niccolò Niccoli. Non seulement O<sup>2</sup> est contemporain de O, mais il tire ses surcharges du *Nicolianus*. Il se pourrait donc que O et O<sup>2</sup>, le copiste et le correcteur, fussent une seule et même personne. Mais l'étude des mains secondaires demande l'autopsie, et je n'ai eu à ma disposition que des photographies.

**R** *Vaticanus lat. 188*. Écriture humanistique. Le folio 1v a les quatre marges enluminées. La marge extérieure présente la tiare surmontant les clefs de saint Pierre. La marge supérieure présente trois cartouches où on lit : NI pa V (= NICOLAUS papa V). Le codex a donc été

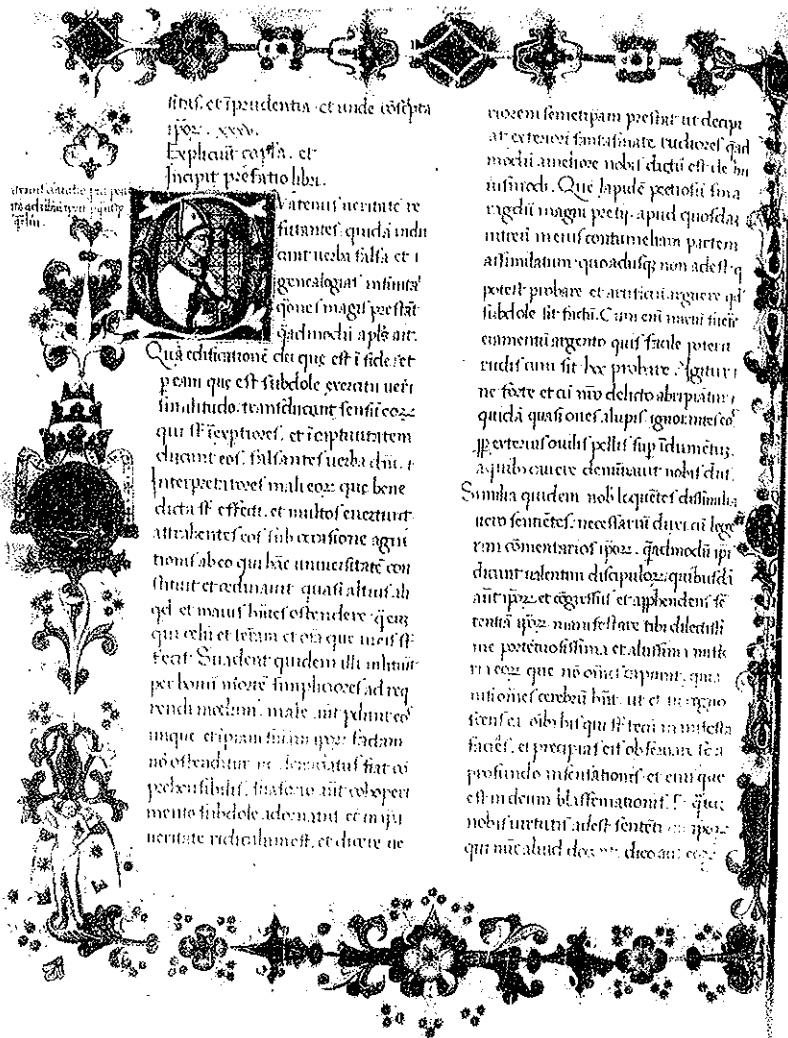


PLANCHE II. — *Vaticanus lat. 188* (R), folio 1v. Au chiffre de Nicolas V (1447-1455). Dans les trois cartouches du haut, on peut lire : NI (colaus) pa(pa) V.

1. Remarque inédite de G. FICKER.

écrit entre 1447 et 1455. La parenté des deux manuscrits de Nicolas V, Q et R, a été examinée plus haut.

**P** *Ottobonianus lat. 1154*. Écrit à Rome vers 1530 (cf. Briquet 13899 et Zonghi 1067). Copie indirecte de Q. L'intermédiaire perdu a été collationné sur  $\epsilon$  (l'édition *princeps* datée de 1526).

**S** *Salmanlicensis lat. 202*, écrit avant 1457, date à laquelle Juan de Segovia le donne à l'université de Salamanca<sup>1</sup>. Le papier se retrouve à Sion (Suisse) à partir de 1444 (Briquet 5971). C'est pourquoi j'appelle *Helvetius* le modèle perdu du *Salmanlicensis*. Entre ce manuscrit perdu et sa copie, les rapports sont d'une complexité inattendue. Un scribe avait copié l'*Helvetius* en sautant volontairement certains passages. Il écrivait *Et infra* s'il s'arrêtait à l'intérieur d'un chapitre, mais, s'il s'arrêtait au début d'un chapitre, il n'éprouvait pas le besoin de le signaler. Un second scribe copia ces *Excerpta* (S), puis trouva l'*Helvetius*, ce qui lui permit de réparer les omissions volontaires du premier scribe en écrivant les textes de comblement (S<sup>t</sup>). Il terminait chaque texte de comblement par la formule *Et infra quaere in alio*, suivie de la réclame.

Au Livre IV, l'*Helvetius* était complet, à l'exception du début. Aussi manque-t-il dans le *Salmanlicensis* les 200 premières lignes de Harvey (**Pr.**, 1 dilectissime - 3, 14 centesimo). Toutefois, à la fin de la table des chapitres (folios 52r-53r), on lit la réclame *hunc librum* (Et infra quaere in alio hunc librum). Nous avons vu plus haut que *quartum* manque dans S<sup>t</sup>, comme dans Q et le *Laureshamensis* 319.

Au Livre IV, le *Salmanlicensis* est divisé en trois parties. La seconde, qui est constituée par les *Excerpta*, couvre l'ensemble du livre, mais présente 21 omissions, de longueur variable, dont le total correspond à 350 lignes de Harvey.

1. A. OLIVAR, « Un manuscrito desconocido de San Ireneo *Adversus Haereses* », *Scriptorium* 3 (1949), p. 11-25.

La première et la troisième parties sont constituées par 21 textes de comblement disposés dans leur ordre relatif et écrits, les six premiers avant les *Excerpta* et les quinze autres après. Soit, en d'autres termes :

I Textes de comblement A-F, folios 53v-54r (S<sup>t</sup>).

II *Excerpta*, folios 54v-84r<sup>1</sup> (S).

III Textes de comblement G-U, folios 85r-90r (S<sup>t</sup>).

Les limites des 21 omissions ou, ce qui revient au même, des 21 textes de comblement, ne seront pas indiquées dans l'apparat critique, car elles le sont dans le tableau suivant.

	PRÉSENTE ÉDITION	TEXTE DE COMPLEMENT DANS S <sup>t</sup>	INCIPIT-DESINIT	OMISSION DANS S FOL. LIGNES
	CHAP. LIGNES	FOL. LIGNES		
A	6, 43-82	53v, 1-27	rursum-recludet	56r, 16
B	8, 19-29	53v, 28-36	vindicabat-sabbatorum	57r, 28
C	9, 22-28	53v, 36-42	et hieremias-gratiam	57v, 41
D	9, 84-107	53v, 43-54r, 16	si autem-suum patrem	58r, 34
E	17, 76-95	54r, 17-31	audite-ne stetisti	64r, 8-10
F	17, 107-124	54r, 32-44	et adhuc-persequere eam	64r, 18
G	19, 21-70	85r, 2-39	ad quos-constebitur	65v, 35-42
H	27, 21-37	85r, 40-85v, 9	diviti-domui ejus	72r, 27
I	27, 127-203	85v, 10-86r, 24	et omnes-in eum	72v, 40- 73r, 7
J	28, 8-18	86r, 25-34	valde-discipulorum ejus	73r, 12
K	28, 29-37	86r, 35-41	quibuscumque-salvantur	73r, 19
L	28, 73-82	86r, 42-86v, 6	qui sunt-effecti sunt	73r, 44
M	32, 3-33	86v, 7-29	nec enim-eundem esse	75r, 41-42
N	33, 31-100	86v, 30-87r, 36	examinabit-superior	75v, 32
O	33, 197-222	87r, 37-87v, 11	de quo-facientes (Deo om.)	76v, 16
P	33, 235-246	87v, 12-21	qui autem-annuntiaverunt	76v, 25
Q	33, 290-309	87v, 22-36	id ipsum-ad eum	77r, 10
R	35, 1-36, 44	87v, 37-89r, 18	adversus eos-assumpsit	78r, 35-40
S	36, 57-67	89r, 19-26	in viduam-persequere eam	78v, 6
T	36, 165-217	89r, 27-89v, 19	exeuntes-contemptorem	79r, 32-34
U	36, 272-330	89v, 20-90r, 15	et per parabolam-advocavit	79v, 19

1. Le folio 84v est blanc.

Abstraction faite des réclames, quelques passages (en tout 22 lignes de Harvey) ont été écrits deux fois, une fois dans S et une fois dans S<sup>t</sup> :

- E 17, 90-91 iterum esaias - clarificasti me.  
 G 19, 1-3 ad quos - cogitationes vestras.  
 19, 28-35 vere enim - mensuram caelorum.  
 I 27, 131-137 sed non - ludere.  
 27, 172-175 et quemadmodum - pariter pereat.  
 27, 178-181 et iterum - participes eorum.  
 M 32, 31-33 apostoli - eundem esse.  
 R 36, 1-5 quem enim - docens sic.  
 T 36, 195-198 qui igitur - ostenditur.

En tenant compte de tous les passages qui se trouvent à la fois dans S et dans S<sup>t</sup>, y compris les réclames, il n'y a aucune divergence significative entre S et S<sup>t</sup>, comme on pouvait s'y attendre de textes dont la parenté est si étroite :

- 27, 172 illic condemnabantur S *cel.* : illi condemnabantur S<sup>t</sup>.  
 27, 174 effoditur CS<sup>t</sup>V : effunditur AQS.

Il n'y a rien à tirer de ce que S<sup>t</sup> s'accorde avec CV sur la bonne leçon, car il s'agit d'une citation scripturaire bien connue (*Malth.* 18, 9).

- 32, 31 quidem testamenta S<sup>t</sup> *ceteri* : testamenta quidem S.  
 33, 101 et eos S<sup>t</sup> *ceteri* : eos S.

Il serait vain de chercher à distinguer le texte de S de celui de S<sup>t</sup>. Dans les *Argumenta* (LXIX), le titre inséré dans le texte de S (S<sup>t</sup>) s'accorde avec la table de S<sup>t</sup> pour omettre *qui sunt a valentino*. En revanche, la table de S<sup>t</sup> s'oppose au titre inséré dans le texte de S<sup>t</sup> (S<sup>tt</sup>), qui a ces quatre mots comme tous les autres témoins latins. Mais ces quatre mots devaient être écrits en surcharge dans l'*Helvetius*, qui, comme on va le voir, a été collationné

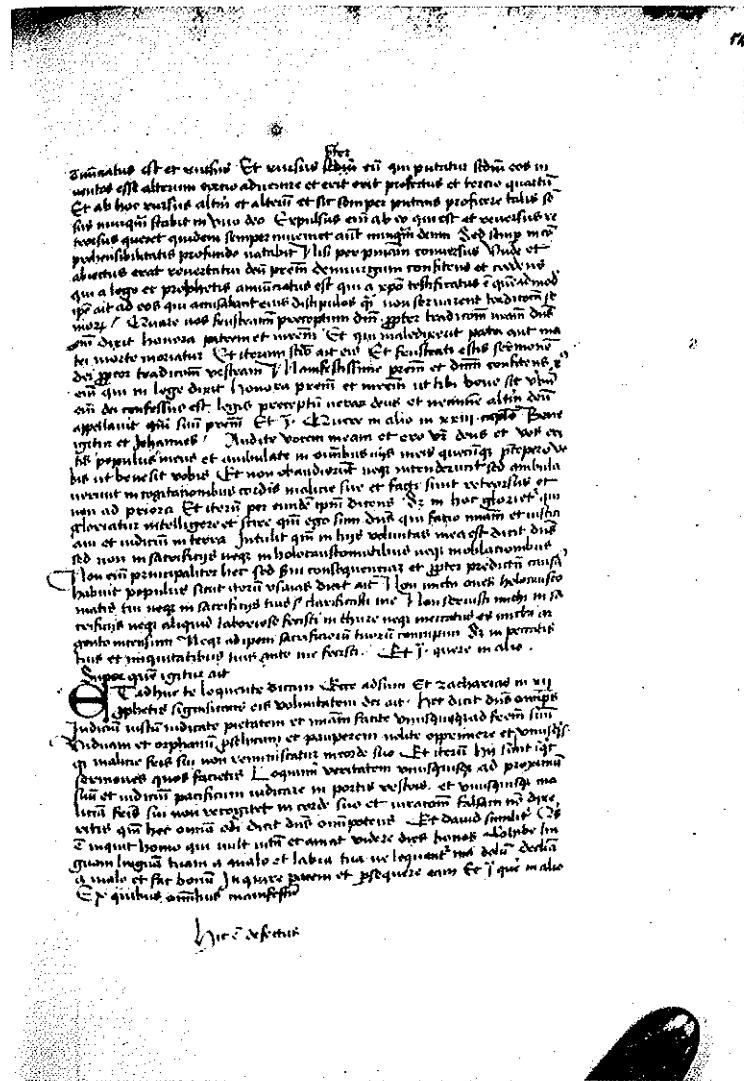


PLANCHE III. — *Salmanticensis lat. 202* (S), folio 54r. Écrit avant 1457. Fin de la première série des "textes de comblement", dits S<sup>t</sup>. Incipit de la première ligne : 9, 86, *annuntiatus est*.



sur le *Nicolianus*. De même, en 27, 180, ORS<sup>r</sup> ont hoc, alors que S et les autres témoins latins ont haec.

Là où l'*Helvetius* n'est représenté que par S ou S<sup>r</sup>, d'autres exemples montrent qu'il a été collationné sur le *Nicolianus* :

- 6, 115 singula] signa S O<sup>2ms</sup>, signacula O<sup>2</sup>.
- 11, 73 perficienti (pro perficiente) CV A, perfecisti Q, perfecisti SO<sup>2</sup>.
- 17, 22 spernit C, despernit V, spernit AQS, despicies ORS<sup>o</sup> *Vulgata*.
- 35, 91 verbo CV : vero AQ, horo S<sup>r</sup>O<sup>2</sup>.

Il n'y a rien pour le Livre V dans le *Salmanicensis*, ce qui fait qu'on ne peut pas parler à son propos de la mutilation caractéristique de la famille lyonnaise. Néanmoins, l'*Helvetius* y appartient, car la constellation AQS ou AQS<sup>r</sup> est constante. On relèvera notamment : 10, 11 noe dans ei (eis CV, om. arm.) mensuras CV arm. : eodem commessurus AQS.

L'*Helvetius* est indépendant de Q, car il est exempt des lacunes qui sont propres à Q : Pr., 59-60 ; 2, 6-7 ; 6, 109 ; 113-114 ; 11, 22 ; ... ; 39, 6-7 ; 41, 92-93.

Le *Salmanicensis* fournit un certain nombre de bonnes leçons qui peuvent être, soit traditionnelles, puisqu'il ne s'agit pas d'un *deterior*, soit des conjectures empruntées au *Nicolianus*. Voici les plus notables :

- 8, 74 itaque S arm. : inquit lat.
- 9, 16-17 vetera ... quae<sub>1</sub> S : vetus ... quod lat.
- 11, 1 sed S arm. : om. lat.
- 15, 21 diaconium Se arm. : diaconio CV diaconum AQ
- 16, 106 earum S Erasmus : eorum lat.
- 17, 22 deus S arm. : dominus lat.
- 17, 166 et<sub>2</sub> SO<sup>2</sup> arm. : om. lat. (C dub.)

Sur Helvetius

ponne psalms d'icent sta Inno teoram tu fundasti dno et opora ma  
nua horum sunt reli ipsi probant tu aut pncipabis et omnes sic  
vshmetum veterabone Et sicut opozu mutibus eos et mutabana  
Et u aut idem ipse est et amu tu non defacit filij sicut hioz mba  
bitantur et simen coze meozu divergetu sicut hioz mba  
sunt que pteozem et quoz 7 qui smpet pteozem deus am sicut hioz  
Et ysaas sicut abeozet inquit omnes uozz uozlum et attendere  
teozu deozum qui edem sicut sicut omfismoti est teozu aut sicut  
vshmetum teozozet Et u aut uozabimoz in uo quozadmodu her  
mozozentis psalms aut moz meozum eoz iusticia aut i in non hsi  
act // Et uozte eduz e sicut psalms

**H**ic et de helvetio et de dno uident dicitur qui si esse magni  
uozz mutas non derelinqueretis Simile aut e dicitur Sicut  
dicitur am si esse sicut psalms dno dei nunqum a sicut dicit  
quozet. Et sicut omz uozz e deo facta essent nunqum ab acti de  
sicut ab sicut dicitur Et uozadmodu aut hioz non pteoz se pteoz palatiz  
facta sunt id pteoz resistentem in uo sicut qui moz hioz facta et ab  
sicut derelinquitur et omz dno sufficentia que u non sunt uozz et ab  
sicut sicut sicut sicut sicut sicut sicut sicut sicut sicut sicut sicut  
dicitur homo qui autem non sicut dicitur deo tu moz uozz et de  
uozz habet sicut sicut id libertatem aduozente sicut libertatis et uozz  
et deozz et uozz uozz aduozente et ab hioz qui sicut sicut sicut sicut  
deoz diffinitio quozadmodu uozz aut filij iacob grammatizant et floz  
bit isabel et sicut aut aduozente uozz sicut sicut sicut sicut sicut  
sicut sicut sicut sicut sicut sicut sicut sicut sicut sicut sicut sicut  
quozadmodu sicut sicut sicut sicut sicut sicut sicut sicut sicut sicut  
Et rapit Nimirum iam uozz non e ad sicut sicut sicut sicut sicut  
omz temporalis uozz habent uozz eoz et sicut sicut sicut sicut sicut  
uozz // Quozz e g temporalis ipz dicit est e s

**Q**uozz a moz sicut sicut sicut sicut sicut sicut sicut sicut sicut  
phenomen eius aduozente sicut sicut sicut sicut sicut sicut sicut  
pud eoz uozz ad sicut sicut sicut sicut sicut sicut sicut sicut sicut  
tempora sua sicut sicut sicut sicut sicut sicut sicut sicut sicut sicut  
uozz Omz omz mensura et ordie deus sicut sicut sicut sicut sicut  
pud eoz qui uozz mensuram et bene qui dicit ipz mensuram sicut  
filio mensuram mensura omz patet sicut sicut sicut sicut sicut  
temporalis uozz uozz aduozente uozz aut derelinquitur sicut sicut  
sicut sicut in uozz et uozz uozz uozz mensuram sicut sicut sicut  
uozz sicut sicut sicut sicut sicut sicut sicut sicut sicut sicut sicut  
uozz sicut sicut sicut sicut sicut sicut sicut sicut sicut sicut sicut  
aduozente tempore sicut sicut sicut sicut sicut sicut sicut sicut sicut  
sicut sicut aut derelicta comburantur dies omz dno quozz sicut sicut  
et eozz sicut omz pteozozet qui sicut sicut sicut sicut sicut sicut  
dies uozz sicut sicut sicut sicut sicut sicut sicut sicut sicut sicut

PLANCHE IV. -- *Salmanicensis lat.* 202 (S), folio 54<sup>v</sup>. Début de la série des "excerpta" (S, par opposition à S<sup>r</sup>). On remarque au sommet de la page, comme au bas du recto précédent, l'indication de la lacune initiale : "hic est defectus". Incipit : 3, 14, primo psalmo dicens.

- 20, 12 neque enim ... poterant S *arm.* : neque ... potuerunt (potuerant A) *lat.*  
 20, 121 dei S *arm.* : deus A eos ε *om.* Q  
 20, 279-280 interpretator S *arm.* : interpretatur *lat.*  
 26, 31 glorificabitur S *arm.* : glorificari *lat.*  
 33, 20 autem S *arm.* : autem et *lat.*  
 33, 83-84 regenerentur S<sup>t</sup> *arm.* : regenerationem *lat.*  
 33, 97 factus S<sup>t</sup> *arm.* : factus est *lat.*  
 33, 169 eo idem (= eodem?) spiritu requiescente S : idem spiritus requiescens *lat. arm.*  
 34, 20 novi Sε *arm.* : novius Q novus CV A  
 34, 97 quas S : quae *lat.*  
 35, 72 horo S<sup>t</sup> *Grabe* : horum CV hora AQ horus O<sup>2</sup>  
 36, 100 bibebant Sε *arm.* : bibebant et *lat.*  
 36, 300 ostendit S *Erasmus* : ostenditur C ostendunt V AQ  
 37, 155 advenire S *arm.* : adinvenire *lat.*  
 38, 9 et] + ideo *lat.*, non habent S *gr. arm.*  
 38, 58 quae S *gr. arm.* : quaedam *lat.*  
 41, 95 in S *arm.* : *om. lat.*

On remarquera tout particulièrement les passages où l'*Helvetius* s'accorde avec le grec et l'arménien contre les autres manuscrits latins. Les accords entre S et ε s'expliquent parce qu'Érasme a utilisé l'*Helvetius*.

## II. LES ÉDITIONS

L'histoire du texte de l'*Adversus haereses* depuis l'invention de l'imprimerie est celle de progrès ininterrompus. En voici les étapes principales.

♦ 1526, Bâle. ÉRASME. Comme la famille lyonnaise, l'édition *princeps* (ε) s'achève en Hv II, 413, 9. Érasme avait utilisé trois manuscrits : « Tribus exemplaribus sumus adjuti, uno quod Romae descriptum illinc ad nos misit egregius studiorum patronus Joannes Faber, duobus e monasteriis commodato praebitis. » Quel est le manuscrit

romain en question ? Seuls OR et ε ont : « Incipit Praefatio in Tertium Librum Hirenei de Quatuor Haeresibus ». Érasme a donc utilisé O, R ou leur modèle perdu le *Nicolianus*. Érasme n'a pas utilisé O, car, en plusieurs passages, ε est seul à s'accorder avec R. De même, Érasme n'a pas utilisé R, car, en plusieurs passages, ε est seul à s'accorder avec O. Érasme a donc utilisé le *Nicolianus*. Peu importe si le *Nicolianus* a été écrit, non à Rome mais à Florence : il suffit qu'on l'ait envoyé de Rome à Érasme.

O et ε sont seuls à avoir les leçons suivantes :

- 2, 86 domo : bono Oε  
 4, 6 essent : sunt Oε  
 13, 76 ab eo *om.* Oε  
 14, 24 indiget Oε : indigens *lat.*  
 20, 87 plasmati : plasmate O<sup>2</sup>ε  
 27, 3 quae Oε : qui *lat.*  
 28, 3 <et> O<sup>2</sup>ε  
 28, 39 adjudicans Oε : adjudicant *lat.*  
 34, 96 ipse : ipse O ipsi O<sup>2</sup>ε  
 35, 84 jam O<sup>2</sup>ε : tam *lat.*  
 37, 173 efficaciam : aedificationem Oε edificaciam R

R et ε sont seuls à avoir les leçons suivantes :

- 6, 140 una] + fide R, + fides et ε  
 13, 11 jurare : jurate R ε  
 16, 9 ego] + sum R, + sum ε  
 20, 290 videbitur R, videbitur ε  
 20, 386 praecedent R ε praecedunt R<sup>o</sup>  
 23, 10 deserviunt R ε  
 26, 100 testis] + est R, + est ε  
 27, 24 pariter] + et R, + et ε  
 27, 110 plurimum : et plurimum R, et plurimum ε  
 30, 26 aegyptii] + enim R, + enim ε  
 31, 46 dei] + est R, + est ε  
 33, 96 similitudinem] + dei R, + dei ε

- 33, 99 ostendimus : dimus R, diximus ε  
 33, 142-143 tractatione plenissima R ε  
 33, 244 mortui sunt R ε  
 33, 284 a : ex R ε

Nous connaissons l'origine du second manuscrit d'Érasme. Vers la fin du Livre III (Harvey II, 136, 4-5), on lit dans la marge d'ε : « Hirs. non habet de quoquam. » Il s'agit d'un *Codex Hirsaugiensis* (*Hirs.*), c'est-à-dire d'un manuscrit de l'abbaye de Hirschau en Wurtemberg. On remarquera que, en 1521, Beatus Rhenanus, qui édite Tertullien chez Froben, l'imprimeur d'Érasme, a lui aussi à sa disposition un *Codex Hirsaugiensis*<sup>1</sup>. Celui d'Irénée est perdu, car tous nos manuscrits ont *de quoquam*, à l'exception de C qui a *de quorum*<sup>2</sup>. *Hirs.* dut brûler en 1692 avec la majeure partie de la bibliothèque de Hirschau<sup>3</sup>.

Quant au troisième *codex* d'Érasme, il doit s'agir<sup>4</sup>, non de S, mais de l'*Helvetius*, modèle perdu de S, car, en 5, 67-69, alors que OR omettent *abraham — praeceptum*, ε omet *secundum — dei* avec S. Il est remarquable que *abraham*, omis par OR, se trouve dans Se.

Érasme a donc établi son texte à l'aide de trois manuscrits perdus, le *Nicolianus*, l'*Hirsaugiensis* et l'*Helvetius*. Là où le texte de ε diffère de celui de OR (représentant le *Nicolianus*) et de celui de S (représentant l'*Helvetius*), il s'agit, soit d'une leçon de *Hirs.*, soit d'une conjecture de Niccolò Niccoli qui ne nous a pas été transmise par ORS, soit d'une conjecture d'Érasme.

Érasme écrit : « non pauca conjecturis sumus assecuti, quae si parum certa videbantur, in margine tantum

1. *PL* 1, 37.

2. C'est par distraction que Sagnard attribue cette dernière leçon à A au lieu de l'attribuer à C.

3. C. R. GREGORY, *Textkritik des N. T.*, Leipzig, 1909, p. 151.

4. Depuis 1457, S se trouve à Salamanque.

annotavimus. » De cette phrase il résulte que, comme l'a bien vu G. Ficker, il ne faut presque jamais recevoir les *marginalia* d'Érasme dans le texte. D'ailleurs, ces *marginalia* présentent plutôt des gloses que des conjectures, des leçons qui, de toute façon, devraient être écartées en vertu du principe *lectio difficilior lectio potior*. L'expression « non pauca conjecturis sumus assecuti » est un souvenir de Cicéron<sup>1</sup> et a un sens très clair : « nous avons saisi bien des choses grâce à des conjectures. » Pour moi, ces conjectures sont celles de Niccolò Niccoli plutôt que celles d'Érasme, car, grâce à son édition *princeps* du N. T. grec (Bâle, 1516), nous savons qu'Érasme en faisait très peu.

Nous avons encore le manuscrit du XIII<sup>e</sup> siècle qu'il confia à Froben. Il s'agit du *Basileensis A.N. IV. 1* des évangiles, où le typographe a marqué au crayon rouge la pagination de son édition. Érasme emprunte certaines leçons au *Basileensis A.N. IV. 2* (s. XII.) et au latin de la Vulgate. Il n'est pas allé chercher très loin ses manuscrits grecs, puisque l'un et l'autre appartiennent alors aux dominicains de Bâle. Mais ce qui nous importe ici, c'est qu'Érasme corrige très peu<sup>2</sup>.

Enfin, Érasme ayant fait une seconde édition d'Irénée en 1528 et une troisième en 1534, on ne négligera pas la possibilité de variantes relevées par Érasme pour son édition *princeps*, écartées par lui mais conservées dans ses papiers, et substituées aux leçons ε à la suite de repentirs.

◆ 1570, *Apud Joannem le Preux et Joannem Parvum*. GALLASIUS (Nicolas des Gallars, pasteur de l'Église réformée). Son épître dédicatoire est datée de Genève,

1. Cicéron écrit : « quae vestra defensio futura sit, conjectura adsequi non queo » (*Verr.* 2, 165).

2. K. W. CLARK, « Observations on the Erasmus Notes in Codex 2 », *TU* 73, p. 752.

1569. L'édition sort des presses de Jean le Preux et Jean Petit, deux imprimeurs parisiens qui, selon toute probabilité, sont alors également réfugiés à Genève. Gallasius ajoute le long fragment grec du Livre I cité par Épiphane.

◆ 1575, Paris. FRANÇOIS FEU-ARDENT<sup>1</sup> (cordelier et ligueur). Ajoute la fin du Livre V (Harvey II, 413, 10-429, 29), alors inédite, d'après le manuscrit V. Ce *codex* lui permet aussi de combler la plupart des lacunes du texte d'Érasme. C'est pour prouver l'authenticité de la fin du Livre V qu'il imprime en grec un seul fragment, tiré des *Quaestiones*<sup>1</sup> attribuées à Anastase le Sinaïte, qui étaient alors inédites en grec. En appendice, il donne, non le texte, mais la traduction latine moderne (par Jacques de Billy) du fragment du Livre I tiré d'Épiphane. Dans son *Epistola ad lectorem*, il se contente de donner la référence de quelques-unes des citations d'Irénée par Eusèbe. On connaît deux exemplaires de cette édition de 1575, qui est très rare : l'un à la Bibliothèque Sainte-Geneviève, à Paris (Réserve Δ 1343), l'autre à Weimar, Grossherzogliche Bibliothek.

◆ 1596, Cologne. Feu-ardent<sup>2</sup>. En dehors du fragment qui se trouvait déjà en grec dans sa première édition, il imprime en grec 22 fragments tirés d'Eusèbe, 16 de Théodoret, 2 de Basile, 2 de « Melissa ». Pour le fragment tiré d'Épiphane, il le donne enfin en grec, comme Gallasius dès 1570.

◆ 1636, Douai. P. HALLOIX, *Illustrium Ecclesiae Orientalis Scriptorum qui ... Secundo Christi Saeculo Floruerunt Vitae et Documenta*, pp. 476-705. Sans faire une édition de l'Irénée latin, Halloix réunit de nouveaux fragments grecs tirés du *Codex Rupefucaldinus des Sacra Parallela*.

1. PG 89, 701.

◆ 1697, Paris. N. LE NOURRY, *Apparatus ad Bibliothecam Maximam Veterum Patrum*, II, pp. 619, 649, 667, 680, 682, 715. Sans faire une édition, Le Nourry signale l'existence du *Claromontanus* (C), qui se trouve alors à Paris, au collège de Clermont (alias Louis-le-Grand), et en donne quelques leçons.

◆ 1702, Oxford. J.-E. GRABE (né à Königsberg en 1666, mort à Londres en 1711 ; il était passé, entre 1695 et 1698, du luthéranisme à l'anglicanisme et avait quitté la Prusse pour l'Angleterre dans l'intention de conformer sa vie aux idées d'Irénée sur la succession apostolique). Brillantes conjectures confirmées par l'arménien. Collationne A. Utilise la collation, par Henry Dodwell, de V sur un exemplaire de Feu-ardent<sup>2</sup> (qui avait déjà utilisé V), et la copie, également par Dodwell, des variantes de Josias le Mercier. Ce dernier avait reporté sur un exemplaire (conservé à Leyde) de l'édition érasmiennne de 1567 les leçons de deux manuscrits qu'E. Köstermann<sup>1</sup> identifie avec les *Valicani lat. 187 et 188* (Q et R)<sup>2</sup>. Grabe ajoute de nouveaux fragments grecs tirés de : P. POUSSINES, *Symbolarum in Malthaeum*, I, Toulouse, 1646, p. 191 ; B. CORDIER, *Ibidem*, II (Nikitas de Serres), Toulouse, 1647, pp. 489-491 et 635 ; F. COMBEFIS, *Bibliotheca Graecorum Patrum Auctarium Novissimum*, I, Paris 1672, pp. 298-300 et 436. Grabe tire le fragment grec de Harvey II, 52-71 de l'*Oxonienis New College 58* (chaîne sur les Actes). Le fragment grec de Harvey II, 47-51 est une véritable mosaïque.

1. ZNTW 36 (1937), p. 29.

2. Cela ne veut pas dire que Josias le Mercier ait été à Rome. Un *codex* romain d'un autre auteur, le *Vaticanus lat. 3421* de Sidoine Apollinaire, fut collationné en 1571 à Rome par Claude Dupuy. En 1578, à Paris, André Schott reporta les variantes de Dupuy sur un exemplaire de l'édition de Bâle de 1542. Enfin, Josias le Mercier reporta les variantes de Schott sur un exemplaire de l'édition de Lyon de 1522 (E. CHATELAIN, *Mélanges Graux*, Paris, 1884, p. 321-323).

Grabe l'établit d'après « Anastase le Sinaïte<sup>1</sup> », « Germain de Constantinople<sup>2</sup> » et « Victor d'Antioche<sup>3</sup> ». [Il n'a pas connu un autre passage de la même chaîne<sup>4</sup>, que j'ai collationné<sup>5</sup>.] En Harvey I, 66, 5-68, 9, Grabe collationne le grec d'Épiphanes<sup>6</sup> sur une longue citation d'Irénée qui se lit dans l'Ephrem grec<sup>7</sup>. Après son édition, Grabe a encore identifié plusieurs autres fragments grecs que j'ai trouvés dans ses papiers à la Bodleian Library<sup>8</sup>.

✦ 1712, Paris. R. MASSUET. Collationne C<sup>9</sup>. Ajoute deux fragments grecs contigus (frag. 26 et 27 : 39, 63-71, 40, 1-14) tirés du *Coislinianus 276* des *Sacra Parallela*.

1. PG 89, 797-800.

2. PG 98, 413-416.

3. Harvey II, 49, 4-9 = Combefis, *l. c.*, p. 436 C 8-18 ; I. A. MINGARELLI, *Graeci Codices Manuscripti apud Nuncios Patricios Venetos Asservati*, Bologne, 1784, p. 35-36 ; A. M. BANDINI, *Catalogus Codicum Manuscriptorum Bibliothecae Medicae Laurentianae*, I, Florence, 1784, p. 355 ; Victor d'Antioche sur Marc, éd. Ch. F. MATTHAEI, Moscou, 1775, p. 4, 17-26.

4. Matthaei, *Evangelium secundum Marcum*, Riga, 1788, p. 21.

5. *Recherches de Science Religieuse*, 47 (1959), p. 61-62.

6. GCS 25, 422.

7. Assemani I, 224-225. L'Ephrem grec était inédit en 1702 (date de l'édition d'Irénée par Grabe). Il ne sera édité qu'en 1709 par Thwaites.

8. TU 78 (1961), p. 68-69.

9. En dehors de sa collation de C, qui est une contribution majeure, Massuet utilise deux nouveaux témoins de moindre importance, un *deterior* et des *marginalia*. Le *deterior* est le *Codex Ottobonianus*, qu'il vient de faire collationner à Rome (PG 7, 13-14). Il s'agit de l'*Ottobonianus lat. 1154* (P) (Loofs, p. 18-20). Les *marginalia* constituent ce que l'on a appelé le *Codex Passeratii*. Les dominicains de la rue Saint-Honoré, à Paris (plus précisément le Père Michel Lequien) avaient mis à la disposition de Massuet un exemplaire de l'une des éditions d'Érasme, dans la marge duquel J. Passerat (1534-1602) avait reporté des variantes en s'arrêtant au huitième chapitre du Livre II. Nous n'avons pas tous les éléments pour juger de l'importance de ce témoin, car, alors que 201 leçons seulement en étaient connues, M.-L. Guillaumin a eu le mérite de retrouver dans

✦ 1848, Leipzig. A. STIEREN. Collationne V. Ajoute deux fragments grecs (Harvey I, 362, 25-26 et *infra*, frag. 21 : 37, 69-77) tirés des *Sacra Parallela* par F. Münter (*Fragmenta Patrum Graecorum*, I, Copenhague, 1788, pp. 25-55).

✦ 1857, Cambridge. W. W. HARVEY. Collationne A et C, qui se trouve alors chez Sir Thomas Phillipps (1792-1872), à Middle Hill, dans le Worcestershire. Harvey établit son texte latin en n'utilisant que CAV<sup>1</sup>. Il en résulte que, alors que ses prédécesseurs constatent inlassablement l'accord sans surprise entre le *Vossianus*, le *Codex Vetus* et le texte de Feu-ardent, il se dispense d'ordinaire de le signaler. De même, il se contente en général d'indiquer l'auteur de telle conjecture sans énumérer les éditeurs qui l'ont suivi. Ajoute les fragments grecs tirés des « *Φιλοσοφούμενα* », publiés pour la première fois en 1851 et signalés par Stieren dans ses *Prolégomènes* en 1853 ; ainsi que les fragments syriaques et arméniens. Les lexiques de B. Reynders<sup>2</sup> renvoient aux pages et aux lignes de Harvey. Nous indiquons dans la marge intérieure de notre texte le numéro des lignes de son édition, de façon à permettre au lecteur de tirer tout le parti possible de la concordance de Reynders, dont l'importance est capitale pour l'étude d'Irénée. Pour l'histoire du texte de 1857 à 1954, on se reportera à Reynders<sup>3</sup>.

le *Parisinus suppl. gr. 278*, le manuscrit que Massuet a remis à l'imprimeur, 326 variantes inédites. Il serait souhaitable qu'elle les publiât. Cependant, il est probable que Passerat a collationné V, H ou Feu-ardent.

1. Alors que la plus grande autorité de tous les temps en matière de paléographie latine, Mabillon, a attribué C au ix<sup>e</sup> siècle, Harvey écrit intrépidement : « The Clermont MS... is fairly written in an Italian hand of the tenth century. » Et, alors que Stieren a démontré que V est daté de 1494, Harvey l'attribue au xiv<sup>e</sup> siècle.

2. CSCO 141-142, Louvain, 1954.

3. CSCO 141, p. 13 s.

### III. LA DIVISION EN CHAPITRES

La version arménienne n'est pas divisée en chapitres. Mais le Livre IV y est précédé d'un sommaire alors que le Livre V ne l'est pas.

En latin, le Livre IV est précédé d'un sommaire et divisé en chapitres<sup>1</sup> alors que le Livre V n'est ni l'un ni l'autre. Cela implique que, en latin, les chapitres sont nés des sommaires, et que l'archétype grec du latin et de l'arménien avait un sommaire avant le Livre IV sans en avoir avant le Livre V.

Ce sommaire ne varie ni dans les manuscrits, ni chez les anciens éditeurs, d'Érasme à Grabe. C'est une innovation du latin que de répéter ces *argumenta* en les insérant dans le texte comme titres des chapitres. Il n'y a donc pas lieu, en ce qui nous concerne, d'encombrer le texte d'Irénée de ces titres, qui sont autant de corps étrangers. Cependant, l'apparat des *argumenta* signale naturellement les variantes des titres insérés dans le texte, en affectant de l'exposant<sup>2</sup> le sigle des manuscrits : C<sup>1</sup>, V<sup>1</sup>, etc.

En 1570, Gallasius divise le Livre V, qui n'est divisé ni dans les manuscrits ni chez Érasme, en 25 chapitres. En 1575, Feu-ardent remplace cette division en 25 chapitres par une division en 31<sup>2</sup>, ou, plus exactement, en 36 chapitres, car il publie la fin inédite du Livre V. En 1712, Massuet change la division en chapitres des Livres I-IV. Une telle opération est toujours néfaste, car elle complique inutilement les recherches. En l'occurrence, elle était d'autant plus regrettable que, aux Livres I-IV, la division traditionnelle en chapitres remontait aux manuscrits.

1. En 80 chapitres dans les manuscrits, en 41 chez Massuet, en 68 chez Harvey.

2. « Primi distinxere Gallasius et Feuardentius, sed divisione alia atque alia. Nescio quam ob causam, nisi quod illa quoque vulgaria noluerit alienae Communionis homini debere Feuardentius. » (H. DODWELL, *Dissertationes in Irenaeum*, Oxford, 1689, p. 410).

Malgré nos réserves, nous reproduisons la division usurpatrice, car, diffusée de façon incomparable par la réimpression de Migne<sup>1</sup>, elle a prévalu et est devenue classique. En 1857, Harvey, pour faire la synthèse entre la division de Feu-ardent et celle de Massuet, en fait une nouvelle. Au haut de chaque page, il donne les trois divisions, en mettant celle de Feu-ardent sous le nom de Grabe. Espérons que la liste est close.

\* \*

Le texte que l'on va lire n'est pas exactement celui que j'avais établi, beaucoup de mes conjectures et de mes autres leçons ayant été écartées d'autorité. On lira ailleurs mes *Observations critiques*. Je remercie L. Doutreleau, qui a collationné S, l'a décrit et a établi le texte des *Argumenta*.

Enfin, c'est un agréable devoir pour moi que de remercier de son incomparable générosité l'Académie de Berlin, qui n'a pas hésité à me confier les précieuses collations, par Gerhard Ficker (1865-1934), de tous les manuscrits latins (sauf S)<sup>2</sup>.

B. HEMMERDINGER.

\* \*

### IV. PRINCIPES D'ÉDITION

Puisque je suis intervenu « d'autorité », au nom de l'œuvre commune, dans l'établissement du texte de la version latine, je dois au lecteur de lui faire part des exigences selon lesquelles nous concevions la tâche du latiniste dans notre groupe. Cela revient à lui indiquer les

1. P G 7.

2. Ainsi que la précieuse collation de l'arménien par W. Lüdtke.

principes de l'établissement du texte de la présente édition.

Ces principes dépendent avant tout du but très précis que nous nous proposons : établir le texte de la version latine, et seulement cela. Il ne s'agit pas d'essayer de retrouver l'original à travers le texte de la version, mais d'atteindre avec le maximum de sûreté le texte du traducteur. La version latine n'a par conséquent pas à être corrigée par le texte, connu ou supposé, de l'original quand elle s'en écarte ou le trahit : elle ne peut qu'être consignée telle qu'elle est, avec ses contresens, ses faiblesses, ses particularités. Dans une étape ultérieure, après que cette version aura été établie, elle sera jugée, puis utilisée selon ses qualités propres pour chercher à atteindre le texte d'Irénée ; mais cela ne relève pas de l'effort actuel du latiniste.

Pour établir le texte du traducteur latin du Livre IV, nous ne sommes pas dans la même situation que nos prédécesseurs, y compris le P. Sagnard qui établissait ici-même, il y a douze ans, le texte du Livre III. Sans tenir compte pour le moment des fragments grecs, qui sont peu de chose et dont nous parlerons à la fin de ce chapitre, disons que les précédents éditeurs du texte latin se trouvaient en présence de deux familles de manuscrits C V et A Q. Ils ne pouvaient, en cas de conflit, donner le pas à l'une ou à l'autre qu'en vertu de critères de logique interne, et, s'il n'y avait pas de motifs prépondérants, en vertu d'un *a priori* qui leur faisait préférer un manuscrit plutôt que l'autre : c'est ainsi que Sagnard et Massuet accordaient plus de crédit à C, Feuarent à V, Grabe à A.

La nouveauté, pour nous, en ce qui concerne le Livre IV, consiste à avoir sous les yeux la version arménienne. On comprend comment son témoignage, tout au long du livre, peut servir à départager les deux familles. L'accord de l'une des deux avec l'arménien est, d'ordinaire, d'un tel poids qu'il contraint l'autre à s'effacer. Or on verra, comme on pouvait s'y attendre, que l'arménien ne donne

pas toujours raison à la même famille, ni, à plus forte raison, à un même codex. La tendance de la critique actuelle à accorder plus de confiance au *Claromontanus* n'est pas confirmée d'une manière éclatante, il s'en faut, par la comparaison avec l'arménien. La famille A Q acquiert beaucoup de crédit, et l'on constate qu'elle a subi moins d'accidents — elle compte moins de lacunes — en cours de transmission.

Mais l'arménien fait plus que de nous aider à discriminer les deux familles. Les indications qu'il fournit sont précieuses pour retrouver le texte authentique du traducteur latin. Nous ne transférerons certes pas au compte du traducteur latin toutes les précisions apportées par le traducteur arménien là où le latin n'est pas satisfaisant, ce serait verser dans le concordisme. Mais nous relirons le latin à la lumière de l'arménien. Cette lumière étant utilisée pour comparer non pas traduction à traduction mais texte à texte, l'arménien nous permet de déceler des fautes qui se sont introduites dans la tradition latine après le traducteur et qui affectent aujourd'hui tous les manuscrits. Il est bien certain qu'il y a eu des additions, des omissions, des modifications, qui tiennent au seul fait des copistes latins et qui n'apparaîtraient pas sans la comparaison avec l'arménien. Nous sommes en droit de les rectifier, puisque nous visons par là à retrouver le texte latin primitif sans vouloir le retoucher en fonction de son modèle grec.

Les corrections que nous avons apportées redressent des erreurs certaines ou quasi certaines et doivent normalement emporter l'assentiment de tout lecteur qui exerce son esprit critique. En voici des exemples, rangés par catégorie pour plus de clarté.

*Additions.* Elles apparaissent dans le texte par des crochets brisés < >.

9, 76 maturescere <ad> perfectum salutis

- 20, 44 principatum habuit <quoniam> Verbum Dei  
 20, 188 per sancti Spiritus beneplacitum <Deum>  
 videret  
 36, 40-41 quem...illi Dominum praeconabant..., hunc  
 Christus <Patrem> tradidit.

*Exclusions.* Elles apparaissent dans le texte par des crochets droits [ ].

5, 24-25 [dicens eis : Erratis, nescientes Scripturas, neque virtutem Dei]. L'arménien omet à juste titre ce membre de phrase, qui reprend une citation donnée cinq lignes plus haut. Cf. un cas analogue, 39, 1-2.

20, 357 et in loco [liberata] in quo vocabatur non populus

33, 320 fidem quae est in Christo, [quam annuntiavit] ortam in eremo viam iustitiae

37, 43 prophetae [bonum quoque] hortabantur homines iustitiam agere

*Modifications de cas ou de temps.* Ces modifications n'apparaissent pas dans le texte : il faut consulter l'apparat critique.

- 12, 44 desinemus *ex arm.* : desinimus *lat.*  
 15, 69 infirmam *ex arm.* : infirmum *lat.*  
 30, 112 fabricabatur *ex arm.* : fabricatur *lat.*

*Modifications de mots.* Elles sont fréquentes. Nous avons pensé un moment les signaler par un astérisque, mais pour ne pas encombrer le texte latin, qui est de lecture courante, elles ne sont indiquées que par l'apparat critique.

- 4, 1 domo *ex arm.* : domino *lat.*  
 7, 28 palpabilis *ex arm.* : passibilis *lat.*  
 12, 23 praecipuum *ex arm.* : praeceptum *lat.*  
 15, 71 legisdationem *ex arm.* : legis doctorem *lat.*  
 15, 78 coronentur *ex arm.* : honorentur *lat.*

- 26, 6 quae non poterant *ex arm.* : unde poterat *lat.*  
 27, 195 tribulationem *ex arm.* : retributionem *lat.*  
 36, 143 indidit *ex arm.* : ostendit *lat.*

A côté de ces erreurs certaines — ou du moins de très grande probabilité, car on y peut facilement expliquer la faute par le mécanisme de la transmission —, il y a nombre de divergences entre la tradition latine et la version arménienne qui apparaîtront à quiconque voudra bien, à l'aide de nos appareils, les comparer entre elles. Le désaccord paraît souvent provenir d'une corruption du latin, mais l'évidence n'en est pas donnée. Ici se dressent alors les barrières qui nous servent de limites. Il serait tentant de corriger (le lecteur peut le faire pour son propre compte), mais nous n'avons pas cru devoir, comme éditeurs, transformer le texte. D'aucuns pourront nous trouver trop timides : un reproche de ce genre vaut mieux que l'inverse. Mettons quelques exemples sous les yeux du lecteur :

- 4, 44 fructus, et 52 fructum *lat.* : frumentum *arm.*  
 9, 12 scribas autem et doctores regni caelorum *lat.* : scribas autem doctos in regno caelorum *arm.* (cf. ligne 3 : doctus in regno caelorum)  
 12, 53 eminentiora *lat.* : universalialia *arm.*  
 30, 19 quis enim vendit et non lucrari vult *lat.* : quis enim vendens non lucrari vult *arm.* (cf. ligne 21 : quis autem negotians)  
 37, 16 supereminentiam bonitatis *lat.* : supereminentem bonitatem ejus *arm.*  
 37, 137 vigilantes instanter *lat.* : vigilantanter et statim *arm.*

Dans ces exemples, l'évidence de la corruption du latin ne s'impose pas. Rien ne prouve que le traducteur n'ait pas écrit le texte qui nous fait sourciller. Sans nous interdire alors d'estimer pour notre propre compte que, dans le texte latin, le correspondant arménien conviendrait mieux au contexte, nous n'intervenons pas pour corriger.



Il y a aussi beaucoup de petites erreurs *possibles* du latin que nous n'avons pas voulu redresser à la lumière de l'arménien. Si quelques *enim* ont été mutés en *aulem* ou vice versa par nécessité interne, il en est un plus grand nombre qui ne l'ont pas été à cause du manque d'évidence. Le lecteur qui se sentira arrêté par un *aulem* ou un *enim* mal en situation n'aura qu'à descendre à l'étage de l'arménien où il trouvera la plupart du temps la solution satisfaisante. Il fera de même pour d'autres petites améliorations *possibles* :

33, 79 et *lat.* : aut *arm.*

38, 23 non *lat.* : nondum *arm.*

41, 5 est *lat.* : factus est *arm.*

Cependant, si nous avons accepté les services de la version arménienne pour contrôler la tradition latine prise en elle-même et pour mieux assurer le texte primitif de la version latine, nous n'avons jamais cherché à profiter de l'arménien pour corriger les erreurs du traducteur latin. Ces erreurs sont plus ou moins facilement décelables, comme il sera dit dans la partie de l'Introduction qui critique la version latine, mais notre devoir était de les garder dans le texte latin. Cherchant à remonter au texte du traducteur, nous ne pouvions aller au-delà sans sortir de notre rôle d'éditeur de la version latine. C'est pourquoi, pour illustrer notre position par quelques exemples, on ne trouvera pas de correction dans des textes comme ceux-ci, qui sont des *erreurs de lecture* du traducteur (ou de son modèle) :

20, 188 ut homo per sancti Spiritus beneplacitum <Deum> videret *lat.* : ut homo per Patris beneplacitum Deum videret *arm.* (le traducteur latin a lu vraisemblablement ΠNC pour ΠPC et l'adjectif *sancti* a suivi la mélecture).

40, 49 sed male *lat.* : sed non male *arm.* (le traducteur latin a lu ἀλλὰ κακῶς au lieu de ἀλλ' ἀκάκως).

Dans l'exemple suivant, c'est une *erreur de traduction* que l'on constate, mais que nous ne corrigeons pas non plus :

31, 28 in sobolem adoptatae *lat.* : prolem facientes *arm.* (le traducteur latin a compris τεκνοποιησάμεναι comme un passif, alors que c'est un moyen).

Tous ces exemples montrent bien que nous ne voulons pas nous substituer au traducteur, mais respecter son texte, quand bien même il n'apparaît pas conforme à celui d'Irénée<sup>1</sup>.

Ce qui vient d'être dit de l'utilisation de l'arménien peut l'être aussi pour les fragments grecs, mais avec des restrictions. Eux aussi sont d'un secours certain pour l'établissement du texte latin et spécialement pour dirimer les conflits entre les familles de manuscrits, mais ils n'ont qu'une étendue restreinte et souffrent d'avoir été passablement retouchés ; ils ne rendent pas le service continu et sûr de la version arménienne. On remarquera du reste

1. Faut-il rappeler que, dans cette recherche du texte latin primitif, la version arménienne doit être utilisée avec souplesse, et non de façon mécanique ? Il est en effet évident que chaque traducteur a œuvré conformément au génie propre de sa langue : d'où il résulte que toute divergence entre les versions n'est pas nécessairement une divergence, et que toute concordance n'est pas nécessairement non plus une concordance. Ainsi, p. ex., en 8, 76, le fait que l'arménien n'a pas cru devoir expliciter le mot ἔστιν sous-entendu dans le grec ne prouve rien quant à l'existence ou la non-existence du mot *est* dans le texte latin primitif, et il en va de même en 9, 58 à propos du mot *sua*, en 27, 123 à propos du mot *se*, en 27, 193 à propos du mot *epistola*, etc. De plus, certains petits mots tels que καί — surtout dans les expressions ὡς καί, καθὼς καί ... — sont facilement négligés par les traducteurs. Enfin, il n'est pas inouï que l'arménien s'accorde avec tel ou tel manuscrit latin sur une leçon manifestement inacceptable : ainsi en 18, 27, où *habes* est la leçon de S et de l'arménien, en 20, 24, où *quae* est omis par S et par l'arménien, etc. Ces exemples, et bien d'autres qu'on pourrait ajouter, nous invitent à ne pas utiliser sans discernement la version arménienne pour l'établissement du texte latin.

que nos prédécesseurs, pour le texte latin, en avaient tiré peu de conséquences.

Ainsi, tel qu'il est établi d'après les principes que nous venons de dire, avec une ponctuation plutôt sobre pour respecter ce que nous aimerions appeler « les grands ensembles », le texte latin que présente ici l'édition des « Sources Chrétiennes » diffère sensiblement de celui de Harvey et de ses prédécesseurs. S'il n'a pas toute la hardiesse qu'on aurait pu lui donner, il peut du moins se prévaloir d'avoir mis dans une juste lumière le trésor de la tradition, ces *nova et vetera* qui s'offraient ensemble au travail de la critique et qui ne sont entrés ou restés dans le texte qu'après avoir été soumis « au poids et à la mesure ».

Le texte est accompagné d'un appareil critique complet, qui fait état non seulement des grands manuscrits bien connus C V A, dont s'était contenté Sagnard, mais encore de l'ancêtre des manuscrits romains, Q, et du nouveau venu, S, sans compter les variantes d'Érasme qui équivalent à de nouveaux témoins. Tout cela permet de faire désormais l'histoire du texte sans dispersion des recherches.

Ce sera au lecteur, à l'usager méthodique et studieux, d'apprécier la qualité critique de ce travail et de dire s'il répond au dessein qu'on s'est proposé en le lui présentant.

L. D.

## CHAPITRE II

### LA TRADITION GRECQUE

L'étude des fragments grecs que nous entreprenons ici est forcément partielle, puisqu'elle ne considère que les fragments du Livre IV. L'édition de l'*Adversus haereses* livre par livre telle qu'elle se poursuit dans la collection « Sources Chrétiennes » oblige ainsi à restreindre l'étendue des remarques qu'on pourrait faire. Il faudra attendre que tous les volumes aient paru pour avoir une idée complète de la tradition des fragments grecs d'Irénée.

M. Bertrand Hemmerdinger a indiqué plus haut, dans son Introduction, les différentes étapes par lesquelles les fragments grecs sont entrés dans les éditions de l'*Adversus haereses*<sup>1</sup>.

Les 28 fragments du Livre IV, mis ensemble, rempliraient huit pages de cette édition. Pour 4.700 lignes de texte latin, quelque 300 lignes de grec : faible proportion de 7 % (Livre III, 10 % ; Livre V, 15 %). La plus longue séquence, constituée de trois fragments (23-24-25), couvre 80 lignes du chapitre 38 ; mais il y a plusieurs fragments qui n'ont que deux lignes (2, 4, 8, 18, 22) ou même une seule (6, 20) ; les autres varient de cinq à vingt lignes. Abstraction faite des autres Livres, ce serait à peine suffisant pour juger du style grec d'Irénée.

1. M. B. Hemmerdinger a lui-même, en vue du Livre IV, dépouillé plusieurs manuscrits qui lui ont fourni quelques leçons meilleures pour les fragments. Ces leçons ont été incorporées à notre travail.

## I. IDÉE DIRECTRICE

Dans le cadre du présent ouvrage, ce n'est pas à nous qu'il appartient de porter un jugement sur les fragments grecs au point de vue de leur conformité à l'original perdu de l'*Adversus haereses* : on trouvera ce jugement dans un chapitre ultérieur de l'Introduction.

Nous n'avons d'autre but que d'éditer un certain nombre de citations grecques en tant que telles, c'est-à-dire dans la forme même qu'elles ont prise sous la plume du citateur.

Certes, entre l'instant où a commencé leur existence propre de citation et celui où elles ont été transcrites sur les manuscrits parvenus jusqu'à nous, plus d'un accident de transmission a pu se produire. Il nous appartient de les dépister, autant que faire se peut, et d'y remédier par de prudentes conjectures. Mais, qu'on veuille le remarquer, de telles corrections n'ont pas pour but de nous faire retrouver le texte d'Irénee : elles visent seulement à restituer la teneur authentique des citations comme telles.

On nous accordera ce principe élémentaire que le citateur n'a écrit que des phrases cohérentes. Si donc le texte des manuscrits n'offre pas le minimum indispensable pour assurer la cohérence de la pensée, nous estimons être en droit de présumer un accident de transmission et de corriger le texte. On verra que c'est assez rare <sup>1</sup>.

Mais la mise en avant de raisons grammaticales ou logiques pour justifier les huit cas que nous avons retenus, ne doit pas nous induire à élargir le principe à tout phénomène que le lecteur, averti du texte d'Irénee, pourra considérer comme une irrégularité. En fait, le texte des citations grecques peut diverger du texte des versions

1. Cf. frag. 7, προσφέρειν, ἔνωσιν ; frag. 10, κατ' ἀνθρώπων ; frag. 12, κεκρυμμένος ; frag. 15, ἐχώρησεν ; frag. 21, [καθόλου] ; frag. 28, <πρὸς αὐτόν>.

sans présenter l'incohérence qui contraint à la correction <sup>1</sup>. Nous préférons dans ce cas rester fidèle aux manuscrits et transcrire objectivement les citations, quand bien même leur texte paraîtra moins riche de sens ou moins pur que celui des versions latine et arménienne.

Notre méthode est apparentée à celle qui vient d'être exposée pour le texte latin. Les versions peuvent nous aider à déceler des erreurs de transmission et à retrouver la teneur exacte du texte du citateur. Elles ne doivent pas, dans l'étape présente de notre travail, servir à reconstituer le texte d'Irénee. Par principe nous gardons donc au texte cité ses additions par rapport au texte des versions, ses modifications de toute sorte, ses omissions. On constatera que le citateur ne s'est pas privé de les multiplier. Cela apparaîtra très aisément par la comparaison que l'on pourra faire avec la rétroversion grecque ; celle-ci reprend en caractère gras, sur la page opposée, les éléments des fragments qu'elle n'est pas amenée à modifier : les différences entre le texte cité et le texte reconstitué sautent aux yeux.

Nos prédécesseurs dans l'édition des fragments grecs, c'est-à-dire ceux qui les éditaient pour la première fois à partir des manuscrits, n'étaient pas mus par les mêmes considérations. Deux principes les dirigeaient, qui se combattaient en pratique : ils cherchaient à éditer des manuscrits et ils voulaient en même temps éditer le texte grec d'Irénee. Éditant des manuscrits, ils étaient tenus d'être fidèles au texte transcrit ; éditant le texte d'Irénee, ils étaient obligés de tenir compte de la version latine. C'est pourquoi on les voit à la fois d'une rigueur extrême pour reproduire certains détails des manuscrits et d'une inconscience stupéfiante pour en modifier certains autres. On trouvera des exemples au long de ces pages.

1. Cf. frag. 3, ligne 7, ξενιτεύων sans <σὺν τῷ Λόγῳ> ; ligne 12, ἀγαπητόν sans υἱόν ; frag. 9, Θεός au lieu d'ἄνθρωπος ; frag. 12, ligne 8, ἀντιλογία au lieu d'ἀμφιλογία ; frag. 25, ligne 4, πράσσοντος au lieu de πλάσσοντος.

Pour éviter cette attitude double et ses solutions boiteuses, il faut séparer les questions. Le texte des citateurs d'Irénée doit être d'abord établi avec objectivité, sans subir l'influence du texte des versions. C'est une première étape, celle que n'ont pas suffisamment bien su entreprendre les éditeurs anciens. L'étape parcourue, c'est-à-dire une fois le texte reconnu avec toutes ses singularités, il est alors loisible, à l'aide des versions, de le critiquer et d'en tirer les éléments qui conviendront à l'établissement du texte même d'Irénée. Comme le travail des anciens éditeurs des fragments a eu des répercussions sur celui des éditeurs d'Irénée, nous avons jugé qu'il fallait en faire état.

\* \*

L'identité des fragments grecs du Livre IV apparaît dans le tableau des pages 56-57, dont les indications sont indispensables pour les renvois.

\* \*

Dans les observations qui vont suivre et dans l'apparat critique des fragments, les livres ci-dessous mentionnés ne seront désignés que par leur auteur.

COMBEFIS = Franciscus Combefis, O. P., *Bibliothecae graecorum Patrum auctarium novissimum*. Pars prima. Paris, 1672.

CORDIER = Balthasar Cordier, S. J., *Symbolarum in Matthaeum tomus alter quo continetur catena Patrum graecorum triginta collectore Niceta episcopo Serrarum*. Toulouse, 1647. — Pour le *Tomus prior*, cf. POUSSINES.

DECONINCK = Joseph Deconinck, *Essai sur la chaîne de l'Octateuque avec une édition des Commentaires de Diodore de Tarse*. Paris, 1912 (= *Bibliothèque de l'École des Hautes Études*, fasc. 195).

DEVRESSE = Robert Devreesse, « Chaînes exégétiques grecques », dans *DBS* I, 1928, col. 1084-1233.

GESNER = *Sententiarum ... ex sacris et profanis libris tomis tres per Antonium et Maximum monachos olim collecti ...* [cura et studio Conradi Gesner], Zurich, 1546, excudebat C. Froschoverus, petit in-fol.

HALLOIX = Petrus Halloix, S. J., *Illustrium Ecclesiae Orientalium scriptorum secundi seculi vitae et documenta*. T. II. Douai, 1636. La vie d'Irénée : p. 402-694.

HOLL = Karl Holl, *Fragmenta vornicänischer Kirchenväter aus den Sacra Parallela*. Leipzig, 1899. *TU* 20, p. 58-84.

KARO-LIETZMANN = Georgius Karo et Iohannes Lietzmann, *Catenarum graecarum catalogus*. Göttingen, 1902 (= *Nachrichten der K. Gesellschaft der Wissenschaften zu Göttingen*, Heft 1, 3, 5).

MAI = Angelo Mai, *Scriptorum Veterum nova collectio*. T. VII. Rome, 1833.

MÜNTER = Fridericus Münter, *Fragmenta Patrum graecorum*, fasc. 1. Copenhagen, 1788.

NIC. = Chaîne de Nicéphore. *ΝΙΚΗΦΟΡΟΥ ιερομονάχου τοῦ Θεοτόκου, Σειρὰ ἐνὸς καὶ πεντήκοντα ὑπομνηματιστῶν εἰς τὴν Ὀκτάτευχον καὶ τὰ τῶν Βασιλειῶν ἤδη πρῶτον τόποις ἐκδοθεῖσα*. — 2 vol. Leipzig, 1772.

PERUSCHUS = [Κάμυλλος ὁ Πέρουσχος], *Theodoriti Episcopi Cyri Dialogi tres contra quasdam haereses...* Rome, 1547 (per Stephanum Nicolinum Sabiensem), in-4<sup>o</sup>.

POUSSINES = Petrus Poussines, S. J., *Symbolarum in Matthaeum tomus prior exhibens catenam graecorum Patrum unius et viginti nunc primum editam*. Toulouse, 1646. — Pour le *Tomus alter*, cf. CORDIER.

REUSS<sup>-1</sup> = Joseph Reuss, *Matthaeus-, Markus-, und Johannes-Katänen nach den handschriftlichen Quellen untersucht*. Münster i. W., 1941 (= *Neutestamentliche Abhandlungen*, B. XVIII, Heft 4-5).

## FRAGMENTS GRECS

56

	ORIGINE	ÉDITION PROTOTYPE	ADV. HAER.	PAGES	Hv II
1	Théodore, <i>Eranistès</i> , II, floril.	Peruschus Sirmond- <sup>1</sup> Schulze	4, 1	60 et 418	152
2	J. Damasc., <i>Sacra Parallela</i>	Halloix	4, 2	62 et 420	153
3	<i>Catena in Genesim</i> (22, 1)	Combefis	5, 3-4	80 et 432	156
4	Eusèbe, <i>Hist. Eccl.</i>	R. Estienne, Valois	6, 2	58 et 440	158
5	J. Damasc., <i>Sacra Parallela</i>	Halloix	6, 4	68 et 446	160
6	J. Damasc., <i>Sacra Parallela</i> « Antoine », <i>Melissa</i>	Halloix Gesner	8, 3	68 et 472	167
7	J. Damasc., <i>Sacra Parallela</i>	Halloix	18, 5	69 et 610	204-208
8	Eusèbe, <i>Hist. Eccl.</i>	R. Estienne, Valois	20, 2	58 et 628	213-214
9	Florilège d'Ochrid	Richard & Hemmerdinger	20, 4	86 et 634	—
10	J. Damasc., <i>Sacra Parallela</i> « Antoine », <i>Melissa</i>	Halloix (a. b) Gesner (a)	20, 5	69 et 640	216-217
11	<i>Catena in Numeros</i> (12, 1)	Combefis	20, 12	81 et 672	224
12	<i>Catena in Matthaeum</i> (13, 44)	Poussines (a) Cordier (a. b)	26, 1	81 et 712	234-235
13	<i>Cat. in I<sup>m</sup> Librum Regnorum</i> (12, 3)	Combefis	26, 4-5	82 et 726	238

INTRODUCTION

14	<i>Catena in Genesim</i> (19, 33)	Halloix (b) Grabe (a)	31, 1	83 et 788	252
15	Théodore, <i>Eranist.</i> , II, floril.	<i>comme frag. 1</i>	33, 4	60 et 810	259
16	J. Damasc., <i>Sacra Parallela</i>	Halloix	33, 7	70 et 816	261
17	J. Damasc., <i>Sacra Parallela</i>	Halloix	33, 7-8	70 et 818	261
18	Théodore, <i>Eranist.</i> , II, floril.	<i>comme frag. 1</i>	33, 11	60 et 830	266
19	<i>Catena in Matthaeum</i> (20, 1)	Cordier	36, 7	83 et 910	283
20	J. Damasc., <i>Sacra Parallela</i>	Halloix	37, 1	71 et 920	285
21	J. Damasc., <i>Sacra Parallela</i>	Sirmond- <sup>1</sup> (a) (Münter) (b) Mai (b)	37, 2-4	71 et 922	286-288
22	J. Damasc., <i>Sacra Parallela</i>	Halloix	37, 7	72 et 940	291
23	J. Damasc., <i>Sacra Parallela</i>	Halloix	38, 1-2	72 et 942	292-295
24	J. Damasc., <i>Sacra Parallela</i>	Halloix	38, 3	73 et 952	296
25	J. Damasc., <i>Sacra Parallela</i>	Halloix	38, 3	73 et 954	296
26	J. Damasc., <i>Sacra Parallela</i>	Massuet	39, 3	74 et 968	299-300
27	J. Damasc., <i>Sacra Parallela</i>	Massuet	40, 1	74 et 974	301
28	<i>Catena in Matthaeum</i> (13, 25)	Cordier (b) Grabe (a. b)	40, 3	84 et 978	302-304

LA TRADITION GRECQUE

## Chronologie:

Combefis, 1672. Cordier, 1647. R. Estienne, 1544. Gesner, 1546. Grabe, 1702. Halloix, 1636. Hemmerdinger, 1962. Mai, 1833. Massuet, 1712. Münter, 1788. Peruschus, 1547. Poussines, 1646. Richard, 1962. Schulze, 1772. Sirmond-<sup>1</sup>, 1611. Sirmond-<sup>2</sup>, 1642. Valois, 1659.

57

- REUSS<sup>-2</sup> = Joseph Reuss, *Matthaeus-Kommentare aus der Griechischen Kirche*. Berlin, 1957. *TU* 61.
- RICHARD = Marcel Richard, « Florilèges spirituels grecs », dans *DS* 5, 1962, col. 475-512.
- SCHULZE = Johannes-Ludovicus Schulze, *Theodoretii opera*, t. IV. Halle, 1772 (= *PG* 83).
- SCHWARTZ = Eduard Schwartz, *Eusebius Werke, Die Kirchengeschichte*, t. I. Leipzig, 1903, *GCS* 9.
- SIRMOND<sup>-1</sup> = Jacobus Sirmond, *Magni Felicis Ennodii Episcopi Ticinensis opera*, Paris, 1611 (p. 12, Notae ad Lib. I Epistolarum).
- SIRMOND<sup>-2</sup> = Jacobus Sirmond, S. J., *Beati Theodoretii episcopi Cyri opera omnia*, t. IV. Paris, 1642.

\* \*

Comme il ressort du tableau donné plus haut, il y a cinq sortes de recueils qui transmettent des fragments.

I. EUSÈBE en fournit trois (4, 8 et deux lignes de 25) dans l'*Histoire Ecclésiastique*.

II. THÉODORET en fournit trois (1, 15, 18) dans le florilège II de l'*Eranistès*.

III. JEAN DAMASCÈNE en fournit quinze dans les *Sacra Parallela*, donnant à lui seul 180 lignes sur les 300 de l'ensemble.

IV. Les *chaînes sur l'Octateuque* en fournissent quatre (3, 11, 13, 14) et celles sur *S. Matthieu* trois (12, 19, 28).

V. Le *Florilège d'Ochrid*, enfin, en fournit un (9), dernier venu de la série, publié par M. Richard et B. Hemmerdinger en 1962.

## II. CITATIONS D'EUSÈBE

Sur les **fragments 4 et 8**, tirés d'Eusèbe, il y a peu à dire. Ils apparurent pour la première fois dans le texte d'Irénée avec l'édition de Feuardent de 1596 (cf. *supra* p. 38).

Mais Feuardent oublie les deux lignes du **frag. 25**, ce qui entraîne par la suite qu'aucun éditeur n'en signale l'origine eusébienne. Feuardent avait utilisé l'édition de R. Estienne, 1544, et Grabe et ses successeurs purent utiliser l'édition de H. de Valois, 1659. En ce qui concerne nos fragments, toutes deux sont identiques. Au fragment 4, elles omettent l'article devant Ἰουστῖνος et elles écrivent οὐδ' ἔν (Schwartz: οὐκ ἔν). Au fragment 8, elles ajoutent εἶπεν après οὖν et enregistrent après καταρτίσας le καὶ τὰ ἐξῆς par lequel Eusèbe se dispense de citer la phrase du *Pasteur* en entier. Feuardent s'en tient au καὶ τὰ ἐξῆς. Il n'y a pas lieu de faire autrement que lui, quoique nous soyons en mesure, après les découvertes du XIX<sup>e</sup> siècle, de prolonger en grec le texte d'Hermas jusqu'à la fin de la citation d'Irénée. Grabe et, à sa suite, Massuet, Stieren et Harvey, trop heureux de pouvoir citer en grec une ligne de plus d'Hermas, avaient ajouté, à la place de καὶ τὰ ἐξῆς ces mots trouvés dans des ouvrages d'Athanase<sup>1</sup>: καὶ ποιήσας ἐκ τοῦ μὴ ὄντος εἰς τὸ εἶναι τὰ πάντα, auxquels nous accollerions aujourd'hui avec les éditions modernes: καὶ πάντα χωρῶν, μόνος δὲ ἀχώρητος ὢν (*Hermas*, 26, 1 [= *Mand.* 1, 1], *SC* 53, p. 144). Mais ces ajouts ne peuvent pas représenter la tradition indirecte que nous étudions ici: il faut les laisser de côté. — Notre texte, pour les deux fragments 4 et 8, comme pour les deux lignes du fragment 25, suit l'édition d'E. Schwartz, 1903. Les *prolegomena* du t. I de Schwartz renseigneront sur les mss utilisés par R. Estienne et H. de Valois<sup>2</sup>.

1. Cf. la note de Massuet, *PG* 7, 1032, n. 52 (sans s'arrêter à l'imprécision du système de référence; Grabe avait été plus précis): « De Decretis Nicaenae Synodi », paulo post medium (= 18, *PG* 25, 456 B 2); « De Incarnatione Verbi », paulo post initium (= 3, *PG* 25, 101 A 11); « Epistola ad Episcopos Africae », ante medium (= 5, *PG* 26, 1037 B 15).

2. Résumé plus accessible dans *SC* 73 (EUSÈBE, *H.E.*, *Introd.*, p. 134) par G. Bardy.

## III. FLORILÈGE DE THÉODORET

Pour les **fragments 1, 15, 18**, tirés du florilège II de l'*Eranistès* de Théodoret, il y avait beaucoup à faire. L'édition sur laquelle s'était appuyé Feuarent, qui les avait introduits le premier dans l'*Adversus haereses* en 1596, était celle de Camillus Peruschus (Κάμιλλος ὁ Πέρουσχος), Rome 1547, établie sur le codex O<sup>1</sup>, mais pour nous bien insuffisante. Les éditeurs suivants n'eurent que ce texte, révisé sur le *codex V* par Sirmond en 1642. Harvey put bénéficier de l'édition Schulze de 1772 (= PG 83). Mais l'édition Schulze, à l'instar des précédentes, ne repose que sur un seul manuscrit, le *Vaticanus gr. 624*, s. XIII, et l'on sait maintenant que Peruschus, Sirmond et Schulze n'ont pas eu la main heureuse en tombant sur ce manuscrit ou sur O, sa copie.

A l'heure actuelle, l'inventaire des manuscrits de l'*Eranistès* est à peu près complet, grâce à l'étude de ses florilèges entreprise par maints chercheurs. En partant de travaux antérieurs<sup>2</sup> et après avoir dépouillé l'abondante documentation en microfilms et en photographies mise à notre disposition par l'*Institut de Recherche et d'Histoire des Textes*, nous pouvons donner la plus large base manuscrite à l'établissement du texte des fragments 1, 15, 18.

P. Nautin, travaillant sur les fragments d'Hippolyte,

1. Trois manuscrits romains étaient possibles : V R O. Seul, O comporte à la fois au frag. 15, comme l'édition de Peruschus, les formes *ἰσθιονσοῦς* et *δύναται*. — Le texte de Peruschus fut réimprimé plusieurs fois entre 1547 et 1596. Feuarent a pu le lire dans les éditions de Leipzig de 1568 chez Ernest Voegelin et de 1591 chez Valentin Voegelin ou dans l'édition de Zurich de 1593 chez J. Wolf.

2. Ceux qui avaient été amorcés par le P. Sagnard pour le Livre III d'Irénée (cf. SC 34, p. 81), et ceux de P. NAUTIN, *Patristica I. Le dossier d'Hippolyte et de Méliton dans les florilèges dogmatiques*, Paris, 1953, p. 15-16.

avait reconnu deux familles de manuscrits ; notre enquête ne nous mène pas à une conclusion bien différente.

Voici les manuscrits que nous avons collationnés et les sigles auxquels renvoie l'apparat critique des fragments.

- Famille I. a) — I = *Athous Iviron 379*, s. X, f. 36v.  
 S = *Scorialensis Ψ. III. 17*, s. XI, f. 58v-59r.  
 P = *Parisinus gr. 850*, s. XII, f. 22v.  
 M = *Monacensis gr. 130*, s. XVI, f. 51r-v.
- b) — V = *Vaticanus gr. 624*, s. XIII, f. 53r.  
 R = *Vaticanus Rossi. 688*, s. XVI, f. 36v.  
 O = *Vaticanus Ottobon. gr. 39*, s. XVI, f. 32r.
- Famille II. — J = *Athous Iviron 387*, s. XIII, f. 73r-v.  
 C = *Oxonienis Bodl. Clark. 2*, s. XIII-XIV, f. 34r.

L'*Athous Dochiariou 40*, s. XI, qui contient l'*Eranistès*, omet les fragments d'Irénée, comme les autres fragments anténicéens.

## Quelques remarques :

1° A ne considérer que nos fragments, R et O dépendent étroitement de V, si même ils n'en sont pas les copies. En effet, pour le fragment 1, VR O ont un lemme identique, avec le mot *τετάρτου* écrit en toutes lettres. A la ligne suivante, O a imité gauchement V, en voulant abrégé *φησιν* comme lui : φ<sup>N</sup> V, φή' O. Pour le frag. 15, VR O sont les seuls à ne pas transmettre correctement le mot *ἔβιοναίους*. V écrit *ἰσθιονσοῦς*<sup>1</sup> (sans accent) que O reproduit tel quel ; R a hésité et laisse le mot en blanc. Ce fut la mauvaise chance des éditeurs anciens de n'avoir eu à

1. *ἰσθιονσοῦς* s'explique par un modèle en onciale où on lisait EBIONEYOYC et dont ne dépendent pas les *codices* qui ont lu *ἔβιοναίους*, nous fait remarquer M. B. Hemmerding.

leur disposition que les manuscrits romains : Peruscius donne bien ἰσδιώνσους (qu'il accentue), mais propose en appendice, f. 143v, la correction ἡδιώνσους. Sirmond garde ἰσδιώνσους (*sic*), mais Schulze adopte ἡδιώνσους, que Migne, par une faute d'impression, PG 83, 172 A, corrompt de surcroît en ἡδιώνου. Les six autres manuscrits portent la bonne leçon ἐδιωναίους (S, toutefois, ἰδιωναίους). Dans ce même frag. 15, V R O sont aussi les seuls à omettre l'article dans ἐπὶ τῆς γῆς.

2° J et C attestent en plusieurs points qu'ils sont de la même famille : au frag. 1, par l'inversion dans le lemme, par la grosse confusion τε καὶ pour τέκνα et par l'omission de γάρ ; au frag. 15, par le futur ἀνακρινεῖ ; au frag. 18, par l'omission de τῆς.

3° Au frag. 1, dans la citation scripturaire, πλησθήσεται est conforme au texte du *Valicanus* seulement, contre la leçon ἐμπλησθήσεται du *Sinaiticus*, de l'*Alexandrinus* et d'autres onciaux. On aurait tort de s'autoriser du latin *adimplebitur* pour corriger le πλησθήσεται du fragment grec en ἐμπλησθήσεται. Le traducteur latin rend indifféremment *πυμπλέναι* par *implere* ou *adimplere*.

4° Au frag. 15, nous avons résolument corrigé ἐχώρηθη en ἐχώρησεν. Le passif, en effet, n'a pas de sens ici et, paléographiquement, on peut facilement supposer qu'ἐχώρηθη est une déformation d'ἐχώρησεν en onciale. Le latin a fait l'économie du mot, mais l'arménien est en faveur d'ἐχώρησεν.

5° Au frag. 18, l'article οἱ du début ne peut que correspondre à celui qui a été exprimé par Irénée cinq lignes plus haut, quand il commençait la phrase.

#### IV. SACRA PARALLELA DE JEAN DAMASCÈNE

Pour les 15 fragments issus des *Sacra Parallela* de Jean Damascène, notre tâche était considérablement

simplifiée par l'édition des *Fragmenta vornicänischer Kirchenväter* de Karl Holl. Il n'y aurait eu, semble-t-il, qu'à reprendre le texte de Holl et tout aurait été dit. Mais en 1899, Holl n'avait pas pu utiliser trois témoins médiévaux du *Florilegium Vaticanum*, témoins auxquels M. Richard, dans son récent article du *Dictionnaire de Spiritualité*, « Florilèges spirituels grecs », attache une importance particulière, tant en raison de leur époque et de leur influence qu'à cause de leurs divergences. Il a donc fallu compléter l'enquête et collationner les fragments d'Irénée qui se trouvaient dans ces trois mss. Nous l'avons fait sur les documents photographiques de l'Institut des Textes, non sans de précieux renseignements de M. Richard qui ont facilité notre tâche.

H = *Hierosolymitanus S. Sepulchri 15*, s. X-XI (Holl n'en avait eu qu'une copie partielle).

E = *Scorialensis Q.III.9*, s. XI.

V = *Vindobonensis Nat. Bibl. Suppl. gr. 178*, s. XI.

Nous aurons aussi à faire état des manuscrits qui ont servi à Holl<sup>1</sup> :

C = *Coislinianus 276*, s. X.

P = *Parisinus gr. 923*, s. IX-X.

M = *Marcianus 138*, s. X-XI.

O = *Val. Ottobonianus gr. 79*, s. XV.

A = *Ambrosianus H. 26. inf.*, s. XV.

R = *Rufucaldinus: Berolinensis 46 (Philipp. 1450)*, s. XII-XIII.

K = *Valicanus gr. 1553*, s. XII-XIII.

L = *Mediceus Laurentianus VIII, 22*, s. XIV.

1. Toutes les fois que cela a été nécessaire, nous avons collationné à nouveau les textes sur les *codices* eux-mêmes dans le cas des manuscrits parisiens, sur photographie dans les autres cas.



Indiquons tout de suite que, dans les manuscrits inaccessibles à Holl, nous n'avons finalement, par suite des lacunes et des conditions particulières des recensions du florilège damascénien<sup>1</sup>, récolté que très peu de chose. Pour H, dont il avait une copie, Holl avait parfaitement relevé les frag. 5, 6, 7, 16, 17, 23, 24. Pour E et V, seuls les frag. 2 et 20 s'y sont trouvés représentés, le frag. 6, qui eût dû l'être, ayant sombré au milieu d'une lacune plus importante.

Le frag. 20 ne comporte aucune variante. Le frag. 2 en comporte trois : dans V, il est attribué par le lemme à Grégoire de Nysse, ce qui rapproche V de P ; les deux autres variantes communes à E et V les apparentent à P M O A.

En confrontant les textes de Holl avec ceux que Grabe, Massuet ou Harvey avaient imprimés, il apparaît plusieurs anomalies que l'apparat critique de Holl ne parvient pas à expliquer. Les mettre sur le compte de la négligence des devanciers serait trop facile et injuste. Car Massuet, par exemple, professe à l'égard des textes grecs un respect absolu : toutes les fois que le texte n'est pas satisfaisant, il l'imprime tel quel, quitte à suggérer en note la correction désirable. Et Grabe et Harvey ne font pas autrement<sup>2</sup>.

Quand Massuet trouve, au frag. 16, τὰς ὑψούσας faute évidente, il la garde dans son texte, mais propose en note la correction τυχούσας, heureuse conjecture de Cotelier, déjà approuvée par Grabe et que confirmera ultérieurement le *Coisl.* 276. Ou bien, si Massuet, dans le frag. 13, qui appartient aux chaînes, se permet de corriger πέτρος, que lui donne le texte reçu, en προφήτης, il en avertit son lecteur et se justifie par un recours plus attentif au manuscrit qu'il a sous les yeux.

1. Cf. RICHARD, 477-481.

2. Il y a bien quelques exceptions mineures, mais cela n'entame pas la confiance que nous devons à l'honnêteté des éditeurs anciens. Dans la méthode, la rigueur absolue ne s'était pas encore imposée.

Sans chefs d'accusation, on ne pouvait donc pas incriminer les éditeurs d'Irénée.

Et pourtant, malgré tant de soins, d'une part, déployés par les éditeurs anciens et malgré la rigueur méthodique de K. Holl, d'autre part, dans son appareil, il restait des conflits de lectures qui eussent pu faire hésiter plus d'un érudit. Par exemple, fallait-il lire dans les mss, au frag. 7, προφέρειν (Grabe, Massuet, Holl) ou προσφέρειν, (Harvey) ; ἔνωσιν (Grabe, Massuet, Harvey [= edd.]) ou ἀνεσιν (Holl) ; ἡ γνώμη τῆ εὐχαριστία, (edd.) ou τῆ γνώμη ἡ εὐχαριστία (Holl) ; σχήματος (Holl) au frag. 16 ou σχίσματος (edd.) ; ἡ εἰς (Holl) deux fois au frag. 17 ou καὶ εἰς (edd.) ; ἀριστέρα (Mass.) au frag. 27 ou ἀριστα (Holl) ? etc.

Dûment contrôlé sur tous les points, Holl n'a révélé aucune défaillance. Son appareil critique est absolument sûr : il a collationné très exactement tous les manuscrits. Comment donc expliquer les divergences en laissant hors de cause les éditeurs d'Irénée ?

En remontant à ce que nous pourrions appeler l'édition prototype des fragments.

C'est le premier éditeur des fragments ou, après lui, celui dont l'édition sert de prototype aux éditeurs d'Irénée, qui, dans presque tous les cas, est l'auteur des corrections ou des mélectures que l'apparat de Holl ne peut justifier. C'est pourquoi nous avons pris le parti d'introduire dans l'apparat critique les leçons des éditions prototypes. Les éditeurs d'Irénée n'ont fait que recopier ce premier texte, et n'ont ordinairement pas cherché à remonter aux sources pour l'améliorer. La lecture de notre appareil critique aidera donc à suivre l'histoire du texte des fragments grecs à travers les éditions.

En regard des lectures du premier éditeur, qui vont de pair, sauf exception, avec le ms. qu'il utilisait, nous avons évidemment donné pour le même élément critique les leçons des autres mss. Mais il ne nous a pas paru utile de

reprendre les éléments critiques de Holl dans les conflits mineurs des autres manuscrits qui n'affectaient pas les lectures du premier éditeur.

Nous avons modifié sans le dire la ponctuation de Holl : on sait que sur ce point les habitudes allemandes ne sont pas les nôtres. Si, pour des raisons de style ou d'interprétation, nous nous sommes écarté du texte de Holl, nous n'avons pas manqué de l'indiquer dans l'apparat. — On se reportera à Holl pour le renvoi au folio du manuscrit et pour le témoignage des lemmes.

Le premier éditeur des fragments irénéens des *Sacra Parallela* est Pierre Halloix, s. j. Faisant partie de cette pléiade d'érudits qui gravitait autour du Père Sirmond, il eut la bonne fortune de profiter des marques de bienveillance que le Cardinal de La Rochefoucauld prodiguait alors à la Compagnie de Jésus, avant de lui en donner la marque ultime, le legs de ses manuscrits. Le Cardinal possédait en 1636 un manuscrit (XII<sup>e</sup> siècle) des *Sacra Parallela*, qui depuis lors a porté son nom (*codex Rupefucaldinus*, sigle R) et qui a eu le sort commun des mss du Collège de Clermont avant d'arriver à Berlin où il est aujourd'hui<sup>1</sup>. C'est par Sirmond que Halloix put profiter du manuscrit<sup>2</sup>. Il en tira la presque totalité des fragments des *Sacra Parallela*, que nous lisons aujourd'hui. Ne devaient être ajoutés ensuite, au Livre IV, que les frag. 26 et 27 et la seconde partie du frag. 21 à partir de *καὶ γὰρ*. Ce fragment 21, qui ne se trouve que dans K, montre que Halloix sut

1. Sur le contenu et l'organisation du ms., v. RICHARD, 481.

2. Cf. HALLOIX, Épître dédicatoire : « Insigna quaedam horum SS. Patrum fragmenta, nunquam antehac edita... nunc primum e bibliotheca E<sup>m</sup> Cardinalis Rupifocaldi (a quo id beneficii opera Jacobi Sirmondi... nuper recipimus) nunc, inquam, primum a praelo nostro ad claram lucem emanabunt. » — L'édition de Feuardent de 1639 (Paris, « A la Grand Nef ») reproduit, en appendice et groupés de la même façon, les fragments de Halloix.

profiter aussi de manuscrits romains, mais par l'intermédiaire de Sirmond qui avait déjà publié le passage en 1611.

Massuet, pouvant feuilleter à loisir les manuscrits désormais accessibles d'Henri Charles duc de Coislin, découvrit les frag. 26 et 27 dans le *Coislin. 276*<sup>1</sup> et les inséra dans son édition. Il fit une correction et quelques erreurs de relevé, qu'on verra plus loin.

Après Halloix (1636), après Massuet (1712), F. Münter (1788) trouva encore quelques lignes de fragments irénéens dans les *Sacra Parallela*. Mais cet érudit, à qui ne furent pas ouvertes les portes de la Bibliothèque Vaticane et qui ne se priva pas en conséquence d'administrer au Préfet pour lors en exercice les qualificatifs de *parvulus et barbarus* (p. 11), cet érudit ne put travailler qu'à la Bibliothèque Corsini et sur des fiches laissées, pensait-il, par l'illustre Foggini, ancien Préfet de la Vaticane<sup>2</sup>. Pour ce qui est du Livre IV, il releva la seconde partie du frag. 21, depuis *καὶ γὰρ αὐτό*, mais les cinq premières lignes sont si défectueuses<sup>3</sup> que l'on n'y reconnaît notre texte qu'avec peine. Münter avait essayé, p. 29, d'ajouter par conjecture ce qui manquait à ses fiches : son essai ne mérite pas qu'on s'y arrête. Les cinq dernières lignes seulement, sans lacunes et sans trop de fautes de lecture, pourraient être prises en considération pour l'apparat critique, mais nous ne le ferons pas, car ce même texte fut redécouvert

1. Sur le contenu et l'organisation du ms., v. RICHARD, 478-481.

2. Pierre-François Foggini (1713-1783), de Florence. Prêlat romain, érudit, camérier secret de Pie VI et, en 1782, à la mort d'E. E. Assemani, Préfet de la Bibliothèque Vaticane, mais à titre émérite seulement. Il s'était adonné avec ardeur à l'examen des mss de la Vaticane, mais ses yeux faiblirent beaucoup vers la fin de sa vie.

3. Qu'on en juge (quand il écrit le grec, Münter n'emploie pas les accents, mais seulement l'esprit rude ; c'est lui qui a marqué ici les points de suspension) : *Καὶ γὰρ αὐτο το ευαγγελιον, ει ... | p. 27 | τις ἐπεσθαι, εζω μεν αυτω εστιν ασυμφερο ... ἡ γὰρ ... ακοη του θεου ... βολη ... δε και ζημιαν ουτην ... φερει. Τουτο ο Παυλος φησιν .... αλλου παντα εμφερει, etc.*

une quarantaine d'années plus tard, sur le *codex* même, le *Vat. gr. 1553*, par A. Mai, qui le publia correctement en 1833. C'est donc le Cardinal Mai qui fait office ici de premier éditeur. Au reste, il n'y a guère que Stieren et Harvey à avoir pu insérer le texte dans leur édition, et Holl, depuis, a signalé la seule erreur de Mai : un *καί* intempestif ajouté après *συμφέρει*.

\* \*

Reprenant maintenant un à un les fragments des *Sacra Parallela*, nous pouvons grouper ici les principales remarques.

♦ **frag. 2.** Apport de deux témoins nouveaux, E et V.

♦ **frag. 5.** Pour raison littéraire évidente — il n'avait pas à se soucier de liaison —, le florilège a remplacé δέ (*autem*) par ἡμᾶς. — Halloix, qui ne lisait que R, a imposé δοξάζοντος à tous les éditeurs. Mais, bien avisés et aidés par la version latine, ceux-ci, depuis Grabe (p. 301, n. 3) avaient conjecturé en note la bonne leçon διδάξαντος.

♦ **frag. 6.** Holl a oublié de signaler qu'il se trouvait aussi dans le *codex* R (f. 113v) avec le lemme τοῦ ἀγίου Εἰρηναίου. — Très court, ce fragment avait été emprunté au Damascène par celui qu'on a appelé « Antoine » pour un ouvrage qu'on a intitulé *Mélissa*, en fait florilège byzantin anonyme des x-xi<sup>e</sup> siècles<sup>1</sup>, édité par Conrad Gesner à Zurich en 1546 (texte grec de Gesner dans *PG* 136 ; pour le frag. 6, col. 1004). Feuardent le cite en note, mais ne l'incorpore pas à son texte. Grabe l'incorpore. Par Lequien, Grabe sait qu'il se trouve dans un *Vaticanus* : il s'agit du *Vat. gr. 1236*, laissé de côté par Holl, comme copie de O (le *codex* O n'a pas de lemme et était inconnu de

1. Sur cette production et ce pseudo-« Antoine », v. RICHARD, 492-494.

Lequien). Grabe sait aussi qu'il se trouve dans R, qu'il appelle *cod. Clarom.* Massuet répète les indications de Grabe.

♦ **frag. 7.** Le florilège omet tout naturellement les mots de liaison δὲ πάλιν (*autem rursus*) au début, ainsi que l'idée de rappel qui est incluse dans le mot *praedicta* : εἰρημένα suffit au Damascène là où Irénée avait des raisons d'écrire προειρημένα. — Ligne 4, le mot προσφέρειν est une correction de Harvey, qu'il n'a pas indiquée : tous les éditeurs anciens ont accepté προφέρειν avec Halloix. Considérant que la chute du σ est un accident de transmission, nous corrigeons avec Harvey. — Le texte ἡμῶν δὲ σύμφωνος τῇ γνώμῃ εὐχαριστία est bien la leçon de R. Mais c'est Halloix qui, le premier a corrigé sans le dire en ἡμῶν δὲ σύμφωνος ἡ γνώμῃ τῇ εὐχαριστία, correction qui a passé, sans qu'ils s'en doutent, chez les éditeurs postérieurs. — Ligne 7, le mot ἐνωσιν est une correction de Halloix, qui allait de soi ; Halloix n'en a rien dit. Mais on ne voit pas pourquoi Holl ne s'y est pas rallié, au lieu de choisir αἰνεσιν, forme aberrante de H. — Ligne 9, Ἐκκλησιν est une mauvaise lecture de Halloix, mais qui n'a pas trompé les éditeurs postérieurs. Les lettres, assez serrées dans le ms., donnent l'illusion de ἐκκ pour ἐπίκ. — C'est encore Halloix qui a corrigé ἔχοντες de R en ἔχοντα, toujours sans le dire. — Remarquer le développement εἰς αἰῶνα qui s'introduit dans le florilège, pour « boucler » sans doute le fragment avec une finale plus emphatique.

♦ **frag. 10.** Feuardent avait déjà publié les cinq premières lignes de ce fragment, jusqu'à οἱ ὁρῶντες Θεόν, qu'il avait trouvées dans la *Mélissa* d'Antoine publiée par Gesner. Halloix a repris le fragment tout entier dans le *Rupestaldinus*. A la ligne 10, avant ἐνδίδωσι il a oublié le mot ζώην, omission qui s'est répercutée d'éditeur en éditeur. — On remarquera d'importantes divergences entre le texte du fragment et celui de la rétroversion. On en trouvera l'explication plus bas, p. 159-160.

♦ **frag. 16.** Il fallait un sujet à ἀνακρίνει, le florilège ajoute donc τὸ θεῖον et enlève le καὶ qui, dans l'extrait, n'a plus de raison d'être. — Cotelier<sup>1</sup> et Grabe (p. 360, n. 1) ont bien vu que la leçon ὑφούσας de Halloix devait être corrigée en τυχοῦσας, mais Cotelier a omis de reprendre l'article τὰς qui précédait, ainsi que Harvey. Massuet est resté fidèle à τὰς ὑφούσας avec une note pour expliquer la préférence à donner à τυχοῦσας (sans article). Il faut noter à propos de cette leçon que C (*Coisl.* 276) a un début de correction sur τυχοῦσας, qui laisse supposer un ὑφούσας inchoatif mais très vite repris. — C'est chez Grabe, suivi par Massuet et Harvey, que le τὴν δὲ κάμηλον devient, sans avertissement, τὸν δὲ κάμηλον. — Quant au σχήματος de la fin, c'est une correction heureuse de Halloix et heureusement suivie par les éditeurs, hormis Holl, qui n'a pas voulu se départir de la lecture σχήματος commune aux trois témoins.

♦ **frag. 17.** Harvey avait réuni les frag. 16 et 17, mais la phrase du latin qui les sépare, comme les endroits différents qu'ils occupent dans le florilège, imposent de les traiter à part. — Le passage est difficile. On en trouvera une explication détaillée dans les notes justificatives, p. 270. Pour celui qui doit établir le texte grec, les manuscrits sont homogènes, car ils ne présentent que deux variantes. Nous avons indiqué l'une, ἐν τοῖς ἀνθρώποις R L, puisque nous nous séparons de Holl dans la leçon que nous gardons, εἰς τοὺς ἀνθρώπους C H; l'autre consiste en l'addition de Πατέρα par C H après Θεόν de la ligne 1, et viendrait confirmer, s'il en était besoin, que les scribes qui transcrivaient le passage y voyaient une attestation trinitaire, Père, Fils et Esprit étant ainsi nommément désignés. Ainsi l'a compris Halloix, qui, le premier, a

1. J. B. COTELIER, *SS. Patrum qui temporibus apostolicis floruerunt...* Antverpiae, 1698, vol. II, p. 90, note 64. Cf. la note de Massuet *in loc.*, PG 7, 1076, n. 40.

recueilli le fragment dans le *Rupestucaldinus*. Mais Halloix a commis une erreur de lecture, qui, la version latine aidant, lui a dicté la ponctuation du passage. Les deux ἢ εἰς ont été lus par Halloix καὶ εἰς, le *Rupestucaldinus* écrivant ses η de la même façon que ses κ (καὶ est toujours abrégé en κ) et laissant mal distinguer son accent grave de son esprit rude. Comme toujours, la fausse lecture a cascadé de Halloix jusqu'à Harvey, et nul des éditeurs ne s'est dispensé de ponctuer fortement après συνέστηκεν et de marquer l'arrêt avant le καὶ illusoire de Halloix. Mais Holl est venu, et la rigueur de sa lecture, qui lui fait remplacer καὶ par ἢ, l'oblige à reconsidérer toute la ponctuation du passage<sup>1</sup>. Au nom de la philologie, il associe alors des éléments qui peuvent bien former des unités grammaticales, mais il disloque le témoignage trinitaire que transmettaient les *Sacra Parallela*. Aussi, tout en gardant le passage tel que Holl l'a lu matériellement et tel que nous l'avons contrôlé (sur le manuscrit pour C et sur photographie pour les autres), sommes-nous revenu à la ponctuation de Halloix et des éditeurs, qui offre moins de difficultés pour la grammaire que celle de Holl pour la théologie.

♦ **frag. 20.** Apport de deux témoins nouveaux, E et V. — Le florilège a fait disparaître le mot de liaison γάρ (*enim*).

♦ **frag. 21.** Halloix est muet sur l'origine de ce fragment, qui pour lui s'arrête à la ligne 19, μὴ βιαζομένου. C'est Grabe (p. 375, n. 1) qui indique que Sirmond en est le premier éditeur « *in notis ad Ennodii Epistolis, pag. 12* ».

1. La ponctuation des manuscrits peut difficilement être prise en considération. S'il y avait lieu de le faire, on pourrait dire que seul C ponctue après συνέστηκεν et seul R à la fois après ἀλόκληρος, βεβαία et ἀληθής. Mais pour tout le reste du fragment, tous les manuscrits ont une ponctuation si hachée qu'on n'en peut guère tirer de conclusion.

L'édition des *Opera* d'Ennodius par Sirmond date de 1611. Pourquoi Sirmond n'a-t-il pas copié le reste du fragment qui convenait aussi bien à sa démonstration? — Münter sur les fiches de Foggini et Mai sur le *Val. gr. 1553* découvrirent la seconde partie du fragment (v. *supra*). Dix-neuf lignes de citations évangéliques ont été supprimées par le florilège au milieu de ce fragment, auquel il faut, malgré cela, conserver son unité. Le rappel d'Irénée : *sicut per multa ostendimus*, de la ligne 44-45, devait en bonne logique, comme cela a eu lieu, disparaître également du fragment. Le raccord ταῦτα γὰρ πάντα après les citations omises, ainsi que l'aménagement de la fin de la phrase, montrent bien le travail de l'excerpteur. — A la ligne 9, καθόλου venant après τοῦ καλοῦ trahit une dittographie, d'où son exclusion dans notre texte. — A la ligne 16, παρέσχε γινώσκειν est une fautive lecture (ou une correction) de Sirmond-Halloix. Le manuscrit, portant γνώμην à la place de γινώσκειν, montre toutefois que le florilège craint de répéter l'adjectif ἀγαθὴν, comme si Irénée ne l'avait pas fait à bon escient selon qu'il ressort de l'accord du latin avec l'arménien. — A la ligne 27-28, συμφέρον δεικνυσιν, pour ἀσύμφορον δεικνύς, montre une fois de plus, en cas de distraction du scribe, le passage à la *lectio facillior*.

♦ **frag. 22.** Hormis l'omission de la particule de liaison, rien à signaler.

♦ **frag. 23.** Pour le Livre IV, c'est le plus long fragment irénéen des *Sacra Parallela*. Halloix l'avait recopié avec assez d'exactitude sur R, dont l'orthographe est vicieuse pour ἀγέννητος et les mots assimilés. Au cours des publications successives des éditeurs, cette orthographe n'a pas été redressée. En revanche, ligne 10, ἀσυνήθει de Halloix est redevenu ἀσυνήθη à partir de Grabe; εἰς ἑαυτὸν de la ligne 18 est devenu εἰς αὐτόν à partir de Grabe; ligne 38, le τό, oublié par Halloix devant ἀκατάρτιστον est revenu à partir de Harvey; mais οἱ ἀπόστολοι de la ligne 41, qui se trouve bel et bien chez Halloix, a disparu chez Grabe

et ses successeurs et l'article τὰς qui suivait, omis par Halloix avec R, l'a été aussi par les éditeurs d'Irénée. — Halloix avait corrigé sans le dire νήπιος en νηπίοις à la ligne 23. Il avait mal lu (l. 48) συνενηπίαζεν pour συνενηπίασεν et avait oublié l'article ὁ devant Ἰῶς, qui lui-même est devenu Λόγος après la lecture de C H par Holl, comme l'avaient judicieusement conjecturé d'après le latin les éditeurs à partir de Grabe (p. 379, n. 1). — On le voit, il y avait eu nombre de mélectures et de corrections chez Halloix; s'y étaient ajoutées les corrections ou les distractions des éditeurs successifs. Le lecteur qui n'aurait que le texte de Harvey et qui le comparerait avec celui de Holl resterait perplexe sur bien des points. On saura désormais à qui attribuer retouches, déformations et redressements.

Nous n'avons pas suivi Holl dans tous ses choix. Πειποικέναι (l. 2) pour *fecisse* nous a paru préférable à ἀναδειξαι; ἑαυτὸν de la ligne 18 à αὐτόν. Et plutôt que de supprimer κατὰ τοῦτο après νήπια, ligne 10, comme le suggérait Harvey qui trouvait le *secundum quod infantilia* du latin inutile, nous pensons que la solution de Grabe, p. 378, n. 1, et de la rétroversion, qui ajoutent καὶ καθ' ὃ νήπια, est la seule satisfaisante.

♦ **frag. 24.** Se raccorde exactement, mot de liaison mis à part, au frag. 23. Même remarque sur l'orthographe d'ἀγέννητος. — Halloix avait très exactement recopié dans le *Rupescaldinus* un indubitable ἐγκατασκευάσστα, qui restait étrange. Stieren conjectura la bonne leçon ἐγκατάσκευα τά, que vint plus tard confirmer, avec Holl, le *Coislin. 276*.

♦ **frag. 25.** Se raccorde exactement, mot de liaison mis à part, au frag. 24. Même remarque sur l'orthographe d'ἀγέννητος. — Halloix corrige, à la ligne 8, τέλος en τέλειος, sans le dire. A la ligne 7, il ajoute, car R ne le comporte pas, πρὸς τέλειον, sans le dire non plus. A la ligne 12, avant ἐνισχύσαντα, emporté sans doute par la symétrie des propositions précédentes, il ajoute un καί, que R ne

comporte pas ; aussi sommes-nous embarrassés par la forme inattendue *δεδοξασθῆναι*, qu'il transmet telle quelle. C'est Grabe qui revient à *δοξασθῆναι*. Mais il faut attendre Holl pour enlever *καί* et lire exactement *ἐνισχύσαντα δὲ δοξασθῆναι*. — On remarquera ailleurs, ligne 5, la banalisation progressive des concepts à travers les trois formes du texte : *ὑπουργοῦντος καὶ πλάσσοντος* Rétroversion, *ὑπουργοῦντος καὶ πλάσσοντος* C, *πλάσσοντος καὶ δημιουργοῦντος* R.

♦ **frag. 26.** Dû à Massuet, qui l'a trouvé dans le *Coislin. 276*. Ligne 1, à côté du réfléchi *ἑαυτοῖς*, on a l'intransitif *τυφλώττοντας* : corruption possible de la forme transitive *ἑαυτοῦς τυφλώσαντας*. Ne corriger que le réfléchi (comme a fait Harvey, selon V, 13, 2) serait insuffisant.

♦ **frag. 27.** Trouvé par Massuet dans le *Coislin. 276*. Ici, Massuet fait deux erreurs de copie : à la ligne 1, il écrit *αὐτὸς ὁ Πατήρ* au lieu de *ὁ αὐτὸς Πατήρ*, et à la ligne 7, il écrit *Θεὸς καὶ ζηλωτῆς* au lieu de *Θεὸς ζηλωτῆς*. De plus, à la ligne 6, il retouche sans le dire *ἄριστα* en *ἀριστερά*, bonne correction, mais qu'il eût fallu avouer. Holl écrit, les deux fois, avec le manuscrit, *ἔστιν*, tandis que Massuet prend la liberté d'écrire *ἔστι*.

## V. CHAÎNES

Pour les 7 fragments tirés des chaînes, le travail à faire était aussi radical que pour les fragments de l'*Eranistès*, mais il était plus important et plus complexe à cause du nombre, de la dispersion et de la variété des manuscrits.

Précisons d'abord les apports anciens.

Les principaux éditeurs, dans le cas des chaînes sont Combeffis (frag. 3, 11, 13), Cordier (frag. 12b, 19, 28b), Poussines (frag. 12a). Sirmond avait communiqué à Halloix un fragment (14) que celui-ci s'était empressé de publier dans sa « Vie d'Irénée » avec les fragments des *Sacra Parallela*. Lequien avait communiqué à Grabe un

complément de quelques mots du même frag. 14, tiré des papiers de Combeffis et que Grabe ne manqua pas d'ajouter à son édition. Grabe reçut aussi de Lequien une grande partie du frag. 28. Massuet lui-même, en feuilletant les manuscrits de la Bibliothèque Royale, avait rencontré plusieurs fois des fragments déjà publiés (11, 13, 14, 28) et il avait ainsi pu en vérifier le texte plus attentivement.

Mais, pour tous ces fragments, les manuscrits utilisés l'ont été au hasard. Ce n'est pas toujours sans peine que l'on peut déterminer les sources des éditeurs.

Combeffis a utilisé pour le frag. 3 le *Barberini. gr. 569* (anc. VI, 8)<sup>1</sup> ; pour le frag. 11, le *Paris. gr. 129* (anc. *Reg. 1888*)<sup>2</sup> ; pour le frag. 13, le *Paris. gr. 133* (anc. *Reg. 753*)<sup>3</sup>.

Cordier a utilisé pour les frag. 12, 19, 28, la chaîne de Nicéas, dont la base, déterminée depuis longtemps, est le *Monac. gr. 36*, manuscrit récent, aux fautes abondantes.

Poussines a utilisé pour le frag. 12 l'actuel *Paris. gr. 194*<sup>4</sup>, qui appartenait alors à Charles de Montchal, archevêque de Toulouse.

Halloix publie le frag. 14, que Sirmond a copié dans le *Paris. gr. 128* (anc. *Reg. 1825*)<sup>5</sup>.

1. En marge du fragment, p. 298, Combeffis a indiqué : « *e catena rom.* » L'autre *codex romanus* possible, le *Barberini. gr. 474* a une colonne de blanc à cet endroit.

2. Cela ressort de la mauvaise lecture *οὐκέτι ἐν τῇ παρεμβολῇ*, que Combeffis a cru deviner sous des fragments de papier restés collés, qui rendent très confuse la dernière ligne du f. 361v.

3. Seul possible.

4. Reuss-<sup>2</sup>, p. xi, juge ainsi le travail de Poussines : « seine Ausgabe gut und für wissenschaftliche Zwecke brauchbar ist. »

5. Avant d'entamer cette série nouvelle de fragments, Halloix écrit, p. 505 : « Nonnulla... studio Iacobi Sirmondi deprompta atque ad me transmissa. » — Massuet, qui, pour le frag. 14, semble ignorer le *Paris. 128*, pense que Sirmond a copié le fragment sur le *Paris. 130* (qui est une copie du 128). Mais Sirmond savait aller aux manuscrits plus anciens.

Grabe ajoute au début du frag. 14 une ligne que Combefis a copiée dans le *Barberini. gr. 569*<sup>1</sup> ; le frag. 28 que Grabe reçoit de Lequien vient du *Paris. gr. 187* (anc. *Reg. 1879b*)<sup>2</sup>.

Massuet, d'après les notes mêmes qu'on trouve dans son édition, a utilisé pour le frag. 11 les *Paris. gr. 128, 129, 132* (anc. *Reg. 1825, 1888, 1872*) ; pour le frag. 13, le *Paris. gr. 133* (anc. *Reg. 753*) ; pour le frag. 14, le *Paris. gr. 130* (anc. *Reg. 1889*) ; pour le frag. 28, le *Paris. gr. 187* (anc. *Reg. 1879b*).

\* \*

Je désire signaler aussi qu'en prélude à mon travail, M. Bertrand Hemmerdinger avait consulté les *Paris. gr. 128, 133, 194*, les *Paris. suppl. gr. 612 et 1076*, les *Coislin. 23 et 195*, le *Basileensis I*, le *Brit. Mus. Add. 35123* et le *Monac. gr. 36*. Reprenant le travail avec d'autres points de vue que les siens, j'ai été amené à collationner tous les fragments irénéens de ces manuscrits, ainsi que des autres dont il va être question. Je remercie ici M. G. Bonner du British Museum et W. Hörmann de la Staatsbibliothek de Munich des services qu'ils ont bien voulu me rendre si rapidement. Ma reconnaissance va également au personnel toujours si dévoué, et aux institutions elles-mêmes, de la Bibliothèque Nationale et de l'Institut de Recherche et d'Histoire des Textes.

\* \*

La consultation des chaînes, depuis les travaux de Karo-Lietzmann, de Devreesse, de Reuss, pour n'indiquer

1. D'après les propres termes de Grabe, recopiés par Massuet : *ex Combefisii Ms Catena in Gen.* C'est toujours la même *catena romana* de Combefis, et le *Barberini. gr. 474* est encore exclu, car il n'a pas cette première ligne.

2. Preuve : la variante  $\alpha\delta\tau\omicron\upsilon$  (au lieu de  $\omicron\delta\tau\omicron\varsigma$ ), qui est la leçon de Grabe et ne se trouve que dans N (*Paris. gr. 187*).

que ceux qui concernent notre travail de plus près, n'est plus un long jeu de hasard où l'on tombe parfois sur une bonne pièce. Des inventaires, au moins sommaires, ont été dressés, et les avenues de la recherche déblayées. Classés en types, en familles ou en groupes, les manuscrits ne recèlent plus de surprises spectaculaires. C'est en s'appliquant au texte, à l'humble travail de collation, que l'on peut encore le mieux servir la science des chaînes et, dans notre cas, la connaissance des fragments irénéens.

Nous regrettons vivement de n'avoir pu consulter à temps la plupart des *Vaticani* et quelques autres mss disséminés en Europe. Mais la variété que les seuls manuscrits parisiens et les photographies de l'Institut des Textes nous ont permis d'atteindre, a assuré la présence de témoins de toutes les familles, si bien que le texte des fragments enchaînés, ici donné, pourra, si l'on achève l'enquête, refléter dans son appareil un plus grand nombre d'altérations particulières, mais ne saurait guère être modifié par des variantes de qualité. Dans le prochain tome d'Irénée, nous ne manquerons pas de recourir à toutes les sources et de revenir, le cas échéant, sur ce qui nous aurait échappé ici.

Nous avons affaire à deux catégories de chaînes : chaînes *sur l'Octateuque* et chaînes *sur S. Matthieu*.

Les chaînes *sur l'Octateuque* ont emprunté au Livre IV d'Irénée des commentaires pour : *Gen. 19, 33* (frag. 14), *Gen. 22, 1* (frag. 3), *Nombr. 12, 1* (frag. 11), *I Rois 12, 3* (frag. 13).

Les chaînes *sur S. Matthieu*, des commentaires pour *Matth. 13, 25* (frag. 28) ; *13, 44* (frag. 12) ; *20, 1* (frag. 19).

### 1. Chaînes sur l'Octateuque.

Les mss des chaînes sur l'Octateuque se répartissent en trois types, répartition sur laquelle les auteurs sont d'accord. Les mss du type III, les plus nombreux, sont

difficiles à classer. Deconinck a le même classement que Faulhaber, mais Karo-Lietzmann et Devreesse ont chacun le leur. Ce sont les études de détail qui permettront d'arriver à un accord. Versant modestement nos collations au dossier de la recherche contemporaine, nous avons, en attendant, suivi le classement de Karo-Lietzmann, jugé plus pratique.

Anticipant sur les sigles de la liste qui suit, voici comment s'ordonnent nos mss dans le classement Karo-Lietzmann :

Type I : A

Type II : B

Type III : groupe a : F

groupe b<sup>1</sup> : Nic.

groupe b<sup>2</sup> : E e e'

groupe c : C

groupe d : D H I J G (les « irréductibles »)

- A = *Basileensis gr. 1* (anc. *B. VI. 18*), s. X, f. 110v (frag. 14) ; f. 114v-115r (frag. 3). Un de nos meilleurs témoins des chaînes sur la Genèse.
- B = *Barberinianus gr. 569* (anc. *VI, 8*), s. XVI, f. 143v (frag. 14) ; f. 149v (frag. 3). C'est le manuscrit qu'on consulte à défaut du *Mosquensis 385 (28 W)*, s. X, difficilement accessible.
- C = *Barberinianus gr. 474* (anc. *IV, 56*), s. XII, f. 27v (frag. 14).
- D = *British Museum Additional 35123*, s. XII-XIII, f. 44v (frag. 14).
- E = *Parisinus gr. 128*, s. XII, p. 102 (frag. 14) ; p. 399 (frag. 11).
- e = *Parisinus gr. 130*, s. XV (apogr. de 128), f. 134r (frag. 14).
- e' = *Parisinus gr. 132*, s. XV (apogr. de 128), f. 189r (frag. 11).

- F = *Parisinus gr. 129*, s. XIII, f. 97r (frag. 14) ; f. 361v-362r (frag. 11).
- G = *Parisinus gr. 133*, s. XVI, f. 14r (frag. 13).
- H = *Parisinus gr. 161*, s. XIII, f. 81v (frag. 14).
- I = *Coislinianus 5*, s. XIII, f. 56v (frag. 11).
- J = *Coislinianus 6*, s. XIII, f. 78r (frag. 11).
- Nic. = *Catena Nicephori* (ed. 1772), I, col. 255 (frag. 14) ; col. 1242 (frag. 11).

## 2. Chaînes sur S. Matthieu.

Dans le classement de Reuss<sup>1</sup>, les manuscrits que nous avons collationnés se rangent ainsi<sup>1</sup> :

Type A : U S N

Type B : 3<sup>e</sup> groupe : Q R

4<sup>e</sup> groupe : T P

Type C : M (Cordier-Nicétas)

Type D : O

- M = *Monacensis gr. 36*, a. 1556, f. 263r (frag. 12).
- N = *Parisinus gr. 187*, s. XI, f. 26v-27r (frag. 28).
- O = *Parisinus gr. 194*, s. XIII, f. 73r (frag. 12).
- P = *Parisinus suppl. gr. 612*, s. XII, f. 70v (frag. 28) ; f. 93v (frag. 19).

1. En complément des résultats positifs, on peut aligner les résultats négatifs suivants par rapport au Livre IV d'Irénée :

Type B : 1<sup>er</sup> groupe : *Vat. gr. 1229*, s. XI-XII. Pas de citation.

2<sup>e</sup> groupe : *Paris. gr. 230*, s. XI. Nous n'y avons pas trouvé, ni dans le chap. XIII de *Matth.*, ni dans le chap. XX, la citation annoncée.

Type C : *Paris. gr. 202*, s. XII-XIII. Pas de citation. Le codex s'arrête à *Matth. XII*.

*Paris. suppl. gr. 23*, s. XV. Pas de citation.

Type « Irréductibles » : *Paris. suppl. gr. 1225*, s. XI. Pas de citation.

*Paris. gr. 193*, s. XVI. Pas de citation.



Q = *Parisinus suppl. gr. 1076*, s. XI, f. 59v (frag. 28) ;  
f. 85r (frag. 19).

R = *Coislinianus 19*, s. XII, f. 46v (frag. 28).

S = *Coislinianus 23*, s. XI, f. 51v (frag. 28).

T = *Coislinianus 24*, s. XI, f. 103r (frag. 19).

U = *Coislinianus 195*, s. X, f. 73r (frag. 28).

Avant de clore ces listes, nous voudrions rappeler que J.-B. Pitra, *Analecta Sacra Spicilegio Solesmensi parata*, t. II, 1884, p. 198, indique la présence du frag. 11 dans *Val. gr. 747*, f. 162 ; *Val. gr. 1520*, p. 498 ; *Val. gr. 2131*, f. 162 ; — du frag. 14 dans *Val. gr. 747*, f. 41 ; *Val. gr. 748*, f. 36 ; *Val. gr. 1684*, f. 108 ; *Val. Palat. 203*, f. 94. — Mgr Devreesse indique celle des frag. 3 et 14 dans *Val. gr. 423*, f. 403-404.

Nous éditons chaque fragment avec son lemme, puisqu'il ne peut y avoir, sans cela, d'étude utile des chaînes. Le texte établi diffère peu, pour l'ordinaire, du texte reçu. Ici, comme pour les autres fragments, nous n'avons pas voulu apporter au texte les transformations que pouvaient suggérer les versions latine et arménienne. La rétroversion grecque est précisément là pour en tenir compte. — Les observations utiles pour l'histoire du texte imprimé se concentrent ici aussi sur le texte de l'édition prototype.

♦ **frag. 3.** Le *Mosquensis 385* (x<sup>e</sup> s.) étant inaccessible, le *Barberini. gr. 569*, xv<sup>e</sup> siècle, (B), en tient la place. C'était le manuscrit lu par Combefis, comme en fait foi l'apparat critique. Combefis n'a donc pas eu connaissance du *Basileensis* (A). Les éditeurs anciens ont suivi Combefis. Le *Barberini. gr. 474* aurait dû contenir aussi le fragment. Pour quelle raison a-t-il justement à cet endroit une colonne blanche ? — Ni A ni B n'ont pu, à la ligne 8, nous donner le texte authentique. Il faudrait avant ξενιτεύων rétablir un <σὺν τῷ Λόγῳ> qui a dû tomber très vite, dès les premières transcriptions. Les éditeurs

(voir p. ex. Harvey) se sont accommodés de l'omission en recourant à des subterfuges. Grabe et Massuet proposent sagement en note la bonne solution. Pour nous, nous laissons le texte tel qu'il est : tronqué, elliptique, faussé, il n'est pas absurde ; notre lecteur n'ignore rien du problème et, sur l'autre page, la rétroversion lui permet de lire un texte satisfaisant. — Pour qu'on n'hésite pas sur l'interprétation des points de suspension de Harvey ni sur le texte laissé en suspens, nous avons rétabli la rubrique qui coupait le fragment en deux μεθ' ἕτερα, ainsi que les mots de liaison αὐτὸς δέ qui la suivaient immédiatement. — A la ligne 14, après ἀγαπητόν, il manque à notre gré οἶόν ; mais c'est un mot que le contexte permet facilement de suppléer. — A la ligne 16, Combefis avait lu πάντως ; Grabe et Massuet, en note, avaient préféré παντός ; Harvey introduit celui-ci dans son texte.

♦ **frag. 11.** Massuet, qui a collationné pour ce fragment, les *Paris. 128, 129, 132*, fait erreur quand il renvoie pour le 129 au f. 395, au lieu de 361v-362r. Le *Reg. 1888* (*Paris. gr. 129*) aurait-il eu, à l'époque, deux quaternions de plus, ou Massuet s'est-il embrouillé dans ses chiffres ? La chose a peu d'importance pour nous. Ce qui compte, c'est que Massuet, par son recours aux mss, a fortement amélioré le texte de Combefis. Combefis n'a pas trouvé ce passage dans les *Barberiniani*, qui omettent purement et simplement la péricope des *Nombres* sur le mariage de Moïse : il l'a pris au 129 (cf. *supra*, p. 75, n. 2).

♦ **frag. 12.** Poussines et Cordier ayant édité tous les deux la première partie du fragment, mais avec des textes assez différents, les éditeurs d'Irénée ont été embarrassés. C'est ainsi que l'on trouve chez Grabe des blancs et chez Massuet et Harvey des points de suspension plus nombreux qu'il ne faudrait et qui, malgré les notes, laissent le lecteur insatisfait. A la vérité, le caténiste a fortement modifié le début de la phrase pour répondre

aux deux exigences du genre, l'une littéraire, l'insertion du fragment dans la série, l'autre morale, la fidélité aux idées d'Irénée. Nous avons suivi Cordier, plus proche du latin. La rétroversion, là encore, permettra de se rendre compte des retouches. — Dans le fragment, il n'y a pas de solution de continuité entre, ligne 6, Κυρίου et, ligne 7, Πᾶσα. Le caténiste, suivant la méthode habituelle, a souligné le fragment des citations scripturaires. — A la ligne 8, le mot ἀντιλογία ne correspond pas au mot *ambiguitates* du latin. Grabe l'avait déjà senti. La rétroversion, qui propose ἀμφιλογία, paléographiquement bien proche d'ἀντιλογία peut se flatter de nous donner plus sûrement le mot grec d'Irénée. — A la ligne 13, la correction κατ' ἄνθρωπον (au lieu de κατ' οὐρανόν) s'imposait. Tous les éditeurs la suggéraient en note. M. Bertrand Hemmerdinger nous fait judicieusement remarquer que la confusion entre *ανον* (= ἄνθρωπον) et *ωνον* (= οὐρανόν) est fréquente dans les manuscrits récents. Or M, qui est le seul témoin, date de 1556.

♦ **frag. 13.** Ce fragment n'a qu'un témoin, le *Paris. 133*, du xiv<sup>e</sup> siècle. Comme d'habitude, le caténiste a abrégé la citation de l'Écriture avec un καὶ μετ' ὀλίγα et nous la laisse compléter un peu plus loin (si notre mémoire n'est pas défaillante !) par l'habituel καὶ τὰ ἐξῆς. — Massuet, qui a révisé le texte, a trouvé une fois de plus (cf. frag. 11) que Combefis, sans doute trop pressé, lisait mal : il a redressé τούτους en τοιούτους et Πέτρος en προφήτης, très heureuse correction, déjà réclamée par Cotelier<sup>1</sup> et acceptée par Grabe (p. 345), devant laquelle, malheureusement, Grabe, puis Massuet, ont oublié eux-mêmes l'article δ, suivis en cela par Harvey.

1. *Ecclesiae graecae monumenta*, T. II (1681), col. 608. Cotelier avait vu le manuscrit (« *hisce oculis vidi* ») et s'était plu à constater que Combefis, *licet in mss graecis legendis exercitatissimus*, avait mal lu.

♦ **frag. 14.** Fragment privilégié, puisqu'il est fourni par 9 témoins représentant tous les types. Halloix, qui le tient de Sirmond (v. *supra*, p. 75, n. 5), commence à οὐνολογία. Combefis, qui lit le *Barberini. gr. 569* et dont le texte parvient à Grabe, relève, dans la chaîne, une ligne supplémentaire au début, dont une partie correspond bien au latin, et dont l'autre a été ajoutée par le caténiste. Les éditeurs omettent cette seconde partie ; selon nos principes, nous la gardons. Par la présence de ce supplément, le *Basileensis* (A) et le *Barberinianus* (B), compte tenu de leurs dates, démontrent leur parenté. — Au début du morceau choisi, le caténiste a naturellement eu besoin de préciser le nom de Lot, Λώτ, que le latin désigne par le simple mot *homine*. — Les mots *duae filiae hoc est duae synagogae* ont été victimes d'une simplification malheureuse.

♦ **frag. 19.** C'est de Cordier que ce texte a passé chez les éditeurs d'Irénée. On verra par l'apparat critique que Cordier a légué à ses successeurs un nombre respectable de variantes solitaires. Elles ne doivent pas toutes remonter à son manuscrit, car la fidélité de Cordier (ou de Nicéas, plus vraisemblablement) à sa source est sujette à caution, comme les fragments précédents l'ont bien montré et comme on le sait par ailleurs<sup>1</sup>. Mais ce qui importe ici, pour comprendre les efforts d'explication de Grabe, de Massuet et de Harvey, c'est le texte même de Cordier, que nous indiquons dans l'apparat. — Notre texte à nous s'appuie sur trois mss parisiens qui permettent de corriger la plupart des insuffisances de Cordier. Voir l'apparat. — Ligne 5, *circa medietatem temporum* serait mieux rendu par *περὶ τὴν μεσοχρονίαν*, comme dans la rétroversion, mais aucun de nos trois mss ne nous autorise à modifier le fragment enchaîné. — Lignes 2 et 13, on notera, forme

1. Voyez Reuss<sup>2</sup>, p. xi, où l'édition de Cordier est qualifiée de « *Kritisch völlig wertlos* ».

préférable, le retour au présent de *πεμπομένων* et de *ἔστιν*. — Ligne 15, nous avons suivi le *Coislin. 24* (T) pour introduire l'article dans l'expression *ἐπ' ἐσχάτων τῶν καιρῶν*, car celle-ci n'est attestée au génitif qu'avec l'article, chez Irénée lui-même (I, 10, 3 ; IV, 38, 1 = frag. 23, ligne 16) et dans la littérature contemporaine.

♦ **frag. 28.** C'est à Cordier que l'on doit d'abord la deuxième partie de ce fragment à partir de la 5<sup>e</sup> ligne. Comme toujours, le manuscrit de Cordier (M) et la copie qu'il en donne par l'intermédiaire de Nicéas supposent bien des libertés avec le texte d'Irénée ; ainsi ces quatre lignes 11-15 de notre texte, résumées en six mots : *τὴν ἔχθραν πρὸς τὸν ὄφιν ἀντέπεμψε*. Cordier, cependant, cette fois, n'aura pas fait une longue carrière. Car, cinquante ans après, Lequien transmettait à Grabe le même fragment, qu'il avait trouvé dans le *Paris. gr. 187* (N). Par distraction, il en omettait deux lignes (9-11 *εἰσενεγκόντα-ἠλέησε*), ce que Grabe (p. 383, n. 5) attribuait au manuscrit, mais il y suppléait par Cordier. En combinant Cordier et Lequien, Grabe met sur pied un texte, dont Massuet<sup>1</sup>, qui a collationné N, complète les lacunes, et que Harvey donne finalement sous la meilleure forme qu'il pouvait atteindre alors. Les corrections que nous avons pu faire avec les six manuscrits collationnés (trois du Type « A » : U S N ; trois du Type « B », dont deux du groupe 3 : Q R et un du groupe 4 : P, Cordier représentant le Type « C ») ont grandement amélioré ce texte.

On remarquera d'abord — la remarque vient de M. B. Hemmerdinger — que le fragment commente, au début, le démonstratif latin *hic* par le mot *Κύριος*, ce qui suppose que l'excerpteur lisait dans la phrase précédente de l'*Adversus haereses* ce mot de *Κύριος* et non celui de *Θεός*. Les manuscrits latins qui portent *Dei* à la ligne 39

1. Massuet renvoie par erreur au f. 21, au lieu de 26v-27r.

du chapitre 40 sont donc fautifs. — On constate d'autre part que le caténiste a omis, ligne 1, *γάρ* (*enim*), a supprimé, ligne 2, *φησιν* (*inquit*), a été fidèle, ligne 4, au verbe simple *ἔσπειρε*, qu'il lisait dans son modèle, a écourté la citation des lignes 16-17, tout cela conformément aux lois du genre. — Mais il y a des passages plus délicats, qui appellent quelques explications. Grabe et Harvey veulent que l'on ajoute *ἀνά* devant *μέσον* (ligne 4). Sagement, Massuet ne dit rien. *Ἀνά*, en effet, n'est pas nécessaire : *μέσον* avec le génitif sert de préposition et s'accommode bien, dans le N. T.<sup>1</sup>, et dans la *koinè*<sup>2</sup>, d'être seul : nous n'irons donc pas surcharger le texte du fragment. — Ligne 5, *οὗτος* remplace *αὐτοῦ*, mauvaise leçon de N, manuscrit de Lequien, que ni Grabe, ni Massuet, ni Harvey, malgré leurs notes rectificatives, ne se sont senti le droit de corriger dans le texte. — Ligne 7, un choix peut s'instituer entre *αὐτό* et *αὐτόν*, mais *ἑαυτόν* doit évidemment être rejeté ; *αὐτό* a pour lui la grammaire (car *πλάσμα* est du neutre) et le seul *codex* N ; *αὐτόν* a pour lui deux *codices* anciens, l'accord *ad sensum*, plus plausible ici que le purisme grammatical de N, et la finale d'accusatif masculin dont témoigne *ἑαυτόν*. — Ligne 10, *ἀλλά κακῶς* pour *ἀλλ' ἀκάκως* est une faute typique dans laquelle sont tombés tous les manuscrits, sauf P qui s'est repris à temps et qui, pour bien montrer qu'il ne se trompait pas, n'a pas fait l'élision de l'*α* final de *ἀλλά* et a correctement accentué l'adverbe à préfixe. Nous avons cru longtemps qu'il n'y aurait que l'arménien qui nous donnerait le droit de corriger cette faute, car le texte du f. 70v de P a été pour nous une rencontre des dernières heures. Il s'est trouvé un scribe au moins pour sauver l'honneur des

1. Cf. *Matth. 14, 24* (var.). Pour l'A. T., multiples exemples dans la Septante.

2. Cf. BLASS-DEBRUNNER, *Grammatik des neutestamentlichen Griechisch*, n° 215, 3. W. BAUER, *Wörterbuch zum N. T.*, s. v. *μέσον* 3 b.

copistes ! — Lignes 11-15, Cordier (*Monac. 36*) abrège et évite ainsi, aux lignes 12-13, une lecture que le manuscrit de Lequien (N) n'arrivait pas à nous faire accepter, malgré la remarque de Harvey (II, 303, n. 3), qui n'eût pas craint de corriger ici le latin d'après le fragment grec. Il est certain que la leçon des manuscrits Q R P est la bonne. Il suffit — et il est nécessaire pour le sens — d'y ajouter <πρὸς αὐτόν>, dont l'omission s'explique facilement par la présence d'un autre πρὸς αὐτόν séparé de lui par un seul mot. On lira donc ἐχθροποιῆσαι πρὸς αὐτόν ἠθέλησε <πρὸς αὐτόν> τὸν ἐχθροποιῶντα. — A la ligne 14, nous lisons πρὸς αὐτόν avec N, et non πρὸς τὸν ἄνθρωπον avec l'ensemble des autres témoins. L'auteur de la rétroversion s'explique en note sur ce choix, plus conforme à la logique du passage. — Le caténiste, à son habitude, abrège la citation avec καὶ τὰ ἐξῆς καὶ μετ' ὀλίγα, ce qui ne nous donne pas le droit, selon les principes d'édition suivis jusqu'ici, de suppléer à ce qui manque.

## VI. FLORILÈGE D'OCHRID

Le frag. 9 ne se trouve ni chez Harvey ni chez ses prédécesseurs. Il a été découvert tout récemment par M. Richard et B. Hemmerdinger, qui l'ont publié, avec d'autres, dans la *ZNTW* 53, 1962, p. 252-255 : *Trois nouveaux fragments grecs de l'Adversus Haereses de Saint Irénée*. Le voici donc inclus ici pour la première fois dans une édition d'Irénée. Le manuscrit (XIII<sup>e</sup> siècle) est au Musée National d'Ochrid et porte le n° 84 (Inv. 86). Faute d'un meilleur inventaire, le florilège dont le fragment est extrait a été dénommé *Florilegium Achridense* par ses éditeurs.

La lecture du texte n'a pas besoin d'autre garantie que celle de ses signataires : nous n'avons eu qu'à le recopier dans sa teneur intégrale.

Mais l'auteur du florilège est loin de donner satisfaction au lecteur d'Irénée. A la ligne 3, par exemple, une grossière distraction lui a fait écrire Θεός au lieu d'ἄνθρωπος : « Dieu parmi les hommes » au lieu de « homme parmi les hommes », ce qui ne convient théologiquement pas au contexte, mais n'est pas non plus irrecevable dans les limites du petit élément considéré. — Plus loin, il y a une confusion entre περι et παρά et une simplification de *propheticum charisma* en προφητεία qui dénotent évidemment une assez grande indifférence à la fidélité du report.

\* \*

Avec les remarques précédentes et par l'étude de l'apparat critique, le philologue aura désormais, nous l'espérons du moins, l'impression de se mouvoir en terrain sûr quand il devra recourir au texte des fragments grecs du Livre IV. Ces fragments, nous les avons améliorés quelquefois, quand les manuscrits le permettaient ; nous leur avons, en tout cas, toujours donné une base manuscrite certaine et contrôlable. Mais nous n'avons pas pu faire qu'ils soient des témoins parfaits du grec d'Irénée. Trop d'intermédiaires, trop de théologiens ou d'écrivains sans préoccupation philologique ont eu à les verser dans des dossiers apologétiques divers. Ils s'en ressentent. Comme ces caisses de bois — *sit venia!* — qui ont fait un long voyage, dont les planches sont écorchées sur les bords et qui laissent presque toujours, au déballage, parmi les choses intactes, rouler par terre quelque objet cassé.

L. DOUTRELEAU.

## CHAPITRE III

LES TRADITIONS ARMÉNIENNE  
ET SYRIAQUE

## I. LA VERSION ARMÉNIENNE

## 1. Le texte

La version arménienne des Livres IV et V de l'*Adversus haereses* et de la *Démonstration de la Prédication apostolique* de saint Irénée a été découverte en 1904 par Mgr Karapet Ter-Mekerttschian dans l'église de la Mère de Dieu à Ériwan. Le manuscrit qui nous l'a conservée a été écrit entre 1270 et 1289, sur l'ordre de l'archevêque Jean, le plus jeune frère du roi Héthoum de Cilicie (1226-1270) <sup>1</sup>.

Cette version, que l'on date soit de la première moitié du VI<sup>e</sup> siècle <sup>2</sup>, soit de la dernière décennie du même siècle <sup>3</sup>, appartient à ce que l'on appelle, dans l'histoire de la littérature arménienne, l'*École hellénistique* (en arménien, *յունարան դպրոցը*). Par ce terme, on désigne un ensemble de traductions, d'un caractère spécial, dont le gros œuvre

1. On en trouvera l'analyse dans L. M. FROIDEVAUX, *Irénée de Lyon, Démonstration de la Prédication apostolique* (SC, 62), Paris, 1959, p. 8-10.

2. Y. MANANDEAN, *L'École hellénistique et les périodes de son développement*, Vienne, 1928, p. 228-236 (en arménien). Cet ouvrage est le meilleur que nous possédions sur l'École hellénistique.

3. N. AKINIAN, « Saint Irénée dans la littérature arménienne », dans *Handès Amsorya*, 24<sup>e</sup> année (1910), p. 200-208.

se place aux VI<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècles, mais qui s'étendent au-delà <sup>1</sup>. Cette École est dite hellénistique, parce que sa langue, syntaxe et vocabulaire, est modelée sur le grec des textes originaux.

On a avancé plusieurs motifs pour expliquer ces traductions serviles et la langue artificielle en laquelle elles sont écrites. C'est ainsi que l'on y a vu des sortes de traductions juxtalinéaires, faites pour l'usage des jeunes Arméniens qui étudiaient le grec à Constantinople. On pourra mettre en doute l'efficacité de cette méthode d'enseignement. En effet, si le décalque de la syntaxe peut donner aux élèves un aperçu du génie du grec, le nouveau vocabulaire, fait de toutes pièces sur celui du modèle, posait lui-même des énigmes <sup>2</sup>. Quand on veut donner le sens d'un mot étranger, on ne commence pas par créer, par décalque, des néologismes — et quels néologismes ! — dans la langue de traduction. Obliger des étudiants à repenser en grec leur propre vocabulaire, par exemple, à retrouver ἀναγνώσκω, au sens de lire, sous *վերծանել*, alors qu'on avait le très classique *ընթեանմծ*, je lis, semble peu pédagogique. Ce qui paraît tout à fait certain, c'est que les traducteurs qui, au début, se sont intéressés principalement à des ouvrages de caractère technique, comme des traités de philosophie, ont eu l'intention de donner, de ces textes, une version d'autant plus exacte, à leur avis, qu'elle serait plus servile. De même qu'on commente mot-à-mot ces œuvres, de même on les traduit mot-à-mot, « en conservant toutes les difficultés de la langue de l'original qui ont été l'objet d'explications <sup>3</sup> ». En même temps, l'Arménie, voulant accéder à une culture plus philosophique et s'armer pour les luttes

1. Cf. M. LEROY, « Grégoire Magistros et les traductions arméniennes d'auteurs grecs », dans *Annuaire de l'Institut de philologie et d'histoire orientales*, t. 3 (1935), p. 263-294.

2. Y. MANANDEAN, *o. c.*, p. 2.

3. M. ABELEAN, *Histoire de l'ancienne littérature arménienne*, Beyrouth, 1955, t. I, p. 104 (en arménien).

dogmatiques qu'elle connut surtout à partir du VI<sup>e</sup> siècle, ressentit le besoin d'un vocabulaire technique<sup>1</sup>. C'est du vocabulaire grec qu'elle s'inspira. Car, si la syntaxe est influencée par ce modèle (verbes munis d'augment, accord généralisé des adjectifs, double accusatif, changement dans l'ordre des mots<sup>2</sup>, recours excessif au participe ou à l'instrumental de l'infinitif), c'est plus encore le vocabulaire qui donne à l'ensemble de ces traductions, à la langue, leur originalité.

Les « inventeurs » ont recouru à trois procédés :

1. Emprunts directs. Procédé peu employé par l'École hellénistique et, en général, dans toute la littérature arménienne, sauf à partir de la révolution russe<sup>3</sup>. Nous trouvons, par exemple, pour l'époque qui nous intéresse : *իրոնիրիտան* : ἡδονικός ; *կիսնիրիտցի* : κωνικός. Dans le vocabulaire classique, citons : *քաշահայ* (du syriaque) : *prêtre* ; *եկեղեցի* : *ἐκκλησία*.

2. Création de sens nouveaux. En passant au christianisme, l'Arménie dut donner à des mots d'usage profane un sens religieux : *երկչ* traduisit *πρεσβύτερος* avec le sens de *prêtre* ; *Հրեշտակ* signifia *ange*. Ce changement de sens est fréquent dans toutes les langues. Mais l'École hellénistique utilisa ce procédé dans des cas où le besoin ne s'en faisait nullement sentir. Ainsi, pour faire pendant à *ἐντυγχάνειν*, au sens de *lire*, on donna ce sens au verbe *Հանդիպել* qui signifie en classique, *arriver par hasard*. Il faut vraiment vouloir copier le grec !

3. Formation de mots nouveaux. C'est ce procédé qui

1. J. MÉCÉRIAN, « Bulletin arménologique (Premier cahier) », dans *Mélanges de l'Université Saint-Joseph*, Beyrouth, 1947-1948, p. 265-266.

2. K. K'IPEREAN, *Histoire de la littérature arménienne*, Venise, 1944, t. I, p. 105-106 (en arménien).

3. L. LAZAREAN, *Histoire abrégée de la langue arménienne*, Ériwan, 1954, p. 449 (en arménien).

a le plus enrichi le nouveau vocabulaire. Il fut utilisé de la façon suivante : on décomposa les termes grecs en leurs éléments, puis on chercha, dans le vocabulaire arménien, les racines correspondantes ou jugées telles et l'on en composa des mots nouveaux. Un rôle très important, imposé par le modèle, était dévolu aux préfixes, qui furent traités de diverses façons. Suivant les époques de l'École, on constate une préférence pour tel ou tel équivalent du préfixe grec : *παρα-* au sens de *auprès* est rendu par *ճառ* ou par *յար*, avec même valeur ; *συν-* par *բայր*, *չար* ou *փայր*, sans différence de sens. Puis, on essaye d'exprimer les différents sens du même préfixe grec. Ainsi, *ἀντι-* au sens de *à la place de* est rendu par *դիր* ; au sens de *contre*, c'est *Հակառակ* que l'on emploie avec raison. Toutefois, ce souci de précision intelligente n'est pas constant et les nuances des préfixes ne sont pas toujours respectées ou senties. Par exemple, dans *ἀναγινώσκω*, *ἀνα-* signifie *à fond* ; dans le correspondant arménien *վերծանել*, *վեր* signifie *de bas en haut*. Les mots ainsi construits ne pouvaient se comprendre qu'en retrouvant le modèle grec. C'est dire qu'à l'origine, seuls, des spécialistes à la fois en grec et en philosophie étaient capables de s'y reconnaître. Comme on l'a dit, cette langue est « du grec avec des mots arméniens ». Bien entendu, avec le temps, ces mots se confondirent avec ceux du terroir et entrèrent dans l'usage courant. Si la pureté de la langue y a perdu, si la connaissance du grec est indispensable pour comprendre ces traductions, la méthode même utilisée par l'École hellénistique permet de retrouver, en bien des cas — mais non toujours —, les termes exacts et la construction de l'original et, par suite, de tenter des rétroversions auxquelles il est licite d'accorder une certaine confiance. Sans paradoxe, on peut affirmer que ce « mauvais » arménien donne du bon grec !

C'est dans cette langue qu'a été traduite l'œuvre de saint Irénée, avons-nous dit. Le vocabulaire y est plus classique que dans les ouvrages philosophiques traduits à

la même époque. Dans l'ensemble, la syntaxe n'est pas trop aberrante<sup>1</sup>. Plus loin, nous citons, à propos de l'apparat, quelques procédés de traduction. A en juger sur les fragments grecs des Livres IV et V, le traducteur suit généralement de façon fort étroite l'ordre des mots du grec. Par les doublets, voire les triplets — encore une des caractéristiques de cette École —, il arrive que nous soyons fixés sur le terme grec correspondant : l'un des mots du doublet traduit le sens étymologique et l'autre, le sens que demande le contexte, ou encore l'accumulation des nuances autorise à supposer comme original tel mot. Il n'est pas jusqu'aux contresens qui ne soient éclairants : ils ne peuvent s'expliquer qu'à partir de tel mot grec.

Ainsi élaborée, la version arménienne de saint Irénée, à condition de la repenser en grec, nous donne de sérieux éléments pour construire, mais avec prudence, l'original. Dans le cas de l'*Adversus haereses*, l'apport de la version latine, dont la méthode n'est pas sans affinité avec celle de la version arménienne, est capital et permet de cerner encore de plus près et la pensée et le texte de l'original. Ainsi, des nuances ou des tournures du grec qui ont disparu du latin se sont maintenues en arménien et inversement. Le cas est vraiment privilégié. C'est pourquoi le traducteur français, tenant compte de ces deux versions et utilisant judicieusement le précieux *Lexique comparé...* du R. P. Bruno Reynders, n'a pas craint de tenter une rétroversion en grec. Nous croyons qu'elle apporte beaucoup à la compréhension de saint Irénée.

## 2. L'édition

Quelques années après sa découverte, la version arménienne des Livres IV et V de l'*Adversus haereses* a été publiée sous le titre : *Irenaeus Gegen die Häretiker Buch IV*

1. L. M. FROIDEVAUX, *o. c.*, p. 14-19.

*und V in armenischer Version entdeckt von Karapet TER-MEKERTTSCHEAN und herausgegeben von Erwand TER-MINASSIANZ (Texte und Untersuchungen, XXV, 2), Leipzig, 1910.*

Dans l'ensemble, le texte donné par les éditeurs est satisfaisant. Toutefois — et cela est d'autant plus regrettable qu'il s'agit d'une édition princeps —, ce texte est entaché de faiblesses sur les trois points suivants :

1. Tout d'abord, une nouvelle lecture du manuscrit faite sur microfilm nous a révélé un grand nombre d'inexactitudes, soit qu'il s'agisse d'erreurs typographiques, soit — et c'est le cas le plus fréquent — qu'il s'agisse de fautes de lecture commises par les éditeurs.

2. Cette même lecture du manuscrit nous a révélé aussi que les éditeurs ont, de-ci de-là, procédé à de judicieuses corrections, surtout d'ordre orthographique, mais sans se croire tenus de prévenir leurs lecteurs et sans indiquer, à ces endroits, les leçons du manuscrit.

3. Chose plus étonnante et plus regrettable, les éditeurs, qui connaissaient la version latine, ne l'ont pas utilisée méthodiquement pour corriger les fautes de copistes du texte arménien. De même, en effet, que la version arménienne permet de déceler, dans la version latine, une quantité non négligeable d'erreurs de transmission communes à toute la tradition manuscrite latine<sup>1</sup>, de même, la version latine permet, à son tour, de dépister, dans la version arménienne, un bon nombre d'erreurs de transmission, certaines ou très probables, et d'atteindre ainsi à un texte plus proche de celui qui est sorti de la plume du traducteur arménien.

Désireux de pallier cette triple insuffisance et de mettre entre les mains des chercheurs un texte arménien aussi critique que le permettent nos connaissances actuelles, nous avons, à défaut d'une nouvelle édition du texte

1. Cf. *supra*, chap. I, *La tradition latine*, p. 45-47.

arménien, qui eût débordé le cadre des « Sources chrétiennes », établi une liste comprenant trois sortes de corrections, à savoir :

1. les corrections apportées par nous, sur lecture du microfilm, aux fautes d'impression et de lecture de l'édition ;

2. les bonnes corrections des éditeurs que, bien entendu, nous adoptons ;

3. les corrections que nous prenons à notre compte parmi celles qu'ont proposées, après lecture du texte imprimé et en s'appuyant sur la version latine, certains spécialistes<sup>1</sup>, et celles que nous-même croyons devoir introduire dans le texte du *manuscrit*.

Cette liste, de caractère technique et accessible seulement aux arménisants, figurera dans l'Appendice I du présent volume. Ainsi, par notre modeste contribution venant compléter l'effort de nos devanciers, nous espérons donner aux arménisants l'équivalent d'une nouvelle édition critique de la version arménienne.

### 3. L'apparat

Comme nous venons de le dire, les améliorations apportées à l'édition de la version arménienne ne sont accessibles qu'aux seuls arménisants. Cependant, le

1. A. VARDANIAN, « Nouveaux mots arméniens dans la Démonstration et dans l'Adversus Haereses de saint Irénée », dans *Handès Amsoya*, 24<sup>e</sup> année (1910), p. 281-284 ; 301-306 (en arménien). — J. A. ROBINSON, « Notes on the Armenian Version of Irenaeus Adv. Haereses IV-V », dans *Journal of Theological Studies*, 32 (1931), p. 153-166 et 370-393. — A. MÈRK, « Der armenische Irenaeus Adversus Haereses », dans *Zeitschrift für katholische Theologie*, 50 (1926), p. 371-407 et 481-514. — G. BAYAN et L. FROIDEVAUX, « La traduction arménienne de l'Adversus Haereses de saint Irénée », dans *Revue de l'Orient chrétien*, t. 29 (1933-34), p. 315-377 ; 30 (1935-36 et 1946), p. 47-169 et 285-340. — Signalons surtout la collation manuscrite de grande valeur de W. LÜDTKE, qui a été mise gracieusement à notre disposition par l'Académie de Berlin.

présent ouvrage s'adresse à un public qui déborde largement le cadre de ces spécialistes. Aussi avons-nous songé à mettre à la portée des lecteurs non arménisants eux-mêmes, dans la mesure du possible, le contenu de la version arménienne. Tout bien considéré, le procédé le plus indiqué a paru consister dans un apparat établi à partir du texte critique de la version latine édité dans le présent volume.

Précisons d'abord, avec toute la netteté désirable, que cet apparat ne peut ni ne veut remplacer la version arménienne : pour une étude approfondie du texte de l'*Adversus haereses*, un contact *immédiat* avec la version arménienne, non moins qu'avec la version latine, sera toujours strictement indispensable<sup>1</sup>.

En principe, l'apparat dont il s'agit contiendra toutes les variantes *réelles* de la version arménienne par rapport à la version latine, qu'il s'agisse de variantes notables ou qu'il s'agisse de variantes de peu d'importance. Par exemple *lat.* doctrinam : *arm.* successionem ; *lat.* senserunt : *arm.* senserunt vel locuti sunt ; *lat.* dicunt : *arm.* dixerunt ; *lat.* discipulis suis : *arm.* discipulis ; *lat.* eo qui emit : *arm.* emptore ; *lat.* agnitione accepta : *arm.* agnitionem accipiens<sup>2</sup>. Et, comme il s'agit avant tout de comparer les

1. Dans son récent ouvrage *La Tradition apostolique de saint Hippolyte, Essai de reconstitution*, Münster, 1963, p. vii, Dom B. BORRE écrit : « Les problèmes de critique textuelle que pose la *Tradition apostolique* sont particulièrement délicats et il est à peu près impossible de les aborder sans connaître les langues dans lesquelles sont conservés les divers documents. Je crois, pour ma part, que seuls des orientalistes pourront faire œuvre utile en ce domaine. Quant à ceux qui n'ont pas cette formation, je ne saurais trop les mettre en garde contre les hypothèses sans fondement et les corrections arbitraires. » Cette remarque si pertinente de Dom B. Botte ne vaut pas moins pour un ouvrage tel que l'*Adversus haereses*, dont l'original grec perdu n'est plus accessible, lui non plus, que par le truchement d'anciennes versions et citations.

2. Par souci d'unité, l'apparat arménien a été rédigé dans une langue se rapprochant autant que possible de celle dont s'est servi le traducteur latin. C'est ainsi que, dans le dernier exemple cité, le mot



deux versions en vue de retrouver le substrat grec qui leur est commun, on n'hésitera pas à indiquer, à l'occasion, tel surcroît de lumière ou de précision que la version arménienne apporte à la version latine, même s'il n'y a pas là de variante à proprement parler. Par exemple *lat.* doctrina : *arm.* τὸ διδασκαλεῖον ; *lat.* formante : *arm.* plasmante.

En revanche, il est un certain nombre de choses que, pour des raisons diverses, on a délibérément renoncé à mentionner dans l'apparat :

1. L'ordre des mots de la version arménienne diffère souvent de celui qu'on observe dans la version latine. Étant donné, comme nous l'avons dit plus haut, que la version arménienne a généralement mieux conservé l'ordre des mots de l'original, il est toujours intéressant de connaître jusque dans le détail la structure des phrases arméniennes. Cependant, sous peine de gonfler l'apparat au-delà de toute limite et d'en faire l'équivalent d'une traduction latine de la version arménienne, il a bien fallu — en principe, tout au moins — se résigner à négliger l'ordre des mots de l'arménien.

2. Nous avons signalé aussi, comme particularité de la version arménienne, les doublets constitués par la juxtaposition de mots synonymes destinés à rendre un seul mot grec. Ces doublets sont extrêmement fréquents. Ils sont souvent malaisément traduisibles en latin. Enfin ils ne constituent généralement pas des variantes méritant d'être signalées. Pour toutes ces raisons, on a cru superflu d'en encombrer l'apparat. Par contre, lorsque cela a paru éclairant, on n'a pas hésité à signaler l'une ou l'autre locution plus ou moins périphrastique par laquelle le

« accipiens » doit se comprendre, non au sens de « recevant », mais au sens de « ayant reçu », conformément à l'habitude qu'a le traducteur latin de rendre des participes aoristes grecs par des participes présents latins ayant censément une valeur de participes passés.

traducteur arménien tente de rendre certains mots grecs composés.

3. Certaines expressions ou tournures arméniennes diffèrent matériellement des expressions ou tournures latines correspondantes, sans pour autant constituer de vraies variantes. Ce sont, entre autres : *lat.* et ... et ... : *arm.* — ... *h* (et) ... ; *lat.* neque ... neque... : *arm.* *նչ* (non) ... *h* *նչ* (neque) ... ; *lat.* autem : *arm.* *h* (et) ou *բայց* (sed) ; *lat.* et ... autem : *arm.* *h* (et) ; *lat.* quidem : *arm.* — ; *lat.* alius : *arm.* *այլ ոք* (alius quidam). Dans tous ces cas, la divergence entre le latin et l'arménien est purement matérielle et tient à des modes d'expression propres à l'arménien. Aussi ne considérons-nous pas ces cas comme des variantes et n'en faisons-nous pas mention dans l'apparat.

4. A ces expressions typiquement arméniennes peuvent se rattacher les infinitifs présents arméniens correspondant à des infinitifs parfaits ou futurs latins : on sait, en effet, que l'arménien n'a qu'un seul infinitif, dit « présent », mais situé, en fait, en dehors de la catégorie du temps. Si donc, par exemple, au latin « fecisse » correspond l'arménien *անել* (facere), il n'y a pas à proprement parler de variante et nous ne signalons rien dans l'apparat.

5. A ces différents cas, il faut ajouter encore la masse considérable de ceux où, sous une divergence purement matérielle d'expressions, il n'y a pas de variante réelle entre les versions, mais simple manifestation du génie particulier de chaque langue. Ainsi, par exemple, *lat.* eum qui prior esset : *arm.* priorem ; *lat.* ea quae est in deum fides : *arm.* in deum fides ; *lat.* in eo libro qui est ante hunc : *arm.* in ante hunc libro ; *lat.* servientes : *arm.* qui serviunt ; *lat.* quae dicta sunt : *arm.* dicta ; *lat.* cum venerit : *arm.* veniens (ἐλθὼν) ; *lat.* neminem esse : *arm.* quoniam nemo est ; *lat.* quoniam habebant : *arm.* διὰ τὸ ἔχειν αὐτοῦς ; *lat.* dicens : *arm.* dicens quoniam.

6. Enfin un certain nombre de pseudo-variantes s'expliquent par la loi de la *պէսպիսութիւն* ou « variété », en vertu de laquelle l'arménien évite d'employer un même mot à intervalles trop rapprochés et, pour ce faire, lui substitue d'autres mots plus ou moins synonymes. Par exemple *lat.* evertunt... evertunt : arm. *խարխարեմ ե եղծանեն ... յեղեալ սասպալեն*.

Le but et les limites de notre travail étant, de la sorte, clairement tracés, il ne nous reste plus qu'à donner un mot d'explication au sujet des différents signes critiques utilisés dans l'apparat :

< > Corrections ou additions faites par nous au texte du *manuscrit* arménien. P. ex. *mulier*<*i*>, <*regulam*>. Pour la justification de ces corrections ou additions, les arménisants sont invités à se reporter à l'Appendice I.

[ ] Suppressions faites par nous au texte du *manuscrit* arménien. P. ex. [in] *hierosolyma*. Ici encore, les arménisants voudront bien se reporter à l'Appendice I.

( ) Mots latins auxquels rien ne correspond dans l'arménien et ajoutés par simple souci de clarté. P. ex. in (eo qui) ante hunc (est) libro.

— La présentation « ut — credentes » indique que la variante porte sur tous les mots qui vont de « ut » à « credentes ».

... La présentation « et ... et ... et » veut dire que seuls les mots exprimés sont envisagés ; les points de suspension indiquent que, dans le texte latin, ils sont séparés par d'autres mots.

- Le ou les trait(s) d'union intercalé(s) entre plusieurs mots latins indique(nt) qu'il s'agit d'une locution latine par laquelle on tente de traduire un seul mot arménien. P. ex. non-credere, traduisant *անհաւատել* ; extra-legem-faciebat, traduisant *սարաբիներ*.

: Ce signe sépare, à l'intérieur de chaque unité critique, le texte latin de la variante arménienne.

Ch. MERCIER.

## II. LES FRAGMENTS ARMÉNIENS

En plus de la version arménienne des Livres IV et V de l'*Adversus haereses*, dont il vient d'être question, nous possédons un certain nombre de fragments arméniens que leurs lemmes attribuent à Irénée. Ces fragments ont été commodément rassemblés et édités de façon critique par H. JORDAN <sup>1</sup>.

En ce qui concerne l'*Adversus haereses*, ces fragments sont de deux sortes :

a) Deux importants fragments appartiennent respectivement au Livre I (fragm. 4 : citation de Timothée Élure) et au Livre II (fragm. 1 : citation d'Évagre le Pontique). Ces deux fragments, qui seront étudiés en leur temps, apportent un témoignage de toute première valeur.

b) Les autres fragments concernant l'*Adversus haereses* sont de valeur infiniment moindre. Ils consistent principalement dans des sortes de centons composés de façon fort artificielle et dans lesquels on distingue une poussière de très petits extraits de l'œuvre irénéenne, des gloses d'inspiration monophysite et des sutures rédactionnelles destinées à conférer à l'ensemble une apparence d'unité. Jordan avait identifié déjà, dans ces centons, plusieurs passages tirés de l'*Adversus haereses*. Mais c'est au R. P. B. REYNDERS <sup>2</sup> que revient le mérite d'avoir repéré pour la première fois, jusque dans le détail, les nombreux petits fragments irénéens incorporés dans les centons.

On trouvera, dans le tableau ci-contre, un relevé de tous ces fragments pour ce qui concerne le Livre IV (la numé-

1. *Armenische Irenaeusfragmente* (TU 36,3), Leipzig, 1913.

2. *Vocabulaire de la « Démonstration » et des fragments de saint Irénée*, Chevetogne, 1958, p. 57-64.

JORDAN N° DES FRAGM.	JORDAN PAGES ET LIGNES	ADVERSUS HAER.	PRÉSENTE ÉDITION PAGES ET LIGNES
7 b 1	11, 4-6	13, 1	526, 20-21
7 d	11, 14-17	33, 11	830, 223-225
9 a	13, 9-14	35, 2	866, 34-42
10 i 1	15, 19-21	32, 1	796, 5-7
10 i 3	15, 24-26	33, 4	812, 91-92
10 k	15, 26 - 16, 4	35, 2	(= fr. 9 a)
10 l 1	16, 4-6	35, 4	874, 108-109
10 l 2	16, 6-7	36, 1	880, 36-37
10 l 4	16, 8-10	36, 6	908, 248-251
10 l 5	16, 10-12	37, 6	934, 108-110
10 m	16, 13-15	37, 4	932, 90-92
10 s 2	17, 23 - 18, 1	2, 5-6	406, 71-74
11 a 2	19, 17-18	23, 2	698, 63-64
11 b	19, 18-20	26, 2	720, 60-61
11 i 2	21, 21-22	24, 2	702, 36-37
11 i 4	21, 22-24	24, 1	700, 16-18
11 m 1	22, 1-3	33, 11	830, 226-229
12 a	22, 13-14	26, 2	(= 11 b)
16	24, 7-8	33, 7	816, 122-123
17 a	24, 10-11	33, 11	(= 7 d)
17 b	24, 12-14	33, 11	(= 11 m 1)
31 a	210, 3 - 211, 2	23, 2	(= 11 a 2)
31 b	211, 2-3	26, 2	(= 11 b et 12 a)
32 b	212, 9-12	33, 11	(= 11 m 1 et 17 b)

rotation des fragments est celle de Jordan, complétée et précisée par le P. Reynders).

Les fragments 7, 9, 10 et 11 sont quatre centons assez étendus qui figurent dans le *Sceau de la foi de la sainte Église universelle*, compilation monophysite datant des environs de 616. Unique manuscrit de Daraschamb, découvert en 1911<sup>1</sup>.

1. Cf. JORDAN, *o. c.*, p. 108-120.

Les fragments 12, 16 et 17 proviennent d'une autre compilation monophysite, plus tardive et dépendante de la première, semble-t-il, le *Livre de la confirmation et de la racine de la foi*. Trois manuscrits : P = cod. *Paris. arm. 85*; E = cod. *Elschmiadzin 1946*; E<sup>1</sup> = cod. *Elschmiadzin 1500*<sup>1</sup>. Vu le peu de signification des variantes, nous nous bornerons à donner le texte de P.

Quant aux fragments 31 et 32, ils sont extraits d'une lettre de Grégoire Touteordi de Hagbath, qui vécut au XII<sup>e</sup> siècle<sup>2</sup>. Le texte de Jordan reproduit le ms. *Ararat 1893*.

Autant qu'il soit possible d'en juger, tous ces fragments dépendent, directement ou indirectement, de la version arménienne de l'*Adversus haereses*. Si l'on excepte quelques mots des fragm. 9 a et 10 k, ainsi que le fragm. 10 l 1, qui nous aident à combler la grande lacune de la version arménienne (35,39 erroris — 36,2 nisi), les fragments ne nous apportent aucun élément nouveau; tout au plus fournissent-ils, de-ci, de-là, quelque intéressante confirmation à la version arménienne.

D'autre part, on se gardera bien d'accorder une confiance excessive à une poussière de minuscules éléments traités de la manière que nous avons décrite plus haut: il est trop évident que, pour s'adapter au but poursuivi par le compilateur, le texte d'Irénée n'a pas pu ne pas subir plus d'une modification de détail.

Ces raisons nous ont dissuadé de mentionner les variantes des fragments arméniens dans un apparat distinct, qui aurait encombré sans profit des pages déjà fort chargées. Comme, d'autre part, on a voulu que ce volume fût aussi complet que possible, on a cru pouvoir tout concilier en reléguant les fragments dans un appendice, où ils figureront traduits en latin et regroupés suivant le texte d'Irénée.

A. ROUSSEAU.

1. Cf. JORDAN, *o. c.*, p. 160-163.

2. Cf. JORDAN, *o. c.*, p. 208.

## III. LES FRAGMENTS SYRIAQUES

Comme les fragments grecs, les fragments syriaques du iv<sup>e</sup> Livre ne nous sont parvenus que par la tradition indirecte <sup>1</sup>, transmis d'un côté par Sévère d'Antioche, dans la traduction syriaque de son *Contra impium Grammaticum* <sup>2</sup>, de l'autre par un compilateur anonyme du vi<sup>e</sup> siècle. Chez tous deux, il s'agit d'un florilège où les témoignages patristiques sont classés en ordre chronologique : Irénée se trouve chez l'un et l'autre après Ignace d'Antioche, Polycarpe et Clément de Rome, mais les citations elles-mêmes de ces premiers Pères diffèrent, ainsi que les auteurs cités à la suite. Qu'un même fragment coïncide chez Sévère et chez le compilateur révèle une parenté, dont le degré, assurément éloigné, nous échappe dans l'état actuel des études syriaques. On peut cependant affirmer, en s'appuyant sur la variété même des autres citations, que les deux auteurs puisaient à des recueils différents.

Sur le plan des manuscrits, nous avons affaire :

1<sup>o</sup> Pour Sévère d'Antioche, à l'*Additional 12157* du British Museum (sigle A). On en trouvera la description dans W. WRIGHT, *Catalogue of syriac Manuscripts in the British Museum*, Part II, London, 1871, p. 550-554. C'est un manuscrit de 219 ff., que son écriture fait dater du vii<sup>e</sup>-viii<sup>e</sup> siècle. Il contient (ff. 1-217) une traduction syriaque du Troisième Discours du *Livre contre l'impie Grammaticien*. A partir du f. 200<sup>v</sup>, col. 2, jusqu'au f. 201<sup>v</sup>, col. 1, se trouvent cités douze passages de l'*Adversus haereses*, parmi lesquels trois sont tirés du Livre IV ;

1. Il ne s'agit donc pas d'une traduction syriaque de l'*Adversus haereses*, mais de citations grecques ou d'extraits de florilèges traduits en syriaque.

2. Composé en grec, vers 520.

2<sup>o</sup> Pour le compilateur anonyme, à l'*Additional 12156* (sigle B). On en trouvera la description dans W. WRIGHT, *op. cit.*, p. 639-648. C'est un manuscrit de 137 ff., écrit sur trois colonnes, portant mention (f. 136<sup>v</sup>) d'avoir été offert à un monastère (non nommé) en l'année 562. Il contient du f. 1<sup>r</sup> au f. 91<sup>r</sup> une compilation anti-chalcédonienne mise sous le nom de Timothée Élure. Au f. 69<sup>v</sup>, col. 2, au milieu d'un florilège patristique, se lisent deux passages du Livre IV de l'*Adversus haereses*, le second coïncidant exactement avec le premier de l'*Additional 12157*.

Les quatre fragments que nous livrent ainsi les deux manuscrits se situent dans le IV<sup>e</sup> Livre de la manière suivante :

1	B. f. 69 <sup>v</sup> , col. 2	IV, 6, 7 ; p. 454, 130-136 (et propter hoc—positum est)
2	B. f. 69 <sup>v</sup> , col. 2 A. f. 201 <sup>r</sup> , col. 2	IV, 20, 8 ; p. 650, 196-207 (Non enim—dicentes)
3	A. f. 201 <sup>v</sup> , col. 1	IV, 24, 2 ; p. 702, 31-38 (hic vero—crucis)
4	A. f. 201 <sup>v</sup> , col. 1	IV, 33, 11 ; p. 830, 223-231 (qui iterum—genus)

On trouvera les quatre fragments syriaques dans Harvey II, p. 443-446, sous les numéros XV, XVI, XVII, XVIII (Harvey s'est plutôt rallié au texte de B pour le fragment 2), et dans J. B. Pitra, *Analecta Sacra Spicilegio Solesmensi parata*, tomus IV, Parisiis, 1883, p. 22-24 (pour le fragment 2, Pitra établit un texte qui tient à la fois de A et de B).

Les fragments 2, 3 et 4, édités d'après A, se trouvent dans J. Lebon, *Severi Antiocheni Liber contra impium Grammaticum, Orationis tertiae pars posterior* (CSCO 101), Parisiis, 1933, p. 285-286 (traduction latine dans CSCO 102, p. 210-211).

Dans l'apparat critique du syriaque établi en latin pour notre édition, on a suivi les mêmes principes que pour l'apparat arménien.

L. DOUTRELEAU.

## CHAPITRE IV

### VERS LE TEXTE D'IRÉNÉE

Comme il a été dit dans les pages qui précèdent, le Livre IV de l'*Adversus haereses*, dont l'original grec est perdu, ne nous est plus accessible qu'à travers des versions anciennes et des citations d'auteurs anciens. Rangés selon leur importance respective, ces témoins sont les suivants :

- une version latine, qui nous a conservé le Livre IV en son entier ;
- une version arménienne, qui nous a conservé également la totalité de ce Livre, exception faite d'une lacune équivalant à un folio disparu ;
- un certain nombre de citations grecques de longueur très variable, dont le total couvre environ un quatorzième du Livre ;
- quatre fragments syriaques de peu d'étendue ;
- enfin, une vingtaine de très courts fragments arméniens.

La première tâche qu'a imposée l'élaboration du présent ouvrage a été, comme il était naturel, un travail d'édition. Non que tous les textes énumérés ci-dessus n'eussent pas été connus et édités, de longue date même pour la plupart. Mais, si les fragments syriaques et arméniens ainsi que certains des fragments grecs avaient déjà fait l'objet d'excellentes éditions critiques qui ont gardé toute leur valeur, le restant des textes que nous venons de dire, c'est-à-dire la plus grande partie d'entre eux, attendaient encore une édition vraiment critique ou, déjà critiquement

édités, se révélaient susceptibles d'améliorations notables. Voilà pourquoi M. Bertrand Hemmerdinger, le R. P. Louis Doutreleau et M. l'abbé Charles Mercier n'ont pas ménagé leur peine pour mettre entre les mains des chercheurs des textes aussi sûrs que possible : non contents d'élaborer des textes plus critiques basés sur une investigation nouvelle et plus complète de la tradition manuscrite, ils n'ont pas hésité, pour remonter aussi avant que possible jusqu'à l'œuvre authentique des traducteurs et des excerpteurs, à purger les textes latin, arménien et grec d'un bon nombre d'erreurs de transmission dont ils étaient grevés.

Mais ce travail d'édition, pour fondamental qu'il soit, ne saurait se clore sur lui-même et trouver en soi sa fin ; il appelle, comme son complément et son couronnement indispensable, un effort ultérieur visant à retrouver, sous les données tantôt convergentes et tantôt divergentes des multiples traditions dont nous venons de parler, la pensée d'Irénée lui-même. Telle est très précisément la tâche qui nous est dévolue dans l'élaboration du présent volume. Aussi bien la question primordiale qui se pose d'emblée à nous est-elle la suivante : Ces traditions latine, arménienne, grecque et syriaque, dont l'accès nous est dorénavant ouvert avec le maximum de sécurité, comment les mettre en œuvre pour retrouver à travers elles, par-delà le témoignage des traducteurs et des excerpteurs, l'authentique pensée d'Irénée et, s'il est possible, jusqu'à l'expression littérale et matérielle de cette pensée ?

La réponse ne saurait être douteuse. Il faut, avant toute autre chose, procéder à un inventaire critique des différentes traditions, en les confrontant minutieusement les unes avec les autres, afin de discerner leurs traits caractéristiques, leurs richesses et leurs déficiences, leur degré de fidélité à l'original sous-jacent à toutes, bref leur valeur respective. De cet examen préalable dépendra, de toute évidence, le choix de la méthode à suivre ultérieurement.

## I. EXAMEN CRITIQUE DES TRADITIONS

Entreprendre l'inventaire critique dont il vient d'être question ne va pas sans risques, car c'est s'aventurer sur un terrain en partie inexploré. En effet, par un phénomène qu'explique, hélas ! trop bien la difficulté d'accès des langues orientales anciennes, l'intérêt des chercheurs semble s'être concentré de façon presque exclusive sur la version latine et sur les fragments grecs de l'*Adversus haereses* ; de la confrontation de ceux-ci avec celle-là on a conclu à la grande littéralité et fidélité de cette dernière, et on s'est habitué à lui faire une confiance pratiquement absolue ; on a visé à améliorer le texte latin et à dissiper ses obscurités plus qu'à s'interroger sur sa valeur réelle <sup>1</sup>. Quant à la version arménienne, découverte et publiée il y a plus d'un demi-siècle déjà, on s'est contenté trop souvent de l'ignorer, sinon de la discréditer de façon gratuite : si quelques rares études non dénuées de mérite lui ont été consacrées dans un passé nullement récent, il faut bien reconnaître qu'elle n'a point encore bénéficié d'une enquête systématique et vraiment exhaustive, qui mette en lumière ses caractères propres et son irremplaçable valeur <sup>2</sup>.

1. Signalons, parmi les travaux philologiques récents sur la version latine, les belles études de S. LUNDSTRÖM, *Studien zur lateinischen Irenaeusübersetzung*, Lund, 1943, et *Neue Studien zur lateinischen Irenaeusübersetzung*, Lund, 1948, auxquelles on peut ajouter, du même auteur, *Uebersetzungstechnische Untersuchungen auf dem Gebiete der christlichen Latinität*, Lund, 1955.

2. Nous ne voyons à signaler que les trois études suivantes : A. MERK, « Der armenische Irenaeus Adversus Haereses », dans *Zeitschrift für Katholische Theologie*, 50 (1926), p. 371-407 et 481-514 ; J. A. ROBINSON, « Notes on the Armenian Version of Irenaeus Adv. Haereses IV-V », dans *Journal of Theological Studies*, 32 (1931), p. 153-166 et 370-393 ; G. BAYAN et L. FROIDEVAUX, « La traduction

Il y a là, dans les études irénéennes, une lacune qu'il est urgent de combler. C'est en effet une bonne fortune extraordinaire que de posséder, pour un écrit de l'importance de l'*Adversus haereses*, à défaut de l'original perdu, deux versions anciennes susceptibles de se contrôler et de se critiquer l'une l'autre de la façon la plus minutieuse, phrase par phrase et mot par mot. Si la confrontation de la version latine avec des citations grecques passablement fragmentaires a pu donner déjà des résultats précieux, que n'est-on pas en droit d'attendre d'une confrontation instituée sur une base incomparablement plus large?

Nous avons donc procédé à cette confrontation des deux versions, multipliant les rapprochements et les comparaisons, accumulant les observations de toute sorte, tant au plan de la syntaxe qu'à celui du vocabulaire, cherchant à déceler les habitudes mentales des deux traducteurs et les procédés de traduction mis en œuvre par eux, nous efforçant de déterminer le degré de confiance que mérite leur travail à chacun.

Est-il besoin de dire que, tout au long de cette enquête, notre plus constant souci a été de ne pas nous enfermer dans les limites du seul Livre IV? Il nous a paru que,

arménienne de l'*Adversus Haereses* de saint Irénée », dans *Revue de l'Orient chrétien*, 29 (1933-34), p. 315-377; 30 (1935-36 et 1946), p. 47-169 et 285-340. Les deux premières études ne donnent que des indications très partielles sur le contenu de la version arménienne. La troisième a le grand mérite d'avoir, pour la première et seule fois, abordé le texte arménien en son intégralité et d'en avoir donné, pour tout le Livre IV, une traduction française accompagnée de notes; malheureusement de nombreuses et graves inexactitudes diminuent la valeur de ce travail et l'empêchent de rendre les services que sa publication avait fait espérer. Hâtons-nous de dire que les trois auteurs ci-dessus mentionnés n'ont pu bénéficier de l'inappréciable instrument de travail élaboré depuis lors par B. REYNDERS, *Lexique comparé du texte grec et des versions latine, arménienne et syriaque de l'Adversus haereses* de S. Irénée (CSCO, vol. 141-142), Louvain, 1954.

dans des questions aussi complexes, aucune lumière n'était superflue et que nous ne pouvions trop élargir la base de notre enquête. Aussi est-ce la totalité de la version arménienne (Livres IV et V), et non une partie seulement de celle-ci, que nous avons eu à cœur de confronter, de la façon la plus minutieuse, avec la portion correspondante de la version latine et, de surcroît, avec les fragments grecs et arméniens, partout où la chose était possible. Ce n'est pas assez dire encore. Comme le laissent entrevoir plusieurs des notes justificatives groupées à la fin de ce volume, c'est, en fin de compte, la totalité de chacune des traditions que nous avons été amené à confronter avec la totalité de toutes les autres. Tant il est vrai que, ici comme partout, les détails n'acquièrent leur pleine intelligibilité qu'à la condition d'être replacés dans la lumière des ensembles!

Il va de soi que, dans le cadre forcément limité de cette introduction, nous ne pouvons songer à faire tenir une enquête dont le détail fournirait la matière d'un ample volume. Du moins voudrions-nous, dans les pages qui suivent, tenter de donner une vue panoramique des conclusions les plus significatives auxquelles nous a conduit notre recherche, quitte, pour que ces conclusions ne se réduisent pas à des généralités sans relief ni fondement, à les illustrer par des séries d'exemples choisis parmi les plus suggestifs qu'offre le Livre IV.

Nous allons donc d'abord essayer de caractériser avec toute la netteté possible ces deux témoins de premier plan que sont la version latine et la version arménienne; nous déterminerons ensuite la valeur des fragments grecs; nous dirons enfin quelques mots à propos des fragments syriaques, dont l'importance est relativement minime en ce qui concerne le IV<sup>e</sup> Livre<sup>1</sup>. De la sorte se dégageront

3. Quant aux fragments arméniens, signalés pour mémoire, nous croyons superflu d'y revenir après ce que nous en avons dit plus haut p. 99-101.

d'eux-mêmes et se préciseront peu à peu, pensons-nous, les principes à appliquer dans le choix des variantes et dans la recherche de l'original sous-jacent aux différents témoins.

### 1. La version latine

La version latine est une œuvre remarquable à maints égards. Déjà à la prendre telle qu'elle nous parvient à travers la tradition manuscrite latine, mais combien plus si nous la lisons telle qu'elle peut être reconstituée à l'aide des indications de la version arménienne, c'est-à-dire débarrassée des nombreuses erreurs dues à l'inadvertance des copistes latins<sup>1</sup>, elle révèle un homme doué d'une réelle envergure intellectuelle, sensible à la haute valeur doctrinale de l'œuvre d'Irénée et soucieux de préserver cette œuvre de l'oubli, en la mettant à la portée d'un public devenu complètement étranger à la langue grecque.

#### *Littéralité et intelligence.*

Deux traits apparaissent d'emblée comme caractérisant cette version : souci d'une littéralité assez stricte, intelligence habituellement pénétrante de la pensée de l'original.

La littéralité de la version latine n'a jamais été mise en cause, tant elle est évidente. En contraste avec les libres paraphrases d'un Rufin ou même avec les traductions à la latinité très étudiée d'un Jérôme, notre version appartient à la catégorie nombreuse des anciennes traductions

1. Dans le texte critiquement édité par lui, M. Bertrand Hemmerding a corrigé les erreurs de transmission que l'on peut considérer comme *certaines*, et il a eu raison de ne modifier le texte traditionnel que dans la mesure strictement indispensable. Mais il est permis de penser que, à côté de ces erreurs certaines, il en est d'autres, plus ou moins probables : le lecteur qui comparera le texte latin et l'apparat arménien constatera que bien des divergences existant entre les deux versions s'expliquent au mieux si l'on admet une erreur de transmission dans le latin.

latines dont le souci premier semble avoir été de se modeler d'aussi près que possible sur le grec. Cette constatation, qui se dégageait déjà d'une comparaison de la version latine avec les citations grecques, est amplement confirmée par une confrontation de cette même version latine avec la version arménienne.

Certains passages de la version latine sont même d'une littéralité si matérielle, qu'il n'est guère possible de les comprendre correctement sans s'attacher d'abord à restituer l'original perdu dont ils sont le décalque. En voici quelques exemples<sup>1</sup> :

13, 51 omnia quae sunt pauperibus dividere = πάντα τὰ ὑπάρχοντα τοῖς πτωχοῖς διαδίδοναι. Ce qui se traduira : « distribuer tous ses biens aux pauvres ».

18, 124 gratias agentes donationi ejus = εὐχαριστοῦντες τῇ δωρεᾷ αὐτοῦ. Ce qui se traduira : « rendant grâces au moyen de son don » (datif instrumental).

14, 75 perseverare et service Deo = παραμένειν τε καὶ λατρεύειν Θεῷ. Ce qui se traduira : « persévérer dans le service de Dieu » (hendiadys).

28, 74 hi scilicet qui non credunt neque subjiciuntur Deo = οἱ μὴ πιστεύοντες μηδὲ ὑποτασσόμενοι τῷ Θεῷ. On traduira, comme le contexte y invite et comme l'a fait l'arménien : « ceux qui ne croyaient pas et n'étaient pas soumis à Dieu. »

Sans aller toujours, tant s'en faut, jusqu'à cette littéralité

1. Dans les nombreux exemples qui vont être cités dans la suite de cette Introduction, on a cru utile de distinguer par un artifice typographique ceux des textes d'Irénée qui sont attestés par des fragments et ceux qui sont restitués de façon conjecturale : les premiers ont été imprimés en caractères gras, et les seconds en caractères ordinaires. Est-il besoin de dire que, toutes les fois qu'il s'agit de textes non attestés par des fragments, on a pris soin de ne choisir que des textes dont la restitution peut être considérée comme solidement fondée ?



extrême, le traducteur latin se montre habituellement attentif à modeler d'aussi près que possible ses expressions et ses tournures sur celles du grec. On sait, par exemple, avec quelle facilité le grec intercale non seulement des adjectifs et des participes, mais même des compléments de toutes sortes, entre l'article et le substantif. Pour rendre ces tournures typiquement grecques, le traducteur latin recourt à des relatives qui, pour encombrantes qu'elles soient, ont le précieux avantage de refléter très fidèlement l'original. De même des particules telles que *μέν* et *δέ*, constamment utilisées par le grec et si importantes pour le jalonnement de la pensée, sont rendues par le traducteur latin, sinon sans lourdeur, du moins avec le soin le plus scrupuleux. Il n'est pas jusqu'à l'ordre des mots de l'original qui ne soit conservé dans une large mesure ; il l'est même en des endroits où il est moins conforme au génie de la langue latine et où il risque de prêter à équivoque. Tous ces traits et bien d'autres du même genre montrent le traducteur latin soucieux de rendre jusque dans le détail, autant que le permettent les ressources de sa langue, les divers éléments de l'original<sup>1</sup>.

Mais, à ce souci d'une littéralité fort stricte, notre traducteur unit une intelligence habituellement pénétrante de la pensée irénéenne. Il suffit de lire quelques pages de son œuvre, pour s'apercevoir qu'il n'est pas un de ces scribes à courte vue emprisonnés dans les horizons bornés d'un mot-à-mot servile et tout mécanique. Tout en veillant à rendre avec précision les moindres éléments du texte qu'il traduit, il excelle à saisir et à exprimer la robuste unité

1. Une traduction de ce type vaut souvent moins par elle-même que par l'original sous-jacent qu'elle permet, dans une large mesure, de deviner à travers elle. Et l'on voit, pour le dire en passant, quelle erreur de méthode il y aurait à traduire purement et simplement en français un tel latin, sans chercher à se référer sans cesse au grec sous-jacent.

logique des ensembles. Ce sens de la synthèse, qui dénote le penseur, se manifeste avec un éclat particulier dans la traduction des longues périodes, si fréquentes chez Irénée : ces phrases interminables, aux architectures puissantes, mais complexes, et dont un effort soutenu d'attention peut seul éclairer tous les recoins, le traducteur latin les a presque toujours pleinement comprises et habilement rendues. Et lors même qu'il lui arrive — chose rare — de morceler des phrases jugées par lui trop longues, il le fait en respectant si bien le mouvement général de la pensée, que notre traduction française ne pourra souvent mieux faire que de se calquer sur la sienne.

Les deux qualités complémentaires que nous venons de dire font incontestablement, de la version latine, une œuvre d'un très grand prix pour quiconque cherche à rejoindre, à travers elle, l'original perdu. Est-ce à dire qu'elle soit d'une exactitude et d'une fidélité absolues ? Non. Déjà, d'une confrontation de la version latine avec les fragments grecs, il était apparu que la version latine, en dépit de ses mérites, n'était pas sans présenter des faiblesses réelles. Une confrontation serrée des deux versions l'une avec l'autre, en fournissant une base de comparaison notablement élargie, met ces faiblesses dans une lumière plus vive. Elle en fait même apparaître de nouvelles, inaperçues jusqu'ici. C'est tout ce passif qu'il nous faut maintenant inventorier.

#### *Traductions plus larges.*

Autres sont le génie et les ressources propres au grec, autres sont le génie et les ressources propres au latin. Ce seul fait suffit à poser au traducteur latin une foule de problèmes auxquels il lui est impossible d'apporter une solution de tout point satisfaisante.

Particulièrement typiques, à ce point de vue, sont les passages où, pour rendre adéquatement le grec, il devrait pouvoir disposer du passif — par définition inexistant ! —

d'un verbe déponent. Le traducteur est alors acculé au dilemme suivant :

— ou traduire le verbe d'une façon approximative, pour pouvoir conserver la tournure de la phrase grecque ; p. ex. 11, 72 οὗ τὸ ὄνομα ἐν πάσῃ τῇ γῆ θαυμάζεται = *արոյ անունն յամենայն երկիր զարծանի* = *cujus nomen in omni terra laudatur*,

— ou modifier la tournure de la phrase grecque, pour pouvoir rendre le verbe avec exactitude ; p. ex. 8, 57 *καίπερ ὑπὸ τοῦ Σαουλ διωκόμενος* = *զի թէպէտ է ի Սաուլու շարժիւր* = *quamvis Saul persecutionem faceret ei*.

Les mots composés, dont le grec fait un copieux usage, posent eux aussi de difficiles problèmes au traducteur latin. Qu'on en juge par le seul exemple du mot *φιλανθρωπία*, que le traducteur latin est contraint de rendre

— soit de façon approximative ; p. ex. 5, 5 *διὰ τὴν ἑαυτοῦ φιλανθρωπίαν* = *վասն իւրոյ ծարղասիրութեան* = *propter suam benignitatem* ; 20, 104 *κατὰ δὲ ... τὴν φιλανθρωπίαν* = *իսկ ըստ ... ծարղասիրութեանն* = *secundum autem... humanitatem*,

— soit par une lourde périphrase ; p. ex. 16, 58 *διὰ τὴν πολλὴν αὐτοῦ φιλανθρωπίαν* = *վասն բազում ծարղասիրութեան իւրոյ* = *propter multam suam erga homines benivolentiam*.

Des faits de ce genre sont innombrables<sup>1</sup>. Ils ne disqualifient certes pas une traduction, mais ils en font toucher du doigt les limites inévitables. Et l'on n'aura pas manqué

1. Pour faire comprendre combien tout traducteur se trouve tôt ou tard gêné par la langue qu'il utilise, citons encore, à titre d'exemple, 11, 88 : *διὰ τῶν προσκαιρῶν τὰ αἰώνια καὶ διὰ τῶν ἐπιγείων τὰ οὐράνια*. Littéralement transposé en latin, cela aurait donné : « *per temporalia aeterna et per terrena caelestia* ». Mais, répugnant sans doute à cette traduction inélégante et amphibologique, le traducteur a préféré écrire : « *de temporalibus aeterna < et > de terrenis caelestia* ».

de noter déjà tout le précieux surcroît de lumière qu'apporte la version arménienne dans des cas de cette sorte, les ressources propres à l'arménien permettant habituellement des traductions très littérales là où les ressources du latin s'avèrent plus limitées.

Ce n'est d'ailleurs pas le seul service que nous rend la version arménienne en l'occurrence. Grâce à elle, nous sommes en mesure de repérer avec certitude un assez grand nombre de cas où le traducteur latin met délibérément la lisibilité au-dessus de la littéralité et, tout en rendant très correctement le sens de l'original, n'en opte pas moins pour des traductions plus larges, sinon quelquefois même pour de vraies paraphrases. Dans les quelques exemples suivants, choisis parmi bien d'autres, on notera la profonde différence des versions et à quel point, là où le latin interprète, l'arménien est littéral.

1, 14 *θέσει* = *դրուիտեամբ* = *verbo tenus* (cf. *infra*, p. 201, *note justif. P. 395, n. 1*).

20, 196 *γλώσση* = *լիզուով* (cette leçon de l'arménien est pleinement confirmée par le syriaque) = *sermone*.

12, 25 *μεγάλη* = *մեծ* = *maximum*.

38, 15 *πρεσβύτεραν* = *երիցադրյն* = *robustiozem*.

37, 71 *ἐν τῷ ἀνθρώπῳ* = *ի ծարղն* = *in hominis potestate*.

2, 87 *ἀπὸ τοῦ νόμου* = *յարիմացն* = *a temporibus legis*.

2, 35 *περὶ τῶν ἐνθάδε ἀνθρώπων* = *յարագս այնոցիկ որ ասսէն ծարղիկ* = *de his hominibus qui adhuc erant in vita*.

1, 10 *ἀλλ' οὐχ ὥς ... διδάσκουσι* = *այլ ոչ որպէս ... ասուցանեն* = *manifeste falsa ostenduntur ea quae dicunt ... docentes* (cf. *infra*, p. 201, *note justif. P. 393, n. 3*).

15, 41 *διὰ τὴν σκληρότητα αὐτῶν καὶ ἀνυποταξίαν* = *վասն խստութեանն իրեանց և անշահագնութեան* = *propter duritiam illorum et quod nollent esse subjecti*.

37, 65 *τὸ αὐτεξούσιον ἐπιδείκνυσι τοῦ ἀνθρώπου καὶ τὸ συμβουλευτικὸν τοῦ Θεοῦ* = *զանձնիշխանն ցուցանեն զծարղոյն*

ἡ κληρωσικὴ ἐπιτομή Διουκίδης = liberum et suae potestatis ostendunt hominem et quia consilio instruat Deus.

Les quelques considérations que nous venons de faire montrent déjà que la littéralité de la version latine, pour systématique qu'elle soit, est loin d'être absolue.

#### Tendance à la verbosité.

Un second facteur contribue à limiter la stricte littéralité, voire quelquefois la fidélité de la version latine : une indéniable tendance, chez son auteur, à ajouter des mots au texte qu'il traduit.

En plus d'un cas, reconnaissons-le, il s'agit de mots requis par le génie particulier de la langue latine et facilement décelables :

8, 38 τὰ ... ἔργα τὰ διὰ γνώμης = opera quae fiunt per sententiam.

5, 21 ἐν τῇ πρὸς τοὺς Σαδδουκαίους ἀποκρίσει = in ea responsione quam habuit ad Sadducaeos.

7, 71 διὰ τὸ = propter hoc quod dictum sit.

Mais, beaucoup plus souvent, il s'agit de mots que le traducteur ajoute sans que rien, apparemment, ne l'y contraigne, soit par une sorte de besoin de tout expliciter, soit par goût d'une certaine redondance verbale. Voici quelques exemples choisis parmi une foule d'autres :

38, 4 τὰ ... γεγονότα = quae... facta sunt ab eo.

38, 7 τοῦ πεποιηκότος = eo qui se fecerit.

40, 54 ἀντιπέμψας = remittens illam.

13, 55 ἄφες καὶ τὸ ἱμάτιον = remitte ei et pallium.

6, 91 τὸν γεγεννηκότα = eum ... qui generaverit Filium.

28, 42 οἱ προειρημένοι = qui a nobis praedicti sunt.

20, 206 τὸν ἐν τοῖς οὐρανοῖς = eum qui tunc in caelis.

16, 60 ἐξήγαγε τὸν λαόν = eduxit de Aegypto populum.

20, 312 ἐν τῷ τέλει = in fine temporum.

5, 64 ἠκολούθουν τῷ Λόγῳ = sequebantur Verbum Dei (id. 13, 101 ; 20, 85).

41, 98 ἀπτολεξεῖ = simpliciter ipsis dictionibus.

11, 9 αὐτοῦ τὴν παρουσίαν = futurum ejus adventum.

6, 7 οὕτως ὁ Ματθαῖος = sic et Matthaeus posuit.

2, 39 διδάσκων μὴ βρυάζειν = docuit neminem oportere deliciis uti (id. 12, 85).

6, 25 ὡς γὰρ τὴν πρὸς τὸν Υἱὸν πεισμονήν = sicut enim in Filium fidem nostram dirigimus.

21, 51 ὡς ὁ Ἰακώβ τὴν τοῦ Ἡσαῦ = quemadmodum Jacob abstulit benedictionem hujus Esau.

30, 100 ἐκ τῶν ἀλλοτρίων δέ = de alienis autem ita dico.

Un tel procédé ne va pas sans risques : s'il n'aboutit le plus souvent qu'à exprimer en clair ce que l'original renfermait implicitement, il peut aussi, plus ou moins subrepticement, ajouter des nuances nouvelles à la pensée. On n'oserait affirmer que le traducteur latin a su éviter pleinement ce danger dans des cas tels que ceux-ci, où se trahit une certaine tendance à la surenchère verbale :

37, 153 μετὰ σπουδῆς = cum nulla sollicitudine.

39, 66 μετ' ἀνάγκης = cum magna necessitate.

20, 256 μεθ' ἡσυχίας = cum omni tranquillitate.

37, 168 ἐν τῇ ἀγάπῃ αὐτοῦ = in omni ejus dilectione.

39, 13 μετ' ἀκριβείας = cum omni intentione<sup>1</sup>.

A cette tendance à la verbosité peut se rattacher l'usage relativement fréquent des doublets et locutions similaires. Certes, il ne faut pas oublier qu'il s'agit là d'un procédé

1. La même tendance à la surenchère verbale se retrouve dans des cas tels que ceux-ci : 4, 23 τὰ ... ἔχοντα = quaecumque... habent ; 2, 97 οἱ ... αἰδοῦμενοι = quotquot... timebant ; 4, 4 οὐκ ἂν ... ἐγκατελείπετο = nunquam... derelingeretur ; 34, 5 ἀναγνώτε ἀκριβῶς = legite diligentius ; 36, 143 διὰ τοσοῦτων = per tot et tanta ; 33, 325 διὰ τοσοῦτων = per tantam seriem Scripturae, etc.

assez courant chez les traducteurs anciens : lorsqu'ils avaient affaire à un mot dont la traduction les embarrassait, il leur arrivait de le rendre, soit par plusieurs mots synonymes, soit aussi par plusieurs mots exprimant les diverses significations possibles du terme à traduire. L'auteur de la version latine use assez largement de ce procédé :

Pr., 12 τὰς ὑποθέσεις = *quattorwaheruthrinun* = regulas sive argumenta.

Pr., 28 ἐξ ὑστερήματος = *h uqahawuthēnē* = de labe sive defectione.

20, 313 τὴν ... ἐκπύρωσιν = *hrwahhruthrin* = succensionis incendium.

16, 117 εἰ ἐντρέπεται = *βξ uqathant* = si revereatur et timeat.

33, 82 παραδόξως = *hrwahhawnawtu* = mire et inopinata.

18, 24 ἀσήμαντον = *ahnzhawh* = sine signo sive argumento.

Mais, à côté de ces doublets très caractéristiques, il s'en rencontre d'autres qui sont beaucoup plus artificiels. Désireux de mettre en relief certains mots ou tout simplement, peut-être, de donner plus d'ampleur à la phrase, le traducteur juxtapose à ces mots d'autres mots de sens plus ou moins apparenté, ce qui ne va pas sans introduire de réelles modifications dans la pensée :

27, 104 ἀφεςις = *βhruthrin* = curatio et remissio.

18, 140 διηνεχῶς = *hawnawahhrh* = frequenter sine intermissione.

15, 70 ἀπειθεῖς = *ahnzawh* = inobaudientes... et perditos.

18, 68 ἀναίτιον = *ahnqawhawn* = sine culpa et malum non operantem.

9, 79 ἐπιγεῖω = *hrhrwjh* = terreno... et temporali.

6, 40 ἀόρατον = *ahnkawnēlh* = invisibilem et indeterminabilem.

La version arménienne a, elle aussi, ses doublets ; elle en a même beaucoup plus, sans comparaison, que la version latine. Faut-il s'étonner qu'un certain nombre de doublets se rencontrent simultanément dans l'une et l'autre version ? Dans le seul Livre IV, nous avons pu déceler sept cas certains de doublets simultanés. En voici la liste :

5, 15 οὔτε ἀλαζονεύομενος = *h nē wjrwqhahēhnh* et *hwā uqarōēhnh* = neque elate neque glorians.

6, 20 ἀμελείας = *ahnhruthēn* et *qhhruthēn* = incuriae et negligentiae (cf. I, 7, 4 : ἐπιμέλειαν = diligentiam atque curam).

13, 62 χρησιμεύων = *qhawnawhri* et *wiqawhwr* ... *lhēhnh* = aptum te ... et utilem ... praestans.

16, 102 ἀφθόνως = *ahnwawhwnā wawawawtu* = sine invidia largiter.

24, 16 νενικηχέναι = *uqarōēh jwqhēh* = destruxisse et vicisse.

31, 36 κατ' ἀκεραιότητα = *ruw ahhrwqhwh uqarqawuthhruthēn* = secundum simplicitatem et innocentiam.

39, 13 μετ' ἀκριβείας = *awahhruthēn jawawuthēn hrwawhwr* = cum omni intentione diligeret.

Ainsi donc, on doit reconnaître chez le traducteur latin une réelle tendance à ajouter des mots au texte qu'il traduit. Le plus souvent, les mots ainsi ajoutés ne font qu'expliciter ce que l'original contenait implicitement et ne mettent en cause que la littéralité de la traduction. Parfois, cependant, ils ajoutent à la pensée des nuances non négligeables ou lui apportent des éléments véritablement nouveaux : pour autant, c'est la fidélité même de la traduction qui risque d'être plus ou moins compromise.

#### *Erreurs et omissions.*

Une nouvelle et plus sérieuse limite à la fidélité de la version latine git dans les erreurs et omissions dues à

l'inadvertance du traducteur<sup>1</sup>. Comme le prouve à l'évidence la confrontation des deux versions, le nombre de ces erreurs et omissions est relativement élevé.

En premier lieu, il y a les erreurs de lecture — soit que le traducteur ait mal lu son manuscrit grec, soit que ce manuscrit ait été effectivement fautif et que le traducteur n'ait pas été en mesure de déceler les fautes ou de les corriger. D'une façon générale, ces erreurs de lecture sont celles qu'on peut attendre d'un homme qui repense le texte qu'il traduit : elles entraînent des contresens, mais ne vont qu'exceptionnellement jusqu'à provoquer des non-sens flagrants<sup>2</sup>. Voici quelques exemples de ces erreurs de lecture :

40, 49 au lieu de ἀλλ' ἀκάκως = *ρωγη σωλήων ἀνδρηθικῶν*, le latin a lu ἀλλὰ κακῶς = sed male.

37, 38 au lieu de τοῖς εὐνομούμενοις = *ἡ ρωρηιερὶ ἡρωικῶν ἡρωικῶν*, le latin a lu τοῖς εὐνοοῦμένοις = sensatos.

26, 83 au lieu de τὴν ... διαδοχὴν = *ἡ ἡρωικῶν ἡρωικῶν ἡρωικῶν*, le latin a lu τὴν ... διδασχὴν = doctrinam.

11, 54 au lieu de τὴν χάραν = *ἡ ἡρωικῶν ἡρωικῶν*, le latin a lu τὴν χάριν = gratiam.

1. Nous disons « du traducteur », car, s'il est possible que telle ou telle des erreurs et omissions qui vont être mentionnées provienne soit d'un copiste grec antérieur au traducteur, soit d'un copiste latin postérieur à celui-ci, il n'en est pas moins probable que, dans leur ensemble, ces erreurs et omissions ont été le fait du traducteur. Cette question est d'ailleurs sans importance pour nous, notre propos étant de retrouver l'authentique pensée d'Irénée, non de délimiter la part précise de responsabilité revenant au traducteur ou à d'autres que lui dans les erreurs et omissions dont est grevée la traduction latine telle que nous la lisons.

2. Outre que ces erreurs de lecture contribuent à nous renseigner sur la psychologie du traducteur, elles livrent souvent de précieuses indications sur l'original sous-jacent aux versions. Aussi n'avons-nous pas hésité à en donner un relevé aussi complet que possible dans l'apparat attaché à la rétroversion grecque.

11, 58 au lieu de ἐπιποθοῦντες ψυχῇ = *ἡρωικῶν ἡρωικῶν ἡρωικῶν*, le latin a lu ἐπὶ πένθους τῆς ψυχῆς = in dolore animae (cf. *infra*, p. 229, note justific. P. 505, n. 1).

Viennent ensuite les omissions. Elles portent le plus souvent sur des mots d'importance secondaire, mais ne laissent pas de nuire toujours quelque peu à la parfaite clarté de la pensée. Donnons quelques exemples choisis parmi des douzaines d'autres :

4, 47 οἱ ἀμαρτωλοὶ καὶ οἱ ποιοῦντες ἄνομα = peccatores <et> qui faciunt injusta.

10, 3 καὶ ἐκεῖναί εἰσιν = <et> illae sunt.

26, 106 ἀλλ' ὡς ἐκ Θεοῦ = <sed> sicut ex Deo.

2, 8 ἀκουε γάρ, φησὶν = audi <enim>, inquit.

2, 62 μὴ γάρ, φησὶν = ne <enim>, inquit.

11, 39 εὖ γε γάρ, φησὶ = euge <enim>, inquit.

14, 15 οὐδὲ γὰρ χρεῖαν ἔχει ὁ Θεός = nec <enim> opus est Deo.

4, 19 τοῦ καρποῦ αὐτοῦ = fructu <ejus>.

18, 112 καὶ τοῦ αἵματος αὐτοῦ = et sanguine <ejus>.

15, 26 ὁ γὰρ Μωϋσῆς οὗτος = Moyses enim <hic>.

26, 68 εἰς πρόσωπον = <in> faciem.

37, 151 τοσοῦτῳ μᾶλλον = tanto <magis>.

A côté de ces omissions relativement peu graves, il en est d'autres qui sont beaucoup plus importantes :

38, 5 γενέσεως ἀρχὴν ἰδίαν ἔσχε = facturæ initium <proprium> habuerunt.

38, 23 οὐ δήπω ποτὲ ... ἠδυνάμεθα = non <dum> poteramus.

38, 57 εὐρυθμα καὶ ἐμμελῆ καὶ ἐγκατάσκευα = apta et consonantia <et composita>.

20, 27 μόνος δὲ ἀχώρητος ὢν = et qui <solus> a nemine capiatur.

5, 43 τὰ ἀμφοτέρω ἀπὸ τοῦ νόμου δείξας τοῖς τυφλωμένοις = utraque <ex lege> his qui caecutiunt ostendens.

1, 1 μηδένα άλλον ... ὑπὸ τοῦ Πνεύματος αὐτοπροσώπως κηρυχθῆναι = *neminem alterum ... a Spiritu <ex sua persona > praedicatum* (cf. *infra*, p. 198, *note justif. P. 393, n. 1*).

Viennent ensuite les contresens proprement dits, qui, fort heureusement, sont plutôt rares. En voici quelques exemples :

31, 28 τεκνοποιησάμεναι, traduit par « in sobolem adoptatae », au lieu de « prolem facientes ».

9, 54 προσδεξόμεθα, traduit par « exspectabimus », au lieu de « recipiemus » (cf. *infra*, p. 224, *note justif. P. 485, n. 1*).

26, 67 κατὰ δόξαν, traduit par « secundum gloriam », au lieu de « secundum opinionem ».

11, 18 εἰς αὐξῆσιν καὶ ἀκμὴν, traduit par « in augmentum et incrementum », au lieu de « in augmentum et maturitatem » (cf. *infra*, p. 228, *note justif. P. 499, n. 2*).

11, 23 ἀρχὴν καὶ μεσότητα καὶ ἀκμὴν, traduit par « initium et medietatem et adjectionem et augmentum », au lieu de « initium et medietatem et maturitatem » (cf. *infra*, p. 228, *note justif. P. 501, n. 1*).

18, 14 ἐν οἷς κεχάρισται ὁ ἄνθρωπος, traduit par « in quibus gratus exstitit homo », au lieu de « in quibus gratificatus est homo » (cf. *infra*, p. 241, *note justif. P. 597, n. 1*).

Sans aller jusqu'au contresens flagrant, le traducteur laisse plus d'une fois s'évanouir le coloris d'une expression, lui substitue une expression plus neutre, plus abstraite :

9, 82 μετρήσαι, traduit par « praestare », au lieu de « metiri ».

18, 79 ἀναγκάζει, traduit par « praestat », au lieu de « cogit » (cf. *infra*, p. 244, *note justif. P. 605, n. 4*).

20, 166 μελωδήσας, traduit par « qui ... ostenderit », au lieu de « qui... cecinerit ».

6, 59 ψευδώνυμος, traduit par « falsus », au lieu de « falsi nominis ».

Peut-être y a-t-il lieu de rattacher aux erreurs et contresens un phénomène dont la fréquence relative ne laisse pas de surprendre : les interversions de mots. Simple inadvertance, ou procédé conscient? En voici quelques exemples :

2, 78 τοὺς παλοῦντάς τε καὶ ἀγοράζοντας = qui et emebant et vendebant.

11, 8 ἰδεῖν τε καὶ ἀκοῦσαι = et audire et videre.

14, 16 τοῖς... δουλεύουσι καὶ ἀκολουθοῦσιν = sequentibus et servantibus.

15, 1 ὥστε καὶ προφητεῖαν εἶναι τῶν μελλόντων καὶ παιδείαν αὐτοῖς τὸν νόμον = itaque lex et disciplina erat illis et propheta futurorum (cf. *infra*, p. 237, *note justif. P. 549, n. 1*).

26, 78 ἐν ἡμέρᾳ ἧ οὐ προσδοκᾷ καὶ ἐν ὥρᾳ ἧ οὐ γινώσκει = in die qua nescit et in hora qua non sperat.

30, 10 ἧ μέγα ἧ μικρόν = aut modica aut grandis.

35, 41 ἀλήθεια καὶ πλάνη = error et veritas.

Arrêtons ici ces quelques considérations sommaires, auxquelles il sera loisible au lecteur d'ajouter ses propres observations. Le peu que nous venons de dire sur les erreurs, les omissions, les contresens et les autres accidents similaires qui se rencontrent dans la version latine suffit à montrer qu'il y a là un fait dont il faut, certes, se garder d'exagérer la gravité, mais dont il ne convient pas moins de reconnaître la réelle importance.

#### *Modifications délibérées.*

A toutes les causes qui contribuent à limiter la fidélité de la version latine s'en ajoute une dernière, d'une gravité toute particulière, à savoir les modifications délibérément apportées par le traducteur au texte qu'il est censé traduire. C'est là un fait qui, à notre connaissance, n'a pas été signalé jusqu'ici, mais que met dans une lumière irrécusable la confrontation de la version latine avec la version arménienne.

Quatre cas sont particulièrement clairs, et il n'est pas exagéré de dire que nous y prenons le responsable de la version latine en flagrant délit de fraude :

9, 58 ἰδόντες, φησίν, εἰς ὃν μὴ ὁρῶντες πιστεύετε, χαρήσεσθε χαρᾷ ἀνεκκαλήτῳ = *κεκωκλήθη, aut, pro nōn κεκωκλήθη Λαιωσαυρ, ἰνδραυρῆρ ανδραυουα ἰνδραυρῆρ* = quem non videntes diligitis, inquit, in quem nunc non videntes credidistis, gaudebitis gaudio inenarrabili (cf. *infra*, p. 224, *note justif. P. 485, n. 2*).

36, 17 καὶ λαβόντες ἀπέκτειναν αὐτὸν καὶ ἐξέβαλον ἔξω τοῦ ἀμπελώου = *ε κεκωκλήθη εἰς αὐτὸν καὶ ἐκβαλεν αὐτὸν ἐκ τοῦ ἀμπελώου* = et apprehensum eum eiecerunt extra vineam et occiderunt (cf. *infra*, p. 279, *note justif. P. 879, n. 2*).

20, 162 καθὼς καὶ ὁ Κύριος φησιν = *μου ηρουα ε Στρ αυτ* = quemadmodum in evangelio scriptum est (cf. *infra*, p. 252, *note justif. P. 647, n. 1*).

36, 83 ὁμοίως δὲ καὶ Ἰεζεκιήλ = *εδωκωκλήθη ε ἐρεκλήθη* = similiter autem et Hieremias (cf. *infra*, p. 279, *note justif. P. 887, n. 1*).

Si l'on examine de près chacun de ces cas, en se reportant aux notes justificatives ci-dessus mentionnées, on se convaincra aisément, pensons-nous, que les divergences existant entre les deux versions ne peuvent avoir d'autre explication qu'une « pieuse fraude » du traducteur latin.

Ce qui caractérise ces quatre modifications textuelles, c'est d'abord qu'elles sont dictées par un souci d'harmonisation : découvrant des inexactitudes dans des citations scripturaires ou dans des lemmes destinés à les introduire, l'auteur de la version n'hésite pas à corriger des textes qu'il juge inacceptables au regard de la stricte vérité. Ce fait jette une lumière précieuse sur la psychologie du traducteur, en confirmant ce que nos observations précédentes permettaient déjà de supposer, à savoir qu'il s'agit d'un homme doué d'une réelle envergure intellectuelle, capable d'initiative et de réflexion, et non d'un scribe

quelconque, dont toute l'ambition serait de reproduire mécaniquement le texte qu'il a sous les yeux.

Ce qui caractérise encore les quatre modifications en question, c'est qu'elles s'accompagnent d'un curieux souci — poussé jusqu'au scrupule ! — de ne changer que le moins possible le texte original. De là, des inconséquences et des contradictions. Dans le premier texte, par exemple, l'auteur de la version ne paraît pas s'apercevoir qu'il supprime tout lien logique entre la citation ainsi modifiée par lui et le contexte où elle s'encadre ; dans le deuxième texte, il introduit une contradiction flagrante entre la citation et le commentaire qui la suit ; dans le troisième texte, il met de même Irénée en contradiction avec lui-même ; dans le quatrième texte, enfin, il modifie un mot, sans paraître s'apercevoir qu'il aurait dû, pour sauvegarder la continuité de la pensée, modifier corrélativement un autre mot. Ainsi donc, là même où il est délibérément infidèle, le traducteur latin ne peut s'empêcher de faire montre d'un paradoxal souci de fidélité. Heureux scrupule, auquel nous sommes redevables des gaucheries et inconséquences par lesquelles certaines retouches se révèlent d'elles-mêmes aux yeux du lecteur averti !

Après ces quatre cas particulièrement clairs, en voici plusieurs autres, où l'harmonisation, pour certaine qu'elle soit, n'apparaît plus comme aussi manifestement intentionnelle :

4, 65 ἄνθρωπος ἐν τιμῇ ὃν παρασυνεβλήθη τοῖς κτήνεσιν = *δωρη ε κεκωκλήθη ερ, εδωκωκλήθη ανδραυουα* = homo cum in honore esset non intellexit, comparatus est jumentis insipientibus et similis factus est illis (cf. *infra*, p. 204, *note justif. P. 425, n. 1*).

20, 163 Μονογενῆς Θεός = *Ἰησοῦς υἱος κεκωκλήθη* = Unigenitus Filius (cf. *infra*, p. 252, *note justif. P. 647, n. 2*).

5, 50 ἀντὶ πατέρων ἐγενήθησάν σου υἱοί = *ἰησοῦς υἱος κεκωκλήθη ερ* = pro patribus tuis facti sunt tibi filii tui (cf. *infra*, p. 204, *note justif. P. 431, n. 1*).

Dans les deux cas suivants, les divergences existant entre le latin et l'arménien semblent devoir s'expliquer également par des corrections intentionnelles du traducteur latin :

16, 118 Παῦλος = Πωλιηου = Petrus (cf. *infra*, p. 239, *note justif. P. 575, n. 1*).

23, 42 Φίλιππος ὁ ἀπόστολος = Φιλιπηου ανωρηωι = Philippus (cf. *infra*, p. 257, *note justif. P. 695, n. 2*).

Toutes ces modifications plus ou moins délibérément apportées par le traducteur latin au texte qu'il est censé traduire ont ceci de commun, qu'elles portent sur l'usage qu'Irénee a fait de l'Écriture : elles visent, en somme, à rectifier des inexactitudes échappées à la plume de l'auteur de l'*Adversus haereses*, soit quant à la teneur de certaines citations scripturaires, soit quant à leur attribution précise, soit quant à l'identification de tel personnage biblique.

Peut-on faire un pas de plus et affirmer que, heurté dans son « orthodoxie » par des formules plus archaïques dont il n'avait pas saisi la vraie portée, notre traducteur est allé quelquefois jusqu'à modifier la pensée d'Irénee lui-même en matière proprement doctrinale? Il semble bien que oui, comme il résulte des exemples suivants :

41, 15 ὁ γὰρ υἱὸς ... διπλῶς νοεῖται, κατὰ μὲν φύσιν ..., κατὰ δὲ διδασκαλίαν ... = բանիի և որդիս ... երկրորդի իմանի, ըստ բնութեան ..., և է որ ըստ բանի վարդապետութեանն ... = filius enim ... dupliciter intelligitur, alius quidem secundum naturam..., alius autem secundum id quod factus est... : dans tout ce passage, le latin porte des traces évidentes de retouches, pour ne pas dire de bouleversements, et l'explication la plus vraisemblable de ce fait paraît bien être que le traducteur, choqué par l'assertion d'Irénee selon laquelle tous les êtres créés sont fils de Dieu κατὰ φύσιν, s'est appliqué avec conscience, sinon avec bonheur, à redresser

un langage qu'il jugeait inacceptable au regard de la stricte orthodoxie (cf. *infra*, p. 283, *note justif. P. 985, n. 1*).

17, 159 καὶ ἐπεὶ τοῦ ἰδίου ἀνοῦ Ἰοῦ ἐστὶ καὶ ὑπ' αὐτοῦ γέγονεν ... = և վասն զի իւրոյ իւկ Որդւոյ է և ի նմանէ երեւոյ է ... = et quoniam proprii Filii ejus est et ab eo factus est homo : s'imaginant que le sujet de γέγονεν était le mot Ἰῖος sous-entendu, le traducteur a cru comprendre que selon Irénée, le Fils « a été fait » par le Père, et il n'a rien trouvé de mieux que de substituer à cette formule hérétique : « a été fait homme » par le Père (cf. *infra*, p. 240, *note justif. P. 595, n. 1*).

Pr. 62 ἀνθρωπος γὰρ κρᾶσις ψυχῆς καὶ σαρκὸς τῆς καθ' ὁμοίωσιν Θεοῦ μεμορφωμένης ... = զի ամրղ է խառնուած որդոյ և ամրմոյ ըստ նմանութեան Աստուծոյ սպաւորեղեղոյ ... = homo est autem temperatio animae et carnis, qui secundum similitudinem Dei formatus est... : le traducteur paraît avoir rechigné devant l'affirmation d'Irénee selon laquelle la « chair » elle-même a été formée selon l'image de Dieu, et il a modifié le texte de telle sorte que ce soit l'homme qui ait été formé selon cette image de Dieu (cf. *infra*, p. 198, *note justif. P. 391, n. 1*).

18, 79 καὶ ἀναγκάζει τὸν Θεὸν προσδέξασθαι ὡς παρὰ φίλου = և Հարկեղոցանէ զԱստուած ընդունել իբրև ի սիրելոյ = et praestat acceptare Deum quasi ab amico : on peut penser que c'est à un souci d'« orthodoxie » tout semblable que la forte expression grecque ἀναγκάζει doit d'avoir été édulcorée en un très inoffensif « praestat » (cf. *infra*, p. 244, *note justif. P. 605, n. 4*).

7, 68 διακονεῖ γὰρ αὐτῷ τὸ ἴδιον γέννημα πρὸς τὰ πάντα καὶ αἱ ἴδιαι χεῖρες, τουτέστιν ὁ Ἰῖος καὶ τὸ Πνεῦμα ... = բանիի արանեկէ նծա իւր ծնունդն յառ ամենայն ինչ և իւր ձեռքն, այսինքն է Որդիս և Հոգին ... = ministrat enim ei ad omnia sua progenies et figuratio sua, hoc est Filius et Spiritus... : partant de cette idée a priori que γέννημα ne pouvait être qu'une désignation du Fils, le traducteur a supposé que χεῖρες était la corruption d'un mot désignant



l'Esprit, et il a corrigé χεῖρες en σχῆμα ou en χαρακτήρ (cf. *infra*, p. 212, *note justif. P. 465, n. 1*)<sup>1</sup>.

Comme on le voit, le traducteur latin a donc pris nombre de libertés avec l'original. Si les témoignages que nous venons de relever ne sont pas tous également significatifs ni également probants, pour ce qui concerne le fait fondamental ils ne laissent place à aucun doute : ils prouvent que, en plus d'une occasion, le traducteur a consciemment et délibérément — encore qu'avec une discrétion relative — modifié le texte qu'il était censé traduire.

### Conclusion.

Ainsi s'achève le relevé des particularités les plus notables de la version latine. Au terme de cet inventaire, celle-ci apparaît comme une œuvre où se mêlent les richesses et les déficiences. Les richesses : sa grande fidélité habituelle, sa littéralité souvent très stricte laissant deviner bien des éléments de l'original sous-jacent. Les déficiences : nombre de traductions approximatives, une tendance indéniable à la verbosité, des erreurs et omissions, et enfin

1. On notera que ces cinq exemples de corrections intentionnelles inspirées par des motifs d'ordre doctrinal ne laissent pas de fournir une indication intéressante sur la date probable de la version latine. On sait que les critiques sont divisés sur ce sujet, les uns la datant de la fin du II<sup>e</sup> siècle, les autres de la seconde moitié du IV<sup>e</sup> (cf. S. LUNDS-TRÖM, *Studien...*, p. 90). Or n'est-il pas évident *a priori* que, si certaines formules d'Irénée en sont venues à ne plus être comprises ou à faire difficulté, ce ne dut pas être au temps même de l'évêque de Lyon, mais à une époque quelque peu postérieure ? A cette indication assez générale, le premier et le second exemples ajoutent une précision notable, car ils reflètent clairement un souci de polémique anti-arienne, voire une certaine phobie de l'hérésie arienne, choses qui ne se rencontrent guère en Occident avant la seconde moitié du IV<sup>e</sup> siècle. Sans vouloir trancher une question complexe, concluons que les faits relevés ci-dessus nous paraissent constituer un argument non négligeable en faveur d'une date tardive de la version latine.

— chose beaucoup plus grave — des modifications délibérément apportées au texte traduit. Il nous semble que, en général, on a été jusqu'ici surtout sensible aux richesses ; nous avons cru devoir insister sur les déficiences. Les richesses demeurent assez réelles pour que jamais, dans le choix des variantes, nous ne puissions écarter *a priori* le témoignage de la version latine ; mais les déficiences sont là, elles aussi, assez graves pour que, d'ores et déjà, nous devions renoncer à accorder jamais une préférence de principe à cette version.

### 2. La version arménienne

Comparée à la version latine, la version arménienne apparaît d'emblée comme très semblable et très différente tout à la fois. Très semblable, parce que fondée sur le même principe de la littéralité stricte ; très différente, parce que, là où le traducteur latin se montre soucieux de repenser le texte qu'il traduit, le traducteur arménien ne paraît pas avoir d'autre ambition que celle de rendre servilement ce texte.

#### Littéralité.

Ce qui frappe avant tout, dans la version arménienne, c'est sa très grande littéralité : mots et tournures sont à tout instant calqués de façon étroite — pour ne pas dire matérielle et quelque peu mécanique — sur le grec. Si, comme on l'a vu, la littéralité de la version latine est remarquable, celle de la version arménienne l'est, de façon générale, davantage encore. C'est ainsi que, là où le latin offre des traductions rigoureusement fidèles, mais plus larges, l'arménien serre habituellement de plus près l'original et permet de déceler avec une entière certitude le grec sous-jacent, alors que les seules indications de la version latine nous eussent laissés hésitants.

Voici, choisis parmi beaucoup d'autres, quelques exemples particulièrement suggestifs de cette littéralité de l'arménien, qui contraste plus d'une fois avec la liberté relative du latin :

- 4, 17 τέκνα = *δωδλιուք* = filii.  
 6, 27 συντάγματι = *շրագրածի* = libro.  
 31, 30 ἐπι καρπίαν = *պղաղորութիւն* = fructum.  
 6, 25 πεισμονήν = *Հաւանութիւն* = fidem.  
 32, 30 τὸ διδασκαλεῖον = *վարդապետանոցն* = doctrina.  
 18, 80 ὁ ἄνομος = *անարեւն* = peccator.  
 18, 63 ἀθῶν = *անբիծ* = justum.  
 7, 67 πολλήν = *բազում* = copiosum.  
 17, 3 ἰκανώτατα = *բաւականագինս* = plenissime.  
 5, 62 πολιτευθῆ = *բարաբասցի* = moraretur.  
 26, 105 κατηλεύοντες = *վաճառելով* = adulterantes.  
 38, 79 ἀνδρωθῆναι = *պրանալ* = corroborari.  
 18, 131 κληρονομήσατε = *ժառանգեցէք* = percipite.  
 39, 11 ἐπιχειρήση = *ձեռնարկեցի* = temptet.  
 7, 14 εὐηγγέλισαντο = *աւետարանեցին* = enuntiaverunt.  
 18, 11 ἐλθὼν = *էկեալ* = reversus.

Dans la traduction d'un grand nombre de mots composés, l'arménien offre une parfaite réplique de l'original, soit qu'il possède déjà, soit qu'il n'hésite pas à créer des mots composés qui sont un pur et simple décalque des vocables grecs :

- 38, 27 γαλακτουργίας = *կաթնագործութեան* = lactationem.  
 36, 6 οἰκοδεσπότης = *սանուտէր* = paterfamilias.  
 26, 65 πρωτοκαθεδρίας = *Կաթանապետութեան* = principalis consessionis.  
 6, 116 ἐν ... τῇ αὐτοψίᾳ = *ինքնատեսութեամբն* = in... manifesta sua visione.  
 10, 21 τὴν ἐσχατοχρονίαν = *զվերջածածանալութիւնն* = extremitatem temporum (cf. *infra*, p. 227, note justific. P. 493, n. 2).  
 4, 38 ὀπωροφυλάκιον = *ծրդապաշտանոց* = custodiarium.

- 15, 44 διὰ τὴν σκληροκαρδίαν ὑμῶν = *վասն խստասրտութեան ձերոյ* = propter duritiam cordis vestri.  
 6, 59 ψευδῶνυμος = *ստանուկ* = falsus.  
 28, 52 κυριοκτόνοι = *սիրասպան* = domini sui interfec-  
 tores.  
 20, 376 πανθαμαρτωλός = *ամենամեղ* = omnium peccatorum rea.  
 30, 80 βοτανηφάγων = *խոտակեր* = quae herbis vescuntur.  
 9, 30 ἐπὶ τῶν ἀκοινωνήτων = *ի վերայ անխառնակացն* = in his... quae inter se communionem non habent.  
 20, 19 αὐτεξουσίως = *անձնիրջսանաբար* = sponte.  
 8, 11 οἱ ... εἰδωλοπλαστοῦντες = *որք ... կասսեղծեն* = qui ... formant.  
 19, 56 μυθοπλαστοῦσι = *աստղեղծեն* = confingunt.  
 11, 87 σκιαγραφήσαντος = *ստեղծագրելոց* = velut umbrae cujusdam descriptionem faciente... atque deliniente.  
 9, 107 θεολογῶν = *աստուածարանելով* = Deum appellavit.  
 13, 94 τὸν ... νομοθετήσαντα = *որ ... արհնարեաց* = qui... per legem constituerit.

Une façon non moins littérale, mais quelquefois assez surprenante, dont le traducteur arménien rend certains mots grecs composés, est celle qui consiste à les décomposer en leurs éléments et à traduire brutalement chacun de ceux-ci <sup>1</sup>. Ce procédé n'est pas courant. Toujours est-il qu'on

1. Nous voici en présence d'un des nombreux procédés de traduction susceptibles d'être relevés dans la version arménienne. Quoiqu'on puisse penser de ce procédé, ainsi que d'un certain nombre d'autres plus ou moins semblables, il va de soi que reconnaître de tels procédés est de la plus urgente nécessité, si l'on ne veut pas faire dire au traducteur arménien des choses qu'il n'a jamais dites ni voulu dire. Par où l'on peut entrevoir déjà que ce qui importe, en plus d'un passage, n'est pas tant de traduire la version arménienne en latin ou en français, que de chercher à deviner le substrat grec se dissimulant sous un arménien assez artificiel, qui n'est en réalité que du grec plus

le trouve mis en œuvre non seulement dans la traduction d'un bon nombre de verbes, mais même dans celle de certains adjectifs et substantifs. Quelques exemples :

- Pr.**, 16 *ἀντειπεῖν* = *ընդդիմ ասել* = contradicere.  
 18, 142 *ἀναπέμπονται* = *ի վեր առաքին* = diriguntur.  
 16, 82 *ἀναπληροῦντα* = *անդրէն անլինով* = adimplentia.  
 36, 279 *συγκαλούμενον* = *որ ծիանազանյն կոչեաց* = qui convocat.  
 28, 36 *κατεργαζομένου* = *բայ գործեցելոյ* = operans.  
 37, 155 *προσγίνεσθαι* = *ան լինի* = advenire.  
 19, 67 *πρόδηλον* = *յայտաբանյն յայտնի* = manifestum.  
 18, 118 *τὴν ἐπίκλησιν* = *զ'ի վերա կոչումն* = invocatio-nem.  
**Pr.**, 2 *ἀνατροπῆς* = *զվերադարձումն* = quod est de... eversione.  
 2, 1 *τὴν ἀνακεφαλαίωσιν* = *զ'ի վերադարձումն զլիաւորութիւնն* = recapitulationem.  
 16, 36 *τῆς παλιγγενεσίας* = *որածեալ լինելութեան* = secundae generationis.  
 38, 44 *τῆς ... συγγυμνασίας* = *ծիարան կրթութեան* = conversationis.

Nombre d'expressions ou de tournures typiquement grecques transparaissent pour ainsi dire à travers l'arménien, alors que le latin, plus soucieux de ne pas déborder les ressources qui lui sont propres, a cru devoir recourir à d'autres modes d'expression :

- 19, 9 *ὡς πρὸς ἡμᾶς* = *իրրու ան մեզ* = quantum ad nos spectat.  
 12, 43 *ἐν τῷ νῦν αἰῶνι* = *յարդեան յայտեմիս* = in hoc aevo.

ou moins camouflé. Ce caractère très spécial de la version arménienne nous paraît avoir été insuffisamment reconnu par G. BAYAN et L. FROIDEVAUX, *La traduction arménienne...*

- 16, 82 *τὸ ὑστέρημα αὐτοῦ* = *զպակասն ի նմանէն* = id quod deerat ei.  
 19, 20 *ἀπὸ τοῦ ὄντος Θεοῦ* = *յիէն Աստուծոյ* = a vero Deo.  
 32, 13 *κατὰ τὸ ἀληθές* = *բայ ճշմարտին* = secundum veritatem.  
 15, 65 *ἐνήργησε γενέσθαι* = *ներգործեաց լինել* = voluit fieri.  
 11, 31 *παύσεται ... εὐεργετῶν* = *զարհեացէ ... բարի անելով* = cessat ... in benefaciendo.  
 20, 341 *τὰ τοῦ Θεοῦ* = *զԱստուծոյն* = quae sunt Dei.  
 18, 85 *τὰ παρ' ὑμῶν* = *զան ի ձէնջդ* = quae a vobis missa sunt.  
 9, 49 *τὰ ἐκ μέρους* = *ի մասնէքն* = quae sunt ex parte.  
 33, 313 *τὰ ἀπ' ἀρχῆς* = *զ'ի սկզբանէսն* = antiqua.  
 37, 1 *τὸ δέ · Ποσάκις ...* = *բայց · Բանիցս անկամն ...* = illud autem quod ait : Quotiens...  
 2, 14 *ἐν τῷ εἰπεῖν* = *յասելն* = in eo quod dicit.  
 38, 43 *διὰ τὸ ... ἔχειν* = *զասն ... ունել* = quoniam ... habebant.  
 15, 58 *εἶναι* = *զոլ* = ut ... sim.

Donnons encore quelques exemples, choisis parmi beaucoup d'autres, où le détail des mots et des tournures et le mouvement des phrases grecques sont calqués de la façon la plus stricte dans l'arménien, alors qu'ils sont rendus avec plus de liberté dans le latin :

- 10, 23 *τῶν πόλεων σου, ὧν Κύριος ... δίδωσί σοι* = *բարաբայն քոց, որոց Տէր ... ասցէ քեզ* = civitatum tuarum, quas Dominus dat tibi.  
 39, 66 *μήτε τοῦ φωτὸς μετ' ἀνάγκης δουλαγωγούντος τινα, μήτε τοῦ Θεοῦ βιαζομένου, εἰ μὴ θέλοι τις κατασχεῖν αὐτοῦ τὴν τέχνην* = *ոչ լուսոյ ի Հարիէ ճառաբարդեալ զոր, և ոչ Աստուծոյ բանադատեալ, եթէ ոչ որ կամիցի ունել յինքեան զարուեսն նորա* = neque lumen cum magna necessitate

subjiciet sibi quemquam, neque Deus coget eum qui nolit continere ejus artem.

14, 7 ἦ εἶχον πρὸ τοῦ τὸν κόσμον εἶναι παρὰ σοί = *գոր ունէր յառաջ քան զաշխարհ զոր առ քեզ* = quam habui apud te priusquam mundus fieret.

16, 9 ἀνὰ μέσον ἐμοῦ καὶ ἀνὰ μέσον αὐτῶν = *ի մէջ իմ և ի մէջ նոցա* = inter me et ipsos.

23, 4 ἵνα καὶ ὁ στείρων ὁμοῦ χαίρη καὶ ὁ θερίζων = *զի և որ սերմանեացն ծրանգածայն խնդացէ և որ Հնձէն* = uti et qui seminat et qui metet simul gaudeant.

20, 20 κατ' εἰκόνα ἡμετέραν καὶ καθ' ὁμοίωσιν = *ըստ պատկերի մերուս և ըստ նմանութեան* = ad imaginem et similitudinem nostram.

13, 99 ἐν δὲ τῷ φίλους καταρτίσαι τοὺς μαθητὰς τοῦ Θεοῦ = *իսկ բարեկամսն ի Հաստիւն և յարմարիւն զաշխարհսն Աստուծոյ* = in eo autem quod amicos Dei dicit (*leg. facit?*) suos discipulos.

15, 1 ὥστε καὶ προφητεῖαν εἶναι τῶν μελλόντων καὶ παιδείαν αὐτοῖς τὸν νόμον = *մինչ զիև արգարէութիւն զի Հանդերձերցն և խրատ նոցա արէնքն* = itaque lex et disciplina erat illis et prophetia futurorum.

16, 107 τέκνα γὰρ φοβεῖσθαι τε πλείον δουλῶν καὶ ἀγαπᾶν μείζον δεῖ τὸν πατέρα = *քանզի մանկուսքն և երկնչել աւելի քան զտոռայս և սիրել մեծապէս պարտին զՀայրն* = filios enim plus timere oportet quam servos et majorem dilectionem habere in patrem.

A tous ces exemples, il faudrait ajouter encore un certain nombre de longues périodes que le traducteur latin a cru devoir morceler pour raison de clarté, mais que, par une bonne fortune insigne, l'arménien nous a conservées en leur intégrité.

Encore ne sont-ce là que quelques exemples particulièrement significatifs et susceptibles d'être multipliés à l'infini. Car on n'en finirait pas de relever les cas où l'arménien l'emporte en littéralité sur le latin, soit que son génie

propre se prête à des constructions très proches de celles du grec, soit que le traducteur crée, de propos délibéré, des vocables ou des tournures servilement calqués sur le grec et malaisément compréhensibles autrement qu'en référence à celui-ci. Une traduction de cette sorte, faut-il le dire, ne peut avoir qu'une valeur littéraire assez limitée, mais elle est d'un prix inestimable pour quiconque se préoccupe de rejoindre à travers elle la pensée d'Irénée, car sa littéralité même permet de deviner, dans une mesure plus grande encore que ne le permet la version latine, l'original sous-jacent à l'une et à l'autre.

#### *Procédés systématiques.*

Pour grande qu'elle soit, la littéralité de la version arménienne n'est cependant ni absolue ni constante, mais limitée en fait par un certain nombre de procédés systématiques de traduction qu'il importe de reconnaître<sup>1</sup>.

Tout d'abord, il arrive au traducteur arménien, comme au traducteur latin — et même plus qu'à celui-ci —, de délaisser le mot-à-mot et d'opter pour des traductions plus larges, visant à rendre le sens de l'original plus que son expression matérielle :

4, 47 ἀνομα = *զանարէնութիւնս* (injustitias) = injusta.

22, 17 τὸ σωτήριον αὐτοῦ = *զψήղութիւնն իւր* (salutem suam) = salutare suum.

1. Dans le cadre restreint de cette introduction, redisons-le, nous ne pouvons songer à traiter de façon tant soit peu approfondie la question des procédés de traduction utilisés par l'école hellénistique, ou même simplement par l'auteur de la version arménienne de l'*Adversus haereses*. Nous nous bornons à illustrer par des exemples quelques faits particulièrement caractéristiques, afin que le lecteur puisse entrevoir tout à la fois quelques-unes des difficultés que présente la lecture de la version arménienne et la lumière qu'une exploration méthodique de cette version peut apporter à l'étude de l'œuvre irénéenne.

8, 53 τούς ἄρτους τῆς προθέσεως = *զւացան զստաջի երեւան* (panes propositos) = panes propositionis.

12, 2 τῇ διὰ Μωϋσέως νομοθεσίᾳ = *Մոյսէական արհիւ-դրութեան* (mosaicae legislationi) = *legi datae per Moysen.*

32, 44 ἡ καθ' ἡµᾶς ... πίστις = *մեր Հաւատք* (nostra fides) = ea quae secundum nos est... fides.

8, 1 οἱ ἀπ' αὐτοῦ = *որք նմա լսեն* (qui eum audiunt) = qui ab eo.

38, 18 ἐπ' ἐσχάτων τῶν καιρῶν = *ի վերջնայն ժամանակացն* (in fine temporum) = in novissimis temporibus.

Fréquemment, un pluriel est substitué à un singulier, ou vice versa :

17, 11 θυσίαν καὶ προσφοράν = *զոհւիւք և զպատարագս* (sacrificia et oblationes) = sacrificium et oblationem.

17, 122 ἡμέρας ... ἀγαθὰς = *զարք ... բարի* (diem ... bonum) = dies bonos.

Fréquemment aussi, un substantif verbal suivi d'un génitif est substitué à un participe suivi d'un accusatif :

2, 5 τοῦ ποιήσαντος τὸν οὐρανὸν καὶ τὴν γῆν = *յարարչէն երկնի և երկրի* (factore caeli et terrae) = qui fecit caelum et terram.

De façon générale, ces traductions plus libres constituent des variantes sans importance réelle au point de vue de la pensée. Parfois cependant, encore que très exceptionnellement, elles prennent l'allure de véritables interprétations, comme il arrive dans l'exemple suivant :

28, 36 σφίζοντος ... τοὺς σφίζομένους ... καὶ κατακρίνοντος τοὺς κατακρινομένους = *կեցուցողի և փրկչի ... որք արքելն կածին ... և դատելով զդատելոյն արժանիս* (salvatore ... [eorum] qui *salvari volunt...* et adjudicante *adjudicari dignos*) = salvans ... eos qui salvantur... et adjudicans qui adjudicantur.

Comme le traducteur latin, et même beaucoup plus que lui, le traducteur arménien *ajoute des mots* destinés à expliciter ce qu'il estime implicitement contenu dans l'original :

9, 100 τὸν πατέρα = *զւարք ք* (patrem *luum*) = patrem.

21, 24 ἐκ τοῦ καλοῦντος = *ի կոչողէն զմեզ* (ex vocante nos) = ex vocante.

2, 19 διὰ πολλῶν = *ի ձեռն բազում բանից* (per multa verba) = per multa.

17, 157 ἐν τοῖς ἔθνεσι = *յամենայն ազիսս* (in omnibus gentibus) = in gentibus.

5, 45 κεκοιμημένων = *աւա ննջեցելոց* (jam dormientium) = dormientium.

17, 15 ὑπακοὴν θέλει ὁ Θεὸς ... ἢ θυσίας = *զկնազանդութիւն Հրութեանն ասուել կածի Աստուած ... քան զոհւիւք պատարագացն* (obauditionem magis vult Deus... quam sacrificia) = obauditionem vult Deus ... quam sacrificia.

Non content de rendre maints verbes composés en traduisant de façon toute mécanique les divers éléments dont ils sont constitués, ainsi qu'on l'a vu plus haut, le traducteur arménien explicite volontiers aussi le complément implicitement renfermé dans les verbes en question :

6, 48 τὸν παρεληλυθότα = *զայն որ ան մեզն եկելն եղև* (eum qui ad nos venit) = qui advenit.

23, 18 παραλαβεῖν = *սսնուլ ան քեզ* (sumere ad te) = assumere.

34, 110 συμπαγεῖς = *կստուցեալ ընդ նմա* (fixus cum ea) = confixus.

Cette addition de mots nouveaux ne va pas sans modifier parfois sensiblement la pensée, et, pour peu qu'on n'ait pas nettement reconnu la fréquence et l'ampleur du procédé, on sera tenté de se demander si tel mot a bien été ajouté par le traducteur arménien ou s'il n'a pas plutôt été omis

par le traducteur latin. Seule une minutieuse étude comparative des différents cas permet de conclure à un procédé particulier du traducteur arménien et à l'identité du texte grec sous-jacent aux deux versions. Ainsi en va-t-il dans les deux exemples suivants, qui relèvent visiblement d'une même habitude mentale et ne laissent pas de s'éclairer beaucoup l'un l'autre :

19, 48 τοῖς κρυφαῖοις ἡμῶν = ի δαδկոյթ ըստնարանսն ծեր (in secreta horrea nostra) = in absconsis... et in secretis nostris.

25, 51 τὸν καρπὸν ἀνεδέξατο = գպտուզսն ընկալա յստնարանս (fructus accepit in horrea) = fructum percepit.

Ces additions de l'arménien sont presque toujours aisément décelables grâce au latin, qui n'en porte pas de traces. Il arrive cependant que, usant l'un et l'autre du même procédé, latin et arménien explicitent ce que l'original ne contient qu'implicitement. Mais, même en ce cas, une légère différence entre les versions trahit le procédé et permet une rétroversion certaine :

Fr., 32 καὶ ὡς τὸν Δημιουργὸν ἐξ ὑστερήματος, οὕτως καὶ τὸν Χριστὸν καὶ τὸ Πνεῦμα τὸ ἅγιον δι' ὑστέρημα προβεβλήσθαι ἐδίδαξαν = և որպէս զԴասարան զԱրարիչն ի պակասութենէ ասացին, այսպէս զՔրիստոս և զՀոգին Սուրբ վասն պակասութեան անարկիլ ուսուցին (et quemadmodum Demiurgum Factorem ex labe dixerunt, sic Christum et Spiritum sanctum propter labem emissum esse docuerunt) = et quemadmodum Fabricatorem ex labe sive defectione emissum dicunt, sic et Christum et Spiritum sanctum propter labem emissum docuerunt.

Comme le traducteur latin encore, mais beaucoup plus que lui, le traducteur arménien use de *doublets et expressions similaires*. Si fréquent même est leur emploi, qu'il en résulte une prolixité fatigante et fort dommageable à la valeur littéraire de l'œuvre. Il en résulte aussi, de prime

abord du moins, nombre d'obscurités. Cependant, si l'on y regarde de plus près et si l'on institue une analyse méthodique de ces doublets, on ne tarde pas à entrevoir que le traducteur, loin d'œuvrer de façon anarchique, se conforme habituellement à des règles assez strictes. Finalement, en éclairant les cas les uns par les autres et en utilisant tout le surcroît de lumière qu'apporte le latin, on peut, à partir d'une foule de doublets de l'arménien, reconstituer de façon très certaine l'original sous-jacent.

Pour faire saisir le mécanisme du procédé, en même temps que la précieuse indication qu'il est susceptible de fournir sur l'original sous-jacent aux deux versions, examinons de plus près un exemple particulièrement suggestif. En 9, 53, le latin porte : « neque alium Christum et Dei Filium *expectabimus...* », tandis que l'arménien a : և ոչ զայլ Քրիստոս զՌդդի ակնկալեալ ընկալցուք (« et ce n'est pas un autre Christ Fils que, *ayant attendu, nous recevrons* »). Si l'on se contente de comparer les deux versions prises dans leur matérialité stricte, sans faire effort pour remonter au-delà de l'une et de l'autre jusqu'à l'original sous-jacent, on constatera que, là où le latin est mauvais, l'arménien offre un sens très satisfaisant : lors de la parousie, en effet, nous « recevrons » le Christ venant du ciel pour opérer la résurrection et le jugement, et nous n'aurons plus à l'« attendre » comme nous faisons ici-bas. Cette conclusion est pleinement valable, et nous ne songeons pas à la contester. On ne pourrait cependant en demeurer là, sans négliger une très précieuse lumière qui nous est offerte par la version arménienne elle-même. En deux autres passages, en effet, à savoir en 36, 98 et en 37, 55, on rencontre l'équivalence suivante : au grec προσδεχομένους (citation de Lc 12, 36) correspondent le latin « *expectantibus* » et l'arménien որք սպասեն ընդունել (« qui *attendent de recevoir* »). Du simple rapprochement de ces trois passages jaillit un véritable trait de lumière : de toute évidence, en chacun de ces trois passages, l'arménien

renferme un doublet. Et, qui plus est, un doublet de type absolument identique, c'est-à-dire obtenu par la juxtaposition des deux significations possibles d'un même mot grec, en l'occurrence προσδέχομαι, qui peut signifier « attendre » ou « recevoir ». En 9, 53, il faut donc restituer sans hésiter : οὐδὲ ἄλλον Χριστὸν Θεοῦ Υἱὸν προσδεξόμεθα, que nous traduirons : « et ce n'est pas un autre Christ Fils de Dieu que nous accueillerons ». Cette restitution et cette interprétation seraient encore confirmées, si besoin en était, par un quatrième passage, à savoir 38, 85, où le latin « qui... *expectant* » a pour parallèle l'arménien որք ... ընդունին (« qui... *reçoivent* ») : en ce dernier passage, le grec οἱ ... προσδεχόμενοι, qu'il faut traduire par « ceux qui... attendent », a été correctement traduit par le latin et incorrectement rendu par l'arménien, les deux traducteurs semblant s'être donné le mot pour choisir, chacun pour son compte, l'une des deux significations possibles du mot προσδέχομαι !

Le lecteur nous pardonnera cette longue analyse d'un cas particulier. Des analyses semblables pourraient être faites sur des multitudes d'autres cas et aboutiraient à des résultats identiques.

Les doublets et expressions apparentées peuvent revêtir les formes les plus diverses, comme le suggèrent les quelques exemples suivants :

39, 66 ἐν ἄρασις = յանտեսութեան կորութեանն (in invisibilitate caecitatis) = in caligine.

6, 26 ἀμετακίνητος = անշարժ և անփոփոխելի (immobilem et immutabilem) = immobilem.

4, 19 διασπαρέντος = ցանեցելոյ ի սերմանունն (sparsio in seminationem) = disseminato.

7, 70 ὑποχείριοι εἰσι = սպասաւորք և ի ձեռնօր անկեալք ի պաշտան սպասաւորութեան (servitores et sub manum cadentes in ministerium deservitionis) = subjecti sunt.

32, 12 οὐκ ἀπολογήσεται = ոչ սպարանեալ աղերսեցէ (non apologiam-faciens justificabit) = nullas dabit rationes.

Pr., 68 σεμνολογήσασιν = և պարկեշտարանեցեն և պարծեցին (et *modeste-dixerint* et *gloriati fuerint*) = cum gravitate summa dixerint.

16, 3 εὐσημον = ծանալթ և դիտուն և դիրանշան (cognoscibile et notum et *facile significatum*) = cognoscibile.

33, 144 ἀρραδιόργητος = անխարդախ և որ ոչ դիրաւ եղծանի (non-fraudulenta et quae non *facile* evertitur) = sine falsatione.

31, 40 εὐαπολόγητοι = դիրադերսք առ սպարանութիւն (facile-excusabiles ad *apologiam*) = excusabiles.

19, 6 διακεκοσμημένα = որ ... բնութիւն շինութեան աշխարհի է (quae ... natura aedificationis mundi sunt) = quae ... sunt disposita.

37, 38 εὐνομούμοις = որ բարի աւրինաւք խաղաղութեան վարին (qui *bene legibus pacis* utuntur) = sensatos.

Les quelques exemples cités ci-dessus, s'ils ne peuvent donner une idée complète du procédé utilisé par le traducteur arménien, laissent du moins entrevoir quelles singulières ressources offrent ces doublets et expressions similaires en vue d'une rétroversion éventuelle. Hâtons-nous toutefois d'ajouter que, dans cette recherche de l'original sous-jacent, il n'est pas trop, non seulement de toutes les lumières dont le latin peut éclairer l'arménien, mais de toutes celles dont tous les passages parallèles sont susceptibles de s'éclairer les uns les autres, comme le montre l'exemple du verbe ἐξαφορίζω, employé quatre fois par Irénée au cours du Livre IV :

20, 374 ἐξαφορισθήσονται = ի բաց որոշեալ մեկնեցին = abjicientur.

4, 60 ἐξαφορισθήσεται = մեկնեցի և որոշեցի = condemnabitur.

27, 172 ἐξαφορίζοντο = ի բաց զատուցեալք լինելն = condemnabantur et projiciebantur.

8, 45 ἐξαφορισθείς = արտաքս ընկեցեալ և ի բաց որոշեալ = exsiliatus.

Les procédés qu'on vient de décrire concernent le vocabulaire. La syntaxe comporte, elle aussi, de multiples procédés, parfois déconcertants au premier abord, et qui appelleraient une étude systématique. Bornons-nous à signaler une tendance indéniable, encore que moins prononcée que dans l'arménien classique, à *substituer des phrases principales aux subordonnées*. Ce procédé est utilisé par le traducteur arménien avec un bonheur très inégal. Ainsi, dans la phrase suivante, la pensée est-elle pleinement respectée :

4, 65 "Ανθρώπος ἐν τιμῇ ὧν παρασυνοδλήθη τοῖς κτήνεσιν = Մարդի ի պատուի էր, նմանեցաւ անասնոց (Homo in honore erat, comparatus est jumentis) = Homo, cum in honore esset, ... comparatus est jumentis...

De même encore, quoique avec moins de bonheur peut-être, dans la phrase suivante :

7, 34 Τοῦτο δὲ πεποίηκεν ὁ Ἰησοῦς, ἀπὸ τῆς τῶν λίθων λατρείας ἑυσάμενος ἡμᾶς καὶ ἀπὸ τῆς σκληρᾶς καὶ ἀκάροπου συγγενείας μεταστήσας ἡμᾶς καὶ τὴν ὁμοίαν τῷ Ἀβραάμ πιστὶν κτίσας ἐν ἡμῖν = Եւ դայս արար Յիսուս. ի քարանց պաշտօնաւ ի բաց կորդեալ եւան դձեղ և ի խիստ և յանպատեղ ազգակցութենէն ի բաց փոխեաց դձեղ և զնմանն Աբրահամու Հաւատս արար ի մեզ (Hoc autem fecit Jesus, a lapidum cultu eruens extraxit nos et a dura et ab infructuosa cognatione transtulit nos et similem Abrahae fidem fecit in nos) = Hoc autem fecit Jesus, a lapidum religione extrahens nos et a dura et infructuosa cognatione transferens nos et similem Abrahae fidem in nobis constituens.

Mais il n'en va assurément plus de même dans l'exemple que voici, choisi parmi quantité d'autres :

36, 210 Οἱ δὲ κεκλημένοι μὲν εἰς τὸ δεῖπνον τοῦ Θεοῦ, διὰ δὲ τὴν πονηρὰν αὐτῶν ἀναστροφὴν ἡμοιορηκότες τοῦ Πνεύματος τοῦ ἁγίου, ἐκβλήθησονται, φησὶν, εἰς τὸ σκότος τὸ ἐξώτερον = Իսկ կոչեցեալքն յընթրիսն Աստուծոյ զսսն իւրեանց

վաթիար վարուցն գնացից անբաժք և անմասունք են ի Հոգւոյն Սրբոյ, արտաքս Հանեալք լիցին, առ, ի խաւարն արտաքին (Vocati autem ad cenam Dei propter suam malam morum conversationem expertes et exsortes sunt Spiritus sancti : projicientur, inquit, in tenebras exteriores) = Qui autem vocati quidem sunt ad cenam Dei et propter malam suam conversationem non perceperunt Spiritum sanctum, projicientur, inquit, in tenebras exteriores.

La maladresse saute aux yeux, pour ne pas dire plus ! Ce faisant, le traducteur arménien désorganise l'économie des propositions, et nous serions souvent bien en peine de la reconstituer de façon certaine, si, par bonheur, la version latine ne nous offrait la ressource de ses phrases impeccablement construites.

Arrêtons ici ces indications plus que sommaires sur quelques-uns des procédés de traduction mis en œuvre par l'auteur de la version arménienne. Aussi bien notre propos, nous l'avons déjà dit, n'est-il pas de décrire en détail ces procédés, moins encore de les inventorier de façon complète. Il nous suffit de voir se dessiner peu à peu les traits majeurs des deux versions et se dégager leur caractère étonnamment complémentaire : car, tandis que, de façon habituelle, le latin rend avec une grande exactitude le mouvement général de la pensée et la structure logique des phrases, l'arménien calque souvent de plus près, encore qu'au moyen de procédés parfois déconcertants de prime abord, le détail des mots et des expressions.

#### *Erreurs et bévues.*

Les procédés systématiques de traduction ayant été dûment reconnus comme tels et mis à part, il n'en faut pas moins admettre que la version arménienne est grevée d'une assez grande quantité d'erreurs, de bévues et de faiblesses diverses.



Les *erreurs de lecture* sont assez nombreuses. Certaines d'entre elles n'entraînent pas seulement des contresens, mais de véritables non-sens. Et il semble bien qu'un peu de réflexion aurait suffi, en plus d'un cas, pour alerter le traducteur et lui faire deviner la bonne lecture. Qu'on en juge par ces quelques exemples :

13, 59 au lieu de χάριν = gratiam, l'arménien a lu χαράν = *խորութիւն* (gaudium).

19, 27 au lieu de περιμέτρου = circummensurationis, l'arménien a lu περι μέτρου = *շարժա շարժի* (de mensura).

30, 62 au lieu de εἰρήσεται = dicetur, l'arménien a lu εὐρήσουσι = *գտցեն* (invenient).

32, 39 au lieu de συγκάμπτουςα = concurvans, l'arménien a lu συγκαλύπτουςα = *ծիւնգածայն ծածկելով* (simul abscondens).

35, 36 au lieu de ὑπόθεσιν = regulam, l'arménien a lu ὑποθεσίαν = *որդրութեանն* (adoptionem).

40, 51 au lieu de ἀνακλάσας = retorquens, l'arménien a lu ἀνακαλέσας = *վերստին կոչեցաւ* (rursum vocans).

Une telle constatation confirme notre première impression, selon laquelle le traducteur arménien, à la différence de son confrère latin, est un scribe doué de plus de conscience que de talent et plus soucieux de rendre servilement que de repenser — et surtout que de critiquer ! — le texte qu'il a sous les yeux.

Les *erreurs de traduction* sont, elles aussi, celles auxquelles on peut s'attendre de la part d'un scribe rivé à un mot-à-mot très servile. Le plus souvent, il s'agit de contresens du même type que ceux qu'on trouve dans la version latine :

4, 54 κρίνων est traduit par *որ ընտրէն* (qui eligit) ; le latin a correctement traduit par « judicans ».

38, 86 οἱ μὴ προσδεχόμενοι est traduit par *որք ոչ ընդունին* (qui non recipiunt) ; le latin a correctement traduit par « qui non exspectant ».

38, 60 δόξαν est traduit par *կարծիս* (opinionem) ; le latin a correctement traduit par « gloriam ». Le même contresens se retrouve en 38, 70.

Mais il arrive que ces erreurs soient plus graves et qu'elles entraînent des non-sens si flagrants, qu'on se demande comment elles ont pu échapper à la plume d'un homme même peu perspicace :

33, 138 καὶ τὸ ἀρχαῖον τῆς ἐκκλησίας σύστημα κατὰ παντός τοῦ κόσμου = *և սկզբնութիւնն նախնութեանն եկեղեցւոյ ժողով ընդ Հանուր աշխարհ* (et initium antiquitatis Ecclesiae congregatio in universo mundo) = et antiquus Ecclesiae status in universo mundo. Ce membre de phrase ne comporte aucune difficulté particulière. A part le mot *σύστημα*, traduit de façon assez matérielle, il a été correctement rendu dans la version latine. Par contre, d'entrée de jeu, le traducteur arménien commet une de ces erreurs grossières qui dénotent le scribe à courte vue, incapable en quelque sorte de voir autre chose que le mot qu'il a sous les yeux : il prend τὸ ἀρχαῖον pour un adjectif employé substantivement et le traduit par *սկզբնութիւնն նախնութեանն* (initium antiquitatis), doublet dans lequel on reconnaît sans peine les deux significations possibles du mot *ἀρχαῖος*, à savoir « original » et « ancien ». Après quoi, poursuivant sa traduction, il n'imagine rien de mieux que de rendre d'une façon toute mécanique chacun des mots restants. Le résultat d'un tel travail est ce qu'on pouvait attendre : un agglomérat de mots auquel il serait vain de chercher un sens quelconque et qui, au cas où l'arménien nous aurait été seul conservé, ne nous renseignerait guère sur l'authentique pensée d'Irénée ! Bévue précieuse pourtant, à certain égard, que celle qui vient d'être décrite : non seulement elle confirme, à sa manière, ce que nous lisons dans le grec et le latin, mais, mieux que les plus belles réussites, elle révèle un homme sans artifice, honnêtement appliqué à rendre mot à mot le texte qu'il a sous les yeux, incapable d'y substituer jamais un texte de son cru.

A ces erreurs de traduction, on peut rattacher une somme non négligeable de *maladresses*, d'*incorrections* et de *bévue*s qu'il serait hors de propos d'énumérer ici, mais dont l'étude méthodique serait au plus haut point révélatrice de la psychologie du traducteur arménien. Donnons-en seulement quelques exemples particulièrement suggestifs :

21, 16 ἡμῶν δὲ ὁμοίως διὰ τῆς πίστεως κατοπτριζομένων = իսկ մեր նմանապէս ի ձեռն Հաւատոցն ընդ Հայելի տեսանէ՞ք (nobis quoque similiter per fidem cum speculo videmus) = nobis quoque similiter per fidem speculantibus. Calquant mot à mot le grec, le traducteur arménien s'engage d'abord dans un génitif absolu (*մեր ...*) ; mais, oublieux de son propos premier, il écrit ensuite un indicatif présent (*տեսանէ՞ք*), au lieu du participe que l'on attendait.

35, 11 τοῦ ἐν ὑστερήματι καὶ ἀγνοίᾳ γεγονότος πνεύματος = յայնձանէ որ ի նուազութեանն և յանգիտութեանն եղելոյ ոգւոյն (ab eo qui in diminutione et in ignorantia factus spiritu) = ejus spiritus qui est in diminutione et ignorantia factus. Ici, le traducteur arménien commence par s'engager dans une relative (*որ ...*) ; puis, sans plus se soucier du relatif, il traduit de façon toute matérielle *γεγονότος πνεύματος* par *եղելոյ ոգւոյն !*

15, 66 ἐπαγόμενος αὐτοὺς διὰ τῶν προειρημένων θρησκευτῶν, ἵνα δι' αὐτῶν ... καταπιόντες ... = նախանձ տալով և պարտելով զնոսա ի ձեռն յառաջասցելոյ պաշտմանն, զի ի ձեռն նոցա ... կիեալք ... (zelum dans et vincens eos per praedictam observationem, ut per eas... absorbentes...) = illiciens eos per praedictas observationes, ut per eas... absorbentes... Oublieux de ce qu'il a traduit le pluriel *θρησκευτῶν* par le singulier *պաշտմանն*, le traducteur arménien, qui aurait dû logiquement traduire aussi le pluriel *αὐτῶν* par le singulier *նոցա*, se contente de transposer de façon toute mécanique le pluriel *αὐτῶν*.

6, 18 καὶ οὐκ αἰεὶ συμπαρῶν ὁ Λόγος αὐτοῦ τῷ πλάσματι ἀπεδείκνυτο = և ոչ միշտ ընդ նմա գրով Բանն իւր ընդ ստեղծուածին յուցանիւր (et non semper cum eo existens

Verbum ejus cum plasmate ostendebatur) = et non semper Verbum ejus una cum plasmate fuisse ostendebatur. Que l'on compare le grec avec l'arménien, et l'on verra combien le traducteur arménien s'est appliqué à rendre un à un, même au prix d'une grossière incorrection (*ընդ նմա գրով ... ընդ ստեղծուածին*), les différents mots de la phrase grecque. Quant au traducteur latin, il a traduit fidèlement, mais plus librement.

31, 2 περι μὲν ὧν αὐταὶ αἱ γραφαὶ ἐπιτιμῶσι τοῖς πατριάρχαις καὶ προφήταις παραπτωμάτων = յաղագս որոց իրաց նորին իսկ զիրքն սաստեն և գաւազանեն Հայրապետացն և մարգարէից գայթմանց ի յանցուածոց (de quibus rebus ipsaemet scripturae increpant et verberant patriarchas et prophetas offensis a delictis) = de his quidem delictis de quibus ipsae scripturae increpant patriarchas et prophetas. Même remarque : de toute évidence, le traducteur arménien fait du mot-à-mot de la façon la plus mécanique. Cela lui vaut de traduire ὧν comme si ce mot était un pronom neutre pluriel employé absolument : « au sujet de ces choses que les Écritures reprochent... » Puis, se heurtant au mot *παραπτωμάτων*, il le transpose tel quel, d'une façon toute matérielle, sans paraître se demander quelle est la fonction de ce mot dans la phrase grecque, ni se soucier de la grave incorrection de la phrase arménienne ainsi obtenue.

33, 320 ἀνατετακῶσαν ἐν τῇ ἐρήμῳ ὁδὸν δικαιοσύνης καὶ ἐν τῷ ἀνδρῷ ποταμοὺς Πνεύματος ἁγίου = ծաղեալ եղև յանապատի ճանապարհ արարութեան և յանջրոջ զեսու Հոգւոյն Սրբոյ (orta est in eremo via justitiae et in inaquoso fluvios Spiritus sancti) = ortam in eremo viam justitiae et in terra inaquosa flumina Spiritus sancti. Dans la traduction arménienne de la première partie de ce membre de phrase, on rencontre le procédé signalé antérieurement et consistant à substituer une proposition principale à une subordonnée : le participe devient un indicatif, et l'accusatif ὁδόν est rendu par le nominatif *ճանապարհ*. La plus élémentaire logique demandait que l'accusatif *ποταμούς* fût rendu lui aussi par

un nominatif, puisque *ποταμούς*, non moins que *ὄδόν*, se rapporte au participe *ἀνατεταλκυῖαν*. Or ce n'est pas ce que fait le traducteur : soit par distraction, soit faute d'apercevoir le rôle précis que joue le mot *ποταμούς* dans la phrase, il le rend brutalement par un accusatif ! Du point de vue de la correction grammaticale, cet accusatif est une monstruosité. Mais, pour le philologue désireux de suivre à la trace l'original perdu, il vaut son pesant d'or, car il atteste à sa manière l'accusatif *ποταμούς* et, par voie de conséquence, tout le membre de phrase tel que nous avons cru pouvoir le restituer.

Pour être particulièrement spectaculaires, de tels exemples sont loin d'être isolés. Qu'on en juge par les deux exemples suivants, où s'exprime avec autant de maladresse que de candeur le souci de souligner la valeur étymologique de certains mots :

2, 37 οὐ μυθολογῶν τὸν πτωχὸν καὶ τὸν πλούσιον = *ոչ ասասպելի պատճելով գաղբասն և ճեծասանսն* (non *fabulam annuntians pauperem et divitem*) = non autem *fabulam retulit nobis pauperis et divitis*.

33, 135 τὸ τὰς οἰκονομίας Πατρὸς τε καὶ Υἱοῦ σκηνοβατοῦν = *գտնարհիստիթիսն Հաւրն և Որդւոյն ձարձնազիացս խորանակս խանելով* (dispositiones Patris et Filii carnalem-conversationem *tabernacula miscens*) = qui dispositiones Patris et Filii exposuit.

Ces exemples, auxquels bien d'autres pourraient s'ajouter, ne cessent de nous ramener à la constatation suivante, déjà faite dès le départ : tout en s'inspirant d'un même idéal de littéralité stricte et tout en témoignant d'une égale attention à rendre les moindres éléments de l'original, le traducteur arménien se distingue du traducteur latin en ce qu'il œuvre d'une façon habituellement plus mécanique ; moins fait, semble-t-il, pour saisir le dynamisme vivant d'une pensée sous le déroulement des mots et des phrases, il rend avec conscience et application,

mais non sans de multiples bévues et maladresses, les mots qu'il lit ou qu'il croit lire.

Cette faiblesse, convient-il de la regretter ? Oui, évidemment, si l'on envisage la version arménienne au point de vue de sa valeur absolue : si nous ne possédions que la version arménienne, nous serions souvent très embarrassés, et il est clair qu'il est cent fois préférable de posséder la version latine seule que la version arménienne seule. Mais si, comme nous n'avons cessé de le faire, nous voyons avant tout le caractère complémentaire des deux versions, les perspectives se modifient. D'une part, confrontées aux indications de la version latine, nombre de maladresses et d'erreurs de la version arménienne nous renseignent sur l'original sous-jacent mieux que ne l'eussent pu faire des traductions impeccables. D'autre part, comparée au savoir-faire du traducteur latin — qui repense si bien l'original, qu'il n'hésite pas à le modifier à l'occasion ! — la maladresse du traducteur arménien devient paradoxalement une précieuse qualité à nos yeux : ses bévues et ses erreurs nous donnent du moins l'assurance que ce n'est pas lui qui songera à harmoniser le texte qu'il traduit ni à le solliciter dans le sens d'une quelconque « orthodoxie » doctrinale.

#### *Pas de retouches intentionnelles.*

De fait, si de trop nombreuses gaucheries et bévues déparent la version arménienne, on ne peut en revanche y déceler aucune harmonisation ou retouche intentionnelle comparable à celles que nous avons relevées dans la version latine.

Cette volonté de fidélité à l'original apparaît, en premier lieu, dans les *citations scripturaires*.

Lorsque, dans le courant du VI<sup>e</sup> siècle, l'auteur de la version arménienne de l'*Adversus haereses* exécuta son travail, la plus grande partie de la Bible avait été déjà traduite en arménien. D'après le témoignage concordant

des anciens historiens de l'Arménie, en effet, c'est au cours du <sup>v</sup><sup>e</sup> siècle que s'élabora, par étapes successives, la plus grande partie de cette traduction biblique que, pour faire court, nous appellerons « vulgate arménienne » et qui est considérée à bon droit comme un des joyaux de la littérature arménienne ancienne<sup>1</sup>. Or, si l'on compare les citations bibliques de la version arménienne de l'*Adversus haereses* avec les passages correspondants de la vulgate arménienne<sup>2</sup>, on est amené à faire les constatations suivantes : 1. jamais le traducteur de l'*Adversus haereses* ne se borne à reprendre, tel quel et sans changement aucun, ne serait-ce qu'un seul verset de la vulgate arménienne ; 2. bien au contraire, les deux traductions diffèrent plus ou moins l'une de l'autre presque à chaque pas, et cela non seulement par le vocabulaire, mais par les procédés de traduction mis en œuvre : alors que les auteurs de la vulgate arménienne avaient su élaborer une traduction aussi respectueuse du génie de leur langue que des nuances imposées par le contexte à la signification des mots grecs, le traducteur d'Irénée fait appel au même vocabulaire, aux mêmes tournures caractéristiques et aux mêmes procédés mécaniques de traduction que ceux qu'il utilise dans le restant de l'ouvrage et qui sont ceux de l'École hellénistique ; 3. les emprunts certains et vraiment caractéristiques faits par le traducteur d'Irénée à la vulgate arménienne sont très rares, ne portent que sur des mots ou expressions isolés et n'impliquent pas une seule fois — autant du moins que nous ayons pu en juger par les cas examinés — que le traducteur arménien se soit écarté du texte grec qu'il lisait dans l'œuvre d'Irénée<sup>3</sup>. En somme, la confrontation

1. Cf. L. LÉLOIR, « Versions orientales de la Bible : II Versions arméniennes », dans *Suppl. au Dict. de la Bible*, t. VI, Paris, 1960, col. 810-818 (avec abondante bibliographie).

2. Nous avons utilisé l'édition de Zohrab, Venise, 1805, 4 volumes.

3. Pour couper court à toute équivoque, donnons un exemple

des citations bibliques de la version arménienne de l'*Adversus haereses* avec les passages correspondants de la vulgate arménienne fait toucher du doigt que le traducteur d'Irénée œuvre sur nouveaux frais, sans autre souci que de rendre le texte grec qu'il a sous les yeux. Et comme on ne voit pas, en dehors de la vulgate arménienne, un écrit quelconque

d'emprunt tout à fait caractéristique. On lit en *Jn* 8, 56 : 'Αβραάμ ὁ πατήρ ὑμῶν ἠγαλλιάσατο ἅνα ἴδῃ τὴν ἡμέραν τὴν ἐμὴν, καὶ εἶδεν καὶ ἐχάρη. Ce que la vulgate arménienne a rendu par : Աբրահամ Հայր ձեր ցանկացաւ տեսանել ցարք իմ, ետես և ուրախ եղև (Abraham pater vester concupivit videre diem meum, vidit et gavisus est). La traduction quelque peu insolite ցանկացաւ (concupivit) s'explique sans doute par une influence de la Peshitta ; mais il est bon de remarquer que cette traduction ne trahit pas le sens profond de la phrase, car les mots ἅνα ἴδῃ suggèrent qu'Abraham fut transporté de joie « dans l'espérance et le désir de voir » le jour du Christ. Ce verset johannique est cité par Irénée en IV, 5, 3 et en IV, 7, 1. La première fois, il est rendu par le traducteur arménien comme suit : Աբրահամ Հայր ձեր ցանկացաւ զի տեսցէ զարժ զիմ և ետես և խնդաց (Abraham pater vester concupivit ut videret diem meum, et vidit et gavisus est). La seconde fois, il est rendu exactement de la même manière, sauf une variante vraisemblablement due à un accident, ետես (vidit) au lieu de և ետես (et vidit). Cette traduction appelle trois remarques : 1. il est plus que probable que le traducteur d'Irénée a emprunté ցանկացաւ à la vulgate arménienne, mais un emprunt aussi caractéristique est un fait très rare, pour ne pas dire unique ; 2. cet emprunt ne va pas au delà du mot ցանկացաւ, comme il est aisé de le constater : pour ne rien dire des quatre autres variantes susceptibles d'être relevées en ce court verset et que notre traduction latine n'a pu rendre sensibles, n'est-il pas significatif qu'au lieu d'écrire տեսանել (videre), conformément à la vulgate arménienne et aux exigences de la grammaire, le traducteur écrive զի տեսցէ (ut videret), conformément à son habitude de mot à mot servile et tout mécanique ? 3. même à ne considérer que l'arménien, nous n'avons aucune raison de croire que le traducteur d'Irénée ait lu autre chose que ἠγαλλιάσατο dans son manuscrit de l'*Adversus haereses*, puisque tout s'explique le plus naturellement par un emprunt à la vulgate arménienne, laquelle ne suppose finalement, elle non plus, pas d'autre substrat originel que ἠγαλλιάσατο.

susceptible d'avoir influencé l'auteur de la version arménienne de l'*Adversus haereses* dans sa traduction des textes bibliques, on doit conclure que sa traduction des citations bibliques de l'*Adversus haereses* est — dans son intention, du moins, et abstraction faite d'erreurs involontaires, toujours possibles — le reflet fidèle des textes bibliques tels qu'il les a trouvés cités sous la plume d'Irénée.

Ce que nous venons de dire au sujet de la différence de style et de procédés existant entre la vulgate arménienne et la version arménienne de l'*Adversus haereses* permet d'écarter une difficulté qui risque de se faire jour en certains esprits. On pourrait, en effet, être frappé par le fait que, dans un grand nombre de cas de citations bibliques, la version arménienne de l'*Adversus haereses* suppose le texte biblique courant, alors que la version latine suppose un texte plus ou moins différent. Comment, alors, ne pas être tenté d'appliquer le principe de la « lectio difficilior » et ne pas soupçonner le traducteur arménien d'avoir harmonisé son texte? Or il suffit, pour se voir contraint d'écarter cette hypothèse, de comparer les citations en question avec les passages correspondants de la vulgate arménienne : si différentes sont en effet les deux rédactions, là même où la vulgate arménienne et la version arménienne de l'*Adversus haereses* supposent le même texte grec sous-jacent, qu'on ne peut absolument pas admettre une influence de celle-là sur celle-ci. N'est-il pas évident que si, en ces endroits, le traducteur arménien de l'*Adversus haereses* avait été influencé par des réminiscences de la vulgate arménienne, au point de se laisser détourner de l'original grec qu'il lisait et d'y substituer un autre texte, il aurait transcrit purement et simplement la vulgate arménienne et n'aurait pas perdu son temps et sa peine à élaborer une traduction nouvelle et si différente, que rien n'appelait? S'il a, au contraire,

élaboré en ces endroits une traduction profondément différente de la vulgate arménienne quant aux expressions, mais non quant au sens, n'est-ce pas tout simplement parce qu'il s'est trouvé en présence d'un texte grec de tout point identique à celui qu'avaient déjà rencontré les auteurs de la vulgate arménienne ?

Ainsi mise en lumière par la confrontation que nous venons de dire, l'indépendance du traducteur arménien de l'*Adversus haereses* par rapport à une traduction biblique antérieure se trouve encore confirmée par le témoignage des fragments grecs. Ne citons que ces deux exemples, tirés du seul Livre IV :

40, 42  $\xi\sigma\pi\epsilon\iota\tau\epsilon = \sigma\epsilon\tau\epsilon\delta\omega\acute{\nu}\epsilon\tau\omega\gamma$  (seminavit) = superseminavit. Le N. T. grec a  $\acute{\epsilon}\pi\epsilon\sigma\pi\epsilon\iota\tau\epsilon$ , que la vulgate arménienne a traduit par  $g\acute{u}\acute{n}\epsilon\tau\omega\gamma$  *h*  $\psi\epsilon\tau\omega$  (superseminavit), et la vulgate latine par « superseminavit ». Noter que, quelques lignes plus loin (40, 47), le même fragment grec confirme à nouveau l'absolue fidélité de la version arménienne :  $\tau\acute{o}\nu \dots \acute{\epsilon}\pi\iota\sigma\pi\epsilon\iota\tau\alpha\upsilon\tau\alpha = g\acute{u}\acute{j}\acute{u}$  *nr* ... *h*  $\psi\epsilon\tau\omega\gamma$   $\sigma\epsilon\tau\epsilon\delta\omega\acute{\nu}\epsilon\tau\omega\gamma$  (qui... superseminavit) = eum... qui... seminavit.

38, 31  $\sigma\acute{\upsilon}$   $\delta\acute{\eta}\pi\omega$   $\gamma\acute{\alpha}\rho$   $\acute{\eta}\delta\acute{\upsilon}\nu\alpha\sigma\theta\epsilon$   $\beta\alpha\sigma\tau\acute{\alpha}\zeta\epsilon\iota\omega = g\acute{u}\acute{n}\eta$  *h*  $\zeta\acute{\iota}$  *ku*  $h\omega\tau\acute{\epsilon}\tau\eta\tau\epsilon$   $\mu\omega\acute{\nu}\delta\omega\iota$  (nondum enim poteratis portare) = nondum enim poteratis escam percipere. Le N. T. grec a  $\sigma\acute{\upsilon}\pi\omega$   $\gamma\acute{\alpha}\rho$   $\acute{\epsilon}\delta\acute{\upsilon}\nu\alpha\sigma\theta\epsilon$ , que la vulgate arménienne a traduit par  $h\acute{h}$  *n*  $\zeta$  *ku*  $h\omega\tau\acute{\epsilon}\tau\eta\tau\epsilon$  (quia nondum poteratis), et la vulgate latine par « nondum enim poteratis ».

Les deux exemples que nous venons de donner ont ceci de remarquable, que le contenu de la version arménienne de l'*Adversus haereses* ne peut s'expliquer par une influence de la vulgate arménienne, et que les fragments grecs viennent confirmer ce contenu de la version arménienne à l'encontre du contenu de la version latine.

Est-ce à dire que la version arménienne nous donne infailliblement et à tout coup la réplique de l'original grec

et que nous puissions nous fier inconditionnellement à son témoignage? Non, assurément. Une étude comparative des citations bibliques figurant dans la version arménienne et des citations correspondantes figurant dans la version latine montre qu'il existe entre elles une foule de divergences mineures dont la cause a toutes chances d'être accidentelle : distraction de l'un des traducteurs ou distraction de quelque copiste antérieur ou postérieur à ceux-ci. Tant dans l'une que dans l'autre version, en effet les omissions et autres inadvertances sont particulièrement nombreuses à l'intérieur des citations bibliques, ce qui donnerait à penser que, par un mécanisme psychologique assez compréhensible, l'attention des traducteurs et des copistes se soit quelque peu relâchée à chaque fois que s'offrait une citation scripturaire déjà plus ou moins connue d'eux.

Voici quelques omissions de l'arménien, susceptibles d'être décelées de façon certaine par la confrontation avec le latin :

38, 30 lac <vobis> potum dedi. Confirmé par un fragment grec : γάλα ὑμᾶς ἐπότισα.

17, 91 non servisti <mihi> in sacrificiis.

18, 10 dimitte munus <tuum>.

16, 79 ambulare in <omnibus> viis ejus.

20, 325 qui sunt <septem> spiritus Dei.

20, 336 furoris irae <Dei> omnipotentis.

18, 14 ante conspectum <Domini> Dei tui.

21, 6 an ex <auditu> fidei.

26, 115 invenerit <sic> facientem.

12, 58 omnia <itaque> quaecumque dixerint vobis.

Il existe beaucoup d'autres omissions et inadvertances de ce genre dans les citations bibliques de la version arménienne. Sans méconnaître cette faiblesse, il convient de ne pas s'en formaliser outre mesure, car de tels accidents sont en général aisément réparables, et surtout ils n'entament

en rien la volonté de fidélité à l'original que nous avons reconnue au traducteur arménien. Aussi, de tout l'ensemble de remarques qui précède, sommes-nous en droit de conclure que le témoignage de la version arménienne mérite d'être entendu au moins à l'égal de celui de la version latine, lorsqu'il est question de rechercher la teneur originale des citations bibliques de l'*Adversus haereses*.

Dans cet examen consacré à d'éventuelles retouches intentionnellement opérées par le traducteur arménien, nous n'avons envisagé jusqu'ici que les textes scripturares. Avant de clore cet exposé, il faut nous demander s'il ne serait pas possible de déceler dans le reste de l'œuvre, sinon des falsifications grossières, du moins des *traductions plus ou moins tendancieuses* inspirées par des préoccupations d'ordre doctrinal.

Force nous est d'avouer que, malgré une attention soutenue, nous n'avons pu dépister la moindre indication en ce sens. En particulier, la version arménienne ne trahit, que nous sachions, nulle trace de gauchissement dans le sens des doctrines monophysites. Partout où les variantes existant entre les versions semblent refléter des préoccupations d'ordre doctrinal, nous avons été amené à nous prononcer contre le latin en faveur de l'arménien (cf. *supra*, p. 126-128).

#### Conclusion.

La version latine et la version arménienne se rencontrent dans un propos commun de littéralité stricte. Mais, tandis que le traducteur latin entend faire une œuvre unissant la lisibilité à la littéralité, le traducteur arménien semble plus préoccupé de fournir un pur décalque du texte grec ; tandis que la version latine se veut intelligible en elle-même et par elle-même, la version arménienne veut davantage suggérer l'original, supposé sans cesse présent dans l'esprit, sinon même peut-être sous les yeux du lecteur ; tandis

que l'une nous offre une œuvre repensée par un esprit capable de réflexion et de jugement, l'autre n'est le plus souvent qu'un travail quelque peu mécanique, fait par un scribe qui applique avec beaucoup de bonne volonté et d'honnêteté, mais sans grand génie, un ensemble de procédés d'école.

La méconnaissance de ce caractère, à vrai dire assez spécial, de la version arménienne de l'*Adversus haereses* explique, pour une bonne part, la piètre estime en laquelle elle a été assez généralement tenue jusqu'ici par les arménisants. En effet, les rares auteurs qui se sont penchés sur elle l'ont abordée comme ils eussent abordé n'importe quel autre écrit arménien et, là où il eût fallu s'attacher à déceler des procédés systématiques de traduction, ils n'ont vu le plus souvent que prolixité, obscurité, incohérence. Surtout, au lieu de chercher à traduire cet arménien si particulier, il eût fallu d'abord et avant tout s'attacher à retrouver l'original grec sous-jacent, en s'aidant de toutes les lumières qu'apporte la version latine.

On voit par là où gît, pour nous, la vraie valeur de la version arménienne. Absolument parlant, il est clair que la version arménienne est loin d'avoir la valeur de la version latine. Mais là n'est pas la question. Par une chance vraiment extraordinaire, il se fait que les deux versions non seulement se contrôlent, mais se complètent à tout instant l'une par l'autre. Là où le traducteur arménien, empêtré dans la servilité du mot-à-mot, accumule maladresses et obscurités, son confrère latin fait rayonner la clarté de ses longues périodes impeccablement construites. En revanche, là où le traducteur latin repense si bien le texte original, qu'il n'hésite pas à le rendre avec une certaine liberté, voire même à le modifier de façon délibérée, son confrère arménien nous apporte le témoignage infiniment précieux d'une honnêteté un peu courte, peut-être, mais inentamable. Ainsi donc, finalement, la version arménienne nous apparaît comme un témoin extraordinairement

ment précieux à cause de l'absence de toute arrière-pensée doctrinale ou autre chez son auteur, et *toujours* il nous faudra prêter la plus grande attention aux leçons qu'elle nous présente, même si un manque flagrant d'envergure intellectuelle chez son auteur diminue notablement la valeur de cette version et ne nous permet pas d'aller jusqu'à lui accorder une préférence de principe.

### 3. Les fragments grecs

La version latine et la version arménienne revêtent, pour l'étude du Livre IV de l'*Adversus haereses*, une importance unique, car elles sont seules à nous avoir conservé ce Livre en son intégrité. Aussi avons-nous dû nous étendre assez longuement sur ces deux témoins de tout premier plan. Les fragments grecs retiendront beaucoup moins longtemps notre attention, car, s'ils ont l'inestimable mérite de nous conserver des lambeaux de l'original perdu, ils ne recouvrent en fait qu'une très faible partie du Livre IV et consistent exclusivement dans des citations faites par des auteurs anciens, autrement dit ne relèvent que de la tradition indirecte de l'œuvre irénéenne.

Quelle valeur doit-on assigner à ces fragments? On sait que la littérature des florilèges et des chaînes contient des textes de valeur très diverse et que, si un Sévère d'Antioche, par exemple, a cité avec un soin et un sens critique de tout point remarquables les « autorités » sur lesquelles il entendait baser sa doctrine, un Théodoret est loin d'offrir les mêmes garanties en ce domaine. Il convient de nous rappeler, en effet, que ce n'est jamais sans un but bien défini que les auteurs de florilèges ou de chaînes font appel au témoignage d'écrivains antérieurs : la pensée de ces écrivains ne les intéresse pas tant pour elle-même que pour les arguments dogmatiques ou les développements exégétiques qu'elle est susceptible de leur fournir ; autrement dit, les textes qu'ils transcrivent n'ont pas tant pour eux

valeur de but — comme c'est le cas dans la tradition directe, où le scribe n'a pas d'autre but que de copier l'œuvre même d'un auteur — que de moyens en vue d'un but préalablement fixé. Aussi est-il pour ainsi dire normal que les textes ainsi cités subissent quantité d'altérations de détail. Tel texte sera plus ou moins habilement sollicité dans le sens d'une thèse dogmatique qu'il s'agit d'établir. Tel autre verra son contenu de pensée scrupuleusement respecté, mais sera allégé de certains éléments jugés superflus au regard du but poursuivi par le compilateur, ou sera modifié de quelque autre manière afin de mieux répondre à l'utilité qu'on en attend. Faut-il ajouter que, dans cette littérature d'extraits souvent très brefs et se suivant sans grand lien logique, les erreurs de transmission sont particulièrement faciles à commettre et se rencontrent en grand nombre, soit qu'elles proviennent de copistes, soit qu'elles remontent à l'excerpteur lui-même. Ces quelques remarques nous invitent, non certes à récuser *a priori* le témoignage des florilèges et des chaînes, mais à l'accueillir avec les précautions voulues et à le contrôler par le témoignage des versions.

L'examen des fragments grecs du Livre IV de l'*Adversus haereses* montre qu'ils ont, dans des mesures diverses, subi la loi commune.

Il faut mentionner d'abord la suppression des conjonctions et autres mots de liaison au début des fragments, ainsi que diverses modifications ou adjonctions — pas toujours également heureuses ! — destinées à suppléer aux indications du contexte absent :

18, 109 πῶς τὴν σάρκα λέγουσιν *gr.* : πῶς δὲ πάλιν τὴν σάρκα λέγουσιν *lat. arm.*

31, 25 μὴ εἰδότης τοῦ Λῶτ *gr.* : μὴ εἰδότης τοῦ ἀνθρώπου *lat. arm.*

33, 118 ἀνακρίνει δὲ τὸ θεῖον *gr.* : ἀνακρίνει δὲ καὶ *lat. arm.*

Il faut mentionner ensuite une poussière de modifications qui n'altèrent pas substantiellement la pensée — additions, omissions, substitutions, interversions, etc. — et dont voici quelques exemples :

37, 73 πάντα μοι ἔξεστιν *gr.* : πάντα ἔξεστιν *lat. arm.*

36, 274 ἐν ἀρχῇ *gr.* : εὐθὺς ἐν ἀρχῇ *lat. arm.*

31, 27 αἱ δύο συναγωγαί *gr.* : αἱ δύο θυγατέρες, τουτέστιν αἱ δύο συναγωγαί *lat. arm.*

37, 72 φέρει *gr.* : ἐπιφέρει *lat. arm.*

18, 113 εἰρημένα *gr.* : προειρημένα *lat. arm.*

38, 13 οὖν *gr.* : γὰρ *lat. arm.*

38, 31 οὐδέ *gr.* : οὐ δῆπω *lat. arm.*

38, 66 ὁ *gr.* : ὅτι *lat. arm.*

5, 72 μονογενῆ καὶ ἀγαπητόν *gr.* : ἀγαπητόν καὶ μονογενῆ *lat. arm.*

Plus sérieuses sont des modifications telles que celles-ci, dont le caractère intentionnel est évident :

20, 370 ὁ τοῦ Χριστοῦ νοητὸς γάμος *gr.* : ὁ τοῦ Λόγου γάμος *lat. arm.*

26, 4 τουτέστι ταῖς γραφαῖς ταῖς ἐν τῷ κόσμῳ οὔσαι *gr.* : τουτέστιν ἐν τῷ κόσμῳ *lat. arm.*

31, 25 μὴ εἰδότης τοῦ Λῶτ μηδὲ ἡδονῆ δουλεύσαντος τοῦτο γεγένηται, ἀλλὰ πάντως οἰκονομία ἐπετελεῖτο *gr.* : μὴ εἰδότης τοῦ ἀνθρώπου μηδὲ ἡδονῆ δουλεύσαντος, οἰκονομία ἐπετελεῖτο *lat. arm.*

Ces trois exemples sont tirés de chaînes ; ils montrent de façon suggestive les libertés que pouvaient se permettre les caténistes pour mieux adapter les anciens textes aux versets scripturaires que ces textes étaient appelés à illustrer.

Des altérations d'une portée autrement grave s'observent dans un fragment des *Sacra Parallela* (20, 117-130). On y lit notamment cette phrase : Καὶ διὰ τοῦτο ὁ ἀχώρη-



τος και ακατάληπτος και άόρατος όρώμενον έαυτόν και καταλαμβανόμενον και χωρούμενον τοίς πιστοίς παρέσχεν, ίνα ζωοποιήση τούς χωρούντας και βλέποντας αύτόν διά πίστεως. Or le témoignage rigoureusement concordant de la version latine et de la version arménienne nous contraint d'admettre que πιστοίς a été substitué à άνθρωποις et que διά πίστεως est une addition pure et simple de l'excerpteur. On lit de même à l'avant-dernière ligne de ce fragment : μετοχή δέ Θεού έστι τό γινώσκειν Θεόν. Or, ici encore, le témoignage concordant du latin et de l'arménien nous oblige d'admettre que γινώσκειν a été substitué à όρᾶν. L'hypothèse d'un accident ne suffit pas à expliquer de telles altérations : il faut admettre que l'excerpteur a modifié de façon consciente et délibérée le texte qu'il avait sous les yeux. Pourquoi, sinon dans un souci d'« orthodoxie » doctrinale ? Heurté, selon toute probabilité, par des formules qui paraissaient attribuer aux hommes en général la vision de Dieu, il a cru devoir introduire des précisions et des correctifs de son cru !

S'il importe de contrôler les leçons des fragments grecs par le témoignage des versions, cela ne veut nullement dire que l'accord du latin et de l'arménien l'emporte *a priori* et nécessairement sur les leçons des fragments : il y a des cas où l'évidence interne nous contraint d'admettre que les fragments grecs ont conservé la leçon correcte, là où le latin et l'arménien supposent la même leçon fautive. Ainsi, par exemple, 40, 52, où le *Parisinus suppl. gr. 1076* a conservé la bonne leçon τήν πρός αύτόν ἔχθραν, alors que le latin et l'arménien — avec lesquels s'accordent tous les autres manuscrits grecs ! — supposent la leçon fautive τήν πρός τόν άνθρωπον ἔχθραν (cf. *infra*, p. 283, note justif. P. 981, n. 1).

Concluons que les fragments grecs sont à utiliser avec circonspection : infiniment précieux par les lambeaux de l'original perdu qu'ils nous restituent, ils n'en doivent pas

moins être sévèrement critiqués et, au besoin, corrigés à l'aide des versions <sup>1</sup>.

#### 4. Les fragments syriaques

Nous ne dirons que peu de chose au sujet des fragments syriaques, car il est trop évident qu'on ne peut asseoir des conclusions d'importance sur la base de quelques lignes de texte.

Sauf en 24, 32, où le syriaque permet de retrouver avec une entière certitude le substrat grec *κατήχησις* sous le latin « eruditio » et l'arménien *նաւմծի* (« doctrina »), les fragments syriaques n'apportent aucun élément nouveau par rapport à ce que nous donnaient déjà les versions.

Les fragments syriaques n'en sont pas moins du plus haut intérêt par la lumière qu'ils jettent sur un certain nombre de passages où le latin et l'arménien ne s'accordent pas ou ne s'accordent qu'imparfaitement.

Le plus souvent, dans ces cas-là, le syriaque confirme les leçons de l'arménien contre celles du latin :

6, 131 *Filium nisi Pater neque Patrem nisi Filius lat.* : *Patrem nisi Filius neque Filium nisi Pater arm. syr.*

20, 207 *tunc lat.* : *om. arm. syr.*

24, 38 et *lat.* : *om. arm. syr.*

33, 223 *qui lat.* : *qui autem arm. syr.*

Ou bien encore, sans contredire à proprement parler le latin, le syriaque confirme certaines traductions plus littérales de l'arménien :

1. Pour une partie notable du Livre V le Papyrus d'Iéna (cf. H. LIETZMANN, « Der Jenaer Irenaeus-Papyrus », dans *Kleine Schriften, Bd I*, Berlin, 1958, p. 370-409, et F. UEBEL, « Der Jenaer Irenaeuspapyrus. Ergebnisse einer Rekonstruktion und Neuausgabe des Textes », dans *Eirene, Studia Graeca et Latina III*, Prague, 1964, p. 51-109) — qui appartient à la tradition directe du texte irénéen

20, 196 sermone *lat.* : *lingua arm. syr.*

20, 198 quos faciebat secundum quod suggerebat Spiritus *lat.* : quos secundum consilium faciebant Spiritus *arm.* : quos consilio Spiritus faciebant *syr.*

33, 224 veni *lat.* : accessi *arm. syr.*

On relève enfin un cas où le syriaque confirme la leçon du latin contre celle de l'arménien :

24, 37 palpabilem *lat. syr.* : comprehensibilem *arm.*

L'impression d'ensemble est que les fragments syriaques sont excellents ; on n'en regrette que davantage leur extrême exigüité.

Il y a cependant deux ombres au tableau. D'abord, les fragments syriaques appartiennent à la tradition indirecte, tout comme les fragments grecs : ils ne sont pas autre chose que des citations grecques traduites en syriaque. Ensuite, leur littéralité n'est pas toujours aussi stricte qu'on le souhaiterait, à cause surtout, semble-t-il, du génie propre de la langue syriaque, qui ne se prête pas autant que l'arménien, ni même que le latin, à un décalque du grec. Pour cette double raison, nous ne croyons pas pouvoir leur accorder, à eux non plus, une préférence de principe.

## II. MISE EN ŒUVRE DES TRADITIONS

Ainsi s'est achevée la première partie de notre Introduction, la plus longue et forcément aussi la plus technique, consacrée à l'examen critique des différentes traditions qui ont acheminé jusqu'à nous, en tout ou en partie, le Livre IV de l'*Adversus haereses*.

et non, comme les autres fragments, à la tradition indirecte — permet une contre-épreuve du plus haut intérêt. Or il est significatif que, en d'assez nombreux endroits, ce Papyrus d'Iéna s'accorde avec les versions contre les leçons des fragments.

Ayant porté un jugement de valeur sur ces différentes traditions et sachant quelles sont les ressources et les déficiences propres à chacune, nous sommes maintenant à même de préciser la marche à suivre pour mettre en œuvre ces traditions et atteindre à travers elles, par-delà le témoignage tantôt convergent et tantôt divergent des différents traducteurs et excerpteurs, l'authentique pensée d'Irénée lui-même.

Cette deuxième partie de notre Introduction comportera une double démarche. Tout d'abord, envisageant le problème d'une manière plutôt générale, nous tenterons de préciser les normes à suivre dans l'utilisation des divers témoins de l'œuvre irénéenne, tels que nous les a révélés notre examen critique : d'où un premier paragraphe relatif au choix des variantes. Ensuite, descendant à un plan plus immédiatement pratique, nous nous efforcerons de découvrir, toujours en fonction des conclusions de notre examen critique antérieur, la méthode qui nous permettra de nous approcher d'aussi près que possible de l'original sous-jacent aux différents témoins : d'où les trois paragraphes subséquents, consacrés respectivement à la rétroversion grecque, à la traduction française et aux notes justificatives.

### 1. Le choix des variantes

Si chacune des traditions coïncidait rigoureusement et jusque dans les moindres détails avec toutes les autres, il n'y aurait pas de problème : sauf en cas d'erreur commune, que l'évidence interne permettrait seule de déceler, n'importe laquelle de ces traditions serait censée refléter fidèlement la pensée d'Irénée.

En fait, il n'en va pas ainsi. Des divergences existent, nombreuses, entre les traditions. Dès lors, comment retrouver l'unité qui fut au départ de cette multiplicité ? Comment discerner, parmi ces traditions souvent divergentes, sinon contradictoires, celle qui a le plus de chances

de refléter l'original perdu? Il s'agit, avant toute autre considération méthodologique, de fixer les normes générales qui nous permettront de nous orienter à travers le dédale des variantes.

Ces normes, à vrai dire, ne nous sont déjà plus tout à fait inconnues : ne se sont-elles pas dégagées d'elles-mêmes progressivement, dans les grandes lignes tout au moins, à mesure que s'est effectué notre examen critique des différentes traditions? Ce qui reste à faire consiste, en somme, moins à découvrir ces normes, qu'à tenter de les formuler de façon systématique.

Si donc on compare entre eux les nombreux cas de variantes qui se rencontrent au cours du Livre IV, on constate qu'ils se ramènent, en fait, à deux types fondamentaux : ou bien on a affaire à trois témoignages dont deux s'accordent entre eux contre le troisième, ou bien on a affaire à deux témoignages isolés et divergents. A son tour, le deuxième type se divise en deux catégories nettement différenciées, selon qu'on se trouve en dehors des citations bibliques de l'*Adversus haereses* ou selon qu'il s'agit de ces citations bibliques. D'où les trois normes suivantes, dont nous croyons utile de présenter une justification succincte.

— *Première norme :*

Si l'on est en présence de deux leçons divergentes dont l'une est appuyée par un seul témoin et l'autre par deux témoins, on est en droit de présumer que cette dernière leçon reflète l'original perdu ; toutefois on se gardera d'ériger une telle présomption en certitude, et l'on n'adoptera la leçon en question que si elle fait entièrement droit aux exigences du contexte.

Nous donnons ce cas en premier lieu, parce qu'il est, toutes choses étant supposées égales par ailleurs, celui dont la solution est la plus facile : nous avons, en effet, la bonne fortune d'y disposer d'une indication *a priori*

très précieuse, dont il suffit de vérifier le bien-fondé. Malheureusement, ce cas privilégié est relativement rare : il ne peut se rencontrer que là où les deux versions sont complétées par des fragments grecs ou syriaques, et nous savons que le total de ceux-ci n'excède pas en étendue le quatorzième du Livre IV.

La norme qui vient d'être précisée se justifie sans peine. D'une part, en effet, les qualités et les déficiences des différents témoins étant telles que les a révélées notre examen critique antérieur, il est clair qu'aucun d'entre eux n'a droit à une préférence de principe, pas plus qu'aucun d'entre eux ne peut être écarté *a priori* : les trois leçons en présence ont donc, de soi, un droit égal à l'existence. D'autre part, que deux de ces témoins aient une leçon commune ne laisse pas d'être un fait considérable, car, s'agissant de deux témoins indépendants l'un de l'autre, la seule explication normalement suffisante d'un tel fait est que ces deux témoins reflètent, sinon l'original lui-même, du moins un archétype commun très ancien. Si donc un troisième témoin présente à cet endroit une leçon divergente, on peut légitimement présumer que cette dernière leçon est le résultat d'un accident survenu à un moment quelconque de la transmission du texte. Cependant, étant donné qu'une cause commune d'erreur pourrait aussi quelquefois expliquer la présence d'une leçon commune chez deux témoins indépendants l'un de l'autre (voir l'exemple donné plus haut, p. 160), il ne peut être question d'aller au-delà d'une simple présomption, et il s'impose de faire appel au contexte pour vérifier le bien-fondé de cette présomption. Ainsi donc, même dans le cas privilégié de deux témoins s'accordant entre eux contre un troisième, nous croyons devoir récuser tout critère mécanique et ne pas pouvoir reconnaître d'autre norme suprême que l'évidence interne<sup>1</sup>.

1. Que l'évidence interne puisse nous amener à donner raison à

— *Deuxième norme :*

Si, en dehors des citations scripturaires, on se trouve en présence de deux leçons divergentes dont chacune n'est appuyée que par un seul témoin, on devra se résigner, puisqu'il n'existe aucune indication externe, à faire fond sur la seule évidence interne : on examinera donc le cas en lui-même et on s'efforcera de le résoudre par le recours à toutes les indications, de quelque nature qu'elles soient, susceptibles d'être fournies par le contexte proche ou éloigné.

Comme nous l'avons dit déjà, les citations scripturaires constituent un cas distinct et réclament un traitement à part : il en sera question dans la troisième norme. Nous n'envisageons, pour l'instant, que la portion de l'œuvre irénéenne se situant en dehors des citations bibliques.

Le cas présent est celui qui se rencontre de loin le plus fréquemment au cours du Livre IV. Il se présente à peu près invariablement de la manière suivante : la version latine offre une leçon, la version arménienne en offre une autre, et il n'existe pas de fragment grec ou syriaque qui permette de départager les deux leçons en présence. Parfois aussi, mais très exceptionnellement, il s'agit de deux leçons divergentes présentées respectivement par l'une des versions et par un fragment, l'autre version étant lacuneuse à cet endroit.

La norme que nous venons d'énoncer se justifie sans difficulté, elle aussi, à partir des conclusions de notre examen critique des traditions. Il résulte de cet examen, en effet, que nous ne pouvons pas plus préférer *a priori*

un témoin contre l'accord des deux autres n'a rien qui doive étonner. N'existe-t-il pas des cas où cette même évidence interne oblige à récuser l'accord, même absolument unanime, de tous les témoins ? On doit alors constater que toute la tradition est corrompue par suite d'un accident survenu très tôt dans la transmission du texte grec, et on en est réduit, quant à la teneur du texte primitif, à de pures conjectures.

qu'écarter *a priori* un seul des témoins. Si donc les deux témoins dont il s'agit dans le cas présent ont un droit égal à être entendus, et si, par hypothèse, il n'existe pas de troisième témoin susceptible de les départager en faisant naître ne serait-ce qu'une simple présomption en faveur de l'un d'eux, il est vain de chercher à faire fond sur une indication externe ou *a priori* quelconque. Toute la lumière doit venir de la seule évidence interne. Il n'y a de place que pour une démarche toute de souplesse et de patience, car il s'agit, en opérant une sorte de plongée au dedans de l'œuvre, de descendre jusqu'à la pensée elle-même, afin de pouvoir discerner, parmi les leçons en présence, quelle est celle qui assure le mieux l'unité interne de cette pensée.

Ce recours à l'évidence interne pourra revêtir bien des modalités. Ainsi, par exemple, la simple lecture d'une phrase suffira quelquefois à révéler, sans aucun doute possible, l'omission d'un mot dans l'une des versions. Mais, souvent, ce sera moins simple, et il faudra peser longuement le pour et le contre avant de pouvoir décider si tel mot a été omis par une version ou ajouté par l'autre. Quelquefois, la lumière jaillira du contexte immédiat, par le moyen d'un texte directement parallèle. Souvent aussi, il faudra faire appel à un contexte plus éloigné, voire peut-être entreprendre une recherche longue et tâtonnante à travers l'ensemble de l'œuvre irénéenne. Il arrivera encore que le cas soit tranché moins par un argument péremptoire, que grâce à un faisceau d'indices ténus, mais convergents<sup>1</sup>.

Est-il besoin de dire que la lumière obtenue sera loin d'être toujours également décisive ? Que, dans un cas donné, les avis puissent différer, tel lecteur étant davantage

1. Comme de juste, l'importance de la recherche sera proportionnée à l'importance des variantes en présence. Pour des variantes sans importance, la plus minime indication suffira. Au contraire, pour des variantes particulièrement importantes, on n'hésitera pas à interroger un très vaste contexte, comme en font foi certaines des notes justificatives groupées à la fin de ce volume.

sensible à un aspect de la question et tel autre lecteur à tel autre aspect, n'a rien que de normal. Des incertitudes de ce genre sont l'inévitable rançon de la méthode à laquelle nous sommes contraint de recourir. Qu'on se rassure cependant : ces incertitudes n'affectent, en fin de compte, que des détails sans importance réelle pour l'intelligence de la pensée d'Irénée. On sait que l'évêque de Lyon est de ceux qui aiment à revenir à maintes reprises sur les mêmes intuitions fondamentales : aussi est-il pratiquement sans exemple qu'un texte embarrassant, s'il est d'importance, ne puisse être éclairci par quelque texte parallèle ou par une indication quelconque provenant du contexte.

Encore est-il indispensable, si l'on ne veut pas se fourvoyer, de ne pas s'en tenir à des similitudes tout extérieures et à des rapprochements purement verbaux, mais de faire l'effort de docilité et de sympathie requis pour pénétrer jusqu'au cœur de la pensée. Et, comme la pensée dont il s'agit est celle du premier en date des grands théologiens chrétiens, il n'est pas malaisé d'entrevoir que, dans une telle recherche, la théologie sera souvent l'auxiliaire indispensable de la philologie.

— *Troisième norme :*

Si, à l'intérieur des citations scripturaires, on se trouve en présence de deux leçons divergentes dont chacune n'est appuyée que par un seul témoin, et s'il arrive que ni une indication externe quelconque ni l'évidence interne ne permettent de trancher en faveur d'une des leçons rivales, on s'en tiendra à celle des deux leçons qui se rapproche le plus du texte biblique traditionnel.

Les citations scripturaires réclament, ainsi qu'il a été dit, un traitement à part. En effet, du point de vue qui nous occupe dans le présent cas, elles possèdent une situation à la fois privilégiée et défavorisée par rapport au reste de l'œuvre irénéenne. Situation privilégiée, du fait que

certaines indications externes peuvent quelquefois y être recueillies, qui nous aident à départager les leçons en présence. Situation défavorisée, du fait que l'évidence interne elle-même peut quelquefois n'y être d'aucun secours. Examinons successivement ces deux aspects.

Ce qui confère aux citations bibliques de l'*Adversus haereses* une situation privilégiée par rapport au reste de l'œuvre, c'est la possibilité qui nous y est offerte de procéder à plusieurs confrontations de surcroît : confrontation des deux versions avec l'original grec de la Septante ou du Nouveau Testament, confrontation de la version arménienne avec la vulgate arménienne, confrontation de la version latine avec les anciennes versions latines de la Bible. Certes, il s'en faut de beaucoup que ces confrontations fournissent toujours des indications, ou que les indications ainsi obtenues soient d'égale valeur. Il n'en est pas moins vrai que, en un domaine où nulle lumière, si minime soit-elle, n'est superflue, ces confrontations constituent une ressource qu'il serait impardonnable de dédaigner. Il arrive plus d'une fois que telle indication externe, même ténue, vienne se joindre à d'autres indications provenant du contexte et contribue ainsi à constituer un argument de poids en faveur d'une des leçons en présence. Particulièrement fructueuse à cet égard est la confrontation de la version arménienne de l'*Adversus haereses* avec la vulgate arménienne, ainsi qu'on a déjà eu l'occasion de le souligner (cf. *supra*, p. 150-153). On a vu, en effet, qu'un bon nombre de leçons de la version arménienne, tout en supposant le même texte grec sous-jacent que les passages correspondants de la vulgate arménienne, ne peuvent absolument pas s'expliquer par une influence de cette dernière et n'ont, par conséquent, pas d'autre explication normale que la fidélité du traducteur arménien au texte même de l'*Adversus haereses* tel qu'il le lisait. Si donc, à ces endroits, la version arménienne se trouve contredite par la version latine, on peut légitimement

présumer que cette dernière présente des leçons fautives. Cet exemple particulièrement remarquable, mais nullement isolé, montre que des indications externes du plus haut intérêt peuvent quelquefois servir à discriminer des variantes à l'intérieur des citations bibliques.

Priviligée sous le rapport des indications externes, la situation des citations bibliques est, en revanche, défavorisée en ce qui concerne l'évidence interne. En dehors des citations bibliques, en effet, on peut pour ainsi dire toujours, en cherchant bien, trouver quelque indication dans le contexte proche ou éloigné. Dans les citations bibliques, il n'en va pas de même. La raison en est qu'une citation biblique comporte d'ordinaire deux éléments bien distincts : d'une part, ce qu'on peut appeler la « pointe » de la citation, c'est-à-dire le ou les mots dont a très précisément besoin le citeur pour appuyer telle thèse particulière ; d'autre part, le reste de la citation, qui, tout en constituant avec la « pointe » en question une phrase ou une péricope indivisible, n'a aucun lien logique nécessaire avec la thèse défendue par le citeur. On devine la conséquence. Si des variantes surviennent dans la « pointe » de la citation, on peut s'attendre à ce que le contexte fournisse toujours quelque lumière. Mais si c'est dans le reste de la citation que surviennent les variantes, on peut craindre *a priori* que le contexte ne fournisse aucune indication utile. Et, de fait, il est un certain nombre de cas de leçons divergentes, à l'intérieur de citations scripturaires, pour lesquels le recours au contexte s'avère inopérant.

D'où la question suivante : Que convient-il de faire, lorsque toute indication fait défaut, tant du côté des faits externes que du côté de l'évidence interne ? Au plan strictement scientifique, il n'y a qu'une réponse possible : en l'absence de toute indication tant externe qu'interne, accepter d'ignorer la teneur précise du texte d'Irénée. Mais, au plan pratique, force nous est, que nous le voulions ou non, de présenter un texte au lecteur. C'est pourquoi

nous avons pris le parti de nous en tenir, faute de mieux, à celle des deux leçons en présence qui se rapproche le plus du texte biblique traditionnel. Le lecteur désireux de vérifier jusque dans le détail la solidité du texte qu'on lui présente trouvera dans les apparats toutes les indications utiles.

Tout empirique et inélégante qu'elle soit, cette solution offre un incontestable avantage : elle nous permet d'échapper à la nécessité d'opter *a priori*, de façon purement arbitraire, pour l'une des versions et, partant, de mettre sur le compte d'Irénée un certain nombre de leçons scripturaires plus ou moins aberrantes et n'ayant aucune chance de refléter l'authentique texte de l'évêque de Lyon. On notera d'ailleurs que, dans la plupart des cas, la leçon la plus proche du texte traditionnel de l'Écriture n'est autre, en fait, que la leçon de la version arménienne, c'est-à-dire du témoin auquel, en dépit de ses trop nombreuses maladresses et inadvertances, nous avons en fin de compte reconnu le plus grand souci d'objectivité. Disons enfin qu'on aurait tort d'exagérer le nombre et, surtout, l'importance des textes auxquels nous avons été contraint d'appliquer cette norme : en fait, ces textes sont relativement peu nombreux et, s'ils offrent un certain intérêt pour les spécialistes de la critique biblique, ils n'ont pratiquement aucune importance pour l'intelligence de la pensée d'Irénée.

Telles sont les trois normes fondamentales sur lesquelles nous avons cru pouvoir nous appuyer dans notre effort pour débrouiller l'écheveau des variantes et pour retrouver, sous les multiples divergences des traditions, l'authentique pensée du grand docteur lyonnais.

L'application de ces normes nous a conduit à nous écarter, sur une multitude de points de détail et parfois même sur des points importants, du texte traditionnel de l'*Adversus haereses*. Le lecteur même le moins averti ne pourra manquer de relever, comme la caractéristique la

plus apparente du texte proposé par nous, l'entrée massive des leçons de la version arménienne. Peut-être même certains, familiarisés de longue date avec la version latine et profondément attachés à ce vénérable texte, seront-ils tentés de se demander si nous n'avons pas cédé à un certain engouement pour la version arménienne, au point d'abandonner parfois sans vraie nécessité le texte traditionnel. Disons donc sans ambages que, s'il nous est arrivé fréquemment d'abandonner le texte traditionnel, ce n'a jamais été qu'après mûre réflexion et non sans l'appui de raisons positives, lors même que, s'agissant de variantes sans grande importance, nous n'avons pas cru devoir justifier nos options par des notes en fin de volume. D'une façon générale, dans le choix toujours délicat des diverses leçons en présence, nous nous sommes efforcé d'unir sans cesse la prudence et la hardiesse, en étant également soucieux de ne jamais nous écarter du texte traditionnel sans une solide raison positive et prêt à l'abandonner toutes les fois qu'une raison proportionnée nous paraîtrait l'exiger.

Au reste, une fois le premier étonnement dissipé, le lecteur remarquera sans peine, croyons-nous, combien, restituée à sa pureté première grâce à l'utilisation de tous les témoins, la pensée d'Irénée apparaît à la fois plus nerveuse, plus cohérente et plus simple. Les articulations de la pensée se dessinent de façon plus nette, et la vigueur dialectique du grand évêque se montre dans une lumière nouvelle. Une constatation analogue peut être faite à propos des citations bibliques : restituées à leur teneur authentique à l'aide des indications de tous les témoins, elles se révèlent d'une fermeté et d'une homogénéité remarquables, que ne laissent pas soupçonner — tant s'en faut ! — les indications de la seule version latine. Cette cohérence accrue de la pensée et de l'œuvre irénéennes nous a paru un avantage trop précieux, pour nous

permettre d'hésiter devant les nombreux abandons du texte traditionnel qui en étaient la contrepartie obligée.

## 2. La rétroversion grecque

Après avoir fixé les principes qui nous permettront de surmonter les nombreuses divergences des traditions et de retrouver l'authentique pensée d'Irénée sous ces divergences mêmes, nous pouvons aborder un dernier problème, qui est celui de la méthode à suivre pour rejoindre d'aussi près que possible cette pensée du grand docteur.

Ici, deux voies s'offrent à nous : — ou, renonçant à remonter au delà du latin et de l'arménien (excepté là où existent des fragments grecs), traduire purement et simplement en français celle des deux versions qui serait jugée la meilleure, sauf à lui préférer l'autre toutes les fois que cette dernière offrirait un sens plus acceptable, — ou mettant au contraire tout en œuvre pour remonter, par delà les traductions et les citations, jusqu'à l'original grec perdu qui leur est sous-jacent, entreprendre simultanément une rétroversion grecque et une traduction française, l'une et l'autre constituant d'ailleurs moins deux objectifs distincts qu'un unique moyen total de rejoindre d'aussi près que possible l'authentique pensée d'Irénée<sup>1</sup>.

De ces deux voies, c'est la seconde que nous avons

1. En distinguant deux voies seulement, nous schématisons sans doute quelque peu. Nous savons qu'on pourrait en imaginer une troisième, qui se tiendrait à égale distance des deux : elle consisterait à tenir compte du substrat grec lorsque celui-ci serait susceptible d'être retrouvé de façon facile et certaine et, pour le reste, à se contenter de traduire celle des deux versions qui offrirait le sens le plus satisfaisant. Nous pensons que, dans le cas des Livres IV et V de l'*Adversus haereses*, une rétroversion grecque intégrale est possible et fructueuse et que, dès lors, il n'y a pas lieu de distinguer cette troisième voie de celle que nous proposons en deuxième lieu. Par contre, lorsqu'il s'agira de traduire les Livres I, II et III, cette troisième voie sera tout indiquée.

résolument suivie. Nous ne nous dissimulons nullement les risques d'une telle entreprise, et sans doute aurions-nous renoncé d'avance à la tenter jamais, si tout un heureux concours de circonstances ne nous avait paru l'autoriser, voire l'exiger en quelque sorte. Avant tout, il y a ce fait majeur que notre examen critique des traditions a mis abondamment en lumière, à savoir la grande littéralité des deux versions et la possibilité qui nous est offerte de les contrôler et de les éclairer l'une par l'autre jusque dans les plus minimes détails <sup>1</sup>. Ensuite, il y a la masse considérable des citations scripturaires, qu'Irénée prolonge souvent dans des sortes de commentaires tissés eux-mêmes de réminiscences bibliques. Ajoutons le grand nombre de textes parallèles susceptibles d'être relevés à travers l'œuvre d'Irénée, celui-ci aimant, comme nous l'avons déjà dit, à revenir souvent sur les mêmes thèmes essentiels. Mentionnons enfin l'apport précieux, voire irremplaçable, que constitue pour une exploration en profondeur du texte irénéen le *Lexique comparé...* du R. P. Reynders, paru il y a une dizaine d'années à peine. Tout cet ensemble de circonstances favorables nous a paru justifier un essai de rétroversion grecque des Livres IV et V de l'*Adversus haereses* <sup>2</sup>.

1. Disposer, à défaut de l'original perdu, de deux versions indépendantes l'une de l'autre et aussi littérales que celles de l'*Adversus haereses* est une bonne fortune vraiment extraordinaire et presque unique dans le domaine de la littérature patristique. Qu'on songe, par exemple, à tant d'œuvres d'Origène qui ne nous sont plus connues qu'à travers les traductions d'un Jérôme ou d'un Rufin, traductions généralement fidèles quant au sens, sans doute, mais d'une bien trop grande liberté quant à l'expression pour qu'on puisse jamais songer à remonter au delà de ces traductions et à tenter une rétroversion grecque objectivement fondée.

2. Nous disons bien : « des Livres IV et V de l'*Adversus haereses* ». En ce qui concerne les Livres I, II et III, une rétroversion grecque, sans être de tout point impossible, nous paraît d'un intérêt moindre ; il y manquera, en effet, cette ressource primordiale qu'est la possibilité de contrôler et d'éclairer, pour ainsi dire mot par mot, la version latine par la version arménienne et vice versa.

Quelle valeur objective convient-il de reconnaître à cette rétroversion ? Il ne faut ni la majorer, ni la minimiser. D'une part, il ne faut pas se dissimuler que, en dépit des indications extraordinairement précieuses fournies par les versions et autres témoins, un plus ou moins grand coefficient d'incertitude affecte nombre d'éléments de cette rétroversion, soit en ce qui concerne le vocabulaire lui-même, soit quant au temps des verbes, soit quant à l'ordre des mots, etc. : bref, il faut reconnaître sans détour le caractère conjectural de cette rétroversion. Mais il ne faudrait pas, pour autant, s'imaginer que tout, en elle, est fantaisie et subjectivisme et conclure au caractère anti-scientifique de sa publication. Tout compte fait, la part de certitude l'emporte de loin sur la part d'incertitude : nous sommes persuadé que l'économie générale de cette rétroversion demeurerait inchangée, lors même que la découverte de nouveaux fragments grecs viendrait en infirmer tel ou tel détail. Loin de nous, d'ailleurs, la pensée qu'elle ne puisse être améliorée encore ! Car nous ne prétendons pas avoir percé tous les secrets, dissipé toutes les obscurités. En somme, donc, malgré son caractère fatalement hypothétique, une rétroversion grecque basée sur les indications complémentaires de tous les témoins et accompagnée d'une traduction française qui l'éclaire et en est comme un premier commentaire, nous paraît constituer, en l'absence de l'original perdu, la plus grande approximation actuellement possible de la pensée d'Irénée <sup>1</sup>.

1. Notre premier souci, en élaborant cette rétroversion, n'a pas été de faire une œuvre brillante — une rétroversion grecque n'est pas un thème grec ! —, mais de présenter un travail aussi objectivement fondé que possible. Aussi avons-nous eu soin de n'y rien introduire qui ne fût impérieusement requis par les indications des divers témoins. Voilà pourquoi, entre autres choses, nous nous sommes interdit de saupoudrer notre texte de ces innombrables particules dont le grec classique est si friand, mais qui, n'étant généralement pas



Après ces quelques notations relatives à la rétroversion considérée en elle-même, nous voudrions faire deux remarques concernant sa présentation extérieure.

Tout d'abord, là même où il existe des fragments grecs, la rétroversion garde pleinement sa raison d'être. En effet, tous les fragments grecs du Livre IV consistent, comme nous l'avons déjà dit, dans des citations faites par des auteurs anciens, et ce sont ces citations en tant que telles qu'édite le R. P. Doutreleau dans le présent volume. Quant à la rétroversion, elle tente de remonter, par-delà les citateurs, jusqu'à Irénée lui-même, en critiquant et, au besoin, en redressant le texte des fragments au moyen des indications des versions. Il existe donc, entre le texte de la rétroversion et celui des fragments, non seulement certaines différences matérielles, mais une différence d'objet formel. Voilà pourquoi nous n'avons pas hésité à imprimer une seconde fois, dans la rétroversion, des passages entiers déjà imprimés de façon presque identique, ou même totalement identique, dans les fragments. Toutefois, pour qu'apparaisse avec netteté la distinction existant entre les parties de la rétroversion qui sont reprises des fragments et celles qui sont restituées de façon conjecturale à l'aide des indications des seules versions, nous avons cru utile d'imprimer en caractères gras, dans la rétroversion, tous les éléments communs aux fragments et à cette rétroversion.

Ensuite, nous avons cru bon d'adjoindre à la rétroversion un appareil, dans lequel on trouvera mentionnés : 1. les doublets se rencontrant simultanément dans la version latine et dans la version arménienne (cf. *supra*, p. 119) ; 2. les erreurs de lecture du texte grec faites par chacun des témoins. L'utilité de ce second relevé saute

traduites par le latin ni par l'arménien, échappent ici à toute possibilité de contrôle objectif. On voudra d'ailleurs noter qu'Irénée est extrêmement avare de ces particules, autant qu'il est permis d'en juger d'après les fragments grecs.

aux yeux : outre que les erreurs de lecture peuvent nous livrer de précieux renseignements sur la psychologie des traducteurs (cf. *supra*, p. 120 et 144), elles confirment maintes restitutions et nous permettent même de retrouver certaines leçons de l'original que n'eussent pu nous faire connaître les traductions les plus correctes<sup>1</sup>.

### 3. La traduction française

Dans le présent travail, ainsi que nous l'avons dit, rétroversion grecque et traduction française constituent moins deux objectifs distincts qu'un unique moyen total de rejoindre d'aussi près que possible la pensée d'Irénée.

Un lien d'un caractère spécial, en effet, unit ici la rétroversion grecque et la traduction française.

Lorsqu'il s'agit d'une œuvre ancienne dont l'original nous a été conservé, une traduction en langue moderne ne peut être qu'entièrement et exclusivement relative à cet original, lequel se suffit à lui-même et possède une existence pleinement indépendante. La traduction n'apporte rien à l'original, ne nous apprend rien que nous ne puissions savoir par l'original ; elle n'a d'autre raison d'être que de mettre l'original — dans une mesure d'ailleurs toujours plus ou moins limitée — à la portée de lecteurs insuffisamment au courant de la langue dans laquelle l'œuvre a été écrite.

Il en va autrement dans le cas du Livre IV de l'*Adversus haereses*, dont on ne peut dire que l'original perdu soit purement et simplement remplacé par notre rétroversion : tout objectivement fondée et tout assurée qu'elle soit en sa majeure partie, cette rétroversion n'est, ne l'oublions

1. Pour aider le lecteur à mieux distinguer, dans la rétroversion, les mots dont la restitution est certaine et ceux dont elle n'est que probable, nous nous proposons de donner, à la fin du Livre V, un index détaillé du vocabulaire grec.

pas, qu'une reconstitution hypothétique de l'original perdu et, par conséquent, qu'un intermédiaire entre l'original et nous. Dès lors, cette rétroversion n'est pas une réalité indépendante et se suffisant à soi-même, à laquelle la traduction française serait entièrement et exclusivement relative, mais rétroversion et traduction française reflètent l'une et l'autre, chacune à sa manière, l'original perdu, dont elles constituent ensemble une approximation aussi poussée qu'il est possible dans l'état actuel de notre documentation.

La traduction française du Livre IV de l'*Adversus haereses* ne se réduit donc pas à une simple réplique de la rétroversion, qui n'ajouterait rien à cette rétroversion et que pourraient négliger des lecteurs suffisamment au courant de la langue grecque, mais elle possède une existence et une consistance indépendantes de cette rétroversion. Cette consistance propre de la traduction française apparaît principalement en ce qu'elle n'est pas nécessairement solidaire de la rétroversion et entraînée dans les vicissitudes de celle-ci, de façon à être certaine où celle-ci est certaine, incertaine où celle-ci est incertaine. Nombreux sont, en effet, les cas où la traduction française est de tout point certaine, alors que tel élément de la rétroversion se trouve affecté d'un plus ou moins grand coefficient d'incertitude, dû, par exemple, au fait que les indications du latin et de l'arménien laissent le choix entre plusieurs mots synonymes, ou entre plusieurs formes d'un même mot, ou entre plusieurs constructions d'une même phrase, etc.

S'il y a là, pour la présente traduction française, une situation à certain égard privilégiée, il ne faudrait pas s'imaginer que la rétroversion se trouve, pour autant, privée de sa raison d'être, ou même simplement reléguée à un rang secondaire. En effet, là où la traduction française et la rétroversion sont également certaines, cette dernière a l'incomparable avantage de nous restituer l'expression

même de la pensée d'Irénée. Et il ne serait pas malaisé de rassembler une foule de passages où, la rétroversion étant de tout point certaine, il est permis d'hésiter sur telle nuance — parfois nullement négligeable ! — de traduction.

C'est chacune à sa manière, redisons-le encore, que rétroversion et traduction française reflètent l'original perdu. Aussi sont-elles essentiellement complémentaires l'une de l'autre. Chacune d'elles nous apporte sa part de lumière, et aucune des deux ne rend l'autre superflue.

Si telle est la situation particulière de la présente traduction française, sur quelles bases convient-il de l'élaborer ? Faut-il, en particulier, opter pour un décalque aussi littéral que possible de l'original présumé, ou faut-il viser avant tout à faire une œuvre pleinement lisible ?

On sait, en effet, le conflit qui divise depuis toujours les traducteurs et qui tient dans ce dilemme : littéralisme, ou lisibilité. Nous estimons, pour notre part, qu'il y a là un faux problème : la traduction idéale nous paraît être celle qui refuse de se laisser emprisonner dans un des termes du dilemme et sait unir, dans toute la mesure où elles sont compatibles, littéralité et lisibilité. Dans le cas du Livre IV de l'*Adversus haereses*, cette solution de juste équilibre ne nous semble pas s'imposer avec moins d'urgence.

D'une part, en effet, l'heureuse présence d'une rétroversion grecque à laquelle il est permis de faire confiance nous dispense d'une fidélité servilement littérale à l'original présumé. Nous avons donc pris le parti d'élaborer une traduction qui soit pleinement intelligible par elle-même et puisse constituer comme une sorte de premier commentaire du texte irénéen. Les longues périodes, parfaitement claires en grec, mais intransposables en français, ont été morcelées dans toute la mesure qui a paru indispensable à la clarté ; s'il nous est arrivé, exceptionnellement, de conserver telle quelle une très longue phrase, c'est parce que nous avons cru impossible de la traduire autrement sans laisser se perdre toute sa signification. Le même

souci de clarté nous a incité à remplacer des pronoms par des substantifs, lorsque la phrase française risquait de prêter à équivoque. Il nous est même arrivé, de-ci de-là, de friser la paraphore, pour éviter de mettre un rébus sous les yeux du lecteur. En ces endroits, une note signale d'ailleurs généralement la liberté que nous avons été contraint de prendre avec la lettre du texte. Tant il est vrai que, en visant à fournir au lecteur une traduction pleinement intelligible par elle-même, nous n'avons nullement prétendu le dispenser de recourir au texte irénéen, mais bien plutôt lui en faciliter l'accès !

D'autre part, à une entière lisibilité, nous nous sommes efforcé d'unir une fidélité aussi stricte que possible à la lettre même du texte, cette fidélité nous paraissant d'autant plus impérieusement requise qu'il s'agissait de mettre le lecteur en contact avec un original perdu, qu'aucune rétroversion n'est capable de remplacer totalement, ainsi que nous l'avons dit. Avant tout, nous nous sommes attaché à rendre, jusque dans le détail, le mouvement du discours, tant à l'intérieur des phrases que dans l'enchaînement des périodes. C'est ainsi que, au risque d'alourdir quelque peu, nous n'avons pas hésité à conserver la plupart des conjonctions et autres particules de liaison qui, chez les auteurs anciens, scandent de façon si vigoureuse la progression de la pensée. Car ce que le traducteur doit rendre en français, ce n'est pas ce qu'Irénée dirait aujourd'hui, mais ce qu'il a dit, et tel exactement qu'il l'a dit, dans la seconde moitié du second siècle.

Ainsi, par une traduction soucieuse d'être pleinement lisible tout en serrant d'aussi près que possible le texte de l'auteur, nous voudrions que même les lecteurs pressés ou insuffisamment au courant des langues anciennes puissent avoir un contact fructueux avec la pensée d'Irénée. Mais c'est bien davantage aux théologiens et aux historiens que nous avons pensé en écrivant cette traduction : notre vœu le plus cher est que, loin de s'arrêter à

elle, ils la dépassent et accèdent par elle, de façon sûre et commode, à des textes dont la difficulté n'a que trop souvent jusqu'ici masqué la richesse.

Après ces précisions relatives à la conception même que nous nous sommes faite de la traduction française et du but que nous avons eu en l'écrivant, nous devons faire quelques remarques au sujet de sa présentation extérieure.

Tout d'abord, nous avons cru utile d'introduire des divisions et des titres à l'intérieur de la traduction. Volontairement brefs et discrets, ces titres ne prétendent en aucune façon tenir lieu de plan analytique détaillé : ils ne sont tout au plus que des jalons destinés à marquer les principales étapes de la pensée irénéenne et à en faciliter une première intelligence. Un plan analytique détaillé aura sa place normale dans le commentaire que les « Sources chrétiennes » publieront ultérieurement. En attendant, le lecteur consultera avec profit A. Benoit, *Saint Irénée. Introduction à l'étude de sa théologie* (Paris, 1960), p. 182-192 : les divisions auxquelles nous nous sommes arrêté ne sont autres, en substance, que celles proposées par l'auteur dans ses remarquables analyses de l'*Adversus haereses*.

Un autre problème a retenu notre attention : celui des citations scripturaires. Inutile de souligner la place que tient le Livre saint dans la pensée d'Irénée : celui-ci ne fait guère, en somme, que citer et commenter l'Écriture, et, lors même qu'il commente tel texte qu'il vient de citer, c'est encore l'Écriture qui lui fournit comme spontanément les mots et les formules qui expriment au mieux sa propre pensée. Aussi avons-nous relevé avec soin les nombreuses citations bibliques qui se rencontrent dans son œuvre.

Mais ici s'est posé à nous un problème de disposition typographique : dans quelle mesure convenait-il d'étendre l'emploi des guillemets à des passages ou à des expressions bibliques autres que les citations explicites ? Désireux de

n'user des guillemets qu'à bon escient, nous avons pris pour principe de n'étendre leur emploi qu'aux citations implicites littérales et suffisamment caractérisées ; les citations implicites non littérales — et les simples allusions quand nous les avons relevées — ne seront signalées que par la mention « cf. » suivie de la référence.

Toutefois, lorsqu'un sérieux avantage a paru le réclamer, nous n'avons pas hésité à élargir cette règle. Il arrive, en effet, que telle expression biblique, qui n'est même pas une citation implicite littérale, prenne une très grande importance sous la plume d'Irénée : elle ne fait pas qu'illustrer la pensée de l'auteur de l'*Adversus haereses*, mais en constitue une articulation maîtresse. En ce cas, ne serait-ce que pour attirer l'attention du lecteur, nous n'avons pas craint de recourir aux guillemets. Ainsi, par exemple, 6, 36 : « car nul ne peut connaître le Père sans le Verbe de Dieu, c'est-à-dire si le Fils ne 'révèle' (Matth. 11, 27 ; Lc 10, 22), ni connaître le Fils sans le 'bon plaisir' (Matth. 11, 26 ; Lc 10, 21) du Père. » Le mot « révèle » est une allusion évidente à Matth. 11, 27 - Lc, 10, 22, c'est-à-dire au *logion* même qu'Irénée commente tout au long du chap. 6 du Livre IV. Quant à l'expression « bon plaisir », elle est, sans aucun doute possible, une allusion consciente et délibérément voulue à Matth. 11, 26 - Lc 10, 21, c'est-à-dire au verset précédant immédiatement le *logion* dont nous venons de parler. Nous voyons, de la sorte, Irénée se conformer à une règle élémentaire de toute exégèse, qui consiste à commenter un texte par son contexte. C'est tout cela que voudraient suggérer les guillemets dont nous avons entouré les mots « révèle » et « bon plaisir » et la référence dont nous les avons fait suivre. Ce n'est là qu'un exemple parmi d'autres. D'une façon générale, nous n'avons pas hésité à mettre entre guillemets ces citations implicites même très brèves, voire de simples allusions à l'Écriture, toutes les fois que l'avantage du lecteur nous a paru le demander.

#### 4. Les notes justificatives

Si nous avons la bonne fortune de posséder l'*Adversus haereses* en sa teneur originale, il suffirait d'éditer le texte grec et de lui juxtaposer une traduction française munie de notes explicatives plus ou moins étendues selon les cas. Mais, puisque l'original est perdu et que nous n'avons plus accès à la pensée d'Irénée que par le truchement de versions et de citations anciennes, qui sont loin d'être toujours d'accord entre elles, force nous est de munir la rétroversion grecque et la traduction française de tout un appareil de notes critiques, destinées avant tout à justifier certaines restitutions — ou parfois aussi certaines traductions — dont les raisons risquent de ne pas apparaître suffisamment d'elles-mêmes.

Les notes dont il s'agit ne sont donc pas des notes explicatives. Du moins ne le sont-elles pas en principe : car, en fait, l'expérience montre qu'il est souvent malaisé de justifier critiquement telle ou telle option sans faire appel à des considérations d'ordre doctrinal, exégétique ou historique. Toujours est-il que les notes dont nous parlons n'abordent des questions doctrinales, historiques ou autres, que dans la mesure où cela nous a semblé indispensable pour fonder la solution de problèmes d'ordre philologique. Tout le présent volume, en effet, ne veut pas être autre chose qu'un humble travail philologique ; il n'a pas d'autre ambition que de fournir aux divers spécialistes un texte clair et sûr. Quant aux explications proprement dites et à tous les autres renseignements susceptibles d'éclairer le texte irénéen, ils trouveront place dans le commentaire dont il a été question déjà plus haut.

Ces notes justificatives ont été conçues d'un point de vue surtout pratique. L'unique texte universellement regu jusqu'ici étant, en fait, le texte latin, complété par les fragments grecs, nous nous sommes attaché à justifier

avant tout, comme c'était normal, les restitutions et traductions s'écartant du grec et du latin ; il est arrivé aussi, mais plus rarement, que nous justifions celles qui s'écartent de l'arménien. Autrement dit, étant donné le préjugé jouant actuellement en faveur du latin et contre l'arménien, les notes en question ont pris souvent, par la force même des choses, l'allure d'une apologie de l'arménien. Nous n'y pouvons rien. Nous ne nous sommes arrêté, cela va de soi, qu'aux difficultés qui nous ont paru mériter un examen plus approfondi : s'il avait fallu tout justifier, un volume entier n'y eût pas suffi. La chose eût d'ailleurs été superflue, car nous sommes persuadé que, dans la plupart des cas, la justification à la fois la plus simple et la plus convaincante des leçons adoptées consiste tout bonnement dans la solide cohérence interne de l'original ainsi restitué : en fin de compte, le plus efficace des « motifs de crédibilité » en faveur de la rétroversion, c'est, la plupart du temps, la rétroversion elle-même.

Parmi les notes justificatives, il s'en trouve un certain nombre, d'ordre exclusivement philologique, qui illustrent la manière dont peuvent être mises en valeur les indications de la version arménienne. Il ne s'agit là que de quelques exemples, qui eussent pu être indéfiniment multipliés et qui visent à faire entrevoir sur quel solide fondement objectif repose tout l'effort de la rétroversion.

Enfin, étant donné que la traduction française est la résultante ultime des versions, des fragments et même, en un certain sens, de la rétroversion grecque, c'est dans cette traduction française qu'on a inséré les chiffres d'appel des notes justificatives. Les notes elles-mêmes ont dû être placées dans ce Tome I, à la suite de l'*Introduction* : chacun comprendra aisément qu'il eût été matériellement impossible de les imprimer au bas des pages, sous le texte auquel elles se rapportent.

\* \* \*

En terminant, je tiens à remercier tous ceux auxquels je dois d'avoir pu mener à bien le présent travail.

En tout premier lieu, mon amical et fervent merci va au R. P. Bruno Reynders, O.S.B. S'il m'a été donné de « moissonner dans l'allégresse », c'est parce que cet humble et grand travailleur n'a pas hésité, dix années durant, à « semer dans les larmes ». Son *Lexique comparé...*, fruit d'un labeur opiniâtre et souvent ingrat, est un irremplaçable instrument de travail. Je n'ai cessé de le consulter en tous sens durant tout le temps de ma recherche, et il n'est sans doute pas une seule découverte dont, d'une manière ou d'une autre, je ne lui sois redevable. Que, dans la dédicace qui lui est faite du présent volume, le R. P. Reynders veuille trouver l'expression d'une reconnaissance amplement méritée !

Ce m'est aussi un agréable devoir de remercier M. Bertrand Hemmerdinger, auquel la traduction française doit plusieurs suggestions heureuses, et M. l'abbé Charles Mercier, qui m'a initié aux arcanes de l'arménien et a accepté de revoir de près toute la traduction française.

Je remercie également M<sup>me</sup> Zizicas qui a accepté avec beaucoup de complaisance de relire la rétroversion grecque.

Ma profonde gratitude va enfin au R. P. Louis Doutreleau, qui, avec une compétence et une abnégation dont je ne puis trop lui savoir gré, m'a aidé à mettre au point ce travail.

A. ROUSSEAU.

## OBSERVATION

SUR

## LES ARGUMENTA

Comme le rappelait ici même B. Hemmerdinger (*supra*, p. 42), tous les manuscrits latins font précéder le Livre IV d'une liste d'« argumenta », qui sont ensuite repris dans le corps de ce même Livre, à quelques variantes près, pour servir de titres à autant de divisions du texte de longueur très variable. Le manuscrit arménien offre une liste substantiellement identique précédant le Livre IV, mais, à la différence des manuscrits latins, il ne reprend pas ces « argumenta » à l'intérieur du Livre. Telle est la première constatation qui s'impose à quiconque étudie les « argumenta » dans l'une et l'autre version.

Ceci nous invite à faire une distinction nette entre la liste des « argumenta » comme telle, d'une part, et l'insertion de ceux-ci dans le corps du Livre, d'autre part. La liste des « argumenta » précédant le Livre IV est en effet antérieure aux traducteurs latin et arménien, puisque tous deux l'ont pareillement traduite; elle appartient donc à la tradition grecque, même si — comme cela semble certain — elle ne remonte pas à Irénée lui-même. Quant à l'introduction des « argumenta » à l'intérieur du Livre, elle est plus récente: quoique remontant à une époque antérieure à la division en deux familles de nos manuscrits latins, elle semble bien être postérieure au traducteur latin. Celui-ci était en effet trop avisé pour ne pas respecter périodes et phrases du texte — c'est déjà une remarque de Pitra en 1884 —: il ne les aurait pas coupées intempestivement par l'insertion d'un « argumentum », comme cela a eu lieu dans le cas de V, XL, XLII, XLIV, XLVII, LVI, LXXIV (utiliser l'*Appendice III* pour retrouver le point d'insertion dans le texte de notre édition). De toute façon l'insertion ne peut être qu'étrangère à l'archétype grec commun aux deux versions, sans quoi on ne s'expliquerait pas que la version arménienne n'en ait conservé aucune trace.

Que représentent ces « argumenta »? Comme l'a justement noté

F. Sagnard (*SC* 34, p. 78), il ne s'agit pas d'une division en chapitres à proprement parler, mais plutôt d'un survol des matières traitées, d'une série de repères jalonnant d'une manière souvent assez extérieure le développement du texte. En effet, plutôt que de délimiter de façon nette une étape de la pensée d'Irénée et de chercher à l'embrasser d'un seul regard en la résumant d'une manière personnelle, l'auteur des « argumenta » préfère, de façon générale, s'accrocher à telle ou telle formule d'Irénée qui l'a frappé au cours de sa lecture et la reprendre telle quelle pour en confectionner sa liste. De là un bon nombre d'« argumenta » qui font bien écho à des phrases de l'*Adversus haereses*, mais dont il serait vain de chercher un développement proprement dit, si bref soit-il, dans l'œuvre d'Irénée (voir, p. ex. les « argumenta » VIII, IX, X, etc.). De là aussi une certaine fantaisie dans la confection de la liste: tantôt le rédacteur s'attarde outre mesure à des pages qui ne l'exigeaient pas, et tantôt il néglige des pages qui eussent mérité une notation particulière. Tout cela montre assez qu'il ne vise nullement à élaborer une liste de chapitres au sens moderne du mot.

Aussi doit-on convenir que l'insertion de ces « argumenta » dans le corps du Livre IV — laquelle, répétons-le, est postérieure et ne concerne que la seule tradition latine — a constitué une initiative peu heureuse. Si nous ajoutons que cette insertion s'est faite, en plus d'un cas, d'une façon maladroite, voire inexacte, on ne pourra que regretter l'importance excessive que les divers éditeurs, depuis Érasme jusqu'à Harvey — Massuet seul excepté —, ont accordée à cette présence des titres à l'intérieur du Livre, fascinés qu'ils ont été par l'unanimité de la tradition manuscrite latine sur ce point. Pour nous, estimant que l'introduction des « argumenta » dans le texte d'Irénée est postérieure au traducteur latin, nous avons délibérément omis de la reproduire à l'intérieur du texte latin; en revanche, en raison de son appartenance à ce qui fut la tradition grecque, nous avons cru devoir accorder toute notre attention à la liste d'« argumenta » précédant le Livre.

Il s'en faut d'ailleurs de beaucoup que cette liste soit dépourvue d'intérêt, et nous croyons que l'appréciation trop sévère que F. Sagnard a portée sur elle dans l'ouvrage cité plus haut mérite d'être révisée. Au plan philologique, en effet, la liste des « argumenta » a autant de valeur que le corps du Livre, puisqu'elle remonte au même original grec perdu et qu'elle a été traduite également en latin et en arménien par les deux mêmes traducteurs. Si l'on se rappelle ce que nous venons de dire sur la façon dont ont été confectionnés les « argumenta » et sur le lien souvent étroit existant, au plan du vocabulaire, entre eux et les passages du Livre qui ont inspiré leur rédaction, on n'aura pas de peine à deviner le parti

qu'on peut tirer de ces « argumenta » : c'est toute une nouvelle série de confrontations de textes qui est par eux rendue possible, avec le précieux surcroît de renseignements que ces confrontations sont susceptibles d'apporter à qui cherche à retrouver, sous le latin et l'arménien, l'original grec perdu. Donnons-en un exemple. En 12, 53, tous les manuscrits latins ont la leçon « eminentiora », là où l'arménien suppose, comme substrat grec, καθολικός. On peut, certes, penser que l'arménien offre une leçon meilleure, et même soupçonner le latin « eminentiora » d'être une corruption de la leçon primitive « universalia ». Quoi qu'il en soit, un doute peut subsister. C'est alors que l'« argumentum » XXVI, quoique conservé dans la seule version latine, apporte une clarté décisive : le mot « catholica », qu'il nous présente, est une transposition évidente du grec καθολικός et, par là même, l'hypothèse d'une corruption de « universalia » en « eminentiora » prend plus de consistance. Cet exemple suffit à illustrer l'intérêt philologique qu'offrent les « argumenta ».

..

La confrontation du latin avec l'arménien ne fait pas seulement apparaître la profonde distinction existant entre la liste des « argumenta » comme telle et l'insertion de ceux-ci dans le corps du Livre IV, mais, dans la liste elle-même, elle fait constater le nombre relativement élevé d'accidents subis par les « argumenta ».

Il y a, en premier lieu, les altérations. Certaines proviennent d'une lecture fautive du grec par l'un ou l'autre traducteur : voir l'apparat attaché à la rétroversion. D'autres sont dues aux copistes latins ou arméniens : lorsque ces erreurs de transmission ont paru certaines, nous n'avons pas hésité à les corriger dans le texte. La plus spectaculaire de ces corrections — c'est un remarquable exemple des services que peut rendre l'étude comparative des versions — est celle qui a restitué sa vraie physionomie à l'« argumentum » LXXIX, en retrouvant le sujet de la phrase, devenu méconnaissable, dans les deux premiers mots de l'« argumentum » LXXX. Mais il nous a paru téméraire de corriger l'« argumentum » XLII, dont la corruption est très profonde ; là encore, cependant, la version arménienne est utile, car elle oriente vers une hypothèse d'erreurs en chaîne qui expliquerait assez bien la rédaction latine actuelle.

En second lieu, il y a les lacunes. Le lecteur soucieux de comparer les « argumenta » latins avec la teneur du Livre IV était en droit de s'étonner, par exemple, qu'après la mention de la parabole du riche et du pauvre Lazare (« argumentum » IV) on sautât d'un bond jusqu'à celle du passage du ciel et de la terre (« argumentum » V),

alors qu'entre ces deux « argumenta » il y avait la matière de plusieurs autres. L'étonnement se dissipe à l'examen de l'arménien : celui-ci offre les deux chaînons manquants, et il apparaît qu'un banal saut du même au même a fait omettre ces deux « argumenta », soit par le traducteur latin, soit par un copiste ultérieur. Des lacunes de ce genre se rencontrent, nombreuses, dans l'arménien autant que dans le latin : la liste latine contient une dizaine de numéros ne figurant pas dans l'arménien (XV ; XIX-XXVII<sup>a</sup> ; LXVI<sup>o</sup>), tandis que la liste arménienne contient également une dizaine de numéros omis dans la liste latine (5 ; 6 ; 16 ; 39-45). Si les petites omissions s'expliquent facilement par l'inattention du traducteur ou du copiste, il n'en va pas de même pour les plus longues. En constatant que l'omission par l'arménien des « argumenta » XIX-XXVII<sup>a</sup> s'étend sur une longueur d'environ 620 lettres grecques et que les « argumenta » qui précèdent constituent le double de cette longueur, ne pourrait-on pas y voir, comme le suggérait déjà A. Merk (p. 493), la perte d'un feuillet tout entier et se donner ainsi un élément non négligeable pour apprécier les dimensions du manuscrit grec de Constantinople ? La longue lacune du latin (39-44) n'ouvre pas la voie à une constatation du même genre : on saisit seulement que l'« argumentum » 45, oublié d'abord avec les autres, a été rétabli, seul, en marge, à la hauteur approximative de l'endroit qu'il devait occuper ; un copiste ultérieur l'a introduit dans la page sans se soucier de sa place exacte et sans se douter qu'il en manquait d'autres. Quoi qu'il en soit, ces lacunes, désormais très apparentes, permettent de se rendre compte que la liste grecque primitive était plus fournie que chacune des deux listes arménienne et latine. En complétant celles-ci l'une par l'autre, nous sommes assurés de serrer de très près la liste originale grecque.

..

La comparaison des listes latine et arménienne mène à une troisième constatation : la numérotation de l'une est entièrement indépendante de celle de l'autre. En ce qui concerne l'arménien, on doit même dire que la numérotation, faite dans la marge, semble avoir été le fait d'une main postérieure : ce qui tendrait à montrer que cette numérotation ne figurait pas primitivement dans l'arménien et qu'elle y a été introduite tardivement et d'une façon tout empirique. A ne considérer que les versions latine et arménienne du Livre IV, on serait porté à conclure à l'absence de toute numérotation dans la tradition grecque. Mais cette conclusion, qui ne s'appuie que sur des données partielles, semble infirmée par les observations plus complètes qu'on peut faire en sortant du cadre du Livre IV où se situe notre étude. Pour le Livre II, en effet, dans le *Vaticanus 187* (Q),

les « argumenta » sont rangés selon une numérotation en lettres grecques, — numérotation sur laquelle J. B. Pitra a attiré l'attention et qu'il a reproduite dans ses *Analecta sacra*, T. II (1884), p. 215. D'autre part, les lemmes de trois fragments syriaques, un du Livre II (Hv II, p. 435, n. 1) et les deux premiers de notre Livre IV (Hv II, p. 443, n. 1 ; 444, n. 1) attestent aussi l'existence d'une et même de plusieurs numérotations, sur l'origine et la valeur desquelles nous ne pouvons pas nous prononcer ici. Ces observations supplémentaires portent plutôt à admettre l'existence d'une numérotation dans la tradition grecque. Mais il ne faut pas oublier que le Livre V, dans quelque tradition que ce soit, manifeste une sorte d'inachèvement par le fait qu'il ne comporte pas d'« argumenta ». A l'époque où traducteurs et compilateurs s'emparèrent de l'œuvre d'Irénee, les manuscrits grecs pouvaient fort bien présenter, dans cette partie fragile que constituait une liste initiale, des lacunes et des divergences importantes : les divergences des traditions latine et arménienne n'en seraient que le reflet. Quelle que soit, à ce sujet, la conclusion à laquelle on se range, il reste qu'en raison même des divergences des numérotations et conformément à la logique interne des listes d'« argumenta », le « sommaire » précédant le Livre IV, dans l'archétype grec, n'était pas une liste de chapitres proprement dits, mais tout simplement une sorte de résumé des principaux thèmes, juxtaposant les uns après les autres les points développés par Irénée.

. . .

Comme il a été dit, en raison de l'appartenance de la liste des « argumenta » à ce qui fut la tradition grecque, nous n'avons pas jugé devoir la traiter autrement que le Livre lui-même. C'est pourquoi elle aussi est munie de la traduction française, de la rétroversion grecque et de tous les appareils afférents. De plus, on a indiqué avec précision, à côté de la traduction française de chaque « argumentum », le passage du Livre IV dont le rédacteur s'est inspiré pour la composition de sa liste. La confrontation de la liste intégrale des « argumenta » avec le corps du Livre a permis de constater que quelques déplacements avaient eu lieu de façon accidentelle dans cette liste, et cela dès le stade de la tradition grecque, puisque les déplacements en question se rencontrent identiquement dans l'une et l'autre version. Étant donné que traduction française et rétroversion grecque visent à restituer la tradition grecque dans sa teneur authentique, on n'a pas hésité à y rétablir l'ordre des « argumenta » présumé primitif.

La liste latine reproduite ici est celle même — aux variantes et corrections près — que reproduisent Érasme, Feuardent et Grabe ;

elle ne correspond ni à celle de Harvey (II, p. 139-143) pour la division, ni à celle de Massuet (*PG* 7, col. 2011-2013) pour le texte et la division. On se reportera à l'Appendice III, p. 321, pour la concordance entre la division ancienne et les divisions nouvelles.

Dans l'apparat critique du latin, le témoignage de S<sup>t</sup>, par suite de la lacune du début, ne commence qu'à VII.

Dans l'apparat arménien, on a été amené pour la clarté à traduire en entier plusieurs « argumenta » plutôt que d'en mentionner seulement les variantes. Le lecteur, guidé par les chiffres romains (numérotation latine) et les chiffres arabes (numérotation arménienne) n'aura pas de peine à reconnaître ces unités dans un appareil qui se présente pour le reste d'une manière plus fragmentée. On se rappellera que les numéros 5, 6, 16, 39-45 ne figurent que dans l'arménien.

. . .

Il convient de mentionner ici deux études qui ont porté sur la liste arménienne ; les analyses en sont utiles, mais leurs auteurs n'ont pas réussi à faire abstraction de l'idée de « chapitres » pour traiter d'« argumenta » :

A. MERR, « Der armenische Irenaeus Adversus Haereses. — IV. Das Argumentum des 4. Buches », dans *ZKTh* 50 (1926), p. 481-494.

J. A. ROBINSON, « The Armenian *Capitula* of Irenaeus *Adv. haereses* IV », dans *JThS* XXXII (1931), p. 71-74.

A. R. et L. D.



*NOTES JUSTIFICATIVES*

par

A. ROUSSEAU

## NOTES JUSTIFICATIVES

N. B. Ayant voulu garder au texte même d'Irénée son unité et sa continuité, nous l'avons fait tenir en entier dans le Tome II. Cela nous a obligé à placer ici les « notes justificatives », qui auraient dû normalement venir à la suite du texte.

Les textes grecs d'Irénée apparaissent en caractères gras, lorsqu'ils sont attestés par des fragments, et en caractères ordinaires, lorsqu'ils sont restitués de façon conjecturale.

**P. 383, n. 1.** — « envoyant », πέμποντες. La restitution conjecturale de ce pluriel se fonde sur la comparaison avec plusieurs passages similaires. Voir, p. ex., III, Pr. : « adgressi sumus autem nos, arguentes eos... » ; III, 25, 7 : « prorogavimus... si quos... convincentes... » ; IV, 41, 4 : « reliquos igitur sermones... disponentes, integrum tibi opus... praebebimus, et nos ipsos et te... exercentes... »

**P. 383, n. 2.** — « abîme ». Nous écrivons ce mot entre guillemets, pour attirer l'attention sur le jeu de mots ironique qu'Irénée fait ici — et en maints autres endroits de son œuvre —, Βυθός étant un des noms donnés par les Valentiniens au premier des 30 Éons de leur Plérôme (cf. I, 1, 1).

**P. 383, n. 3.** — « Et puissent-ils eux-mêmes... ne pas s'enfoncer... ni se noyer..., mais, revenant au port de la vérité, en obtenir le salut », και αὐτοί... μή... καταπέσωσι... μηδέ... ἀποπνιγῶσιν..., ἀλλ' ἐπιστρέψαντες ἐπὶ τὸν τῆς ἀληθείας λιμένα τῆς παρ' αὐτοῦ τύχῃ σωτηρίας : restitution basée mot pour mot sur l'arménien. Le latin a modifié notablement la structure de la phrase et la pensée : « et eos... non longius sinas... procidere... neque... praefocari..., sed convertens eos in veritatis portum, facias suam percipere salutem. » Outre que la phrase arménienne est plus naturelle

— elle offre un meilleur balancement des deux éléments constituant la seconde moitié de la période : *ἕνα καὶ αὐτό...*, *καὶ αὐτό...* —, elle peut se réclamer d'un passage parallèle que nous lisons au début du tout dernier paragraphe de ce Livre IV et où, sûrement d'après l'arménien et vraisemblablement aussi d'après le latin, Irénée formule l'espoir que les hérétiques, « confondus par l'abondance des preuves et *revenant* (*ἐπιστρέψαντες*) à la vérité, puissent être sauvés ». Sur ce passage de IV, 41, 4, voir *infra*, p. 285, *note justif. P. 993, n. 1.*

**P. 385, n. 1.** — « bien supérieurs à nous », *πολλῶ ἡμῶν κρείττονες* : latin. Cette leçon a toutes chances d'être authentique, car il s'agit d'une expression revenant assez fréquemment sous la plume d'Irénée. Voir, p. ex., I, Pr. 2 : « a meliore nobis », *ὑπὸ τοῦ κρείττονος ἡμῶν* ; I, 13, 3 : « melior nobis », *ὁ κρείσσων ἡμῶν* ; III, 17, 4 : « quidam... superior nobis ». Le traducteur arménien paraît avoir glosé d'une façon quelque peu maladroite, — à moins qu'il n'ait tenté de restituer par conjecture un texte qu'il ne parvenait plus à déchiffrer.

**P. 387, n. 1.** — « des Éons qui se trouvèrent dans cette déchéance », *ἀπὸ τῶν ἐν ὑστερήματι γεγονότων Αἰώνων* : arménien. Cette leçon cadre seule avec ce qu'Irénée dit ailleurs de l'origine des Éons et du « Sauveur ». Voici, à titre d'exemples, quelques textes, qui ne font d'ailleurs que rappeler les indications plus détaillées contenues dans la « Grande Notice » du Livre I<sup>er</sup> : II, 14, 9 : « et *Sotera* autem ex his qui in labe facti sunt Aeonibus habuisse substantiam » ; II, 19, 9 : « *Salvatorem*, quem... ab his qui in deminoratione facti sunt Aeonibus collatum et congestum dicunt » ; III, 16, 8 : « *Salvatorem*, quem etiam eorum qui in deminoratione facti sunt Aeonem emissionem esse dicunt. »

**P. 387, n. 2.** — « commander par avance », *προεπήγγειλαν*. La même forme *προεπήγγειλαν* est supposée à la fois par l'arménien et par le latin ; mais, tandis que l'arménien

l'a comprise — avec raison, semble-t-il — dans le sens de « commander par avance », le latin l'a comprise dans le sens de « annoncer par avance », « proclamer par avance ».

**P. 389, n. 1.** — « en faisant miroiter une connaissance supérieure et des mystères inénarrables », *προφάσει μεγάλης γνώσεως καὶ ἀρρήτων μυστηρίων* : arménien. Comparer avec I, Pr., 1 : *ἀπάγοντες αὐτοὺς προφάσει γνώσεως* et II, 26, 1 : « sub occasione scientiae elatos... »

**P. 389, n. 2.** — « à la même thèse blasphématoire », *εἰς τὴν αὐτὴν... βλασφημίας... προαίρεσιν* : latin et arménien. Comparer avec III, 12, 12 : « D'une part, les disciples de Marcion blasphèment d'emblée le Créateur en affirmant qu'il est l'auteur du mal, encore que leur *thèse* (« *propositum* », *προαίρεσις*) initiale soit plus tolérable, puisqu'ils posent deux Dieux par nature, éloignés l'un de l'autre, dont l'un serait bon et l'autre mauvais ; d'autre part, les disciples de Valentin, quoique usant de termes plus honorables et présentant le Créateur comme Père, Seigneur et Dieu, ont en fait une *thèse* (« *propositum* sive *sectam* », *προαίρεσιν*) plus *blasphématoire*, puisqu'ils n'admettent même pas qu'il ait été émis par l'un quelconque des Éons qui sont dans le Plérôme, mais qu'ils le font descendre du déchet expulsé du Plérôme. » Dans ce passage du Livre III, les mots « *propositum* sive *sectam* » constituent un doublet sous lequel transparait de façon claire le grec *προαίρεσιν*, et, comme les mots « *propositum... blasphemiorem* » font manifestement pendant aux mots « *propositum... tolerabiliorem* » qui précèdent, il y a tout lieu de croire que, de part et d'autre, figurait le même mot grec *προαίρεσις*. Or il existe une remarquable similitude morphologique entre le « *propositum... blasphemiorem* » de III, 12, 12 et le « *blasphemiae... propositum* » de IV, Pr., 4. N'est-on pas, dès lors, fondé à admettre que, dans ces deux passages, le même mot grec *προαίρεσις* a été employé dans une acception identique ? En III, 12, 12, Irénée disait que les Valentiniens, en dépit de certaines apparences, avaient en fait une *thèse plus blasphématoire* encore que les Marcionites ; en IV, Pr., 4, il constate que tous les hérétiques aboutissent, en fin de compte, à la même *thèse blasphématoire*. Comme

beaucoup de mots grecs, le mot *προαίρεσις* possède tout un éventail de significations diverses. Retenons seulement que ce mot signifie fondamentalement « choix préalable », d'où : 1. le plus habituellement, option se situant au niveau de la conduite pratique : « volonté », « plan », « intention », « parti pris »... 2. par extension, option se situant au niveau de la pensée : « manière de penser », « principe », « doctrine », « thèse »... Ce second sens nous paraît devoir être retenu en III, 12, 12 et dans le passage de IV, Pr., 4 auquel a été consacrée la présente note. Par contre, dans un autre passage de IV, Pr., 4 (« Hoc ergo *propositum* est ejus qui vitae nostrae invidet... ») et en IV, 37, 6 (« ... eo quod natura magis quam *voluntate* tales exstiterunt... »), c'est le premier sens qui nous paraît réclamé par le contexte.

**P. 391, n. 1.** — « et d'une chair formée selon la ressemblance de Dieu », τῆς καθ' ὁμοίωσιν Θεοῦ μεμορφωμένης : arménien. Les deux versions offrent ici une divergence doctrinale notable : selon le texte latin, c'est l'*homme* qui a été formé à l'image de Dieu, tandis que, selon le texte arménien, c'est la *chair*. Quelle est l'authentique pensée d'Irénée ? Faisons d'abord remarquer que la « lectio difficilior » est incontestablement celle de l'arménien : l'idée que la chair, réalité matérielle, a été formée à l'image de Dieu, être spirituel, a quelque chose de paradoxal. On conçoit, dès lors, que le traducteur latin ait pu infléchir son texte dans le sens d'une orthodoxie plus pointilleuse, tandis qu'on ne voit pas la possibilité d'une modification inverse chez le traducteur arménien. En second lieu, le texte qui nous occupe n'est nullement isolé, car en V, 6, 1, aussi bien d'après le latin que d'après l'arménien, Irénée affirme de façon explicite que la chair a été modelée selon l'image de Dieu : « animae... admixta <e> ei carni quae est plasmata secundum imaginem Dei ». Enfin, même à ne considérer que le contexte immédiat, la leçon de l'arménien est meilleure : c'est, en effet, de la *chair* qu'il est question dans toute cette fin de la préface, c'est très précisément le salut de la *chair* que nient les hérétiques et qu'affirme Irénée.

**P. 393, n. 1.** — « parlant en son propre nom », αὐτοπροσώπως : arménien. Le latin omet ce mot. On se convaincra

que l'arménien a gardé la leçon de l'original, si l'on remarque que les dernières lignes de la préface et les premières lignes du chap. 1 sont un bref rappel d'une doctrine qu'Irénée a développée en III, 6-8 et à laquelle il renvoie expressément. Or, dans cette section du Livre III, Irénée montrait que le Seigneur (c'est-à-dire le Christ), l'Esprit (c'est-à-dire les prophètes) et les apôtres — noter ce trinôme, par lequel Irénée entendait désigner toute l'Écriture — se sont servis des noms Θεός et Κύριος de deux façons très différentes. Ainsi, lorsque l'Écriture appelle du nom de « Dieu » (ou « dieux ») le Père, le Fils et les fils adoptifs, elle le fait αὐτοπροσώπως (= « ex sua persona »), c'est-à-dire *en parlant en son propre nom et en exprimant sa propre pensée*, qui ne peut être que véridique, car le Père, le Fils et les fils adoptifs ne sont pas seulement appelés « Dieu » (ou « dieux »), mais ils le sont en toute vérité. Au contraire, lorsque l'Écriture donne le nom de « dieux » aux démons ou aux idoles, par exemple, elle ne le fait plus αὐτοπροσώπως, mais elle se contente d'énoncer, sans la reprendre à son compte, l'opinion erronée des hommes. Une distinction semblable est à faire à propos du nom Κύριος, selon que l'Écriture l'attribue au Père et au Fils, ou selon qu'elle l'attribue à un être tel que Mammon (*Matth.* 6, 24). Telle est, très précisément, la doctrine qu'Irénée entend rappeler dans la première phrase de IV, 1, 1. On notera encore qu'à l'expression αὐτοπροσώπως correspond, dans le membre de phrase suivant, l'expression ἀφ' ἑαυτῶν. Cette dernière expression a une signification pratiquement équivalente à celle de αὐτοπροσώπως : il s'agit des apôtres en tant qu'exprimant eux aussi leur propre pensée, qui était véridique, et non en tant que se faisant l'écho des opinions erronées des hommes.

**P. 393, n. 2.** — « n'ont... appelé Dieu ou Seigneur », θεολογήσαι ἢ κυριολογήσαι. Cette restitution, qui peut être considérée comme certaine, se fonde sur un ensemble d'indices convergents :

1. Cette restitution, et elle seule, permet d'expliquer à la fois ce qui se lit dans la version latine et ce qui se lit dans la version arménienne (en ce qui concerne cette dernière, l'interversion des mots « Dieu » et « Seigneur » semble due à une simple inadvertance) : chacun des traducteurs a traduit comme il a pu, conformément au génie de sa langue.

2. Dans le Livre III, le même binôme caractéristique se rencontre jusqu'à huit fois, sous des formules latines à peine divergentes, dont voici le relevé : « neque discipuli ejus alium quemdam Deum nominarent aut Dominum vocarent praeter eum... » (5, 1) ; « neque... Deum nominassent... neque Dominum appellassent, ... nisi... » (6, 1) ; « nemo... Deus nominatur aut Dominus appellatur, nisi... » (6, 2) ; « non... Dominus appellatur nec Deus vocatur (Moyses)... » (6, 5) ; « nunquam... Deum nominaverunt vel Dominum appellaverunt praeter... » (8, 1) ; « alterum autem neminem neque Deum nominantibus neque Dominum constantibus... » (9, 1) ; « ... neminem alium Deum vocaverunt vel Dominum nominaverunt... nisi... » (15, 3) ; « ... nemo... Deus appellatur... aut Dominus nominatur... » (19, 2). On échappe difficilement à l'impression que, sous ces traductions à peine divergentes, se dissimule la même expression grecque stéréotypée : ἐθεολόγησαν ἢ ἐκυριολόγησαν, θεολογεῖται ἢ κυριολογεῖται, οὕτε θεολογούντων οὕτε κυριολογούντων... Cette impression est confirmée, de façon éclatante, par ce qui se lit en V, 25, 2 (le mot entre crochets est ajouté d'après l'arménien) : « Ostendimus autem in libro tertio nullum <alium> ab apostolis ex sua persona Deum appellari, nisi eum qui sit vere Deus... » Au latin « Deum appellari » correspond en cet endroit l'arménien *սասնածարմիի*, transposition pure et simple du grec θεολογεῖσθαι. Comme Irénée se réfère explicitement au Livre III, il est pratiquement certain que l'expression dont il se sert en ce passage du livre V est celle-là même dont il s'est servi tout au long du Livre III. Or, en IV, 1, 1, Irénée se réfère également au Livre III, comme il résulte de façon évidente de l'ensemble du passage et comme l'indiquent les dernières lignes du Prologue : « ... et manifestavimus neminem alium Deum appellari a scripturis, nisi... » On peut donc considérer comme certain que, en IV, 1, 1, Irénée a dû reprendre les deux mots caractéristiques dont il s'est servi tout au long du Livre III et écrire : θεολογήσαι ἢ κυριολογήσαι.

3. Une indication précieuse est encore fournie par le *Dialogue avec Tryphon* de saint Justin, qui, comme on sait, constitue une des sources de l'œuvre irénéenne. Or, dans une phrase dont on ne pourra contester la similitude avec le passage d'Irénée qui nous occupe, Justin écrivait : Ἐὶ οὖν καὶ ἄλλον τινὰ θεολογεῖν καὶ κυριολογεῖν τὸ Πνεῦμα τὸ ἁγίον φατε ὑμεῖς παρὰ τὸν Πατέρα τῶν ὄλων καὶ τὸν Χριστὸν αὐτοῦ, ἀποκρίνασθέ μοι... (*Dial.*, 56, 15. ARCHAMBAULT, t. I, p. 256).

**P. 393, n. 3.** — « ils sont dans l'erreur, les sophistes qui enseignent », ἀλλ' οὐχ ὡς οἱ κατασοφίζόμενοι διδάσκουσι : latin et arménien. L'arménien, sauf le doublet destiné à rendre κατασοφίζόμενοι, a traduit littéralement et matériellement. Le latin a traduit d'une façon large, mais exacte. En III, 21, 1, une phrase du même type est traduite d'une façon toute semblable par le latin : au grec ἀλλ' οὐχ ὡς ἐνιοὶ φασι τῶν νῦν μεθερμηνεύειν τολμώντων ... correspond le latin « non ergo vera est quorundam interpretatio qui ita audent interpretari... »

**P. 395, n. 1.** — « par artifice de langage », θέσει. L'arménien *ηρηθκածք* (= « positione ») est la transposition littérale de θέσει. Le latin « verbo tenus » en est une traduction plus large, encore qu'exacte, puisque le mot θέσει, lorsqu'il s'oppose à φύσει, signifie « par convention », « par manière de parler ». La même opposition φύσει-θέσει se rencontrait déjà en I, 23, 3 : οὐ γὰρ ἐστι φύσει κακός, ἀλλὰ θέσει. — M. Bertrand Hemmerdinger fait remarquer à juste titre que les expressions φύσει-θέσει expliquent au mieux le mot γραμματισταί, qui vient ensuite, car les grammairiens se servaient couramment de ces expressions pour distinguer les syllabes longues par nature (φύσει) et par position (θέσει) : on comprend par là qu'Irénée puisse assimiler ironiquement les docteurs hérétiques à des grammairiens en veine d'exercices d'école.

**P. 397, n. 1.** — « apparaîtront », ἀποδειχθήσονται : restitution obtenue moyennant une correction de l'arménien et du latin. La leçon *ցուցին* (= « ostenderunt »), qui est celle du manuscrit arménien, est inacceptable. La correction la plus plausible, du point de vue paléographique, est celle qui consiste à lire *ցուցին* (= « ostendentur »). L'haplographie *gg—g* se rencontre en effet deux autres fois, dans ce même verbe, au cours du Livre IV : 2, 83 (*TU*, p. 13, 14) *ցուցի*, au lieu de *ցուցի* ; 18, 23 (*TU*, p. 59, 14) *ցուցի*, au lieu de *ցուցի*. D'autre part, le futur est tout à fait en situation dans l'ensemble du développement, car il fait suite à deux autres futurs : ... φανήσεται... οὐκ ἔσται...

ἀποδειχθήσονται... Le latin lui-même semble bien avoir eu primitivement la leçon « ostendentur », au lieu de l'actuelle leçon « ostenduntur ». Ce qui tend à le montrer, c'est qu'à la phrase suivante, ayant à suppléer le verbe « être » sous-entendu dans le grec, le traducteur latin a spontanément utilisé un futur : « < Hujus > autem transgressionis auctor [ ] magister erit eis... »

**P. 399, n. 1.** — « qu'il parle », ποιῆσθαι τοὺς λόγους. Ces mêmes mots grecs sont supposés à la fois par l'arménien et par le latin ; mais l'arménien a vu avec raison dans ποιῆσθαι un verbe moyen dont λόγους est le complément direct, tandis que le latin a vu dans ποιῆσθαι un passif et dans λόγους le sujet de ποιῆσθαι.

**P. 399, n. 2.** — « qui a donné », δούς : arménien. La même leçon se retrouve en V, 12, 2, où elle est attestée simultanément par le latin et par l'arménien contre le grec διδούς.

**P. 399, n. 3.** — « et l'Esprit à ceux qui le foulent aux pieds ». La distinction entre le « souffle » (πνοή), commun à tous les hommes, et l'« Esprit » (Πνεῦμα), propre à ceux dont Dieu a fait ses fils d'adoption, est explicitement dégagée de ce verset d'Isaïe par Irénée lui-même, en V, 12, 2 : ... τὴν μὲν πνοὴν κοινῶς παντὶ τῷ ἐπὶ γῆς λαῷ φήσας δεδόσθαι, τὸ δὲ Πνεῦμα ἰδίως τοῖς καταπατοῦσι τὰς γεώδεις ἐπιθυμίας. On trouvera plus loin, p. 217, note justif. P. 465, n. 1, la traduction de tout ce passage.

**P. 409, n. 1.** — « vous en avez fait », πεποιήκατε αὐτόν. L'ordre des mots, identique dans le latin et dans l'arménien, suggère, semble-t-il, qu'Irénée a écrit πεποιήκατε αὐτόν, leçon figurant dans s. Marc, plutôt que αὐτόν ἐποιήσατε, leçon se rencontrant dans s. Matthieu et dans s. Luc. On notera que la forme πεποιήκατε αὐτόν est également celle sous laquelle ce même verset évangélique est cité par Justin (*Dial. avec Tryph.*, 17, 3. ARCHAMBAULT, t. I, p. 82).

**P. 415, n. 1.** — « cette figure », τοῦ ... σχήματος τούτου : arménien. Le latin a harmonisé, en s'inspirant de la citation de *I Cor.* 7, 31 qui précède immédiatement. La leçon de l'arménien est confirmée par ces mots grecs que nous lisons en V, 36, 1 : παρελθόντος δὲ τοῦ σχήματος τούτου, à quoi correspondent, mot pour mot, le latin « praetereunte autem figura hac » et l'arménien *և անցելոյ ձևոյ այսորիկ*.

**P. 419, n. 1.** — « sur elle », ἐν ἑαυτοῖς : latin. Au lieu de ἑαυτοῖς (αὐτοῖς), l'arménien a lu αὐτοῖς. Cette lecture fautive confirme, à sa manière, la leçon ἑαυτοῖς. Elle confirme aussi, par voie de conséquence, le pluriel Ἱεροσόλυμα et tous les participes neutres pluriels qui s'y rapportent, jusqu'à la fin de ce paragraphe : βαστάσαντα, καρποφορήσαντα, ὑπάρχοντα.

**P. 419, n. 2.** — « de Jérusalem », ἀπ' αὐτῶν. L'arménien *ի Իδουζ*, ainsi que le latin « ab ea » — si l'on veut voir dans cette dernière expression une traduction brutale du grec —, sembleraient postuler la restitution ἀπ' αὐτῆς : il s'agirait alors du grenier (ἀποθήκη), dont il vient d'être question aussitôt auparavant. Mais le sens général de ce passage exclut péremptoirement cette restitution. En effet, le grenier dont il s'agit ici ne peut être que le ciel, en lequel le Christ a été « enlevé » par sa résurrection et son ascension. Or ce n'est pas du ciel, mais de Jérusalem, qu'ont été « emportés » les apôtres, le jour de la Pentecôte, pour être « semés » dans le monde entier (cf. IV, 34, 4). Il faut donc admettre que le substrat grec est ἀπ' αὐτῶν, ce pluriel se rapportant à Ἱεροσόλυμα, qui est le sujet de toute cette phrase (voir la note précédente).

**P. 421, n. 1.** — « ne manque de nombre », ἀναριθμητον : grec. Au lieu de ce mot, que nous ont conservé les *Sacra Parallela*, le latin et l'arménien paraissent avoir lu ἀνέριθμωτον ou quelque autre mot similaire. Mais, quoi qu'il en soit, on n'hésitera pas à reconnaître le caractère primitif de la leçon ἀναριθμητον, si l'on observe que ce mot se

rencontre équivalamment dans un texte biblique avec lequel la présente phrase d'Irénée offre une grande ressemblance de pensée et d'expression, au point d'en constituer pour ainsi dire une réplique terme pour terme. On lit, en effet, dans *Sag.* 11, 20 : πάντα μέτρῳ καὶ ἀριθμῳ καὶ σταθμῳ διέταξας, et chez Irénée : ἅπαντα... μέτρῳ καὶ τάξει ὁ Θεὸς ποιεῖ, καὶ οὐδὲν ἀμέτρητον παρ' αὐτῷ ὅτι μηδὲν ἀναρίθμητον. L'évidente dépendance de la phrase d'Irénée par rapport au texte biblique paraît bien postuler qu'à μέτρῳ... ἀριθμῳ répondε ἀμέτρητον... ἀναρίθμητον. Par ailleurs, un intéressant parallèle peut être relevé entre la phrase d'Irénée qui nous occupe et un fragment attribué à s. Justin : οὐτε στενοχωρία παρὰ Θεῷ οὐτε ἀναρίθμητόν τι (K. HOLL, *Fragmente vornicänischer Kirchenschriftsteller aus den Sacra Parallela*, Leipzig, 1899, p. 50).

**P. 425, n. 1.** — « L'homme, alors qu'il était comblé d'honneur, se rendit semblable aux bêtes de somme », ἄνθρωπος ἐν τιμῇ ὡν παρασυνεβλήθη τοῖς κτήνεσιν : arménien. Le latin cite ce verset intégralement, tel qu'il figure dans la vulgate latine. Par contre, l'arménien le cite sous une forme abrégée et plutôt insolite. Or, c'est exactement sous cette même forme abrégée que la même citation se retrouvera en deux autres endroits de l'*Adversus haereses* (IV, 41, 3 et V, 8, 2), et cela non seulement dans l'arménien, mais même dans le latin. La conclusion s'impose : en IV, 4, 3, l'arménien a incontestablement conservé la leçon de l'original, et le latin ne peut s'expliquer que par un souci d'harmonisation. On notera encore que ce texte est attribué par Irénée au « prophète » : « Quemadmodum propheta ait... » Il semble bien que, pour Irénée, ce prophète ne soit pas David, mais Jérémie : voir *infra*, p. 285, note justif. P. 989, n. 1.

**P. 431, n. 1.** — « Au lieu de pères qu'ils étaient, ils sont devenus tes fils », ἀντὶ πατέρων ἐγενήθησάν σου υἱοί : arménien. Le latin, ici encore, offre une traduction glosée et harmonisante. Comparer avec III, 22, 4 : « Pro patribus nati sunt tibi filii ». On peut penser que, en ce dernier passage, le latin a lu indûment σοι au lieu de σου — à moins qu'il n'ait cédé, ici encore, à un souci d'harmonisation.

Quoi qu'il en soit, l'interprétation que nous donnons de ce verset est, tant dans le Livre IV que dans le Livre III, celle que réclame le contexte : Irénée ne dit pas que des fils sont nés du Christ pour prendre la place laissée vide par ses pères, mais que *les pères du Christ* selon la chair sont devenus ses fils selon l'esprit.

**P. 433, n. 1.** — « Qu'est-ce à dire ? » Τί γάρ ; C'est sciemment que nous mettons ces mots en dehors des guillemets, encore qu'on lise dans *Rom.* 4, 3 : Τί γάρ ἡ γραφή λέγει ; Ἐπίστευσεν δὲ Ἀβραάμ κτλ. Dans le texte d'Irénée, les mots τί γάρ constituent une simple cheville destinée tout à la fois à distinguer et à unir les deux citations. Dès lors, même si ces deux mots figurent matériellement dans *Rom.* 4, 3, on doit estimer qu'Irénée les reprend à son compte et en fait l'expression de sa propre pensée.

**P. 435, n. 1.** — « Car, en Abraham, l'homme avait appris par avance et s'était accoutumé à suivre le Verbe de Dieu », ἐν Ἀβραάμ γάρ προεπαιδεύθη καὶ εἰθίσθη ὁ ἄνθρωπος ἀκολουθεῖν τῷ Λόγῳ τοῦ Θεοῦ : latin. L'arménien a laissé tomber les mots ἐν et ὁ ἄνθρωπος, ce qui donne la phrase suivante : « Car Abraham avait appris par avance et s'était accoutumé à suivre le Verbe de Dieu. » Nous optons sans hésiter pour le latin : 1. En cet endroit, l'arménien est peu sûr (voir note suivante). 2. Le latin offre une pensée plus harmonieuse : partant d'Abraham (δικαίως οὖν ... ἠκολούθει τῷ Λόγῳ αὐτοῦ), pour passer aux apôtres (δικαίως δὲ καὶ οἱ ἀπόστολοι ... ἠκολούθουν τῷ Λόγῳ), puis à nous-mêmes (δικαίως δὲ καὶ ἡμεῖς ... ἀκολουθοῦμεν αὐτῷ), il revient, par un procédé cyclique fréquent chez Irénée, à Abraham présenté comme celui en qui l'humanité a appris d'avance à suivre le Verbe de Dieu. 3. Cette idée qu'en Abraham a été préfigurée et comme vécue d'avance la foi de tous les croyants revient en plus d'un endroit de l'œuvre irénéenne. Ainsi, par exemple, en IV, 21, 1, Abraham est-il appelé « le patriarche et pour ainsi dire le prophète de notre foi ». En IV, 25, 1, il est présenté comme « l'initiateur, le patriarche et l'annonciateur de notre foi », « celui qui a reçu l'alliance de la circoncision après la justification obtenue par la foi sans la circon-

cision, ... afin de devenir le père de tous ceux qui suivent le Verbe de Dieu, ... c'est-à-dire de tous les croyants venus de la circoncision aussi bien que de l'incirconcision ».

**P. 435, n. 2.** — « Abraham suivit en effet dans sa foi le commandement du Verbe de Dieu, cédant avec empressement... », καὶ γὰρ Ἀβραάμ κατὰ τὴν ἰδίαν πίστιν ἠκολούθησε τῇ ἐντολῇ τοῦ Λόγου τοῦ Θεοῦ, προθύμως ... παραχωρήσας ... Reconstitution basée sur le latin, sauf l'indicatif ἠκολούθησε et le participe παραχωρήσας, que le latin — ce n'est pas le seul cas de ce genre — a respectivement traduits par un participe et par un indicatif. On doit, en effet, considérer comme certaine la restitution du participe παραχωρήσας, qui est attesté à la fois par le grec et par l'arménien; à partir de ce participe, on est fondé à restituer conjecturalement l'indicatif ἠκολούθησε. Pour la partie de la phrase qui va de καὶ γὰρ à τοῦ Θεοῦ, l'arménien est d'une obscurité telle, qu'il n'y a rien à en tirer; tout donne à penser que, en cet endroit du manuscrit grec dont se servait le traducteur arménien, plusieurs lignes étaient devenues presque illisibles et que le traducteur s'est efforcé de les restituer au petit bonheur à partir des quelques lettres qu'il pouvait déchiffrer encore.

**P. 435, n. 3.** — « par laquelle », δι' οὗ. L'expression latine « per quem » est assez curieuse. Faut-il y voir une traduction brutale et toute mécanique du grec δι' οὗ ? Ou faut-il admettre que le traducteur latin a cru devoir rapporter δι' οὗ à Κυρίου, qui se rencontre un peu plus haut dans la phrase ? Quoi qu'il en soit, il nous semble plus naturel de rapporter δι' οὗ à πάθους, qui précède immédiatement.

**P. 439, n. 1.** — « les ». Le texte grec porte : ἂν βούληται ἀποκαλύψαι. Il ne précise pas l'objet de la révélation faite par le Fils. Les exégètes modernes estiment que cette révélation a pour objet le Père, et ils sont unanimes à traduire par : « voudra le révéler ». Telle n'est pas la pensée d'Irénée. Toute la suite de ce chapitre montre à l'évidence que, pour lui, la révélation en question a pour objet simultanément

le Fils et le Père, le Fils se révélant lui-même et, par cette révélation de lui-même, révélant le Père. Quelques textes : « Filius revelat agnitionem Patris per suam manifestationem : agnitio enim Patris est Filii manifestatio » (6, 3); « ... docens <et> semetipsum et Patrem » (ibid.); « Verbum omnibus ostendebat Patrem et Filium, cum ab omnibus videretur » (6, 5); « agnitio enim Patris Filium, agnitio autem Filii <a> Patre per Filium revelata » (6, 7). Une perspective toute semblable se retrouve ailleurs : « ... Dominus ostendit se et Patrem... suis discipulis » (V, 15, 2); « ... et Patrem et semetipsum manifestavit Dominus » (V, 16, 3). Voilà pourquoi nous avons cru devoir traduire par « voudra les révéler ». Cette exégèse d'Irénée explique que celui-ci puisse n'attacher aucune importance à l'ordre Fils-Père plutôt qu'à l'ordre Père-Fils dans la citation de *Matth.* 11, 27, ainsi que nous allons le dire dans la note suivante. En effet, quel que soit l'ordre suivi, l'affirmation à ses yeux fondamentale demeure, à savoir que le Père et le Fils ne sont connus que l'un par l'autre, et par ceux à qui le Fils aura daigné les révéler l'un et l'autre.

**P. 439, n. 2.** — « n'a connu », ἔγνω : latin. Le rétablissement de la citation de *Matth.* 11, 27 sous sa forme hérétique na va pas sans difficultés, à cause des divergences des versions, et notamment à cause de la variante cognovit (latin) — cognoscit (arménien). Par bonheur, une lumière décisive nous vient de I, 20, 3, où le verset se trouve cité sous sa forme hérétique de la manière suivante : Καὶ οὐδεὶς ἔγνω τὸν Πατέρα εἰ μὴ ὁ Υἱός, καὶ τὸν Υἱὸν εἰ μὴ ὁ Πατήρ, καὶ ὃ ἂν ὁ Υἱὸς ἀποκαλύψῃ. En faveur de la leçon ἔγνω, on peut encore faire valoir les considérations suivantes. Irénée reproche aux gnostiques d'« altérer » (μεταγράφειν) le verset cité. Or, si l'on compare entre elles les deux citations de *Matth.* 11, 27 qui figurent en IV, 6, 1, on constate trois divergences : substitution de ἔγνω à ἐπιγινώσκει, substitution de l'ordre Père-Fils à l'ordre Fils-Père, substitution de ἀποκαλύψῃ à βούληται ἀποκαλύψαι. Où se trouve l'altération dénoncée par Irénée ? Elle n'est ni dans la substitution de l'ordre Père-Fils à l'ordre Fils-Père, ni dans la substitution de ἀποκαλύψῃ à βούληται ἀποκαλύψαι. En effet, citant plus loin, par deux fois (6, 3 ; 6, 7) le verset sous sa forme orthodoxe, Irénée ne craint pas de faire lui-même l'une et l'autre de ces



substitutions : preuve qu'il n'attache aucune importance à ces variantes. L'altération reprochée par Irénée aux gnostiques ne peut donc consister que dans la substitution de l'aoriste ἔγω au présent ἐπιγινώσκει. Et de fait, cette substitution fournissait aux gnostiques une apparence de preuve à leur thèse selon laquelle le « Père » — opposé au Dieu de l'Ancien Testament ou « Démiurge » — n'a été connu de personne avant la venue du Christ : ce qu'Irénée souligne expressément ici même, et qu'il relevait déjà dans des termes presque identiques en I, 20, 3. Pour plus de détails, voir R. LUCKARDT, « Matthew 11, 17 in the 'Contra Haereses' of St. Irenaeus », dans *Revue de l'Université d'Ottawa*, t. XXIII (1953), p. 65<sup>a</sup>-79<sup>a</sup>, et A. HOUSSIAU, « L'exégèse de Matthieu XI, 27B selon saint Irénée », dans *Ephem. Theol. Lovan.*, t. XXVI (1953), p. 328-354.

**P. 445, n. 1.** — « enseignant par là et ce qu'il est lui-même et ce qu'est le Père », ἐαυτὸν τε καὶ τὸν Πατέρα διδάσκων ὃ τι ἐστίν : restitution basée mot pour mot sur l'arménien. Il semble que le traducteur latin a lu ὡς au lieu de ὃ τι. Quoi qu'il en soit, la leçon de l'arménien est confirmée péremptoirement par un passage parallèle qui se lit en V, 15, 2 : « Et propter hoc manifestissime Dominus ostendit se et Patrem < quid est > suis discipulis, ne scilicet quaerent alterum Deum praeter eum qui plasmaverit hominem... » (la leçon « quidem », qui se lit dans le latin, n'offre pas de sens ; quant à l'arménien, il suppose ici encore le grec ὃ τι ἐστίν et invite, par conséquent, à voir dans la leçon « quidem » une corruption de la leçon primitive « quid est »).

**P. 451, n. 1.** — « car la Réalité invisible qu'on voyait dans le Fils était le Père, et la Réalité visible en laquelle on voyait le Père était le Fils », τὸ μὲν γὰρ ἀόρατον τοῦ Υἱοῦ ὁ Πατήρ, τὸ δὲ ὄρατον τοῦ Πατρὸς ὁ Υἱός : latin. La phrase grecque ne laisse pas que d'être obscure en raison de sa concision ; néanmoins son sens peut être dégagé avec certitude grâce aux lumières fournies par le contexte. Irénée vient en effet d'affirmer que, « par l'entremise du Verbe lui-même devenu visible et palpable (par son Incarnation),

le Père s'est montré » aux hommes, et que, « lors même que tous n'ont pas cru pareillement en lui, tous n'en ont pas moins vu le Père dans le Fils (incarné) ». Vient alors notre phrase, qui se présente comme la justification de l'affirmation qui la précède immédiatement : « *En effet*, la Réalité invisible qu'on voyait dans le Fils (incarné) (était) le Père, et la Réalité visible en laquelle on voyait le Père (était) le Fils (incarné). » A quoi s'enchaîne harmonieusement ce qui suit : « Et c'est pourquoi, lui (c'est-à-dire le Fils incarné) présent, tous disaient... » Ainsi comprise, la pensée d'Irénée est d'une limpidité parfaite : elle n'envisage pas un seul instant le Fils autrement que dans la *manifestation historique* de son Incarnation. Certes, les deux expressions τὸ ἀόρατον τοῦ Υἱοῦ et τὸ ὄρατον τοῦ Πατρὸς ne laissent pas que de demeurer obscures en elles-mêmes ; mais le contexte est assez net, semble-t-il, pour lever toute ambiguïté et orienter l'interprétation dans le sens que nous venons de dire : « la Réalité invisible qu'on voyait dans le Fils... la Réalité visible en laquelle on voyait le Père... »

**P. 451, n. 2.** — « fût attestée », μαρτυρηθῆ : arménien et latin. Que l'arménien վիպրեցի traduise μαρτυρηθῆ, c'est si clair, qu'il n'y a pas à s'y attarder. Mais nous pensons qu'il en va de même pour le latin « comprobetur », encore que la chose n'apparaisse pas aussi évidente. Il faut en effet remarquer que le verbe μαρτυρέω, lorsqu'il est employé au passif, n'est pas sans gêner beaucoup un traducteur latin soucieux de littéralité, car les verbes « testari » et « testificari », étant déponents, sont alors inutilisables. Le procédé le plus commode consiste à user d'une périphrase telle que « accipere testimonium », et c'est bien ce qu'a fait le traducteur latin trois lignes plus haut : « Oportebat... veritatem... accipere testimonium... » Mais, dans le cas présent, ce procédé s'avérait lui-même inutilisable, car, à la ligne suivante, allait surgir l'expression λαβοῦσα μαρτυρίαν, que le traducteur latin ne pourrait évidemment pas traduire autrement que par « accipiens testimonium ». Pour éviter une lourde tautologie, il n'a eu d'autre ressource que de rendre μαρτυρηθῆ par « comprobetur ». Traduction en soi défendable, puisque le verbe μαρτυρέω peut signifier « rendre un bon témoignage », « approuver », « confirmer ».

**P. 451, n. 3.** — « les sceaux », τὰς σφραγίδας : restitution obtenue moyennant une correction de l'arménien et du latin. Le manuscrit arménien porte *զիհի քո վիպյութեանն*, « après ton témoignage » : leçon manifestement incohérente, mais sous laquelle se laisse deviner sans peine la leçon primitive *զիհիքս վիպյութեանն*, « le(s) sceau(x) du témoignage ». On doit en effet noter que la forme *զիհիքս* peut signifier aussi bien le singulier que le pluriel et traduire aussi bien τὴν σφραγίδα que τὰς σφραγίδας. Si l'on admet que ce mot a ici le sens du pluriel, on rejoint une correction faite, de longue date déjà, dans le texte latin : ne pouvant admettre la leçon manifestement fautive « *singula testificationis* », Grabe avait en effet proposé de la corriger en « *sigilla testificationis* », et, bien avant lui, le philologue dont le manuscrit O nous a conservé plusieurs conjectures heureuses, avait écrit « *signacula testificationis* ». Quel que soit celui de ces deux mots qui a le plus de chances d'être primitif, le substrat grec ne peut avoir été que τὰς σφραγίδας. Comme on le voit donc, bien qu'aucune des deux versions ne nous soit parvenue indemne de contamination, leurs ressources conjuguées ne nous en fournissent pas moins la possibilité de retrouver de façon certaine le substrat grec commun à l'une et à l'autre.

**P. 453, n. 1.** — « par le Père », ὑπὸ τοῦ Πατρὸς : arménien. D'après cette leçon, le Père révèle le Fils par le moyen du Fils lui-même. Cette leçon de l'arménien trouve une éclatante confirmation dans cette phrase de III, 11, 6 : « *Propter hoc cognoscunt eum hi quibus revelaverit Filius, et iterum Pater per Filium Filii sui dat agnitionem his qui diligunt eum.* »

**P. 457, n. 1.** — « Il apprit également la venue du Fils de Dieu parmi les hommes, par laquelle sa postérité deviendrait... », καὶ τὴν πρὸς τοὺς ἀνθρώπους παρουσίαν τοῦ Υἱοῦ τοῦ Θεοῦ διδασχθεῖς, δι' ἧς ἐμελλε τὸ σπέρμα αὐτοῦ γενέσθαι ... : arménien. Traduite de façon littérale en latin, cette phrase eût donné ce qui suit : « *et eum qui est ad homines adventum Filii Dei doctus, per quem futurum erat semen ejus...* » Dans la phrase latine ainsi construite, le relatif « *quem* »

eût été amphibologique, parce que pouvant, du point de vue grammatical, se rapporter à « *Filii* » aussi bien et même mieux qu'à « *adventum* ». La liberté dont a usé ici le traducteur latin ne paraît pas avoir d'autre motif que le désir d'éviter cette amphibologie. Exemple typique de traduction plus libre, encore que substantiellement fidèle, à laquelle le génie et les ressources propres à la langue latine semblent avoir acculé plus d'une fois le traducteur. Étant donné cette liberté avec laquelle le présent passage est rendu dans le latin, il semble logique de faire confiance à l'arménien jusqu'au bout et de voir également dans le mot « *repraesentatione* », auquel rien ne correspond dans l'arménien, une glose du traducteur latin.

**P. 457, n. 2.** — « Paix... Salut... Lumière... Gloire ». Dans tous ces vocables, Irénée voit autant de noms du Christ, comme le montre ce bref commentaire de *Lc 2, 29-32* qui se lit en III, 16, 4 : « ... *infantem quem in manibus portabat Jesum natum ex Maria ipsum confitens esse Christum Filium Dei, Lumen hominum et Gloriam ipsius Israel et Pacem et Refrigerium eorum qui in dormitionem ierunt.* »

**P. 457, n. 3.** — « Élisabeth », Ἐλισάβετ : arménien. Deux problèmes se posent ici, qu'il importe, nous semble-t-il, de bien distinguer : 1. La leçon Ἐλισάβετ représente-t-elle ce qu'Irénée a écrit en cet endroit de son œuvre ? 2. La leçon Ἐλισάβετ se trouvait-elle effectivement dans l'Évangile que lisait Irénée ?

A la première question, nous croyons devoir répondre par l'affirmative. Si étrange que puisse paraître aujourd'hui cette leçon et quelque répugnance qu'on ait à l'attribuer à Irénée, on doit s'incliner devant l'accord de l'arménien et de deux manuscrits latins. Cet accord de l'arménien et du latin — c'est-à-dire de deux témoins indépendants l'un de l'autre —, à propos d'une « *lectio difficilior* », est un fait d'une importance considérable : il prouve que la leçon Ἐλισάβετ est celle que les traducteurs lisaient dans les manuscrits grecs dont ils se servaient. Cette leçon est donc fort ancienne, si ancienne même, qu'on ne voit pratiquement

pas comment on pourrait l'expliquer autrement qu'en remontant à Irénée lui-même. On objectera, il est vrai, le fait que, en III, 10, 2, les manuscrits latins sont unanimes à attribuer le Magnificat à Marie : « ... exsultans *Maria* clamabat pro ecclesia prophetans : Magnificat anima mea Dominum... » Mais cette unanimité ne prouve rien. La version latine renferme, nous le savons, plus d'une correction intentionnelle (voir *Introduction*, p. 123-128). Si donc une des deux leçons doit nous amener à suspecter l'autre, n'est-ce pas la leçon « *Maria* » qu'il faudra soupçonner d'être le résultat d'une correction trop compréhensible ? Notre conclusion sera donc la suivante : en IV, 7, 1, la leçon Ἐλισάβετ remonte d'une façon *pratiquement certaine* à Irénée ; en III, 10, 2, il est fort *possible* qu'Irénée ait également écrit Ἐλισάβετ.

Ceci dit, le second problème demeure entier : La leçon Ἐλισάβετ se trouvait-elle dans l'Évangile de Luc que lisait Irénée ? Rien n'est moins sûr. On sait qu'à travers l'œuvre irénéenne, il se rencontre un certain nombre d'erreurs ou inadvertances, dont nous aurons plus loin l'occasion de relever des exemples : fausses attributions de textes scripturaires, fausses identifications de lieux ou de personnes, etc. Nous serions porté à penser, pour notre part, qu'une erreur ou inadvertance de ce genre a pu se produire ici à propos de l'attribution du Magnificat et que, dès lors, on ne peut rien arguer du témoignage d'Irénée contre le texte traditionnel de l'Évangile.

**P. 463, n. 1.** — « se sont égarés », ἡστοχώσαν. Le verbe ἀστοχέω signifie proprement « ne pas atteindre le but », et c'est ainsi que l'a compris l'arménien. Mais, par extension, il peut aussi signifier « s'écarter de », « s'égarer loin de » : c'est cette signification plus générale qu'a retenue le latin.

**P. 465, n. 1.** — « par ceux qui sont tout à la fois sa Progéniture et ses Mains », τὸ ἴδιον γέννημα ... καὶ αἱ ἴδιαι χεῖρες. Nous optons pour l'arménien *յիւր ձեռքն* (= αἱ ἴδιαι χεῖρες), contre le latin « figuratio sua ». Cette option nous paraissant grosse de conséquences pour l'intelligence de la

pensée d'Irénée, nous croyons utile de la justifier par une note de quelque ampleur.

On a cru, en effet, pouvoir expliquer la divergence entre le latin et l'arménien par l'hypothèse d'une erreur de transmission chez ce dernier : pour retrouver dans l'arménien le contenu du latin, a-t-on fait observer, il suffit de lire *ձեւ* (= « la forme », « la figure ») au lieu de *ձեռքն* (= « les mains »). Ainsi A. MERK, « Der armenische Irenaeus Adversus Haereses », dans *Zeitschrift für kath. Theol.* 50 (1926), p. 380 ; J. A. ROBINSON, « Notes on the Armenian Version of Irenaeus Adv. Haer. IV-V », dans *Journal of theol. Studies*, 32 (1930-31), p. 156-157 ; L. FROIDEVAUX, « Une difficulté du texte de S. Irénée (Adv. haer. IV, 14) », dans *Revue de l'Orient chrétien*, 3<sup>e</sup> série, t. VIII (1931-32), p. 441-443.

A n'envisager que le seul point de vue de la paléographie, cette solution est séduisante. Malheureusement, dès qu'on s'avise de chercher un sens à la phrase latine, les difficultés commencent. En effet, lue sans idées préconçues et suivant le sens obvie des mots, cette phrase distingue la « progenies » et la « figuratio » du Père, identifiées respectivement au Fils et à l'Esprit-Saint. En ce qui concerne le premier de ces deux termes, nul problème : que le Fils soit la « Progéniture » (γέννημα) du Père, cela va de soi. Mais comment comprendre le mot « figuratio », en tant que désignation caractéristique du Saint-Esprit ? Et, d'abord, quel substrat grec faut-il supposer sous les mots *ἱε* - « figuratio » ? Un examen attentif de tous les passages de l'*Adversus haereses* où se rencontrent les mots *ἱε*, « figuratio » et « figura » — car il est évident que, dans le passage qui nous occupe, le mot « figuratio » a un sens concret et est pratiquement synonyme de « figura » — conduit à la conclusion suivante : les mots *εἶδος* et *ἰδέα* étant certainement à exclure, et les mots *τύπος* et *μορφή* l'étant très probablement aussi, il ne reste de choix, pratiquement, qu'entre les mots *σχῆμα* (= « forme », « figure », « aspect extérieur ») et *χαρακτήρ* (= « empreinte », « marque »). Or, quel que soit le mot grec que l'on suppose sous le latin « figuratio » — que ce soit *σχῆμα*, ou *χαρακτήρ*, ou quelque autre mot que l'on voudra —, on ne voit absolument pas comment le mot « figuratio » pourrait être caractéristique du Saint-Esprit, comme le mot « progenies » l'est du Fils. Ni dans l'Écriture, ni chez

les écrivains antérieurs à Irénée, ni chez Irénée lui-même, on ne trouve un seul texte susceptible d'éclairer vraiment cette expression énigmatique. Comment, alors, expliquer qu'Irénée puisse jeter ici ce mot comme en passant, sans éprouver le besoin de l'expliquer ou de le justifier, comme s'il s'agissait d'une doctrine déjà connue de ses lecteurs ? Au surplus, élargirait-on même la signification du mot « figuratio » jusqu'à y inclure la notion d'« Image » du Père, la difficulté demeurerait entière, car nulle part Irénée ne fait de l'Esprit-Saint l'image du Père. Ce n'est pas tout : quelle que soit la signification que l'on puisse donner au mot « figuratio », il est impossible de découvrir le rôle que joue ce mot dans l'économie générale de la péricope. Or, nous savons assez qu'Irénée n'a pas l'habitude de parler pour ne rien dire.

Convenons donc que nous sommes dans une impasse. En faut-il davantage pour nous dissuader de ramener l'arménien au latin au moyen d'une correction, quelque plausible que celle-ci puisse paraître du point de vue de la seule paléographie ? Un peu de réflexion va d'ailleurs nous montrer que la leçon de l'arménien est excellente et a toutes chances de refléter l'original.

Pour dégager le sens authentique de la phrase arménienne, il importe avant tout de remarquer que la différence entre celle-ci et la phrase latine ne se réduit pas à la simple variante  $\chiεῖρες - σ\chi\eta\mu\alpha$  : la présence de l'un ou de l'autre de ces deux mots détermine une coloration différente du mot  $\gammaέννημα$  et, par voie de conséquence, une signification profondément différente de la phrase entière. En effet, tout comme le latin « progenies » et le français « progéniture », le mot  $\gammaέννημα$  peut revêtir une signification individuelle ou une signification collective, suivant le contexte. Si, comme c'est le cas dans la phrase latine, il est uni à un substantif de signification individuelle, il a naturellement lui aussi une signification individuelle, et l'idée est celle-ci : auprès du Père, il y a sa Progéniture et sa Figure, qui sont respectivement le Fils et l'Esprit. Par contre, uni à un substantif de signification collective, comme c'est le cas dans la phrase arménienne, le mot  $\gammaέννημα$  ne pourra avoir lui aussi qu'une signification collective, et l'idée sera alors la suivante : auprès du Père, il y a ceux qui sont tout à la fois sa Progéniture et ses Mains, à savoir le Fils et l'Esprit;

autrement dit, le Fils et l'Esprit sont la Progéniture du Père, comme ils sont aussi ses Mains.

La signification de la phrase arménienne étant ainsi clairement dégagée, il devient aisé de faire ressortir l'unité de toute la péricope, en même temps que la place de chaque élément dans l'économie générale de celle-ci :

— Irénée commence par affirmer que, pour créer le monde et l'homme, le Père n'avait nul besoin d'anges (c'est-à-dire d'une aide étrangère et extérieure à lui).

— Irénée justifie ensuite cette assertion. Si le Père n'avait pas besoin d'anges, c'est parce qu'il avait plus et mieux : loin d'être dépourvu d'assistance, il possédait une aide inexprimablement riche. Non point une aide étrangère, mais sa propre Progéniture. Non point une aide extérieure, mais ses propres Mains.

— Irénée nomme alors ceux qui sont tout à la fois la Progéniture et les Mains du Père : ce sont le Fils et l'Esprit, appelés respectivement aussi le Verbe et la Sagesse.

— Enfin, usant d'un procédé cyclique fréquent chez lui, Irénée revient à ce dont il a parlé au début de la péricope, c'est-à-dire aux anges, et il affirme qu'ils sont de simples serviteurs du Fils et de l'Esprit.

Dans toute cette péricope, somme toute, Irénée oppose deux sortes de collaborateurs du Père : d'une part, les anges, qui ne sont rien de plus que des serviteurs ; d'autre part, le Fils et l'Esprit, qui sont tout à la fois la Progéniture et les Mains du Père. Tout en ayant en commun une certaine subordination à l'égard du Père, ces divers collaborateurs du Père n'en appartiennent pas moins à deux mondes radicalement différents : les anges font partie de l'univers des créatures, tandis que le Fils et l'Esprit appartiennent au monde de Dieu. Voilà ce qui nous paraît être l'authentique pensée d'Irénée dans ce passage. Nous voudrions montrer maintenant — ce sera la dernière étape de notre exposé — que, en faisant du Fils et de l'Esprit tout à la fois la Progéniture et les Mains du Père, Irénée n'innove pas, mais ne fait que rappeler une double doctrine qui lui est familière.

Que, pour Irénée, le Fils et l'Esprit soient les deux Mains de Dieu, c'est chose si évidente qu'il est superflu d'insister.

Citons seulement ces quelques lignes de IV, 20, 1 : « Non ergo angeli fecerunt nos nec nos plasmaverunt... *Nec enim indigebat horum Deus ad faciendum quae ipse apud se praefinierat fieri, quasi ipse suas non haberet manus. Adest enim ei semper Verbum et Sapientia, Filius et Spiritus...* » On remarquera la concordance absolue de la pensée avec IV, 7, 4. Dans la suite des Livres IV et V, Irénée reviendra plusieurs fois encore sur ce même thème. Sur tous ces textes et sur l'importance de cette doctrine dans l'œuvre d'Irénée, voir J. MAMBRINO, « Les Deux Mains de Dieu » dans l'œuvre de saint Irénée », dans *Nouv. Rev. Théol.*, 79 (1957), p. 355-370.

Que, pour Irénée, le Fils et l'Esprit soient aussi la Progéniture du Père, c'est une chose non moins certaine, encore que totalement inaperçue jusqu'ici par les historiens, semble-t-il. Nous nous sommes tellement habitués à considérer la « génération » comme l'apanage exclusif du Fils et à voir dans *γέννημα* et *υἶός* deux mots pratiquement interchangeables, que nous avons peine à croire qu'il en ait jamais pu être autrement. Il faut pourtant nous incliner devant les faits et admettre que les perspectives d'Irénée ne sont pas encore les nôtres, car il voit dans l'Esprit, non moins que dans le Fils, le *γέννημα* du Père. C'est que, pour Irénée, *γέννημα* se conçoit avant tout et même exclusivement, dans la question qui nous occupe, comme opposé à *ποίημα* : pour lui, tout ce qui n'est pas le Père tire son origine du Père, soit à titre de *γέννημα*, soit à titre de *ποίημα*, et il n'y a pas de troisième terme possible. D'un côté donc, il y a tout ce qui est *γέννημα* du Père, c'est-à-dire issu de la substance même du Père et appartenant à la même race que le Père : ce sont le Fils et l'Esprit. De l'autre côté, il y a tout ce qui est *ποίημα* du Père, c'est-à-dire tiré du néant par l'action créatrice du Père : ce sont toutes les créatures.

Deux textes, clairs à souhait, prouvent que telle est bien la pensée d'Irénée.

Le premier se lit en V, 36, 3, et concerne le Fils : « ... ut progenies eius (τὸ *γέννημα* αὐτοῦ) primogenitus Verbum descendat in facturam (τὸ *ποίημα*), hoc est in plasma... » Noter la corrélation *γέννημα-ποίημα* : l'attention d'Irénée ne se porte pas sur la « génération » du Fils en tant que distincte de la « procession » du Saint-Esprit, mais sur l'origine transcendante du Fils en tant qu'opposée à

l'humble origine de tout ce qui est créé. Pour Irénée, *γέννημα* est si peu synonyme de *υἶός*, qu'il éprouve le besoin de préciser qui est le *γέννημα* en question : c'est le *πρωτότοκος Λόγος*.

Le deuxième texte concerne l'Esprit et se lit en V, 18, 2. Voici d'abord le texte latin (les deux mots entre crochets sont rétablis d'après l'arménien) : « ... Verbum... praestat spiritum omnibus, quemadmodum vult Pater : quibusdam quidem secundum conditionem, quod est conditionis, quod est factum ; quibusdam autem secundum adoptionem, quod est ex <Patre>, quod est generatio <ejus>. » Voici une rétroversion de cette phrase, faite d'après les indications complémentaires des deux versions : « ... ὁ Λόγος ... παρέχει τὸ πνεῦμα τοῖς πᾶσι, καθὼς βούλεται ὁ Πατήρ · τοῖς μὲν κατὰ τὴν κτίσιν, τὸ τῆς κτίσεως, ὃ δὴ ἐστὶ τὸ γεγονός · τοῖς δὲ κατὰ τὴν υἰοθεσίαν, τὸ ἐκ τοῦ Πατρὸς, ὃ δὴ ἐστὶ τὸ *γέννημα* αὐτοῦ. Ce qui peut se traduire comme suit : « ... le Verbe... donne le souffle vital à tous, comme le veut le Père : aux uns, en conformité avec leur condition de créatures, il donne l'*esprit* qui est de la création, c'est-à-dire celui qui a été fait ; aux autres, en conformité avec leur condition de fils adoptifs, il donne l'*Esprit* qui est issu du Père, c'est-à-dire celui qui est la Progéniture de celui-ci. » Cette phrase n'est qu'un bref résumé d'un développement beaucoup plus étendu qui se lit en V, 12, 2, et dont nous croyons utile de donner la traduction (nous traduisons le texte grec, intégralement conservé, en le corrigeant sur quelques points de détail d'après les indications des versions) : « Autre est le souffle (*πνοή*) de vie, qui fait l'homme animal, et autre l'Esprit (*Πνεῦμα*) vivifiant, qui le rend spirituel. Et c'est pourquoi Isaïe dit : ' Ainsi parle le Seigneur qui a fait le ciel et l'a fixé, qui a affermi la terre et ce qu'elle renferme, qui a donné le souffle au peuple qui l'habite et l'Esprit à ceux qui la foulent aux pieds '. Par là, il dit que le souffle a été donné communément à tout le peuple qui habite la terre, mais que l'Esprit l'a été en propre à ceux qui foulent aux pieds les convoitises terrestres. Et c'est pourquoi le même Isaïe, distinguant les choses que nous venons de dire, dit encore : ' Car l'Esprit sortira d'auprès de moi, et tout souffle c'est moi qui l'ai fait '. Par là, il range l'Esprit dans la sphère propre à Dieu, lequel, dans les derniers temps, l'a répandu par l'adoption sur le genre humain ; mais il range le souffle dans la sphère commune aux créatures et il l'appelle chose faite (*ποίημα*). Or ce qui a été fait

est autre que celui qui l'a fait. Le souffle est donc temporaire, tandis que l'Esprit est éternel. Le souffle, après avoir été vigoureux un court moment et être demeuré un certain temps, s'en va ensuite, laissant sans souffle ce en quoi il se trouvait auparavant ; mais l'Esprit, après avoir entouré l'homme au dedans et au dehors, par le fait qu'il demeure toujours, ne l'abandonnera jamais. » Une confrontation de V, 18, 2 avec V, 12, 2 montre à l'évidence qu'Irénée distingue un double souffle vital donné par Dieu aux hommes : a) d'une part, il y a le souffle vital commun à tous en tant qu'ils sont créatures de Dieu ; ce souffle vital est appelé *πνοή* en V, 12, 2, conformément au langage scripturaire ; il est transitoire ; il est rangé par l'Écriture au nombre des choses qui ont été faites par Dieu : c'est un *ποίημα* (V, 12, 2) du Père ; b) d'autre part, il y a le Souffle vital propre à ceux dont Dieu a fait ses fils d'adoption ; ce Souffle vital est le *Πνεῦμα* au sens fort, c'est-à-dire le Saint-Esprit en personne ; il est éternel ; l'Écriture le situe dans la sphère de Dieu ; il est issu du Père, mais pas à la manière des choses qui ont été faites : il est le *γέννημα* (V, 18, 2) du Père. Ainsi donc, ici encore se retrouve la corrélation *γέννημα-ποίημα* : en faisant du Saint-Esprit le *γέννημα* du Père, Irénée ne fait rien d'autre que souligner son origine transcendante, radicalement différente de l'origine de toutes les créatures.

Ces deux textes décisifs sont confirmés par trois autres, en lesquels Irénée use du verbe *γεννάω*, tantôt pour exprimer l'origine du Fils (II, 28, 6 : « qui *generavit* Pater et qui natus est Filius » ; IV, 6, 6 : « et per Filium eum Patrem qui *generaverit* »), tantôt pour exprimer l'origine du Saint-Esprit (IV, 20, 3 : « ante omnes colles *genuit* me »). Qu'Irénée emploie le même verbe pour exprimer l'origine du Fils et l'origine du Saint-Esprit montre assez qu'il n'entend pas exprimer ce qui les distingue l'une de l'autre, mais souligner seulement leur commune transcendence par rapport à l'origine de toute créature.

On aura remarqué que le dernier des textes ci-dessus mentionnés est une citation scripturaire : il s'agit de *Prov.* 8, 25, où la Sagesse, identifiée par Irénée avec l'Esprit-Saint, déclare elle-même qu'elle a été « engendrée » par Dieu. Ne tiendrions-nous pas là l'origine de toute cette doctrine irénéenne sur l'Esprit, *γέννημα* du Père ? L'Écriture, telle que la comprenait Irénée — et déjà avant lui un Théophile d'Antioche — exprimait l'origine transcendante

du Saint-Esprit à l'aide du mot même par lequel elle exprimait celle du Fils. On est donc en droit de penser, semble-t-il, qu'en voyant dans l'Esprit-Saint, non moins que dans le Fils, le *γέννημα* du Père, Irénée faisait simplement écho à ce qu'il considérait comme l'enseignement de l'Écriture.

Revenant à la phrase de IV, 7, 4 qui a fait l'objet de toute cette note, nous pouvons donc formuler les conclusions suivantes : 1. D'après la leçon la plus probable, qui est celle de l'arménien, cette phrase présente le Fils et l'Esprit comme des collaborateurs du Père, mais comme des collaborateurs infiniment supérieurs aux anges et à toute créature par là même qu'ils sont tout à la fois le propre *γέννημα* et les propres Mains du Père. 2. Loin de contredire un point quelconque de la pensée d'Irénée, cette phrase ainsi comprise ne fait que rappeler à grands traits une double doctrine censée connue du lecteur et clairement attestée dans d'autres passages de l'œuvre irénéenne.

Resterait à expliquer, si possible, comment a pu s'introduire l'étrange leçon « figuratio » qui se rencontre dans le latin. On peut risquer diverses hypothèses. Pour notre part, nous serions tenté de reconstituer le processus de l'erreur de la façon suivante. Écrivant à une époque relativement tardive (2<sup>e</sup> moitié du IV<sup>e</sup> siècle, sans doute), c'est-à-dire à une époque où le mot *γέννημα* en était venu à désigner le Fils à l'exclusion du Saint-Esprit, le traducteur n'a pu que se fourvoyer du tout au tout sur la pensée d'Irénée : voyant dans les mots *τὸ ἴδιον γέννημα* une désignation du Fils, il a été logiquement amené à considérer les mots *αὐτῶν χεῖρες* comme la corruption d'une formule primitive désignant l'Esprit-Saint, et cette formule primitive lui a paru être quelque chose comme *τὸ ἴδιον σχῆμα* ou *ὁ ἴδιος χαρακτήρ*. En somme, nous serions en présence d'une correction textuelle inspirée par un motif d'ordre doctrinal : nous verrons plus loin qu'il en existe d'autres exemples.

**P. 465, n. 2.** — « sous la main desquels sont », *οἷς ... ὑποχείριτοι εἰσι*. Exemple remarquable de restitution absolument certaine fondée sur l'arménien. Le latin a correctement traduit, mais en laissant se perdre la notation concrète évoquée par l'étymologie du mot grec. Par contre l'arménien, conformément à son habitude, a eu grand soin

de serrer d'aussi près que possible l'étymologie du mot grec : *ἡ ἀπὸ τοῦ ὑποχέρου ἡ ἀπὸ τοῦ ὑποχέρου* (littér. : « sub manum cadentes in ministerium deservitionis »). On aura noté le jeu de mots *χεῖρες-ὑποχέρου*, par lequel se trouvent campés dans une opposition aussi vive que possible le Fils et l'Esprit, d'une part, et les anges, d'autre part. Ce jeu de mots, que ne laissait pas soupçonner le latin et que nous nous sommes efforcé de conserver dans la traduction française, apporte une confirmation non négligeable à la leçon *αὶ ἴδια χεῖρες*, à la justification de laquelle a été consacrée la note précédente.

**P. 467, n. 1.** — « l'Église qui, par Jésus-Christ, reçoit l'adoption et l'héritage promis à Abraham », *ἡ ἐκκλησία διὰ Ἰησοῦ Χριστοῦ τὴν τε υἰοθεσίαν ἀναλαμβάνουσα καὶ τὴν κληρονομίαν τῆς τῷ Ἀβραάμ ἐπαγγελίας* : arménien. Nous trouvons une confirmation de cette leçon de l'arménien, en même temps qu'une précieuse lumière sur le sens de notre texte, en V, 32, 2 : « ... semen autem ejus Ecclesia, per Dominum adoptionem quae est ad <eum> (= Abraham) accipiens, sicut dicebat Joannes Baptista : Quoniam potens est Deus de lapidibus suscitare filios Abrahae... Et iterum manifeste in eadem ait eos qui in Christo crediderunt percipere <per> Christum Abrahae promissionem... » Les deux mots entre crochets ont été rétablis d'après l'arménien. Une comparaison attentive entre V, 32, 2 et IV, 8, 1 montre à l'évidence que, dans ce dernier passage, l'« adoption » dont parle Irénée n'est pas la filiation divine adoptive, mais la filiation adoptive à l'égard d'Abraham : par le Christ, les païens deviennent fils adoptifs d'Abraham (cf. IV, 25, 1) et ont part à son héritage.

On pourrait croire que, en IV, 8, 1, le latin diffère de l'arménien. Il n'en est rien. Nous avons affaire à un procédé de style utilisé en d'autres endroits par le traducteur latin et consistant à situer le pronom relatif, non au commencement de la proposition relative gouvernée par lui, comme il est normal, mais au milieu de celle-ci. Donnons quelques exemples tirés du Livre IV :

36, 8 « sed quoniam et patriarchas qui elegit » (au lieu de « sed quoniam et qui patriarchas elegit ») ;

39, 4 « sic aeternum Dei qui fugiunt lumen » (au lieu de « sic qui aeternum Dei fugiunt lumen ») ;

8, 1 « Ecclesia, per Christum Jesum cui et adoptio redditur et hereditas » (au lieu de « Ecclesia, cui per Christum Jesum et adoptio redditur... ») ;

32, 2 « ad utilitatem hominum secundum quod testamenta dabantur qui incipiebant credere Deo » (au lieu de « ... hominum qui secundum quod testamenta dabantur incipiebant credere Deo ») ;

27, 2 « sic et nos non est justum imputare ante adventum Christi his qui peccaverunt » (au lieu de « ... imputare his qui ante adventum Christi peccaverunt »).

**P. 469, n. 1.** — « la piscine de Siloé », *ὁ Σιλοάμ* : latin et arménien. Pour éclairer cette désignation, les éditeurs se contentent de nous renvoyer à *Jn* 9, 14 ; mais, si ce verset a bien effectivement trait à la piscine de Siloé, on ne voit pas du tout quel rapport il a avec le présent passage d'Irénée. Il faut donc chercher ailleurs. Les traits mentionnés ici par Irénée ne conviennent pleinement, semble-t-il, qu'à *Jn* 5, 2-3, où il est question de la piscine de Bêthesda. On est ainsi conduit à penser qu'Irénée a confondu les deux piscines. Ceci n'a rien qui doive nous étonner : nous avons déjà rencontré et rencontrerons encore plus d'une confusion de ce genre dans ce IV<sup>e</sup> Livre.

**P. 471, n. 1.** — « exilé », *ἐξαφορισθείς* : arménien et latin. Le latin a fidèlement rendu le sens du mot grec. L'arménien, comme en beaucoup d'autres endroits, s'est efforcé de donner un décalque aussi matériel que possible du vocable grec : *արտարք (-էջ) ընկեցեալ և ի բայ (-աբ-) որոշեալ (-օրիտեւէ)*. Le mot *ἐξαφορίζω* ne figure ni dans Bailly, ni dans Liddel-Scott, mais, en ce qui concerne le Livre IV de l'*Adversus haereses*, il est attesté par un fragment grec (IV, 20, 12 : fr. gr. 11) et peut être restitué de façon certaine en deux autres endroits encore (IV, 4, 3 ; 27, 4). Voir *Introduction*, p. 141.

**P. 477, n. 1.** — « et 'les prêtres, dans le temple, enfreignent le sabbat et ne sont pas coupables' », και « οἱ ἱερεῖς ἐν τῷ ἱερῷ τὸ σάββατον βεβηλοῦσιν και ἀναίτιοι εἰσιν » : arménien.

Le latin, qui a des imparfaits et suppose une ponctuation différente, offre un texte apparemment plus coulant : « Les prêtres aussi, dans le temple, enfreignaient le sabbat et n'étaient pas coupables. Pourquoi donc n'étaient-ils pas coupables ?... » Aussi comprenons-nous qu'un lecteur familiarisé de longue date avec ce texte puisse éprouver quelque surprise en présence de la leçon de l'arménien. Néanmoins, tout bien pesé, nous croyons cette dernière mieux assurée et n'hésitons pas à lui donner la préférence. Notre option se fonde sur les raisons suivantes :

1. L'arménien a la « lectio difficilior ». On comprend que le latin ait substitué des imparfaits à des présents : cette harmonisation des temps était quasi inévitable, pour peu que le traducteur — ou un copiste postérieur — ne s'aperçût pas qu'il avait affaire à une citation littéraire de l'Écriture. Par contre, on ne s'expliquerait pas que l'arménien ait substitué des présents à des imparfaits. En particulier, l'hypothèse d'une harmonisation faite par le traducteur arménien sous l'influence d'une version biblique antérieure doit être écartée : trop différentes sont les traductions que donnent de ce verset évangélique la Bible arménienne et le traducteur d'Irénée, pour qu'on puisse admettre une dépendance de celui-ci par rapport à celle-là ; le traducteur d'Irénée a rendu en toute candeur et conscience le texte grec qu'il avait sous les yeux.

2. Notre texte n'est pas isolé. En V, 34, 3, après avoir cité *Jér.* 31, 10-14 et notamment ces mots : « Et inebriabo animam sacerdotum, filiorum Levi... », Irénée ajoute l'indication suivante, qui constitue un renvoi on ne peut plus explicite au texte même qui nous occupe : « Ostendimus autem in superiori libro quoniam Levitae et sacerdotes sunt discipuli omnes Domini, qui et sabbatum in templo profanabant et sine culpa sunt. » Les leçons « profanabant » et « sunt » sont celles de tous les manuscrits latins. Qu'avait la version arménienne ? Nous le ne saurons sans doute jamais, la perte d'un feuillet ayant causé une grave lacune à cet endroit du Livre V. Mais qu'importe, après tout ! N'est-il pas évident que, si l'imparfait « profanabant » s'explique au mieux comme la corruption d'un présent primitif — soit

du fait du traducteur latin, soit du fait d'un copiste postérieur —, le présent « sunt » ne peut, quant à lui, que refléter un présent primitif ? Irénée avait donc écrit en V, 34, 3 : οἱτινες και τὸ σάββατον ἐν τῷ ἱερῷ βεβηλοῦσιν και ἀναίτιοι εἰσιν. De même avait-il dû écrire aussi en IV, 8, 3 : ... τὸ σάββατον βεβηλοῦσιν και ἀναίτιοι εἰσιν.

3. La leçon de l'arménien nous paraît cadrer davantage avec l'ensemble de IV, 8, 3, qui tend à montrer le droit qu'avaient les disciples du Christ de cueillir des épis dans les champs le jour du sabbat. Irénée est parti de *Matth.* 12, 3-4, dont il a retenu surtout les mots « ... licebat... sacerdotibus » et d'où il a déduit le droit des prêtres à agir librement. Il a montré ensuite que les disciples étaient prêtres, puisque, ayant renoncé à toute possession terrestre, ils n'avaient d'autre occupation que le service de l'autel et de Dieu. Sa conclusion est alors la suivante : les disciples avaient le droit de cueillir des épis dans les champs le jour du sabbat, d'abord parce que, en authentiques ouvriers qu'ils étaient, ils méritaient leur nourriture (*Matth.* 10, 10), mais aussi et plus profondément parce que, étant prêtres et vivant — non certes matériellement et physiquement, mais spirituellement — dans le temple même de Dieu, ils pouvaient enfreindre le sabbat sans être coupables (*Matth.* 12, 5), à la différence de cet homme qui rapporta du bois sec dans le camp un jour de sabbat et fut justement lapidé, parce qu'il n'était qu'un arbre stérile (*Matth.* 3, 10) et un violateur du temple de Dieu (*I Cor.* 3, 17). Qu'on examine de près cette conclusion, en effet, et on verra qu'elle s'étale en deux volets savamment antithétiques, dont chacun est illustré par deux citations littérales implicites du Nouveau Testament. Bien mieux, la manière même dont sont introduites les deux paires de citations est à ce point identique — comparer, dans la rétroversion, les lignes 81-83 avec les lignes 88-90 —, qu'il semble difficile, pour ne pas dire impossible, d'en nier le caractère intentionnel. Telle est la puissante unité de pensée et de structure qu'assure à IV, 8, 3, et en particulier à sa conclusion, la leçon de l'arménien. Il saute aux yeux que la malencontreuse leçon du latin « Et sacerdotes... profanabant et rei non erant » vient briser cette unité.



224

**P. 481, n. 1.** — « La grâce de la liberté est donc supérieure à la Loi de la servitude », *μελλων ουν ελευθεριας χάρις η δουλειας νομοθεσια* : arménien. Cette opposition entre la Loi et la grâce, qui est sans doute une réminiscence de *Jn* 1, 17, se retrouve en III, 12, 11 : « ... cognoscens et eam quae est secundum Moysen legem et gratiam novi testamenti. »

**P. 485, n. 1.** — « accueillerons », *προσδεχόμεθα*. Le verbe *προσδέχομαι* peut signifier : 1. « attendre ». 2. « recevoir », « accueillir ». Le latin a compris selon la première de ces deux significations : « *expectabimus* ». L'arménien a constitué un doublet en juxtaposant les deux significations : *αφιημεναι ρηημεναι* = « *expectantes recipiemus* ». Le contexte invite à comprendre selon la deuxième signification : lors de la Parousie, nous n'attendrons plus le Christ, mais nous l'accueillerons venant dans sa gloire pour nous libérer de la mort et nous introduire dans son royaume. — Pour plus de détails, voir *Introduction*, p. 139-140.

**P. 485, n. 2.** — « Lorsque vous verrez celui en qui, sans le voir encore, vous croyez, vous tressaillerez d'une joie inexprimable », *ιδόντες εις ον μη όρώντες πιστεύετε, χαρήσεσθε χαρᾷ ανεκκαλήτῳ* : arménien.

Ce verset scripturaire se rencontre en deux endroits de *l'Adversus haereses*, sous forme de citations explicites : ici même et en V, 7, 2. Or une étude comparative de ces deux citations, tant sous leur forme arménienne que sous leur forme latine, appelle les remarques suivantes :

1) De part et d'autre, l'arménien suppose très exactement le même texte grec, c'est-à-dire celui qui figure ci-dessus (ce qui suffit à exclure l'hypothèse d'une erreur accidentelle du traducteur ou d'un copiste) ; quant au latin, il offre deux textes qui non seulement s'écartent de l'arménien, mais diffèrent assez notablement l'un de l'autre.

2) La citation arménienne ne peut absolument pas s'expliquer par une influence de la vulgate arménienne, car celle-ci suppose le texte grec courant du Nouveau Testa-

ment ; les citations latines s'expliquent au contraire fort bien par un plus ou moins grand souci de rendre la phrase latine conforme au texte biblique courant.

3) De part et d'autre, la citation arménienne est seule à cadrer pleinement avec le contexte. Ainsi, en IV, 9, 2, la citation arménienne prouve de la façon la plus topique l'assertion qui la précède et selon laquelle le Christ que nous accueillerons lors de la Parousie sera identiquement celui en qui nous aurons cru ici-bas ; par contre, entre cette assertion et la citation latine, on chercherait vainement un lien logique quelconque. De même, en V, 7, 2, la citation arménienne cadre pleinement avec le bref commentaire qui la suit : « Lorsque vous verrez..., vous vous réjouirez... : notre face verra... et se réjouira... » ; par contre, nul lien logique n'apparaît entre la citation latine et ce commentaire.

Conclusion : un aussi remarquable faisceau d'indices convergents prouve, sans aucun doute possible, que l'arménien a conservé ici le texte primitif, tandis que le latin ne nous offre qu'un texte retouché, falsifié, indigne de confiance.

**P. 485, n. 3.** — « des biens », *των αγαθων* : arménien. Outre que cette leçon de l'arménien paraît meilleure, elle se recommande d'un texte parallèle tiré de V, 28, 1 : ... *προς το απολαύειν αυτούς των εν αυτώ αγαθων*.

**P. 485, n. 4.** — « par une vue immédiate », *αυτοψία* : arménien. Le latin « *facie ad faciem* » semble bien être une traduction harmonisante, inspirée par *I Cor.* 13, 12, comme il ressort des considérations suivantes :

1. Un examen attentif de l'ensemble du texte montre qu'Irénée fait écho à *I Cor.* 13, 12 pour l'idée, mais ne reproduit pas strictement les expressions de ce verset. Ainsi, là où Paul écrit *εν αινιγματι*, Irénée écrit *δι' αινιγματων*. Rien d'étonnant donc si, là où Paul écrit *πρόσωπον προς πρόσωπον*, Irénée écrit *αυτοψία*.

2. Le contexte n'est pas identique chez Paul et chez Irénée. Chez Paul, il s'agit de « voir » (*βλέπομεν*) Dieu :

aussi comprend-on que Paul puisse caractériser l'état parfait (τὸ τέλειον) en disant que nous verrons « face à face » (πρόσωπον πρὸς πρόσωπον). Chez Irénée, il ne s'agit pas formellement de « voir » Dieu, mais de « jouir des biens de Dieu » (ἀπολαύειν τῶν ἀγαθῶν τοῦ Θεοῦ) : dans ce nouveau contexte, l'expression πρόσωπον πρὸς πρόσωπον détonnerait, et l'on comprend fort bien qu'Irénée lui ait substitué l'expression mieux adaptée αὐτοψία.

**P. 487, n. 1.** — « plus abondamment... plus grands », πλείονα ... μεῖζοσι : arménien. Bel exemple de l'embarras où peut se trouver plongé le traducteur latin par suite des ressources limitées de sa langue. Tandis que le grec dispose, pour le mot πλείων, de toutes les formes du singulier et du pluriel, le latin n'a, pour le mot correspondant, que les formes du pluriel « plures », « plura », « plurium », « pluribus », et celles du neutre singulier « plus », « pluris », « plure ». Que vienne à se rencontrer, dans le grec, une des formes du masculin ou du féminin singulier de πλείων, le traducteur latin en est réduit à des traductions plus ou moins approximatives. Ici, il a rendu πλείονα par « majorem », traduction substantiellement exacte. Mais, à la ligne suivante, va surgir le mot μεῖζοσι : se refusant, non sans raison, à le rendre par « majoribus », le traducteur latin n'aura d'autre ressource que de le rendre par « pluribus ». Il n'y a pas à chercher d'autre cause aux deux variantes que présentent le latin et l'arménien en cet endroit.

**P. 491, n. 1.** — « violez-vous... vous avez violé ». Latin : frustramini... frustrati estis. Arménien : *անարդէք...անարդեցէք*. Comme nous trouvons, de part et d'autre, le même verbe latin et le même verbe arménien, nous avons la quasi-certitude qu'il n'y avait aussi qu'un seul et même verbe grec. Celui-ci a toutes chances d'être ἀθετέω (cf. *Mc* 7, 9).

**P. 493, n. 1.** — « de façon figurative », συμβολικῶς : restitution basée sur les indications complémentaires de l'une et l'autre version. Si nous ne disposons que de la

version latine, nous songerions spontanément à τυπικῶς comme au substrat grec le plus probable, ce mot étant d'ailleurs tout à fait en situation dans la phrase qui nous occupe. Mais l'arménien *հշանհէլիլի* (*հշան* = signe, symbole) invite à penser qu'Irénée a écrit plutôt συμβολικῶς, mot qui, dans le présent contexte, possède exactement la même signification que τυπικῶς. Un emploi identique du mot συμβολικῶς se retrouvera en IV, 20, 6 (latin « figuraliter », arménien *հշանարար*) et en V, 8, 3 (latin « figuraliter », arménien *հշանհալա*). Avant Irénée, le mot συμβολικῶς avait déjà été employé en ce sens par Justin, *Dial. avec Tryph.*, 52, 4 (ARCHAMBAULT, t. I, p. 234), 86, 3 (*id.*, t. II, p. 64) et 111, 1 (*ibid.*, p. 168).

**P. 493, n. 2.** — « la fin des temps », τὴν ἔσχατοχρονίαν : arménien. L'arménien *վերջածանականութիւն* est en effet le décalque parfait de ἔσχατοχρονία. Nous avons restitué ce mot sur le modèle de μεσοχρονία, qui se rencontre en IV, 36, 7, et que le traducteur latin a traduit par « medietas temporum ». Ni μεσοχρονία ni ἔσχατοχρονία ne figurent dans les dictionnaires de Bailly et de Liddel-Scott.

**P. 499, n. 1.** — « tantôt s'entretenant... », ποτὲ μὲν συνομιλοῦντος ... D'après notre traduction, c'est le Père qui s'entretient, donne, reprend, encourage, etc. Mais le grec renferme une ambiguïté qui pourrait être voulue : grammaticalement parlant, il est impossible de dire avec certitude si les participes se rapportent à Θεοῦ, ou à Λόγου, ou à l'un et l'autre à la fois. Que si l'on cherche des textes parallèles, on s'aperçoit que l'évêque de Lyon attribue tantôt au Père et tantôt au Fils les diverses activités mentionnées ci-dessus. De tout cela, on doit conclure que, pour lui, la question n'est pas de savoir si ces activités sont le fait de l'un plutôt que de l'autre : à ses yeux, elles sont le fait du Père qui les exerce par l'entremise du Fils, non moins que du Fils qui les exerce de la part et au nom du Père.

**P. 499, n. 2.** — « maturité », *ἀκμήν*. Au latin « in augmentum et incrementum » correspond l'arménien *յածումն և յածումն* (= in augmentum et in augmentum). Ce n'est, certes, pas d'une telle confrontation que peut jaillir beaucoup de lumière ! Par bonheur, un texte étroitement parallèle nous est offert en V, 34, 2 : « quoniam creatura omnis... ad incrementum et augmentum erit », à quoi correspond, cette fois, l'arménien : *զի աշխարհ ամենայն ... յածումն և ի զարգացումն եղիցի*. Le mot *զարգացումն* ne se rencontre pas ailleurs dans la version arménienne de l'*Adversus haereses* ; en revanche, le verbe correspondant à ce substantif, *զարգանամ*, s'y rencontre trois fois, et, dans les deux cas où le texte grec nous a été conservé, c'est-à-dire en V, 12, 2 et en V, 36, 1, *զարգանամ* traduit *ἀκμάζω* — dans le troisième cas, c'est-à-dire en V, 35, 2, le grec *ἀκμάζω* peut être restitué de façon pratiquement certaine, quoique conjecturale —. Il y a donc tout lieu de croire que le substantif *զարգացումն* traduit le grec *ἀκμή*, et nous restituons ainsi ce qui a toutes les apparences d'une expression stéréotypée : *εις ἀξησην και ἀκμήν*, *ἀκμή* signifiant ici le point culminant de l'épanouissement d'un être, son accomplissement plénier, sa maturité. Traduire *ἀκμή* par « croissance », ainsi que l'ont fait le latin et l'arménien, est un contresens évident. Noter pourtant — et ceci confirme notre restitution — qu'un contresens tout semblable est commis par le latin en III, 4, 3, où le grec *ἤκμασε δὲ ἐπὶ Πίου* — il s'agit de Valentin, qui « atteignit le point culminant de son influence et de sa célébrité » sous le Pape Pie I<sup>er</sup> — est traduit par « *inrevit* vero sub Pio ».

**P. 501, n. 1.** — « maturité », *ἀκμήν*. Le latin et l'arménien commettent, à nouveau, le contresens que nous avons relevé dans la note précédente. N'est-il d'ailleurs pas évident a priori que, pour des êtres s'acheminant progressivement vers l'état parfait, il ne peut y avoir, après le commencement (*ἀρχή*) et l'état intermédiaire (*μεσότης*), que le point culminant ou maturité (*ἀκμή*) ? Noter le parallélisme étroit des deux phrases construites sur le même schéma tripartite :

IV, 11, 1

ἐπλασε ...  
εις ἀξησην  
και ἀκμήν

IV, 11, 2

...και ἀρχήν  
και μεσότητα  
και ἀκμήν

**P. 505, n. 1.** — « et qui, à la suite de David, désiraient ardemment en leur âme », *οἱ ἀπὸ Δαυὶδ ἐπιποθοῦντες ψυχῇ* : arménien. Les deux adjectifs synonymes *ἡμῶνθηρ* et *ἡλήμωθρ* forment un doublet ; ils signifient « épris de », « amoureux de » et, par extension, « ardemment désireux de ». Cette leçon de l'arménien cadre très bien avec le contexte éloigné, car tout le chapitre 11 est consacré par Irénée à commenter la parole de Jésus : « Beaucoup de prophètes et de justes *ont désiré* voir ce que vous voyez... » Cette leçon de l'arménien ne cadre pas moins bien avec le contexte immédiat, car elle donne sa pleine signification à l'opposition qu'Irénée établit ici entre, d'une part, ceux qui *désiraient ardemment* la venue du Roi, et, d'autre part, les « mauvais intendants », orgueilleux et cupides, qui *ne voulaient pas* de sa présence. Le sens général du passage semble donc bien acquis. Mais la question se pose alors de savoir quel peut être le vocable grec sous-jacent au doublet arménien *ἡμῶνθηρ* և *ἡλήμωθρ* ? Faisons observer qu'Irénée ne dit pas « ardemment désireux » sans plus, mais « ardemment désireux *dans leur âme* » (ce dernier mot étant attesté par le latin et par l'arménien). Cette expression plutôt curieuse ne trahirait-elle pas une réminiscence ? On songe tout de suite aux phrases *ἐπιποθεὶ ἡ ψυχὴ μου* (*Ps.* 41, 2 ; 83, 3) et *ἐπιπόθησεν ἡ ψυχὴ μου* (*Ps.* 118, 20). D'où notre restitution *ἐπιποθοῦντες ψυχῇ*. Cette restitution ne laisse pas d'être indirectement confirmée par le latin, qui, au lieu de *ἐπιποθοῦντες ψυχῇ*, semble bien avoir lu *ἐπὶ πένθους τῆς ψυχῆς*. Elle nous paraît, de surcroît, jeter une lumière nouvelle sur le passage qui nous occupe. En effet, les trois Psaumes mentionnés ci-dessus n'ayant pu être attribués par Irénée qu'à David, nous comprenons mieux que l'évêque de Lyon ait pu faire de David le chef de file (*οἱ ἀπὸ Δαυὶδ* ...) de tous ceux qui, au temps de Jésus, « désiraient ardemment en leur âme » la venue du Roi.

**P. 509, n. 1.** — « comme s'ils eussent été plus zélés que Dieu lui-même », ὡς ἐπιμελεστέροις αὐτοῦ τοῦ Θεοῦ. Restitution basée partiellement sur l'arménien et partiellement sur le latin. Le mot ἐπιμελεστέροις est attesté par l'arménien *խնամադարձաց* et confirmé par un texte parallèle que nous lisons en IV, 31, 1 : « non enim sumus *diligentiores* Deo ». Les mots αὐτοῦ τοῦ Θεοῦ sont attestés par le latin « etiam ipsi Deo »; l'arménien a lu αὐτοῖς au lieu de αὐτοῦ et a compris τοῦ Θεοῦ comme un génitif d'objet (= plus zélés pour Dieu) au lieu d'y voir un génitif de comparaison (= plus zélés que Dieu).

**P. 511, n. 1.** — « c'est-à-dire ajoutaient une loi frelatée et contraire à la Loi », ἐπιβάλλοντες δηλονότι νόμον κάπηλον καὶ ἐναντίον τῷ νόμῳ : latin. Ce membre de phrase est complètement absent dans l'arménien. On se gardera d'accorder trop de crédit à cette omission de l'arménien, car les erreurs de lecture commises par le traducteur tout au long de la ligne précédant cette omission permettent de supposer qu'un accident avait dû, en cet endroit, rendre son manuscrit grec partiellement illisible, voire lacuneux. D'autre part, la présence du membre de phrase en question procure un meilleur enchaînement des idées; on peut même dire que la citation de *Matth.* 15, 3 n'est pleinement en situation que moyennant les mots νόμον ... ἐναντίον τῷ νόμῳ, qui la précèdent immédiatement et qu'elle a pour rôle d'appuyer. Enfin le jeu de mots κάπηλος (cabaretier) — κάπηλος (frelaté) ne laisserait pas que de confirmer, à sa manière, l'authenticité de la leçon du latin.

**P. 513, n. 1.** — « et à ne pas faire usage de celui qu'avait donné l'Auteur de la Loi », καὶ μὴ τῇ τοῦ νομοθέτου χρήσασθαι. Tel paraît bien être le texte qu'ont eu sous les yeux l'un et l'autre traducteur. D'une part, en effet, l'arménien a : *և ոչ արհեստագրիկ պատուիրանուն վարիլ* (littér. : « et non legisdatoris praecepto uti »); mais il est probable que le mot *պատուիրանուն* a été ajouté par le traducteur arménien à titre explétif, par souci de clarté. D'autre part, le traducteur latin paraît avoir rendu le mot νομοθέτου d'une manière large, qui n'est pas sans rappeler la façon dont il

traduit habituellement le mot νομοθεσία dans l'expression stéréotypée ἢ διὰ Μωϋσέως νομοθεσία. Dans ce dernier cas, en effet, la traduction latine est presque invariablement « *lex quae per Moysen data est* », ou une formule équivalente. Quoi d'étonnant si, dans le passage qui nous occupe, l'expression τῇ τοῦ νομοθέτου (ἐντολῇ) est traduite par « eo (praecepto...) quod a Deo legis fuisset datum » ?

**P. 517, n. 1.** — « parce qu'... ils étaient vides d'amour », κενούς δὲ ὄντας τῆς ἀγάπης. Restitution fondée sur l'apport complémentaire des deux versions. Le mot κενούς est clairement attesté par l'arménien. De son côté, le traducteur latin paraît bien avoir lu κενούς ... τῆς ἀγάπης, mais, embarrassé sans doute par le génie de sa langue, il a traduit de façon approximative par « sine dilectione ». Un embarras du même genre apparaît en IV, 33, 7, où les mots κενούς ὄντας τῆς τοῦ Θεοῦ ἀγάπης sont traduits par « qui sunt inanes, non habentes Dei dilectionem ».

**P. 525, n. 1.** — « Que votre oui soit oui, et votre non, non ! » ἔστω δὲ ὁμῶν τὸ ναὶ ναὶ, καὶ τὸ οὐ οὐ : arménien. Cette leçon de l'arménien ne peut s'expliquer par une influence de la vulgate arménienne, qui suppose le grec ἔστω δὲ ὁ λόγος ὁμῶν... Par contre, la leçon du latin « sit autem vobis sermo » a toutes chances d'être une leçon harmonisante. On notera que le texte grec ainsi restitué est très exactement celui qui se lit déjà dans Justin, *I Apol.*, 16, 5 (PAUTIGNY, p. 32).

**P. 529, n. 1.** — « de son Libérateur », τοῦ ἐλευθερώσαντος. La leçon « ei qui se liberavit », qui est celle de tous les manuscrits latins, ne cadre guère avec le contexte et est même plutôt étrange : si quelqu'un, après avoir été libéré par Dieu, revient en arrière, il apparaîtra indigne, non précisément de son Libérateur, mais bien de son Libérateur (comparer avec III, 25, 2, où « indignum... Deo » signifie « indigne de Dieu », et avec IV, 16, 3, où « indignum... Deo » signifie également « indigne de Dieu »). La forme arménienne correspondant à « ei qui se liberavit » pourrait se comprendre,

grammaticalement parlant, comme un datif (= « liberatori ») : l'arménien serait alors d'accord avec le latin. Mais cette même forme arménienne peut aussi se comprendre comme un génitif (= « liberatoris » ou « liberatore ») : c'est de cette deuxième manière que, pour notre part, nous croyons devoir la comprendre. Et, comme substrat grec, nous supposons les mots τοῦ ἐλευθερώσαντος. La difficulté est, naturellement, d'expliquer la leçon du latin : on peut penser, soit à une corruption du texte grec antérieure au traducteur latin, soit — et cette seconde hypothèse aurait nos préférences — à une corruption du texte latin postérieure au traducteur, celui-ci ayant écrit « ejus qui se liberavit » et la proximité du verbe « appareat » ayant provoqué une contamination de « ejus » en « ei ».

**P. 531, n. 1.** — « a donné pour mot d'ordre », παρηγγυήσατο. Nouvel et remarquable exemple de ce que peuvent fournir les ressources conjuguées de l'arménien et du latin. L'arménien a : *ερωχημωληρηβη μλωηρηβωγ*, ce qui se traduit littéralement par « spondens tradidit » (doublet évident). De son côté, le latin a : « praecepit ». Comme substrat commun à l'arménien et au latin, on pense tout naturellement à *παρεγγυάω*, -άομαι. En effet, ce verbe signifie : 1. donner comme gage ; 2. transmettre, remettre et, particulièrement, transmettre de bouche en bouche un mot d'ordre ; 3. prescrire, enjoindre, ordonner. L'arménien a uni les deux premières significations — comme toujours, il est plus proche du sens étymologique du mot — ; quant au latin, il a adopté la troisième signification.

**P. 535, n. 1.** — « et l'homme est le prochain de l'homme », ἀνθρώπος δὲ ἀνθρώπου πλησίον. En dépit de divers accidents de transmission survenus dans le latin et l'arménien, la restitution de cette phrase peut être considérée comme pleinement assurée, grâce à un remarquable parallélisme d'idée et de mots avec une phrase de s. Justin : *πλησίον δὲ ἀνθρώπου οὐδὲν ἕλλο ἐστὶν ἢ τὸ ὁμοιοπαθὲς καὶ λογικὸν ζῶον, ὃ ἀνθρώπος* (*Dial. avec Tryph.*, 93, 3. ARCHAMBAULT, t. II, p. 98).

**P. 535, n. 2.** — « Ainsi donc — un seul et même Seigneur ». Phrase de construction difficile, que ni le latin ni l'arménien ne semblent avoir pleinement comprise. La restitution que nous proposons est basée sur les indications complémentaires des deux versions. Non seulement le sens ainsi obtenu est cohérent et cadre pleinement avec le contexte immédiat, mais il offre de plus un remarquable point de contact avec la pensée d'Irénée telle que nous la connaissons de par ailleurs. Déjà en IV, 12, 3, en effet, Irénée a formulé cette conclusion que les *commandements fondamentaux* (amour de Dieu et du prochain), étant les mêmes dans les deux Testaments, prouvent l'identité du Dieu des Juifs et du Dieu des chrétiens. Ici, il reprend cette conclusion, mais en l'élargissant : non seulement les deux commandements fondamentaux, mais *tous les préceptes naturels*, étant communs aux deux Testaments, prouvent que ces deux Testaments n'ont qu'un seul et même Dieu pour auteur.

Qu'on en juge plutôt par le schéma suivant :

IV, 12, 3	IV, 13, 4
αὶ συνέχουσαι τῆς ζωῆς ἐντολαί,	ἐπεὶ αἱ φυσικαὶ πᾶσαι ἐντολαί
ἐν τοῖς ἀμφοτέροις αἱ αὐταὶ ὑπάρχουσαι,	κοιναὶ εἰσὶν ἡμῖν τε καὶ ἐκείνοις ...,
τὸν αὐτὸν ἐπέδειξαν Δεσπότην.	ἓνα καὶ τὸν αὐτὸν ἐπι- δεικνύουσι Δεσπότην.

**P. 539, n. 1.** — « l'incorruptibilité », ἀφθαρσίας : arménien. Le latin a lu *ἀθανασίας* au lieu de *ἀφθαρσίας*. La même confusion se rencontre en I, 4, 1, où au grec *ἀφθαρσίας* correspond le latin « immortalitatis ».

**P. 539, n. 2.** — « Au commencement non plus... », οὐδὲ τὴν ἀρχὴν : arménien. On notera l'enchaînement simple et harmonieux de la pensée, tel que l'arménien permet de le reconstituer : 'Αλλ' οὐδὲ τὴν τοῦ Ἀβραάμ φιλιαν δι' ἐνδειαν ... Οὐδὲ τὴν ἀρχὴν ὡς δεόμενος ὁ Θεὸς τοῦ ἀνθρώπου ... Οὐδὲ

της παρ' ἡμῶν δεόμενος διακονίας ... Ce triple exemple de la gratuité absolue de l'amour de Dieu pour l'homme inaugure un long exposé qui ne s'achèvera qu'en IV, 18, 6.

**P. 541, n. 1.** — « sollicite », *χρήζει*. Le latin dit que Dieu « sollicite » le service des hommes, et l'arménien, que Dieu en « a besoin ». Pour expliquer cette divergence, point n'est besoin de faire appel à l'hypothèse d'une pieuse fraude du traducteur latin, qui aurait sourcillé devant la formule « Dieu a besoin de quelque chose » et lui aurait substitué une formule plus orthodoxe à son sens. Tout s'explique de la façon la plus simple, si l'on admet que l'un et l'autre traducteur a lu *χρήζει*. En effet, le verbe *χρήζω* a pour signification première « avoir besoin de », « manquer de » : ainsi l'a compris l'arménien. Mais, par extension, ce même verbe signifie aussi et même plus ordinairement « demander », « solliciter », « désirer » : ainsi l'a compris le latin. C'est à ce dernier, sans contredit, qu'il faut donner raison. La même idée se retrouvera, jusqu'à trois fois, dans les chapitres qui suivent : voir *infra*, p. 238, 239, 246, notes *justif.* P. 569, n. 1, P. 576, n. 2, P. 615, n. 1. La distinction que nous établissons ici entre *δέομαι* et *χρήζω* est confirmée par une phrase de V, 2, 1, où l'arménien s'accorde avec le latin : « neque desiderat aliquid a nobis quasi indigens, nos autem indigemus ejus quae est ad eum communionis », οὐδὲ *χρήζει* τι παρ' ἡμῶν ὡς δεόμενος, ἡμεῖς δὲ δεόμεθα τῆς πρὸς αὐτὸν κοινωνίας.

**P. 545, n. 1.** — « symphonie », *συμφωνίαν* : latin et arménien. La restitution de ce mot est tout à fait certaine. Cette expression quelque peu inattendue est empruntée à *Lc* 15, 25. Irénée vient en effet de montrer le Père immolant le veau gras — symbole du sacrifice du Christ — et faisant présent de la meilleure robe — symbole du don de la vie éternelle aux hommes — (cf. *Lc* 15, 22-23). Poursuivant son allusion à la parabole de l'enfant prodigue, Irénée évoque maintenant la « symphonie » (cf. *Lc* 15, 25) de musique et de chants destinée à fêter le retour du prodigue — symbole du cantique d'action de grâces que fait monter vers Dieu l'humanité sauvée. Ainsi s'achève le puissant raccourci de

toute l'histoire sainte brossé par Irénée dans ce paragraphe et qui, embrassant les principales interventions salvifiques de Dieu, va de la création d'Adam jusqu'à la consommation eschatologique.

**P. 545, n. 2.** — « parce que riche et multiple est le Père », διὰ τὸ πλούσιον εἶναι καὶ πολὺν τὸν Πατέρα. Ce texte soulève un problème de restitution et un problème d'interprétation.

La restitution de *πολὺν* se fonde sur l'arménien *բազում* *և շատ*, sur le fait qu'il s'agit indubitablement ici d'un mot-crochet (*πολυτρόπως ... ὑδάτων πολλῶν ... πολλὰ τὰ ὕδατα ... πολὺν τὸν Πατέρα*), et sur la comparaison avec trois autres passages de l'*Adversus haereses* où l'expression quasi stéréotypée « dives et multus » est appliquée soit au Père, soit au Verbe (III, 10, 6 ; 16, 7 ; IV, 20, 11). Cette restitution ne nous arrêterait pas davantage, si J. A. DE ALDAMA (« Πολυπλούσιος dans le Protévangile de Jacques et l'A. H. de s. Irénée », dans *Rech. Sc. Rel.*, 50 [1962], p. 86-89), n'avait proposé de voir dans l'expression « dives et multus » un hendiadys traduisant l'adjectif composé *πολυπλούσιος*. Cette hypothèse du savant auteur ne nous paraît pas recevable. Tout d'abord, plus qu'à *πολυπλούσιος*, on pourrait songer à *πολύπλουτος*, qui est beaucoup mieux attesté. Mais surtout il nous paraît très improbable, pour ne pas dire impossible, que l'un ou l'autre de ces adjectifs composés soit à l'origine de ce qui se lit dans le latin et dans l'arménien. En effet, les adjectifs composés de cette sorte (*πολυ-*, *ὀλιγο-*, *μεγαλο-*, *ἰσο-*, *ῥμο-*, etc.) n'ont jamais la valeur de deux adjectifs, mais toujours d'un adjectif déterminé par un adverbe, ou d'une locution équivalente. Ainsi, dans l'*Adversus haereses*, *μεγαλότολμος* est-il très correctement traduit par « valde audax » (I, 13, 6) ; *ὀλιγομαθής*, par « parum sciens » (II, 26, 1) ; *πάνσοφος*, par « perquam sapiens » (I, 15, 1) ; *ἰσάριθμος*, par « aequalis numero » (I, 18, 4) ; *ὁμογενής*, par « ejusdem generis » (I, 2, 6) ; *πολυέλεος*, par « magnae miserationis » (IV, 20, 8) ; *πολυτίμητος*, par « magni pretii » (I, Pr., 2) ; *πολυκέφαλος*, par « multiplex capitibus » (I, 30, 15)... De même, *πολύπλουτος* et *πολυπλούσιος* ne peuvent absolument pas signifier autre chose que « très riche ». Les traduire par « riche et multiple » serait faire un contresens de tout point identique à celui qui consisterait à traduire *μεγαλό-*

τολμος par « audacieux et grand », ou κακογνώμων par « pensant et mauvais » ! Peut-on admettre qu'un tel contresens ait été commis, d'une manière absolument identique, par le traducteur latin et par le traducteur arménien, et cela non seulement dans le passage qui nous occupe, mais encore en IV, 20, 11 ? Ce serait d'autant plus surprenant que, dans toute son œuvre, Irénée ne cesse d'insister sur l'unité de Dieu : comment admettre que le traducteur latin et le traducteur arménien auraient osé donner à Dieu lui-même la qualification de « multus » et de *բազում*, s'ils n'avaient lu en toutes lettres, dans l'original, que Dieu est *πολύς* ? Pour toutes ces raisons, nous ne croyons donc pas pouvoir admettre d'autre substrat grec que : *διὰ τὸ πλούσιον εἶναι καὶ πολλὸν τὸν Πατέρα*.

Cela établi, reste à savoir comment il convient de traduire le mot *πολύς*. Dans le passage qui nous occupe, le contexte nous invite à le traduire par « multiple », car, comme nous l'avons dit, il s'agit visiblement d'un mot-crochet : « Ainsi de multiples manières, disposait-il le genre humain... Sa voix était comme la voix de multiples eaux... Elles sont vraiment multiples, les eaux de l'Esprit de Dieu, parce que riche et multiple est le Père. » En traduisant *πολύς* par « magnus », le latin a brisé le fil conducteur de la pensée. La multiplicité qu'Irénée pose ainsi en Dieu n'a rien qui doive offusquer : elle n'affecte pas Dieu dans son être, mais dans son activité salvifique, qui se diversifie en fonction de la diversité des générations humaines successives, ainsi qu'Irénée le souligne de façon détaillée tout au long de ce paragraphe. En IV, 20, 11, un contexte identique requiert une traduction identique : « Parce que le Verbe était riche et multiple, ce n'est pas sous une seule forme ni sous un seul aspect qu'il se faisait voir à ceux qui le voyaient... » En III, 10, 6, c'est plus clair encore, car la multiplicité est mise en parallèle avec l'unité, dans une antithèse très nette : « Les prophètes n'annonçaient pas tantôt un Dieu et tantôt un autre, mais un seul et le même, encore que sous des désignations variées et des vocables multiples, car multiple et riche est le Père... » Même parallèle antithétique en III, 16, 17 : « Tout ce qui était connu d'avance par le Père, notre Seigneur l'a accompli selon l'ordre, le temps et l'heure prévus et convenables, lui qui, tout en étant un et le même, n'en est pas moins riche et multiple. Car c'est la riche et multiple volonté du Père qu'il sert... » Tous ces textes

s'éclaircissent les uns par les autres et font apparaître l'équilibre remarquable de la pensée d'Irénée face aux thèses simplificatrices des gnostiques. A travers toute son œuvre, en effet, ainsi que nous venons encore de le dire, Irénée insiste sur l'unité de Dieu, démontrant, contre le dualisme gnostique, qu'un seul et même Dieu offre à tous les hommes un unique et identique salut. Mais il insiste aussi — en particulier dans le Livre IV — sur une seconde thèse, qui est complémentaire de la première, et selon laquelle c'est par des étapes nombreuses et multiformes que Dieu achemine l'humanité vers ce salut. Autrement dit, tout en étant un et identique en lui-même, Dieu n'en est pas moins multiple et divers dans ses interventions en faveur des hommes. Irénée pose de la sorte le principe à la lumière duquel nous pouvons concilier la diversité des Testaments avec l'unité de l'« économie » salvifique.

**P. 549, n. 1.** — « de telle sorte que la Loi était pour eux à la fois une prophétie des choses à venir et un enseignement », *ὥστε καὶ προφητεῖαν εἶναι τῶν μελλόντων καὶ παιδείαν αὐτοῖς τὸν νόμον* : arménien. Le latin paraît avoir bouleversé l'ordre des mots. La suite de la pensée est en effet la suivante : « C'est par des figures annonciatrices de l'avenir qu'ils apprenaient à craindre Dieu, si bien que la Loi était pour eux à la fois une prophétie (→ figures annonciatrices de l'avenir) et un enseignement (→ apprenaient) ». De plus, c'est à l'idée d'enseignement, plutôt qu'à l'idée de prophétie, que se rattache tout le développement qui vient ensuite : « Nam Deus... »

**P. 563, n. 1.** — « qui persévère dans le service de Dieu », *παραμείνας τῷ Θεῷ*. Cette leçon est supposée à la fois par le latin et par l'arménien. L'expression *παραμείνειν τινί* signifie en effet « persister à se tenir auprès de quelqu'un » et, plus spécialement, « persévérer dans le service de quelqu'un ». Le latin a rendu le premier sens, et l'arménien le second.

**P. 569, n. 1.** — « et Dieu ne sollicitait de lui rien de plus », ... « car... il ne sollicitait d'eux rien de plus », ἀλλ' οὐδὲν προσέχρηζε παρ' αὐτοῦ ... οὐδὲν γὰρ ... προσέχρηζε παρ' αὐτῶν. Le latin dit que Dieu n'avait besoin de « rien » de la part de l'homme, et l'arménien, qu'il n'avait besoin de « rien d'autre » de sa part. Pour expliquer cette divergence, il n'est pas nécessaire, ici non plus (voir *supra*, p. 234, *note justif. P. 541, n. 1*), de supposer une correction intentionnelle faite par le traducteur latin, mais il suffit d'admettre que l'un et l'autre traducteur a lu προσέχρηζε. En effet, le traducteur latin peut avoir vu dans προσχρήζω un simple synonyme de χρήζω et l'avoir compris selon son sens premier qui est « avoir besoin de ». De son côté, le traducteur arménien a maintenu toute la valeur du préfixe et a compris προσχρήζω dans le sens de « avoir en outre besoin de » (sur sa façon de rendre le préfixe, on comparera IV, 15, 1 : οὐδὲν προσέθηκε = ոչ այլ ինչ յաւել — et IV, 16, 3-4 : οὐδὲν προσέχρηζε = ոչ այլ ինչ... կարաւեալ էր). Quant à nous, nous croyons devoir, comme l'arménien, maintenir la pleine valeur du préfixe, mais nous pensons qu'il faut entendre προσχρήζω selon son acception seconde et dérivée, qui est « demander en outre », « désirer en outre ». Cette signification nous paraît cadrer davantage avec le contexte immédiat, notamment avec les citations de *Deut.* 5, 22 et 10, 12, où il est question de ce que Dieu réclame à Israël, non de ce dont il a besoin. Cette signification est encore confirmée par deux parallélismes remarquables, que voudraient faire ressortir les tableaux comparatifs suivants :

## IV, 15, 1

οὐδὲν πλεῖον παρ' αὐτῶν  
ἐπεζήτησε,

καθὼς Μωϋσῆς ... φησι ·

« Τὰ ῥήματα ταῦτα ἐλάλησε  
Κύριος ...

καὶ οὐ προσέθηκε. »

## IV, 16, 3-4

ἀλλ' οὐδὲν προσέχρηζε ...  
παρ' αὐτοῦ ·

καὶ διὰ τοῦτο ἡ γραφή φησι ·

« Τὰ ῥήματα ταῦτα ἐλάλησε  
Κύριος ...

καὶ οὐ προσέθηκε ... »

## IV, 14, 1

διὰ τοῦτο ... χρήζει ὁ Θεὸς  
τῆς παρ' ἀνθρώπων δουλείας,

ἵνα ἀγαθὸς ὢν καὶ οἰκτίρων  
εὐποιῇ τοῖς προσμένουσιν αὐτοῦ  
τῇ ὑπηρεσίᾳ.

## IV, 16, 3-4

οὐδὲν ... προσέχρηζε ...  
παρ' αὐτοῦ ...

ταῦτα γὰρ ἐνδοξον ... ἐποίει  
τὸν ἄνθρωπον, τὸ ὑστέρημα  
αὐτοῦ ἀναπληροῦντα ...  
ὑστερεῖτο δὲ ἄνθρωπος τῆς  
δόξης τοῦ Θεοῦ, ἧς οὐδαμῶς  
ἦν μετασχεῖν εἰ μὴ διὰ τῆς  
πρὸς αὐτὸν ὑπηρεσίας.

**P. 575, n. 1.** — « Paul », Παῦλος : arménien. Si cette erreur d'attribution était la seule de l'*Adversus haereses*, nous la mettrions sans hésiter sur le compte d'une distraction du traducteur arménien. Mais, comme une quantité notable d'erreurs de ce genre est certainement le fait d'Irénée, il nous paraît plus probable qu'ici aussi le traducteur arménien a conservé fidèlement la leçon de l'original et que le traducteur latin a délibérément corrigé.

**P. 575, n. 2.** — « que, si Dieu sollicite des hommes une oblation, c'est pour celui-là même qui l'offre, c'est-à-dire pour l'homme », διὸ χρήζει ὁ Θεὸς ἀνθρώπων καρπώματος διὰ τὸν προσφέροντα ἄνθρωπον. La restitution et l'interprétation de ce passage se fondent surtout sur le parallélisme étroit avec une phrase étudiée dans une note ultérieure (*infra*, p. 246, *note justif. P. 615, n. 1*), parallélisme qu'illustre le schéma suivant :

## IV, 17, 1

... μὴ δεόμενος ὁ Θεὸς τῆς  
λατρείας αὐτῶν ...

... χρήζει ὁ Θεὸς ἀνθρώπων  
καρπώματος

διὰ τὸν προσφέροντα ἄνθρω-  
πον ...

## IV, 18, 6

ὡς οὖν ... μὴ δεόμενος

χρήζει

δι' ἡμᾶς ἵνα μὴ ὤμεν ἀκαρποὶ ...



**P. 581, n. 1.** — « Le sacrifice pour Dieu — celui qui l'a modelé ». Ce texte, qu'Irénée semble attribuer à Isaïe, ou en tout cas à l'Écriture, ne se rencontre nulle part dans la Bible canonique. Il se trouve déjà cité par le Pseudo-Barnabé, sans désignation d'auteur et sous la forme suivante : « Θυσία τῷ Κυρίῳ καρδία συντετριμμένη, ὁσμὴ εὐωδίας τῷ Κυρίῳ καρδία δοξάζουσα τὸν πεπλακῶτα αὐτήν » (*Ep. Barn.* 2, 10. BILHMEYER, p. 11). La même citation se retrouvera, pareillement anonyme, chez Clément d'Alexandrie : « Θυσία, φησίν, τῷ Κυρίῳ πνεῦμα συντετριμμένον ... Ὁσμὴ, φησίν, εὐωδίας τῷ Θεῷ καρδία δοξάζουσα τὸν πεπλακῶτα αὐτήν » (*Paedag.* III, 12. STÄHLIN, p. 286). On a voulu parfois attribuer ce texte à une *Apocalypse d'Adam*, mais l'hypothèse ne semble pas bien fondée. Sur le texte en question, cf. L. FROIDEVAUX, « Sur trois textes cités par saint Irénée », dans *Rech. Sc. Rel.*, 44 (1956), p. 417-421 ; P. PRIGENT, *L'Épître de Barnabé I-XVI et ses sources*, Paris, 1961, p. 43-46.

**P. 587, n. 1.** — « de bon cœur », ἐκ ψυχῆς. Cette expression ne se rencontre pas en *Is.* 58, 7, mais elle est tirée du verset 10 de ce même chapitre.

**P. 595, n. 1.** — « et que ce nom est son œuvre », καὶ ὑπ' αὐτοῦ γέγονεν. Cette restitution est celle qu'exige l'arménien *և ի նմանի էղեալ է*. Elle offre un sens limpide et en harmonie avec tout l'ensemble du paragraphe, pourvu qu'on sous-entende, comme sujet de γέγονεν, non le mot Ἰῶς, qui précède immédiatement, mais le mot ὄνομα, autour duquel gravite tout ce paragraphe, qui se présente comme un commentaire de *Mal.* 1, 11 et, plus précisément, de l'expression « nomen meum » qui apparaît jusqu'à trois fois dans ce verset. Le nom en question est « Jésus-Christ », ainsi qu'Irénée le dit explicitement quelques lignes plus loin : « sic et *Jesu Christi* nomen... suum esse confitetur Pater... » Ce nom, dit Irénée, est l'œuvre du Père : allusion au fait, sur lequel ont insisté les évangélistes, que le nom de Jésus n'est pas d'origine humaine, mais a été imposé par Dieu lui-même (cf. *Matth.* 1, 21 ; *Lc* 1, 31). Ceci étant admis, comment expliquer ce qui se lit dans le latin en cet endroit ? Le traducteur a d'abord fait un contresens,

en sous-entendant, comme sujet de γέγονεν, le mot Ἰῶς. Ensuite, se refusant à croire qu'Irénée aurait fait du Fils la créature du Père, il a supposé qu'un mot était tombé accidentellement dans le grec et qu'il fallait lire : καὶ ὑπ' αὐτοῦ γέγονεν ἄνθρωπος ! Après quoi, logique avec lui-même jusqu'au bout, il a remplacé ἐκεῖνο par ἐκείνον et a traduit : « suum illum vocat ». Nous nous trouvons donc devant un nouvel et indiscutable exemple de correction inspirée par des raisons doctrinales.

**P. 595, n. 2.** — « aurait gravé... a gravé », γράψειεν ... γράψας. Il y a ici un jeu de mots, le verbe γράφω pouvant signifier « peindre » (un portrait) ou « écrire » (un nom). En traduisant par « graver », nous avons tenté de garder de quelque manière ce mot-crochet.

**P. 595, n. 3.** — « en tout lieu... au Dieu tout-puissant », ἐν παντὶ τόπῳ Θεῷ τῷ παντοκράτορι : restitution partiellement conjecturale. Le latin et l'arménien ont lu : ἐν Θεῷ τῷ παντοκράτορι. Ce texte est inacceptable. La correction la plus simple et qui vient tout naturellement à l'esprit est celle qui consiste à supprimer le mot ἐν : nous avions cru d'abord devoir adopter cette solution. Mais ensuite, réflexion faite, nous nous sommes rallié à une excellente suggestion de M. Bertrand Hemmerdinger, qui, en s'appuyant sur les premiers mots de la citation de *Mal.* 1, 11, qui vient ensuite, propose de restituer deux mots accidentellement tombés et de lire : ἐν <παντὶ τόπῳ> Θεῷ τῷ παντοκράτορι.

**P. 597, n. 1.** — « de la sorte, en lui exprimant sa reconnaissance au moyen des choses mêmes dont il a été gratifié, l'homme recevra l'honneur qui vient de lui », ἕνα ἐν οἷς κεχάρισται ὁ ἄνθρωπος, ἐν τούτοις εὐχάριστος αὐτῷ λογισθεῖς, τῆς παρ' αὐτοῦ τόχῃ τιμῆς. Restitution basée sur les indications complémentaires des deux versions. La restitution et l'interprétation de κεχάρισται demandent un mot de justification. L'arménien *յորս սպաշնորհն եղև ճարմնն* suppose le grec ἐν οἷς ἀχάριστος ὁ ἄνθρωπος. Cette leçon est irrecevable.

ble, car elle exprime une idée complètement étrangère au contexte : nulle part, dans ce chapitre, on ne trouve une allusion à une ingratitude de l'homme, soit du premier homme, soit de l'homme en général. Quant au latin « in quibus gratus exstitit homo », il suppose le grec ἐν οἷς κεχάρισται ὁ ἄνθρωπος. Le traducteur latin a lu correctement, mais il a commis un contresens en prenant κεχάρισται pour un moyen (= « il a été agréable »), alors qu'il eût fallu y voir un passif (= « il a reçu une faveur », « il a été gratifié »). En effet, l'idée essentielle de ce chapitre est que l'homme peut et doit offrir au seul vrai Dieu, qui est le Créateur de l'univers, des dons tirés de la propre création de celui-ci. Cette idée s'exprime de façon explicite dans la phrase même qui nous occupe : προσφέρειν οὖν δεῖ τῷ Θεῷ τὰς ἀπαρχὰς τῶν ἰδίων αὐτοῦ κτισμάτων. Et pourquoi l'homme doit-il agir de la sorte ? Pour que (ἵνα), en exprimant à Dieu sa reconnaissance (εὐχάριστος ... λογισθεῖς) au moyen des choses mêmes dont il a été gratifié (κεχάρισται) par Dieu, l'homme reçoive de Dieu l'honneur. Dans cette rencontre de κεχάρισται et de εὐχάριστος, il y a un jeu de mots que le français ne peut rendre. Sur ce thème de l'action de grâces rendue à Dieu à l'aide des dons mêmes que nous avons reçus de lui, voir encore IV, 18, 6 : « gratias agentes donationi eius » (cf. *infra*, p. 245, note justif. P. 613, n. 2.

**P. 599, n. 1.** — « car rien n'est oiseux ni dépourvu de signification auprès de lui », οὐδὲν γὰρ ἀργὸν οὐδ' ἀσήμαντον παρ' αὐτῷ : arménien et latin (les mots « sine signo sive argumento » constituent un doublet évident). Cette phrase d'une frappe toute lapidaire se retrouve d'une manière absolument identique en IV, 21, 3 : « nihil enim vacuum neque sine signo apud eum », οὐδὲν γὰρ ἀργὸν οὐδ' ἀσήμαντον παρ' αὐτῷ. Irénée citerait-il sans le dire une phrase d'un de ses prédécesseurs ? Quoi qu'il en soit, on constate que, en deux autres endroits encore, les mêmes mots caractéristiques sont rapprochés d'une manière qui ne peut être qu'intentionnelle. On lit en effet en IV, 16, 1 : « non autem sine symbolo erant signa, id est sine argumento, neque otiosa », οὐκ ἀσήμαντα δὲ ἦν τὰ σημεῖα οὐδὲ ἀργά. Et en IV, 21, 2-3 : « Et ea autem quae circa Isaac non sine significatione sunt... Si quis autem et actus qui sunt Jacob addiscat, inveniet eos non inanes, sed plenos dispositio-

num... » Καὶ τὰ δὲ περὶ Ἰσαὰκ οὐκ ἀσήμαντα... Ἐὰν δὲ τις καὶ τοῦ Ἰακώβ τὰς πράξεις καταμάθῃ, εὐρήσει αὐτὰς οὐκ ἀργὰς ἀλλὰ πληρεῖς οἰκονομιῶν...

On pourrait, il est vrai, hésiter sur la restitution du mot ἀσήμαντος : dans le 3<sup>e</sup> des exemples cités, le latin « sine symbolo » ne suggérerait-il pas, comme substrat grec, ἀσύμβολα plutôt que ἀσήμαντα ? C'est cette restitution que propose Harvey, p. 189, n. 5. Mais elle se heurte à une grave difficulté : partout où se rencontre le mot ἀσύμβολος, que ce soit chez les écrivains profanes ou que ce soit chez les écrivains ecclésiastiques, ce mot est composé à partir du substantif συμβολή et signifie « sans écot » ; nulle part, autant du moins que nous sachions, on ne trouve attesté le mot ἀσύμβολος en tant qu'il serait composé à partir du substantif σύμβολον et qu'il signifierait « sans signification ». Peut-on croire qu'Irénée se serait écarté de l'usage général ? Ne vaut-il pas mieux admettre qu'il a écrit ἀσήμαντα et que, si le traducteur latin a eu recours à l'expression « sine symbolo », c'était dans l'unique but d'éviter la peu élégante traduction « non autem sine signo erant signa... » ?

**P. 603, n. 1.** — « dominer l'impulsion du moment », παύσασθαι τῆς προκειμένης ὀρμῆς. Le mot ὀρμή peut signifier « assaut », « attaque » ; mais il a aussi un sens moral et signifie alors « impulsion », « désir ». Chez les Stoïciens, ce mot désignait l'impulsion aveugle des sens ou de l'instinct, par opposition à la libre volonté gouvernée par la raison. Ici, παύσασθαι τῆς προκειμένης ὀρμῆς est en parallèle avec παύσασθαι τοῦ ἐντὸς συλληφθέντος κακοῦ, que nous avons rencontré quelques lignes plus haut : il s'agit donc bien de l'impulsion mauvaise, du désir d'homicide qui agitait Caïn.

**P. 605, n. 1.** — « Il se porte vers toi, et toi, tu vas le dominer ». C'est d'Abel qu'il s'agit ici, dans la pensée d'Irénée. Voir III, 23, 4 : « ... in eo quod non recte divisisset (Caïn) eam quae erga fratrem erat communicationem, sed cum zelo et malitia suspicatus est posse dominari eius... ; dominatus est et interfecit eum... »

**P. 605, n. 2.** — « de tout temps », c'est-à-dire à toute époque, non seulement sous l'Ancien Testament, mais encore sous le Nouveau. Le mot *æet* a assez fréquemment, chez Irénée, cette résonance anti-dualiste. Voir, par exemple, IV, 20, 1 : « obaudientes ei *semper* disc<unt> quoniam est tantus Deus » ; IV, 20, 4 : « secundum autem dilectionem cognoscitur *semper* per eum per quem constituit omnia » ; IV, 33, 15 : « *semper* eundem Deum sciens, et *semper* eundem Verbum Dei cognoscens etiamsi nunc nobis manifestatus est, et *semper* eundem Spiritum Dei cognoscens etiamsi in novissimis temporibus nove effusus est in nos... »

**P. 605, n. 3.** — « les dispositions », ἡ γνώμη : arménien. Comparer avec IV, 18, 5 : « oportet... oblationem Deo facere... in sententia pura... »

**P. 605, n. 4.** — « contraignent », ἀναγκάζει : arménien. Le traducteur latin aurait-il édulcoré intentionnellement une expression qu'il jugeait excessive ?

**P. 609, n. 1.** — « le pain eucharistié », τὸν εὐχαριστηθέντα ἄρτον. Nous avons cru pouvoir rendre par le néologisme « eucharistié » cet autre néologisme qu'est εὐχαριστηθέντα. On sait, en effet, que le verbe εὐχαριστέω (= rendre grâce à) est intransitif et, par conséquent, ne comporte pas de passif. Cela n'empêche pas Irénée, à la suite de Justin (*I Apol.* 65, 5. ΠΑΥΤΙΓΝΥ, p. 140), d'appeler pain « eucharistié », εὐχαριστηθεὶς ἄρτος, le pain sur lequel a été prononcée la grande prière d'action de grâce ou εὐχαριστία.

**P. 611, n. 1.** — « par qui le bois fructifie — plein l'épi ». On notera la façon caractéristique dont Irénée cite ici l'Écriture. Le mot καρποφορεῖ vient de *Mc* 4, 28. Le mot βλαστᾶ vient de *Mc* 4, 27 (que ce mot soit traduit par « dat » ne doit pas étonner outre mesure, car en *Jac.* 5, 18, la vulgate latine traduit ἡ γῆ ἐδάστησε τὸν καρπὸν αὐτῆς par « terra dedit fructum suum »). Enfin, tout le reste de la

citation vient de *Mc* 4, 28, à l'exception de μέν, qui a été ajouté par Irénée. Ces diverses transpositions et modifications s'expliquent au mieux, semble-t-il, si l'on admet qu'Irénée cite de mémoire un texte qui a spontanément surgi dans son esprit et lui a paru exprimer de la façon la plus adéquate sa propre pensée. Ce passage est un de ceux qui trahissent la profonde connaissance qu'Irénée a des Écritures.

**P. 613, n. 1.** — « constituée de deux choses ». Pour une intelligence plus approfondie de cette formule et de tout son contexte, le lecteur se reportera à l'excellent article de D. VAN DEN EYNDE, « Eucharistia ex duabus rebus constans. S. Irénée, Adv. haereses, IV, 18, 5 », dans *Antonianum*, t. 15 (1940), p. 13-28.

**P. 613, n. 2.** — « à l'aide de ses dons », τῇ δωρεᾷ αὐτοῦ : latin.

Le datif « donationi » est attesté, de fait ou équivalement, par toute la tradition manuscrite latine. Il paraît difficile, pour ne pas dire impossible, de comprendre ce datif autrement que comme la transposition brutale du datif instrumental grec τῇ δωρεᾷ. Déjà en IV, 12, 1, nous avons rencontré à deux reprises une transposition toute semblable : « Caupones tui miscent vinum aquae... miscentes vinum aquae... »

Le témoignage de l'arménien est moins facile à dégager. Comment comprendre *զուհեալով զպարգևին նորա* ? Grammaticalement parlant, deux interprétations sont possibles : 1. « rendant grâce à son don » ; 2. « rendant grâce au sujet de son don, pour son don ». La première interprétation aurait l'avantage de nous faire retrouver d'emblée, sous l'arménien *զպարգևին*, le grec τῇ δωρεᾷ ; mais le sens qu'elle prête au grec est si manifestement absurde, qu'on hésite à croire que le traducteur arménien ait réellement pu comprendre de la sorte celui-ci. La seconde interprétation innocente le traducteur arménien d'un non-sens par trop flagrant ; mais, si l'on admet, comme il y a tout lieu de le

penser, que le traducteur arménien a lu τῆ δωρεᾷ, on conviendra que sa traduction constitue un contresens.

Quoi qu'il en soit, le datif instrumental τῆ δωρεᾷ nous paraît seul en situation dans l'ensemble du contexte. Dans tout ce chapitre, en effet, il n'est pas une seule fois question de rendre grâces à Dieu pour ses bienfaits à notre égard. L'eucharistie y est envisagée sous l'angle de la polémique anti-gnostique et, plus spécialement, en fonction de la thèse des gnostiques relative au rejet de la matière, considérée par eux comme mauvaïse et vouée à la destruction. Aux gnostiques, qui outragent leur Dieu prétendument supérieur en lui offrant ce qu'ils considèrent comme le fruit de la déchéance, de l'ignorance et de la passion (IV, 18, 4-5), Irénée oppose l'Église, qui rend grâces au Créateur de l'univers *au moyen de ses dons à lui*, c'est-à-dire en lui offrant le pain et le vin qui sont tirés de sa propre création (IV, 18, 6).

**P. 615, n. 1.** — « Donc, de même que, sans avoir besoin de ces choses, il les sollicite à cause de nous... », ὡς οὖν τούτων μὴ δεόμενος χρήζει δι' ἡμᾶς... Pour la quatrième fois, au cours du développement qui s'étend de IV, 13, 4 à IV, 19, 1, nous rencontrons cette idée que Dieu « sollicite » le service des hommes, non pour lui-même, qui n'en a pas besoin, mais pour eux. Ici, comme en IV, 14, 1, le traducteur arménien a compris χρήζω selon son acception première, qui est « avoir besoin de » ; quant au traducteur latin, il l'a entendu selon sa signification dérivée et plus habituelle, qui est « demander », « solliciter », comme le montre bien sa traduction quelque peu libre, mais fidèle, « vult tamen a nobis... fieri ». Que le traducteur latin ait excellemment compris et rendu la pensée, on en trouve une confirmation dans le parallélisme tout à fait remarquable des deux membres de la phrase :

ὡς οὖν  
τούτων μὴ δεόμενος  
χρήζει  
δι' ἡμᾶς,

οὕτως καὶ ...  
μὴ δεόμενος  
προσέταξε ποιεῖν  
ἵνα μάθωσι ...

Donnons, pour terminer, un tableau récapitulatif des quatre passages, dont le simple rapprochement est déjà très éclairant :

— IV, 14, 1 : Si Dieu sollicite (χρήζει) le service des hommes, c'est pour pouvoir, dans sa bonté et sa miséricorde, accorder ses bienfaits à ceux qui persévèrent dans son service.

— IV, 16, 3-4 : Dieu ne sollicitait de l'homme rien de plus (οὐδὲν προσέχρηζε) que l'observation du décalogue, parce que c'était cette observation du décalogue qui pouvait rendre l'homme participant de la gloire de Dieu.

— IV, 17, 1 : Si Dieu sollicite (χρήζει) des hommes une oblation, c'est pour celui-là même qui l'offre, c'est-à-dire pour l'homme.

— IV, 18, 6 : Sans avoir besoin de nos bonnes actions, Dieu les sollicite (χρήζει) pour nous, afin que nous ne soyons pas stériles.

De ces quatre passages, le premier et le quatrième sont ceux dont la restitution est la mieux assurée, grâce aux indications des versions ; à partir de là, en nous appuyant sur le parallélisme évident de la pensée, nous pouvons restituer en toute sécurité les deux autres passages.

**P. 619, n. 1.** — « l'Écriture », ὁ λόγος. Le mot λόγος signifiant la parole en général, les auteurs chrétiens ont été tout naturellement amenés à se servir de l'expression ὁ λόγος pour désigner la parole par excellence ou parole de Dieu renfermée dans les Écritures. Ce sens est courant dans un écrit tel que le *Dialogue avec Tryphon* de s. Justin. Il se rencontre aussi, encore que plus exceptionnellement, chez Irénée lui-même, par exemple en V, 3, 1 : « Etiam, dicit *verbum*, virtus enim <mea> in infirmitate perficitur... » (il s'agit de *II Cor.* 12, 9), ou en V, 7, 1 : « Quid igitur superest dicere mortale corpus nisi plasma, hoc est caro, de qua et *sermo* est quoniam vivificabit eam Deus? » (il s'agit de *Rom.* 8, 11). La parole scripturaire à laquelle Irénée fait allusion en IV, 19, 2 n'est autre que *Is.* 40, 12, dont quelques mots caractéristiques sont cités deux lignes plus loin dans ce même paragraphe : « Audistis *mensos esse caelos in palma.* »

**P. 627, n. 1.** — « des choses qui ont été créées... des choses qui ont été ordonnées », τῶν ἐκτισμένων ... τῶν κεκοσμημένων : arménien. On aura noté le parallélisme remarquable des deux phrases par lesquelles s'ouvre et se clôt, dans ce paragraphe, le développement consacré à l'activité créatrice de Dieu :

καὶ αὐτός ἐστιν ὁ	αὐτός
δι' ἑαυτοῦ	παρ' ἑαυτοῦ
κτίσας	τὴν οὐσίαν τῶν ἐκτισμένων
καὶ ποιήσας	καὶ τὸ ὑπόδειγμα τῶν γεγονότων
καὶ κοσμήσας	καὶ τὴν ἰδέαν τῶν κεκοσμημένων
τὰ πάντα.	δεξάμενος.

**P. 629, n. 1.** — « l'écrit », ἡ γραφή. Nombre de lecteurs d'Irénée — à commencer par Eusèbe de Césarée, qui nous a conservé en grec quelques lignes de ce passage — ont estimé que l'évêque de Lyon entendait citer ici un texte de l'Écriture ; comme il s'agissait d'un extrait du *Pasteur* d'Herma, ils en ont conclu qu'Irénée considérait cet ouvrage comme faisant partie des Écritures canoniques (cf. Eusèbe, *Hist. eccl.*, V, 8, 7. SCHWARTZ, t. I, p. 446). Cette opinion d'Eusèbe n'a pas d'autre fondement que le présent passage de l'*Adversus haereses*. Elle vaut donc exactement ce que vaut l'interprétation qu'il donne de ce passage. Or, à l'encontre de cette interprétation d'Eusèbe, on peut faire valoir les raisons suivantes :

1) Employée de façon absolue, l'expression ἡ γραφή signifie « l'Écriture ». C'est le sens qu'aurait incontestablement ici cette expression, si Irénée avait écrit, comme il le fait partout ailleurs dans des cas similaires : καλῶς οὖν ἡ γραφή λέγει. Or, ce n'est pas cela qu'Irénée a écrit, mais bien : καλῶς οὖν ἡ γραφή ἢ λέγουσα. Il y a une nuance : dans ce second cas, le sens de « Écriture » demeure possible, mais ne s'impose plus. On peut aussi comprendre : « Il s'exprime avec bonheur, l'écrit qui dit... »

2) Le contexte immédiat nous invite à adopter cette seconde interprétation. En effet, aussitôt après la phrase du *Pasteur*, Irénée cite un texte prophétique (Malachie), puis un texte apostolique (Ép. aux Éphésiens), puis une parole du Christ lui-même. On reconnaît là, rangées par

ordre de gradation ascendante, les trois autorités, qui, aux yeux d'Irénée, résument toute la révélation divine et constituent l'« Écriture » au sens global du terme. Comme la phrase d'Herma se situe en dehors de ces trois autorités fondamentales, il y a tout lieu de croire qu'Irénée ne la considère pas comme appartenant à l'Écriture.

3) Le contexte immédiat nous fournit une autre indication dans le même sens. Si, en citant la phrase du *Pasteur*, Irénée avait eu conscience de citer une « Écriture », on ne voit pas pourquoi il n'aurait pas indiqué de façon précise sa provenance, comme il le fait pour les trois citations qui viennent ensuite : « Bene autem et in prophetis Malachias ait... Consequenter autem et Apostolus ait... Similiter autem et Dominus... »

4) Un argument tout à fait décisif, à notre sens, peut être tiré de la façon dont Irénée cite la phrase du *Pasteur* en I, 22, 1. Voici le texte d'Irénée : « Cum teneamus autem nos regulam veritatis, id est quia sicut unus Deus omnipotens qui omnia condidit per Verbum suum et aptavit et fecit eo quod non erat ad hoc ut sint omnia, quemadmodum Scriptura dicit : Verbo enim Domini caeli firmati sunt et Spiritu oris ejus omnis virtus eorum (Ps. 32, 6) ; et iterum : Omnia per ipsum facta sunt et sine ipso factum est nihil (Jn 1, 3)... » Ce texte d'Irénée se compose de deux parties : d'abord, l'énoncé d'une thèse ; ensuite, deux citations scripturaires explicitement présentées comme telles et explicitement destinées à appuyer la thèse en question. C'est dans l'énoncé de la thèse qu'Irénée introduit, sans d'ailleurs le dire, la plus grande partie de la phrase du *Pasteur* : ... διὰ εἰς ... Θεὸς ... ὁ τὰ πάντα κτίσας ... καὶ καταρτίσας καὶ ποιήσας ἐκ τοῦ μὴ ὄντος εἰς τὸ εἶναι τὰ πάντα. Et ce n'est qu'après cette citation implicite d'Herma, que l'« Écriture » fait son apparition : « quemadmodum Scriptura dicit ». On doit en conclure que, pour Irénée, la phrase du *Pasteur* ne peut appartenir à l'« Écriture ».

Pour que le lecteur se rende mieux compte de l'importance qu'Irénée attachait à cette phrase du *Pasteur*, nous voudrions, pour terminer, donner un relevé de tous les passages de l'œuvre irénéenne où elle se rencontre, soit intégralement, soit partiellement :

— A. H. IV, 20, 2. Citation explicite, mais anonyme, de

la phrase intégrale. Καλῶς οὖν ἡ γραφή ἢ λέγουσα Ἐπισημασθέντων πάντων πιστεύουσιν ὅτι εἰς ἔστιν ὁ Θεός, ὁ τὰ πάντα κτίσας καὶ καταρτίσας καὶ ποιήσας ἐκ τοῦ μὴ ὄντος εἰς τὸ εἶναι τὰ πάντα, καὶ πάντα χωρῶν, μόνος δὲ ἀχώρητος ὢν. Telle qu'elle peut être restituée de façon certaine grâce aux indications complémentaires du latin, de l'arménien et du grec, la phrase citée correspond mot pour mot à ce que nous lisons dans le *Pasteur* (Mand. I, 1).

— *Dém.* 4. Citation implicite de la phrase intégrale. Quelques légères variantes. Voici une rétroversion grecque de ce passage : Καὶ διὰ τοῦτο πρώτον πιστεῦσαι δεῖ ὅτι εἰς ἔστιν ὁ Θεὸς Πατήρ, ὁ τὰ πάντα κτίσας καὶ καταρτίσας καὶ ποιήσας τὰ μὴ ὄντα εἰς τὸ εἶναι, καὶ πάντα χωρῶν, μόνος δὲ ἀχώρητος ὢν.

— *A. H. I*, 22, 1. Citation implicite et partielle. « Cum teneamus autem nos regulam veritatis, id est quia sit unus Deus omnipotens qui omnia condidit per Verbum suum et aptavit et fecit ex eo quod non erat ad hoc ut sint omnia... »

— *A. H. II*, 30, 9. Citation implicite et partielle. « ... solus Pater condens et faciens omnia... Verbo virtutis suae, et omnia aptavit et disposuit Sapientia sua, et omnia capiens, solus autem a nemine capi potest ».

— *A. H. II*, 10, 2. Allusion, plutôt que citation. « ... non credentes quoniam Deus ex his quae non erant... ea quae facta sunt ut essent omnia fecit... »

— *A. H. I*, 15, 5. Brève allusion. ... πάντα χωροῦντα Πατέρα, ἀχώρητον δὲ ὑπάρχοντα ...

**P. 633, n. 1.** — « Le Seigneur », Κύριος : latin. L'arménien présente la leçon Աստուած, « Dieu ». Étant donnée la grande facilité avec laquelle se confondent les graphies « Deus » et « Dominus » dans les manuscrits latins, on pourrait être tenté de croire que, ici comme en maint endroit, le latin a pris l'un de ces mots pour l'autre et que l'arménien nous a conservé la leçon authentique. Cependant on doit se garder de donner raison à l'arménien sans plus ample examen, car, du fait que les mots « Dieu » et « Seigneur » sont de sens très voisin, il arrive que l'arménien lui-même les substitue accidentellement l'un à l'autre. Ainsi, en V, 9, 4, là où le latin lit à juste titre : « sicut et Dominus ait :

Beati mites, quoniam ipsi hereditate possidebunt terram », l'arménien présente la leçon suivante, manifestement inacceptable : ըստ որում ի Աստուած սուք..., « secundum quod et Deus dicit... ». Tout bien considéré, nous pensons donc qu'on aurait tort de s'appuyer sur l'arménien pour conclure, même de façon simplement probable, qu'Irénée aurait écrit, en IV, 20, 3 : 'Ο Θεὸς ἔκτισέ με... La chose est possible, sans plus. De même n'avons-nous pas cru devoir nous écarter du latin, malgré le témoignage divergent de l'arménien, en IV, 9, 1 : « Cantate Domino hymnum novum », et en IV, 17, 1 : « Sacrificium Deo spiritus contribulatus... » De même encore donnerons-nous raison au latin, contre l'arménien, en V, 35, 1 : « Ecce enim... dies Domini insana-bilibis venit... »

**P. 641, n. 1.** — « offre », παρέχει : latin et arménien. Outre que la leçon παρέχει est appuyée par le témoignage concordant du latin et de l'arménien, elle paraît mieux en situation dans l'ensemble du contexte. En effet, dans tout ce paragraphe, Irénée envisage une unique vision de Dieu se réalisant selon trois modes successifs de plus en plus élevés, d'abord dans l'Ancien Testament, puis dans le Nouveau, puis enfin dans la vie future : « visus quidem tunc per Spiritum propheticum, visus autem et per Filium adoptivum, videbitur autem et in regno caelorum paternaliter. » C'est de cette unique vision, à la fois passée, présente et future, qu'Irénée continue à parler, semble-t-il, lorsqu'il dit que « celui qui est insaisissable, incompréhensible et invisible s'offre (ἑαυτὸν ... παρέχει) à être vu, compris et saisi par les hommes ».

**P. 643, n. 1.** — « nous verrons », ὁψόμεθα : latin et arménien. Le texte biblique porte εἶδομεν et sa signification ne peut être que la suivante : « En ce jour (c'est-à-dire aujourd'hui même), nous avons vu que Dieu parlera à l'homme et que celui-ci vivra. » Mais l'accord du latin et de l'arménien nous contraint d'admettre qu'Irénée a écrit ὁψόμεθα au lieu de εἶδομεν. Le sens de la phrase biblique est alors complètement modifié et devient : « En ce jour-là (c'est-à-dire au jour de la venue de Dieu, dont il vient d'être question

aussitôt auparavant dans le texte d'Irénée), *nous verrons* (Dieu), *parce que* Dieu parlera à l'homme et que celui-ci vivra. »

**P. 647, n. 1.** — « selon ce que dit aussi le Seigneur », καθὼς καὶ ὁ Κύριός φησι : arménien. Cette leçon reflète incontestablement l'original. Ce qui le prouve, c'est le fait que, en IV, 20, 11, le même lemme se retrouve jusqu'à deux fois, tant dans le latin que dans l'arménien, pour introduire les deux parties de cette même citation : « ... de quo et *Dominus* dixit : Deum nemo vidit unquam » ; « ... quemadmodum et *Dominus* dixit : Unigenitus Deus... » Sans doute Irénée commet-il ici une erreur : il suffit de lire le 1<sup>er</sup> chapitre de l'évangile de s. Jean pour s'apercevoir que cette parole ne peut avoir été dite par Jésus. Cette erreur, le traducteur latin l'a dépistée ; de là, la correction sûrement intentionnelle qu'il introduit en IV, 20, 6 : « quemadmodum in evangelio scriptum est ». Car il n'y a pas d'autre explication possible de cette variante. Ce passage est un de ceux où nous prenons le traducteur latin en flagrant délit de fraude.

**P. 647, n. 2.** — « le Dieu Monogène », μονογενῆς Θεός : arménien. Cette leçon est confirmée par ce que nous lisons en IV, 20, 11, aussi bien dans le latin que dans l'arménien : « Unigenitus Deus... » Le latin a donc harmonisé, ici encore.

**P. 649, n. 1.** — « privé... de Dieu », ἀπολειπόμενος τοῦ Θεοῦ. Le verbe ἀπολείπομαι, suivi du génitif, peut signifier : 1. « s'écarter de », « abandonner » (cf. III, 25, 5 : ἀπολειπόμενων τοῦ Θεοῦ Λόγου) ; 2. « être privé de ». Ici, cette seconde signification cadre davantage avec le contexte, et c'est à celle-ci que l'arménien s'est arrêté.

**P. 655, n. 1.** — « sur le faite », ἐπὶ σκοπῆς. La LXX a εἰς δὲ πῦρ, « dans le creux » (Ex. 33, 22). Cette étrange leçon d'Irénée, attestée par l'accord du latin et de l'arménien, est encore confirmée par le commentaire qui suit la citation.

**P. 659, n. 1.** — « de façon parfaite », ὁλοτελῶς. Restitution certaine, fondée sur l'arménien. De toute évidence, ce passage fait allusion à la connaissance imparfaite et à la connaissance parfaite dont parle s. Paul dans *I Cor.* 13, 9-12.

**P. 661, n. 1.** — « riche et multiple », πλούσιος καὶ πολὺς. Sur cette expression, voir *supra*, p. 235, note justif. P. 545, n. 2.

**P. 663, n. 1.** — « en la compagnie d'Ananias... », σὺν τοῖς περὶ Ἀνανίαν ... Comme on sait, l'expression οἱ περὶ τινα peut désigner, soit les personnes de l'entourage de quelqu'un, soit l'entourage d'une personne avec cette personne même, soit même cette personne seule. C'est cette troisième signification qui se vérifie ici. Le latin a transposé matériellement la formule grecque ; l'arménien en a parfaitement rendu le sens.

**P. 677, n. 1.** — « toi », σοι : arménien. Cette leçon est confirmée par ce que nous lisons en V, 32, 2, tant dans le latin que dans l'arménien : « ... benedicentur in te omnes gentes ».

**P. 679, n. 1.** — « reçut... la réponse que voici », ἐξηματίσθη ... οὕτως. La leçon οὕτως est celle de l'arménien, moyennant correction de ηρηξίη en ηρημξίη. L'arménien présente la même erreur en IV, 25, 1 : « sic (ηρημξίη, pour ηρημξίη) enim filios Abrahae... »

**P. 685, n. 1.** — « c'est-à-dire de l'humanité recevant à la fin Dieu en héritage », τουτέστι τῆς τὸ τέλος κληρονομοῦσης ἀνθρωπότητος Θεόν : restitution conjecturale. Le traducteur latin a cru qu'une nouvelle phrase commençait et a lu : Τοῦτ' ἔστι τὸ τέλος τῆς κληρονομοῦσης ..., « C'est là la fin de

l'humanité... » De son côté, le traducteur arménien a lu : *τουτέστι τὸ τέλος τῆς κληρονομώσεως* ... et a vu dans *τέλος* un complément attributif de *πόδας* : « en lavant les pieds..., c'est-à-dire la fin de l'humanité... » Ni le latin ni l'arménien n'offrant un sens acceptable, nous proposons la conjecture suivante : un accident de transmission, antérieur aux deux versions, a rejeté *τῆς* après *τέλος*, alors que, primitivement, le mot *τῆς* se trouvait après *τουτέστι* et que les mots *τὸ τέλος* étaient à comprendre comme une locution adverbiale. Si l'on admet cette correction, le passage en question acquiert un sens cohérent et en plein accord, semble-t-il, avec l'ensemble de la péricope.

**P. 687, n. 1.** — « en la personne des premiers hommes... en la personne des derniers », *διὰ τῶν πρώτων ... διὰ τῶν ἐσχάτων*. Ces mots grecs sont indiscutablement attestés par l'arménien ; ils sont également attestés par le latin, soit qu'on lise « per novissimos » avec *C ante rasuram*, soit qu'on s'en tienne à « per novissima » avec *VAQ* — la leçon « per novissimum », qui est celle de *C* et de *S*, devant être considérée comme une leçon harmonisante inspirée par la doctrine paulinienne du « dernier Adam » (*I Cor.* 15, 45).

Comment faut-il comprendre ? L'ensemble du contexte invite à voir dans *πρώτων* et dans *ἐσχάτων* des masculins et à sous-entendre *ἀνθρώπων* ; il invite aussi à voir dans la préposition *διὰ* l'expression d'une médiation passive (= « en la personne de ») plutôt que d'une médiation active (= « par l'organe de », « par le fait de »). L'idée est alors la suivante : de même qu'en la personne des premiers hommes — c'est-à-dire d'Adam et d'Ève — nous sommes tous devenus les débiteurs de la mort, ainsi en la personne des derniers hommes — c'est-à-dire des apôtres auxquels Jésus lava les pieds à la dernière cène — tous ceux qui depuis le commencement avaient été les disciples du Christ ont été lavés de la mort et ont accédé à la vie de Dieu. Que les apôtres soient appelés les « derniers hommes » n'a rien que de normal, si l'on admet que le Verbe s'est incarné à la fin des temps, *ἐπ' ἐσχάτων τῶν καιρῶν*, comme Irénée le dit dans les premiers mots de cette phrase et comme il ne cesse de le répéter à travers toute son œuvre.

**P. 687, n. 2.** — « Le Seigneur, le Saint d'Israël — pour les sauver. » Ce texte, qui ne figure pas dans la Bible canonique, n'est connu que par les citations qu'en ont faites Justin et Irénée. Justin l'attribue à Jérémie et le cite de la manière suivante : *Ἐμνήσθη δὲ Κύριος ὁ Θεὸς ἀπὸ (leg. ἄγιος) Ἰσραὴλ τῶν νεκρῶν αὐτοῦ τῶν κεκοιμημένων εἰς γῆν χράματος καὶ κατέβη πρὸς αὐτοὺς εὐαγγελισαῖσθαι αὐτοῖς τὸ σωτήριον αὐτοῦ (Dial. avec Tryph. 72, 4. ARCHAMBAULT, t. I, p. 348). Quant à Irénée, il le met tantôt sur le compte d'Isaïe (III, 20, 4), tantôt sur celui de Jérémie (IV, 22, 1 ; *Dém.* 78), ou bien encore il le cite sans nom d'auteur, soit explicitement (IV, 33, 12 ; V, 31, 1), soit implicitement (IV, 33, 1). On notera que les citations de ce texte faites par Irénée comportent des variantes notables, encore que moins nombreuses que ne le laisseraient supposer les indications de la seule version latine. Cf. A. RESCH, *Agrapha* (TU 30, 3-4), Leipzig, 1906, p. 320-322.*

**P. 689, n. 1.** — « il les réveillera et les mettra debout avant les autres », *πρότερον ἐξυπνίσει καὶ ἐγερεῖ τῶν λοιπῶν*. Restitution basée sur le latin (leçon de CV). L'arménien confirme cette restitution : 1. il n'a rien qui corresponde aux mots « tam eos » qui se lisent en *AQ* ; 2. il a peut-être lu *προτέρους* au lieu de *πρότερον*, ce qui ne change pas substantiellement le sens ; 3. l'arménien *յայրցն* paraît bien être une traduction maladroite de *τῶν λοιπῶν*, mots que le latin rend très correctement par « quam reliquos ». Ainsi restituée, cette phrase renferme une allusion très claire à la doctrine du « millénarisme ». C'est presque certainement dans le but d'éliminer cette allusion, que les mots « tam eos » ont été ajoutés par un copiste latin. Ce fait est d'un grand intérêt. Il fait toucher du doigt que, à côté d'un assez grand nombre de corrections intentionnelles se rencontrant dans toute la tradition manuscrite latine et ayant toutes chances de remonter au traducteur lui-même, il en existe d'autres, peu nombreuses à vrai dire, qui sont certainement postérieures, puisque ne se rencontrant que dans une partie de cette tradition manuscrite. D'autres exemples de corrections postérieures au traducteur se rencontrent en IV, 7, 1 (cf. *supra*, p. 211, note justif. P. 457, n. 3) et en IV, 41, 3 (cf. *infra*, p. 285, note justif. P. 989, n. 1).



**P. 691, n. 1.** — « de même que nous étions préfigurés et annoncés à l'avance dans les premiers, ainsi en retour ceux-là trouvent-ils leur forme achevée en nous », ὡς... ἐν τοῖς πρώτοις ἡμεῖς, προετυπούμεθα καὶ προηγγελώμεθα, οὕτως πάλιν ἐν ἡμῖν ἐκεῖνοι ἐκμορφοῦνται : latin et arménien. La restitution des trois verbes de cette phrase, et en particulier du troisième, est entièrement assurée grâce à un parallélisme remarquable d'idée et d'expression avec une phrase de IV, 25, 3 : ἔδει γὰρ ἓνα μὲν προαγγελθῆναι πατρικῶς ὑπὸ τῶν πατέρων, ἓνα δὲ προτυπωθῆναι νομικῶς ὑπὸ τῶν προφητῶν, ἓνα δὲ ἐκμορφωθῆναι κατὰ τὴν μόρφωσιν τοῦ Χριστοῦ ὑπὸ τῶν τὴν υἱοθεσίαν εὐληθῶτων.

On notera que, des deux phrases que nous venons de rapprocher, l'une ouvre et l'autre clôt en quelque sorte le long développement consacré à la parole du Christ relative au semeur et au moissonneur (*Jn* 4, 35-38). On retrouve le procédé cyclique, cher à Irénée. Aussi semble-t-il tout à fait contraire aux intentions d'Irénée de rattacher les cinq dernières lignes du chap. 22 au développement qui les précède, comme l'ont fait tous les éditeurs depuis Érasme et comme l'avait déjà fait, bien des siècles avant eux, le scribe inconnu auquel nous devons l'insertion des « capitula » à l'intérieur du texte latin. Dans la version arménienne, les dernières lignes du chap. 22 ne constituent qu'une seule phrase avec les premières lignes du chap. 23, et il semble bien que l'arménien reflète fidèlement l'original sur ce point. Conformément à une manière de faire qui lui est habituelle, Irénée énonce une thèse, que vient aussitôt appuyer une citation scripturaire, suivie elle-même de commentaires plus ou moins étendus. La thèse dont il s'agit ici affirme l'unité profonde, voire l'immanence réciproque, des deux Testaments, dont le premier est la préfiguration du second, et le second l'accomplissement du premier : dans les justes de l'Ancien Testament, dit Irénée, nous étions préfigurés (προετυπούμεθα) et annoncés par avance (προηγγελώμεθα) ; en retour, en nous, ceux-là trouvent leur forme achevée (ἐκμορφοῦνται) et reçoivent le salaire de leurs labours.

**P. 691, n. 2.** — « Le moissonneur... », ὁ θερίζων ... : arménien. Dans tous les manuscrits latins, on lit : « *Nam messor...* » Il serait évidemment fort tentant de voir dans « nam » une corruption de « jam », cette légère correction

permettant de rejoindre le texte du Nouveau Testament : ἡδη ὁ θερίζων ... Mais l'arménien n'a rien qui corresponde à « nam » ou à « jam » et nous paraît avoir toutes chances de refléter fidèlement l'original irénéen. Le traducteur latin a ajouté « nam », semble-t-il, exactement comme, quatre lignes plus loin, dans la même citation, il a cru devoir ajouter un « enim » (« *Ego enim praemisi vos metere...* »).

**P. 693, n. 1.** — « instruits qu'ils seraient par les Écritures », κατηχηθέντες ὑπὸ γραφῶν. Restitution basée sur les indications complémentaires des deux versions. Cette restitution reçoit confirmation de la formule « sine instructione scripturarum », ἀνευ γραφῶν κατηχήσεως, qui se lit à la fin du ch. 24, c'est-à-dire précisément au terme du développement qu'Irénée ouvre ici même et dans lequel, pour illustrer le thème de la catéchèse par les Écritures, il cite successivement l'exemple de Joseph, du Christ, de Philippe, des apôtres et de Paul.

**P. 695, n. 1.** — « Capharnaüm », Καφαρναούμ. Leçon attestée à la fois par le latin et par l'arménien. Ici encore, Irénée commet une erreur : c'est à Nazareth, non à Capharnaüm, que s'est déroulée la scène rapportée en *Lc* 4, 16-30.

**P. 695, n. 2.** — « l'apôtre Philippe », Φίλιππος ὁ ἀπόστολος : arménien. Nouvelle erreur d'Irénée : il s'agit du diacre Philippe, non de l'apôtre de ce nom. Le latin a corrigé.

**P. 697, n. 1.** — « de croire que Jésus-Christ... était le Fils de Dieu », πιστεῦειν ... εἶναι Ἰησοῦν Χριστὸν ... τὸν Υἱὸν τοῦ Θεοῦ. Cette restitution, qui se base sur les indications complémentaires des deux versions, peut se réclamer de III, 12, 8, qui offre nombre de points de contact avec IV, 23, 2, et où se trouve textuellement cité *Act.* 8, 37 : Πιστεύω τὸν Υἱὸν τοῦ Θεοῦ εἶναι Ἰησοῦν Χριστόν.

**P. 701, n. 1.** — « Le Premier-né des morts et l'Initiateur de la vie de Dieu », τὸν πρωτότοκον τῶν νεκρῶν καὶ ἀρχηγὸν τῆς ζωῆς τοῦ Θεοῦ. L'expression πρωτότοκος (ἐκ) τῶν νεκρῶν se rencontre dans *Col.* 1, 18 et *Apoc.* 1, 5 ; quant à l'expression ἀρχηγός τῆς ζωῆς, elle est tirée de *Act.* 3, 15.

Irénée aime unir ces deux expressions scripturaires pour souligner la primauté du Christ ressuscité, vainqueur de la mort et source de vie divine pour les hommes. C'est ce qui ressort des quatre textes suivants, que nous citons d'après leur ordre chronologique :

a) II, 22, 4 : « deinde et usque ad mortem pervenit, ut sit *primogenitus ex mortuis* (πρωτότοκος ἐκ τῶν νεκρῶν) ipse primatum tenens in omnibus, *princeps vitae* (ἀρχηγός τῆς ζωῆς), prior omnium et praecedens omnes. »

b) III, 22, 4 : « Et propheta autem hoc idem significat dicens : Pro patribus nati sunt tibi filii. *Primogenitus enim mortuorum* (πρωτότοκος ... τῶν νεκρῶν) natus Dominus et in sinum suum recipiens pristinos patres regeneravit eos *in vitam Dei* (εἰς τὴν ζωὴν τοῦ Θεοῦ), ipse, *initium viventium* (ἀρχὴ τῶν ζώντων) factus quoniam Adam initium morientium factus est. »

c) IV, 24, 1 : « ... et qui Moysen et prophetas audiebant, et facile recipiebant *primogenitum mortuorum et principem vitae Dei* (τὸν πρωτότοκον τῶν νεκρῶν καὶ ἀρχηγὸν τῆς ζωῆς τοῦ Θεοῦ), eum qui per extensionem manuum dissolvebat Amalech et vivificabat hominem de serpentis plaga per fidem quae erat in eum. »

d) *Dém.* 39 : « Ceux donc qui rejettent le salut de l'homme et ne croient pas que Dieu les ressuscitera d'entre les morts, ceux-là méprisent aussi la naissance de notre Seigneur, qu'il supporta pour nous, lui le Verbe de Dieu, en se faisant chair afin de faire paraître la résurrection de la chair et d'avoir la primauté en toutes choses : aux cieux, parce que Premier-né du conseil du Père, Verbe parfait gouvernant toutes choses et donnant sa Loi ; sur la terre (*lire* : < *ἡ* > *ἡ ἀβραμ κληρῆ*), parce que Premier-né de la Vierge, homme juste, saint, pieux, bon, agréable à Dieu, parfait en tout ; sauvant enfin des enfers tous ceux qui le suivent, parce que *Premier-né des morts en personne et Initiateur de la*

*vie de Dieu* (ὅτι πρωτότοκος τῶν νεκρῶν ... καὶ ἀρχηγός τῆς ζωῆς τοῦ Θεοῦ).

D'une confrontation attentive de ces quatre textes se dégage un ensemble de constatations du plus haut intérêt :

1. Continuité de la pensée. Nous sommes en présence de quatre passages étroitement apparentés par l'expression autant que par l'idée ; en trois d'entre eux sont littéralement citées et semblablement unies les deux mêmes expressions scripturaires caractéristiques ; en deux d'entre eux, enfin, le rapprochement va jusqu'à la correspondance la plus absolue des mots, s'étendant même au complément déterminatif τοῦ Θεοῦ, qu'Irénée ajoute à l'expression ἀρχηγός τῆς ζωῆς.

2. Progrès de la pensée. Dans le premier texte, les deux expressions scripturaires sont juxtaposées telles quelles. Dans le 2<sup>e</sup> texte, l'expression ἀρχηγός τῆς ζωῆς ne figure pas, strictement parlant, encore qu'elle affleure sous des mots qui la dissimulent à peine (« in vitam... initium viventium ») ; en revanche, ce 2<sup>e</sup> texte apporte une précision d'une importance capitale, doctrinalement parlant, précision qui se retrouvera dans les deux textes ultérieurs : « in vitam Dei... » Dans le 3<sup>e</sup> texte, la pensée trouve son expression définitive, dans un raccourci d'une vigueur magnifique où conflue toute la richesse des deux textes antérieurs. C'est cette formule qu'Irénée reprendra mot pour mot dans le 4<sup>e</sup> texte.

3. Origine du rapprochement. La confrontation des quatre textes ci-dessus ne nous fait pas seulement saisir le progrès de la pensée d'Irénée, mais nous révèle l'origine du rapprochement qu'il établit entre les deux expressions scripturaires. Dans le 2<sup>e</sup> texte, comme nous l'avons dit, on ne trouve pas l'expression ἀρχηγός τῆς ζωῆς, mais les mots εἰς τὴν ζωὴν τοῦ Θεοῦ ... ἀρχὴ τῶν ζώντων. D'où vient le mot ἀρχή, dont l'emploi ne laisse pas que d'être fort significatif en cet endroit ? Tout simplement de *Col.* 1, 18 (ὅς ἐστιν ἀρχὴ ...), c'est-à-dire du verset même d'où est tirée l'expression πρωτότοκος τῶν νεκρῶν. Nous surprenons de la sorte la genèse d'une intuition théologique d'Irénée : genèse *biblique*. De qui le Christ ressuscité, « Premier-né des morts », serait-il le « commencement », sinon de ceux qui vivent d'une vie nouvelle comme la sienne, c'est-à-dire de ceux qui vivent de la vie de Dieu lui-même ? Voilà ce qu'Irénée découvre

dans *Col.* 1, 18, et le mot ἀρχή, ainsi compris, évoque tout naturellement en son esprit l'expression ἀρχηγός τῆς ζωῆς, de *Act.* 3, 15, à laquelle il lui suffit d'ajouter le déterminatif τοῦ Θεοῦ. On notera, à propos de ce dernier point, que l'adjonction d'un génitif à un autre génitif appartenant à une citation scripturaire est loin d'être un fait unique chez Irénée. Cf. IV, Pr., 3 : « ministri... Verbi (*Lc* 1, 2) veritatis » ; IV, 22, 1 : « plenitudo temporis (*Gal.* 4, 4) libertatis »...

Ainsi donc, d'une analyse comparative des quatre textes cités se dégage la conclusion suivante : le rapprochement qu'Irénée établit entre les deux expressions scripturaires πρωτότοκος τῶν νεκρῶν et ἀρχηγός τῆς ζωῆς n'est ni fortuit, ni emprunté, mais relève d'une doctrine réfléchie et personnelle, coulée dans des formules soigneusement élaborées et caractéristiques de la manière d'un auteur.

Or — et c'est à ceci qu'en fin de compte cette note veut en venir —, le texte même que nous venons de relever dans *Adv. haer.* IV, 24, 1 et dans *Dém.* 39, nous le lisons encore, mot pour mot, dans la *Lettre des Églises de Vienne et de Lyon aux Églises d'Asie et de Phrygie* (Eusèbe, *Hist. eccl.* V, 2, 3. SCHWARTZ, t. I, p. 428) : ἡδέως γὰρ παρεχώρου τὴν τῆς μαρτυρίας προσηγορίαν τῷ Χριστῷ, τῷ πιστῷ καὶ ἀληθινῷ μάρτυρι καὶ πρωτοτόκῳ τῶν νεκρῶν καὶ ἀρχηγῷ τῆς ζωῆς τοῦ Θεοῦ. Il nous paraît superflu d'épiloguer sur ce qu'a de remarquable une telle coïncidence, qui, autant que nous sachions, n'a jamais été signalée. Soulignons seulement que, dans ce passage de la Lettre, se retrouve la même connaissance vivante des Écritures que celle que nous avons constatée plus haut. En effet, rapportant le fait que les confesseurs lyonnais refusaient le titre de « martyr » pour le réserver au Christ, l'auteur de la Lettre pense tout naturellement à *Apoc.* 1, 5 (καὶ ἀπὸ Ἰησοῦ Χριστοῦ, ὁ μάρτυς ὁ πιστός) et 3, 14 (τάδε λέγει ὁ ἀμὴν, ὁ μάρτυς ὁ πιστός καὶ ἀληθινός). L'évocation du « Témoin fidèle » de *Apoc.* 1, 5 fait spontanément surgir en son esprit l'image du « Premier-né des morts », qui lui fait suite dans ce même verset. A son tour, cette dernière image, commune à *Apoc.* 1, 5 et *Col.* 1, 18, fait surgir celle de l'« Initiateur de la vie » de Dieu, suivant le processus décrit plus haut.

Nous sommes amenés de la sorte à nous poser cette question : la *Lettre des Églises de Vienne et de Lyon aux*

*Églises d'Asie et de Phrygie* ne serait-elle pas l'œuvre d'Irénée ? L'idée d'en faire honneur à ce dernier ne date pas d'aujourd'hui. Déjà Oecumenius, dans son commentaire sur la *I<sup>e</sup> Petri* (PG 119, 536 C-D), attribuée à « Irénée, évêque de Lyon », le récit du martyre de Sanctus et de Blandine, et les détails qu'il donne montrent qu'il s'agit bien de notre Lettre. Plus tard, des érudits tels que Valois, Le Nain de Tillemont et Massuet émettront l'opinion que ce joyau de la littérature chrétienne des premiers siècles est l'œuvre d'Irénée. Dans un ouvrage récent, *Lettres et Écrivains chrétiens des II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècles*, Paris, 1961, P. NAUTIN a repris et renouvelé toute la question : par une étude minutieuse de la façon dont se sont constitués les dossiers épistolaires utilisés par Eusèbe, l'éminent auteur montre que la Lettre en question ne peut avoir qu'Irénée pour auteur. Nous ne pouvons que renvoyer le lecteur à cet exposé. Quant au contact littéraire signalé dans la présente note, s'il ne peut constituer à lui seul une preuve suffisante de l'origine irénéenne de la Lettre, il nous paraît confirmer de façon décisive cette origine, celle-ci une fois connue par ailleurs : si l'on tient compte de l'argumentation développée par P. Nautin dans les trois premiers chapitres de son ouvrage, d'une part, et de l'ensemble des remarques proposées ci-dessus, d'autre part, on n'hésitera pas, croyons-nous, à voir dans les expressions si caractéristiques qui surgissent au milieu de la Lettre une sorte de signature discrète échappée à la plume d'Irénée lui-même.

**P. 713, n. 1.** — « de cette manière », οὕτως : arménien. Cette leçon est confirmée par ce qui se lit à la fin du présent paragraphe : « Si donc quelqu'un lit les Écritures de la manière que nous venons de montrer... », καθ' ὃν δὴ τρόπον εἰδείκαμεν ἐάν τις ἐντόχη ταῖς γραφαῖς ...

**P. 713, n. 2.** — « Obstrue », ἔμφοραζον : latin. Cette leçon est celle de Théodotion, que suit habituellement Irénée lorsqu'il cite Daniel. De plus, elle s'accorde avec une autre citation de ce même chapitre 12 de Daniel, que nous lisons en I, 19, 2 : Ἀπότρειχε, Δανιήλ· οὗτοι γὰρ οἱ λόγοι ἐμπεφραγμένοι εἰσίν, ἕως οἱ συνιέντες συνιώσι καὶ οἱ λευκοὶ

Λευκανθῶσι. L'arménien suppose la leçon κάλυφον, qui est celle de la LXX.

**P. 713, n. 3.** — « abonde », πληθυνθῆ : arménien. Cette leçon est celle de Théodotion. Le latin « adimpleatur » traduit πλησθῆ, qui est la leçon de la LXX.

**P. 719, n. 1.** — « quelle que soit la façon dont ils tiennent leurs conventicules », ὅποιω δῆποτε τρόπον συναγομένους : arménien. Cette leçon de l'arménien est confirmée par une phrase de III, 3, 2 : « ... confundimus omnes eos qui *quoquo modo*, vel per sibiplacentiam vel vanam gloriam vel per caecitatem et sententiam malam, praeterquam oportet colligunt. »

**P. 723, n. 1.** — « un jour où il ne s'y attend pas », ἐν ἡμέρᾳ ἣ οὐ προσδοκᾷ : arménien. Comparer avec IV, 37, 3 : « in die qua non sperat ».

**P. 723, n. 2.** — « la succession », τὴν διαδοχὴν : arménien. Voir IV, 26, 2 : « Quapropter eis qui in ecclesia sunt presbyteris obaudire oportet, his qui *successionem* habent ab apostolis... » Cette leçon de l'arménien est encore confirmée par le remarquable parallélisme que voici :

<p>IV, 26, 4</p> <p>... τοῖς</p> <p>— καὶ τὴν ἀπὸ τῶν ἀποστόλων ... διαδοχὴν τηροῦσι</p> <p>— καὶ ... λόγον ὑγιῆ</p> <p>— καὶ ἀναστροφὴν ἀκατάγνωστον</p> <p>παρεχομένοις.</p>	<p>IV, 26, 5</p> <p>... παρ' οἷς</p> <p>— καὶ ἡ ἀπὸ τῶν ἀποστόλων ἐν τῇ ἐκκλησίᾳ διαδοχὴ</p> <p>— καὶ τὸ ὑγιὲς καὶ ἀκατάγνωστον τῆς ἀναστροφῆς</p> <p>— καὶ τὸ ἀκατήλευτον καὶ ἀφθαρτον τοῦ λόγου</p> <p>συνέστηκεν.</p>
--	--

**P. 729, n. 1.** — « qui le tenaient des apôtres, qu'il avait vu », τοῦ ἀκηκότος παρὰ τῶν ἀποστόλων αὐτοῦς τε ἑωρακότος : arménien. D'après le latin, le presbytre aurait été l'auditeur, non des apôtres eux-mêmes, mais « de ceux qui avaient vu les apôtres ». Cette leçon du latin est formellement contredite par ce qu'Irénée dit en IV, 32, 1, au témoignage de la version latine elle-même : « Hujusmodi de duobus testamentis senior *apostolorum discipulus* disputabat... »

**P. 731, n. 1.** — « et de leurs disciples », καὶ παρὰ τῶν μαθητευθέντων : latin et arménien. Littéralement : « et de ceux qui avaient été instruits ». Instruits par qui ? Pas par le Christ, dont il n'est nulle part question dans ce passage, mais par les apôtres, qui viennent d'être nommés. Il s'agit donc de disciples des apôtres. Mais quels sont ces disciples ?

Une enquête à travers l'*Adversus haereses* fait apparaître qu'Irénée distingue deux catégories de disciples des apôtres :

1. Les uns représentent la génération post-apostolique : ce sont ceux qu'Irénée nomme les « presbytres » et auxquels, à cause de leur rattachement immédiat aux apôtres, il reconnaît une autorité particulière en matière d'enseignement (cf. V, 5, 1 : διὸ καὶ λέγουσιν οἱ πρεσβύτεροι <οἱ> τῶν ἀποστόλων μαθηταί ..., et V, 36, 2 : « dicunt presbyteri apostolorum discipuli... ») Ce n'est pas de cette sorte de disciples des apôtres qu'il est question ici, car le personnage dont Irénée va rapporter l'enseignement tout au long des ch. 27-32 est précisément un presbytre, dont l'autorité doctrinale n'a rien à gagner du fait qu'il serait le disciple d'autres presbytres ; d'ailleurs Irénée lui donnera expressément, un peu plus loin (IV, 32, 1), le titre de « apostolorum discipulus ».

2. Ailleurs, et principalement dans la première moitié du Livre III, Irénée donne le titre de « disciples des apôtres » à des hommes tels que Luc et Marc (cf. p. ex. III, 10, 1 : « Lucas autem sectator et discipulus apostolorum... ») ; III, 1, 1 : Μάρκος ὁ μαθητῆς καὶ ἐρμηνευτῆς Πέτρου... Ces hommes n'ont pas été les disciples du Seigneur, comme les apôtres, mais ils n'en ont pas moins été instruits par eux de tout le détail de la vie et des enseignements du Maître

264  
 et ils ont été les compagnons et les collaborateurs des apôtres dans la fondation de l'Église. C'est sûrement à de tels hommes que pense Irénée, lorsqu'il écrit en I, 10, 1 : ἡ ... ἐκκλησία ... παρά τῶν ἀποστόλων καὶ τῶν ἐκείνων μαθητῶν παραλαβοῦσα τὴν εἰς ἕνα Θεὸν ... πίστιν ... De même en III, 12, 13 : « apostoli et discipulis ipsorum... » et en III, 15, 3 : « ... et apostolorum et discipulorum... sententia ». C'est, selon toute vraisemblance, à cette sorte de disciples des apôtres que fait allusion le mot μαθητῶν en IV, 27, 1.

P. 735, n. 1. — « qu'il demandait la sagesse », καὶ τὴν σοφίαν ἐζητεῖτο : arménien. Allusion à la prière de Salomon rapportée dans I Rois, 3, 4-15.

P. 749, n. 1. — « d'une déchéance », ἐξ ὑστερήματος. Cette restitution trouve un certain appui dans l'ablatif arménien պակասութիւն : sans doute faut-il supposer la chute de la préposition et lire : <h> պակասութիւն. Quoi qu'il en soit, la restitution ἐξ ὑστερήματος est absolument exigée par l'ensemble du système gnostique, tel qu'Irénée l'a décrit en détail au Livre Ier et tel qu'il le suppose partout ailleurs.

P. 755, n. 1. — « par le fait de la face du Seigneur », ἀπὸ προσώπου τοῦ Κυρίου. On traduit habituellement : « loin de la face du Seigneur ». Telle n'est pas l'interprétation d'Irénée, car, quelques lignes plus loin (IV, 28, 1), reprenant textuellement cette expression de II Thess. 1, 9, il écrit : « ... et quae a caelo revelabitur ira Dei a facte Domini nostri » (ἀπὸ προσώπου τοῦ Κυρίου ἡμῶν) — quemadmodum et David ait : Vultus autem Domini (Πρόσωπον ... Κυρίου) super facientes mala, ut perdat de terra memoriam ipsorum — majorem poenam praestat iis qui incidunt in eam. » Ainsi donc, Irénée commente II Thess. 1, 9 par Ps. 33, 17. Autrement dit, la formule ἀπὸ προσώπου τοῦ Κυρίου ἡμῶν n'a de sens, dans le présent contexte, que si Irénée voit dans la préposition ἀπὸ une idée d'origine, non une idée d'éloignement : « La colère de Dieu se révélera du haut du ciel par le fait de la face de notre Seigneur... » C'est donc de cette

manière qu'il faut aussi comprendre la citation de II Thess. 1, 9, dans le paragraphe précédent : « Ils subiront la peine éternelle de la perte par le fait de la face du Seigneur... »

P. 757, n. 1. — « ils opposent », ἀντιτιθέντας : latin et arménien. Allusion transparente aux Ἀντιθέσεις de Marcion.

P. 761, n. 1. — « sans même s'en rendre compte », λελήθασιν. Restitution pleinement assurée, grâce aux quatre rapprochements suivants :

IV, 28, 3 : οὗ ἡπιστάθη = exciderunt sibi = λελήθασιν.

IV, Pr., 4 : ἀνῆπιστῶν κὲ βωρῆν = latere = λαθεῖν.

V, 4, 1 : οὗ ἡπιστάθη ἑαυτῶν = latent... semetipsos = λαθάνουσιν ἑαυτούς.

IV, 39, 1 : οὗ ἡπιστάθη = latenter = λήσεις.

P. 767, n. 1. — « Épaissis », πᾶχυνον. Cette leçon est celle de l'*Arundelianus* et, moyennant une légère correction qui semble s'imposer, celle de l'arménien. On notera qu'en cet endroit Irénée cite Isaïe, non d'après la LXX, comme il en a l'habitude et comme le fait s. Matthieu, mais d'après l'hébreu.

P. 767, n. 2. — « ... chez qui Dieu a aveuglé l'esprit des incrédules de ce siècle. » Telle est l'interprétation qu'Irénée lui-même donne de ce texte en III, 7, 1 : « Si enim quis secundum Pauli consuetudinem, quemadmodum ex multis et aliis ostendimus hyperbatis eum utentem, sic legerit : in quibus Deus, deinde subdistinguens et modicum diastematis faciens, simul et in unum reliqua legerit : saeculi hujus excaecavit mentes infidelium, inveniet verum, ut sit quod dicitur : Deus excaecavit mentes infidelium hujus saeculi. »

**P. 779, n. 1.** — « ... mais ils ne s'accusent pas eux-mêmes des faveurs qui leur échoient du fait de leurs ancêtres païens et, sans les avoir jamais servis de force, ils ne laissent pas que de recevoir d'eux les plus grands avantages », ...  
 ... ἐαυτοῖς δὲ οὐκ ἐγκαλοῦσι χάριτας τὰς ἀπὸ τῶν ἐν ἔθνεσι προγόνων γεγενημένας, καὶ μὴ βίᾳ δουλεύσαντες αὐτοῖς μεγίστας παρ' αὐτῶν προσλαμβάνουσιν ὀφελείας. Restitution partiellement fondée sur l'arménien et partiellement conjecturale. Les deux versions offrent ici des divergences considérables. D'après le latin, les adversaires s'estiment irréprochables, « alors qu'ils n'ont point témoigné à leurs parents la reconnaissance qu'ils leur devaient et même alors que, après les avoir réduits à la plus lourde des servitudes, ils ont tiré d'eux les plus grands avantages ». Cette idée ne cadre ni avec le contexte immédiat ni avec l'ensemble du chapitre. Elle est même plutôt étrange : où a-t-on jamais vu les gnostiques ou autres hérétiques réduire leurs parents en esclavage ? La restitution que nous proposons offre les deux avantages suivants : 1. Elle assure la cohérence de la pensée. En effet, dans la seconde partie de cette longue période, Irénée souligne ce qu'a d'illogique et d'odieuse l'attitude d'hommes qui adressent injustement à d'autres des reproches qu'ils pourraient s'adresser justement à eux-mêmes. Or, pour que telle soit l'attitude de ces hommes, il faut, d'une part, qu'ils reprochent au peuple juif d'avoir reçu, des Égyptiens, une rémunération modique pour un long esclavage ; d'autre part, qu'ils ne se fassent nul reproche à eux-mêmes, alors qu'ils reçoivent, de leurs parents et ancêtres païens, d'immenses avantages sans avoir jamais été leurs esclaves. 2. La restitution proposée peut en outre se réclamer d'un passage étroitement parallèle en IV, 30, 1 : « Unde enim domus in quibus habitamus, et vestimenta quibus induimur, et vasa quibus utimur, et reliqua omnia ad diuturnam vitam nostram ministratio, nisi ex his quae, cum ethnici essemus, de avaritia acquisivimus, vel ab ethnicis parentibus aut cognatis aut amicis de iniustitia acquirantibus percepimus? »

**P. 799, n. 1.** — « et redoutant une défaite qui mettrait en péril leur existence », καὶ φοβούμενοι μήποτε νικηθέντες τῷ σωθῆναι κινδυνεύσωσιν. Pour restituer ce passage, l'arménien est de peu de secours : il faut tabler sur le latin. Mais, dans

le latin lui-même, les mots « salvari periclitentur » ne laissent pas de déconcerter : en quel sens les hérétiques peuvent-ils « craindre que, en étant vaincus, ils ne courent le danger d'être sauvés » ? Tout s'éclaire, si, au lieu de la restitution σωθῆναι κινδυνεύσωσιν, à laquelle on songe de prime abord, on accepte la restitution τῷ σωθῆναι κινδυνεύσωσιν. On sait que le verbe κινδυνεύω, qui signifie « être en danger », « courir un danger », se construit avec le datif de l'objet se trouvant en danger. C'est ainsi que l'expression κινδυνεύειν τῷ βίῳ signifie « être en danger de sa vie ». Au lieu d'un substantif, on peut aussi avoir un verbe : Liddel-Scott signale l'expression κινδυνεύειν τῷ ζῆν, qui a une signification identique (noter la différence avec l'expression κινδυνεύειν ἀποθανεῖν, qui signifie « être en danger de mourir »). Dans le passage qui nous occupe, Irénée a dû écrire, selon toute probabilité : τῷ σωθῆναι κινδυνεύσωσιν. Sa pensée est en effet la suivante : « Les hérétiques nous cachent leurs théories sur Dieu, parce qu'ils savent combien elles sont fragiles et parce qu'ils craignent que, au cas où ils viendraient à être vaincus (par une réfutation en règle), l'existence même de leur secte ne soit mise en péril. »

**P. 799, n. 2.** — « s'attache fortement », κρατήση : arménien. Cette leçon nous paraît meilleure, parce qu'elle établit une opposition plus nette entre ceux qui s'écartent du vrai Dieu (si enim semel quis transmoveatur a factore omnium...) et ceux qui s'attachent fortement à lui (si autem <teneat> quis unum Deum...).

**P. 799, n. 3.** — « émanée de lui », ἀποῦ : arménien. Le latin dit : « Toute parole aura pour lui consistance... » De quelle parole s'agit-il ? Ce n'est pas clair. Les mots qui suivent feraient supposer qu'il s'agit de toute parole tirée des Écritures. Quoi qu'il en soit, la leçon de l'arménien nous semble plus en situation : à l'inconsistance des doctrines hérétiques (« quassum et futile doctrinae suae... ») Irénée oppose la solide cohérence des paroles de ceux qui adhèrent au seul vrai Dieu (« omnis sermo <ejus> constabit »).

**P. 801, n. 1.** — « pour le profit des hommes qui, à mesure que les Testaments étaient donnés, devaient croire en Dieu », ἐπ' ὠφελείᾳ ἀνθρώπων τῶν καθ' ἃ αἱ διαθήκαι ἐδίδοντο μελλόντων πιστεύειν Θεῷ. Ce membre de phrase est très littéralement rendu par l'arménien, à l'exception de καθ' ἃ, qui est traduit plus librement par յորոց ամուրս (= in quorum diebus).

**P. 805, n. 1.** — « Se souvenant de ses morts — et les sauver » : sur cette citation pseudo-scripturaire, cf. *supra*, p. 255, note justific. P. 637, n. 2.

**P. 811, n. 1.** — « comme s'ils avaient fait eux-mêmes l'accouchement », ὡς αὐτοὶ μαιωσάμενοι. Restitution conjecturale basée sur un passage exactement parallèle du Livre I<sup>er</sup>. On lit en effet en I, 12, 3 : « Qui autem prudentiores putantur illorum esse primam octonationem non gradatim alterum ab altero Aeonum emissum dicunt, sed simul et in unum Aeonum emissionem a Propatore et Ennoea eius cum crearentur ipsi obstetricasse se affirmant. » Or, l'original grec tel qu'on peut le reconstituer en toute certitude à l'aide des données complémentaires de la version latine (< >) et d'une citation grecque d'Épiphane (*Panar.* 35, 1. HOLL, t. II, p. 40) est le suivant : <οἱ δὲ φρονιμώτεροι δοκοῦντες ἐκείνων εἶναι> τὴν πρώτην ὀγδοάδα οὐ καθ' ὑπόβασιν ἄλλον ὑπ' ἄλλου Αἰῶνα προβεβλήσθαι <λέγουσιν>, ἀλλ' ὁμοῦ καὶ εἰς ἅπαξ τὴν τῶν ἐξ Αἰῶνων προβολὴν ὑπὸ τοῦ Προπάτορος καὶ τῆς Ἐννοίας αὐτοῦ τετέχθαι, ὡς αὐτοῖς μαιωσάμενοῖς, διαβεβαίουσιν>. Il est clair, en effet, que jamais les gnostiques n'ont revendiqué pour eux-mêmes le rôle d'accoucheurs du Plérôme, comme le voudrait le texte latin. Mais Irénée se gausse de leur assurance en matière de généalogies divines, en faisant observer que, pour un peu, on croirait qu'ils ont fait eux-mêmes l'accouchement. Il y a tout lieu de croire que, en IV, 33, 3, Irénée exprimait la même idée et que, par suite d'un accident semblable à celui qui s'est produit en I, 12, 3, le même contresens s'est introduit dans la version latine. Cette hypothèse trouve une confirmation dans ces lignes de II, 28, 6, où le latin se présente de façon correcte : « et

quem inenarrabilem et innomabilem vocant, hunc, quasi ipsi obstetricaverint, primae generationis ejus prolationem et generationem enuntiant. »

**P. 813, n. 1.** — « Comment les hommes déposeront-ils la naissance de mort, si ce n'est pas dans une naissance nouvelle, donnée contre toute attente par Dieu en signe de salut, celle qui eut lieu du sein de la Vierge, qu'ils sont régénérés par le moyen de la foi ? » Πῶς δὲ καταλείψουσι τὴν τοῦ θανάτου γέννησιν, ἐὰν μὴ εἰς γέννησιν καινὴν παραδόξως ὑπὸ τοῦ Θεοῦ εἰς σημεῖον σωτηρίας δοθεῖσαν τὴν ἐκ τῆς Παρθένου διὰ τῆς πίστεως ἀναγεννηθῶσιν ; Restitution basée sur les indications complémentaires des deux versions.

Sans aucun doute possible, la γέννησις καινή, dont parle ici Irénée, est la naissance virginale par laquelle le Fils de Dieu est né du sein de Marie :

1. La naissance en question est celle qui fut annoncée en *Is.* 7, 14, car trois mots caractéristiques de ce verset scripturaire se retrouvent dans la présente phrase : Διὰ τοῦτο δώσει Κύριος αὐτὸς ὑμῖν σημεῖον · Ἰδοὺ ἡ Παρθένος ἐν γαστρὶ λήψεται καὶ τέξεται υἱόν ... De plus, le mot παραδόξως, auquel il convient de donner ici sa signification étymologique (= « contre toute attente »), fait clairement allusion à *Is.* 7, 10-14, où nous voyons Achaz refuser de demander un signe à Dieu et où Dieu, passant outre à l'incrédulité d'Achaz, donne lui-même le signe de l'Emmanuel.

2. La phrase que nous étudions s'inscrit dans le contexte d'une polémique anti-ébionite. Les Ébionites ne voyaient, dans la naissance de Jésus, qu'une naissance ordinaire, celle d'un homme né de l'union charnelle de Joseph et de Marie. Que pouvait opposer Irénée à ces hérétiques, sinon l'affirmation de la foi catholique, selon laquelle la naissance de Jésus est une naissance nouvelle et extraordinaire, celle du propre Fils de Dieu né d'une Vierge par l'opération miraculeuse de Dieu lui-même ? C'est précisément ce que fait Irénée dans la phrase qui nous occupe. Son raisonnement est en effet le suivant : pour que les hommes soient affranchis de leur naissance de mort, il faut que, par la régénération baptismale — car c'est évidemment d'elle qu'il est question —, ils soient rendus participants, non d'une

naissance ordinaire et simplement humaine comme la leur, ce qui ne leur servirait de rien, mais de la naissance nouvelle et toute sainte par laquelle le Fils de Dieu est né de la Vierge. Dans cette phrase, on le voit, le premier souci d'Irénée n'est pas d'affirmer la réalité de la régénération baptismale — celle-ci est supposée admise par l'adversaire —, mais d'affirmer, contre les Ébionites, la réalité de la naissance virginale du Fils de Dieu à laquelle fait communier la régénération baptismale.

**P. 821, n. 1.** — « ... car tout chez lui possède une inébranlable fermeté : — à l'adresse du seul Dieu tout-puissant..., c'est la foi intégrale ; — à l'adresse du Fils de Dieu..., c'est l'adhésion ferme ; — à l'adresse de l'Esprit de Dieu..., c'est la gnose vraie.... »

πάντα γὰρ αὐτῷ συνέστηκεν,

— καὶ εἰς ἓνα Θεὸν παντοκράτορα ...  
πίστις ὁλόκληρος,

— καὶ εἰς τὸν Υἱὸν τοῦ Θεοῦ ...  
πεισμονὴ βεβαία,

— <καὶ> εἰς τὸ Πνεῦμα τοῦ Θεοῦ ...  
γνώσις ἀληθής ...

Restitution basée sur les indications des deux versions et, pour une part, d'un fragment grec ; le mot entre crochets a été restitué conjecturalement.

Nous optons résolument pour une structure trinitaire stricte de toute la phrase, telle que la met en lumière le schéma ci-dessus. Cette option se fonde sur les raisons suivantes :

1. Comme plusieurs autres passages de l'œuvre irénéenne (cf. p. ex. I, 10, 1 ; *Dém.* 6), cette phrase a, indéniablement, l'allure d'un symbole de foi trinitaire. Il y est question de foi intégrale au seul Dieu tout-puissant de qui viennent toutes choses (εἰς ἓνα Θεὸν ... πίστις ὁλόκληρος), d'adhésion ferme au Fils de Dieu, par qui viennent toutes choses, et au mystère de son incarnation rédemptrice (καὶ εἰς τὸν Υἱὸν τοῦ Θεοῦ ... πεισμονὴ βεβαία). Qu'attendre, après ces

deux premiers articles d'une frappe si caractéristique, sinon un troisième article de structure identique, en lequel il soit question du Saint-Esprit et de ce qui a rapport à sa personne (καὶ εἰς τὸ Πνεῦμα τοῦ Θεοῦ ... γνώσις ἀληθής...)?

2. La structure trinitaire de la présente phrase est confirmée par un passage similaire qui se lit en IV, 33, 15, et qui apparaît comme la conclusion de tout le développement consacré par Irénée au « disciple vraiment spirituel » : « Et reliqua omnia... spiritualis vere qui est interpretabitur..., semper eundem Deum sciens, et semper eundem Verbum cognoscens etiamsi nunc nobis manifestatus est, et semper eundem Spiritum Dei cognoscens etiamsi in novissimis temporibus nove effusus est in nos... »

3. Cette structure trinitaire semble bien être celle du fragment grec tel que l'a compris l'excerpteur lui-même. Ici, il est vrai, on se heurte à un épineux problème de ponctuation. K. HOLL (*Fragmente...*, p. 63) a proposé une ponctuation nouvelle, apparemment plus simple et plus satisfaisante au regard de la seule grammaire, mais qui, en fait, dissout le fragment en une incohérente juxtaposition de quatre phrases que ne réunit plus aucun lien logique. Voici cette ponctuation : Πάντα συνέστηκεν εἰς ἓνα Θεόν ... Πίστις ὁλόκληρος ἢ εἰς τὸν Υἱόν ... Πεισμονὴ βεβαία ἢ εἰς τὸ Πνεῦμα ... Γνώσις ἀληθής ἢ τῶν ἀποστόλων διδασχὴ ... On a peine à croire que ce soit cet inconsistant assemblage qu'aient entendu recueillir le compilateur des *Sacra Parallela*. Tout ne nous porte-t-il pas plutôt à penser que ce qui l'a intéressé était précisément l'éclatant témoignage de la foi trinitaire d'Irénée contenu dans ce passage du chap. 33 ? Aussi, quoi qu'il en soit de certaines difficultés d'ordre grammatical qui subsistent, semble-t-il plus indiqué de ponctuer le fragment de telle sorte que tout y grave autour des trois Personnes divines : Πάντα συνέστηκεν, εἰς ἓνα Θεόν ... πίστις ..., ... εἰς τὸν Υἱόν ... πεισμονή ..., εἰς τὸ Πνεῦμα ... γνώσις ... Telle nous paraît être la manière dont l'excerpteur a dû comprendre sa propre citation. Cette conclusion serait plus certaine encore, si nous pouvions admettre — mais ceci n'est qu'une hypothèse — que l'excerpteur a écrit καὶ εἰς τὸν Υἱὸν ... καὶ εἰς τὸ Πνεῦμα, et non ἢ εἰς τὸν Υἱὸν ... ἢ εἰς τὸ Πνεῦμα.

4. Au début de IV, 33, 8, aucune conjonction, ni dans le grec, ni dans le latin, ni dans l'arménien, n'indique qu'une



phrase nouvelle commence, et il n'y a pas d'ἔστιν dans le grec.

5. S'étonnera-t-on de voir Irénée rattacher de la sorte la γνώσις ἀληθείας à l'Esprit-Saint ? Mais notre texte même contient une indication aussi nette que possible en ce sens : l'Esprit-Saint, y dit Irénée, est celui qui « donne la connaissance de la vérité » (τὸ παρέχον ἐπιγνώσιν ἀληθείας). Dans *Dém.* 6, il écrit : « Le Saint-Esprit, par lequel... les pères ont appris les choses de Dieu... » (τὸ ἔργον Πνεύμα, δι' οὗ ... οἱ πατέρες ἔμαθον τὰ τοῦ Θεοῦ). En III, 24, 1, faisant allusion à *I Jn* 5, 6, il écrivait : « Spiritus autem Veritas ». Quoi d'étonnant, dès lors, qu'Irénée puisse parler d'une connaissance (γνώσις) orientée vers l'Esprit, tout comme il a parlé d'une foi (πίστις) s'adressant au Père et d'une adhésion (πείσμονή) s'adressant au Fils ?

6. Cette « gnose vraie », qu'est-elle ? C'est, répond en substance Irénée, l'enseignement des apôtres ; c'est l'Église une, apostolique, catholique ; c'est la succession ininterrompue des évêques à la tête des différentes églises locales ; c'est une conservation non feinte des Écritures (compte intégral, lecture probe, explication correcte) ; c'est, par-dessus tous les autres charismes, le don de l'ἀγάπη. Qui ne voit que, en parlant ainsi, Irénée identifie la « gnose vraie » avec la vie dans l'Église et que, par là même, il établit un lien étroit entre l'Esprit-Saint, objet de cette « gnose », et l'Église ? Or, rien n'est plus conforme à la doctrine d'Irénée que cette double assertion. Que connaître la vérité et vivre dans l'Église soient une seule et même chose, Irénée l'affirmait déjà avec toute la clarté désirable, en écrivant en IV, 33, 7, immédiatement avant la présente phrase : « Judicabit autem et omnes eos qui sunt extra veritatem, hoc est qui sunt extra Ecclesiam. » Et qu'il y ait une affinité mystérieuse et profonde entre l'Esprit-Saint et l'Église, Irénée l'affirmait déjà en III, 24, 1, dans une page qu'il faudrait citer toute entière, mais dont nous ne reproduirons que ces quelques lignes particulièrement suggestives : « In Ecclesia enim, inquit, posuit Deus apostolos, prophetas, doctores et universam reliquam operationem Spiritus, cujus non sunt participes omnes qui non concurrunt ad Ecclesiam sed semetipsos fraudant a vita per sententiam malam et operationem pessimam. Ubi enim Ecclesia, ibi et Spiritus Dei ; et ubi Spiritus Dei, illic Ecclesia et omnis gratia : Spiritus autem Veritas. »

7. On peut donc dire que, pour Irénée, trois traits majeurs constituent la physionomie du « disciple vraiment spirituel » : — foi au Dieu tout-puissant Créateur de toutes choses — adhésion au Fils de Dieu et au mystère de son Incarnation rédemptrice — connaissance de l'Esprit de Dieu dans l'Église et dans le déroulement concret de la vie de celle-ci. Triple rattachement donc : — de la création au Père — de la rédemption au Fils — de la vie ecclésiale à l'Esprit. Or, il n'est peut-être rien de plus profondément traditionnel, dans tout l'enseignement chrétien, que ce triple rattachement, qui structure tous les plus anciens formulaires de foi trinitaire connus. Le caractère éminemment traditionnel de ce triple rattachement nous parait apporter une confirmation non négligeable à la restitution et à l'interprétation de IV, 33, 7-8 proposées dans la présente note.

P. 827, n. 1. — « Est-ce que... », ἄρα : latin et arménien. La traduction de ἄρα par « putas » se rencontre dans la vulgate latine, en *Lc* 18, 8 et en *Act.* 8, 30.

P. 829, n. 1. — « par le fait de la face du Seigneur... ». Voir *supra*, p. 264, note justif. P. 755, n. 1.

P. 837, n. 1. — « Le Seigneur, le Saint d'Israël — pour les sauver » : sur cette citation pseudo-scripturaire, cf. *supra*, p. 255, note justif. P. 687, n. 2.

P. 841, n. 1. — « Quel est celui qui est jugé ? Qu'il se tienne en face ! Et quel est celui qui est justifié ? Qu'il s'approche de l'Enfant du Seigneur ! » Τίς ὁ κρινόμενος ; ἀντιστήτω. Καὶ τίς ὁ δικαιούμενος ; ἐγγιστάτω τῷ παιδί Κυρίου : arménien. Sur cette citation, on consultera L. FROIDEVAUX, « Sur trois textes cités par s. Irénée », dans *Rech. Sc. Rel.* 44 (1956), p. 414-417.

**P. 841, n. 2.** — « ils signifiaient par là », ἐσήμαινον. Cette restitution ne trouve de fondement immédiat ni dans l'arménien, ni dans le latin. D'une part, en effet, par suite d'un accident particulièrement malencontreux, l'arménien omet ce mot. D'autre part, la leçon « significatur », qui est celle de tous les manuscrits latins, paraît difficilement acceptable, si l'on observe qu'il s'agit, dans tout le développement allant de IV, 33, 11 à IV, 33, 14 inclus, d'une sorte de refrain absolument stéréotypé, repris jusqu'à seize fois, et dans lequel le verbe principal est invariablement un imparfait ou un aoriste actif à la 3<sup>e</sup> personne du pluriel : ἐθεώρουσιν, ἐμήνυσον, ἠπέλιον, ἐδήλουσιν, ἐσήμαινον, ἐκήρυξαν, ἐμήνυσαν... On ne voit pas pourquoi le présent passage ferait exception, et il y a tout lieu de penser que le mot « significatur » est une corruption de la leçon primitive « significabant », traduction du grec ἐσήμαινον.

**P. 843, n. 1.** — « chemin de la justice surgi dans le désert et fleuves de l'Esprit-Saint jaillis dans la terre aride », ἀνατεταλιυῖαν ἐν τῇ ἐρήμῳ ὁδὸν δικαιοσύνης καὶ ἐν τῇ ἀνύδρῳ ποταμοὺς Πνεύματος ἁγίου. Restitution basée sur le latin, débarrassé de la glose « quam (quae C, om. V) annuntiavit » qui le rend inintelligible et qui n'a nul appui dans l'arménien. Cette restitution est confirmée par le caractère éminemment scripturaire de la doctrine qui s'y exprime. Quand, en effet, Irénée identifie la foi au Christ avec « le chemin de la justice », il fait simplement écho à *Rom.* 3, 22 et à la multitude des textes pauliniens similaires. Et quand il identifie cette même foi avec « les fleuves de l'Esprit-Saint », il fait une allusion on ne peut plus transparente à *Jn* 7, 37-39.

**P. 843, n. 2.** — « si abondamment », διὰ τῶν τοσοῦτων : arménien. Le latin « per tantam seriem scripturae » est une traduction glosée. La même tendance à gloser se fait jour en IV, 36, 4, où les mêmes mots grecs sont traduits par « per tot et tanta ».

**P. 847, n. 1.** — « de substances diverses », ἐξ ἄλλης καὶ ἄλλης οὐσίας : latin. L'arménien suppose ἐξ ἄλλης οὐσίας. La leçon ἐξ ἄλλης καὶ ἄλλης οὐσίας s'impose, si l'on observe que, dans les derniers mots de cette phrase par laquelle se clôt le ch. 33, Irénée annonce de façon précise le contenu des deux chapitres suivants : « (le disciple vraiment spirituel) n'outrage pas les prophètes en disant qu'ils venaient de la part d'un autre Dieu » — voilà le thème des Marcionites, qu'Irénée va combattre dans le ch. 34 — « ou bien encore que les prophéties émanaient de substances diverses » (ἐξ ἄλλης καὶ ἄλλης οὐσίας) — voilà très précisément la thèse des Valentiniens, qu'Irénée combattra dans le ch. 35 —. La leçon ἐξ ἄλλης καὶ ἄλλης οὐσίας trouve encore une confirmation décisive dans la première phrase du ch. 36 : « ... neque ab altero Deo dicere prophetas... neque ab alia et alia substantia... »

**P. 855, n. 1.** — « le retour », τὴν ... κάθοδον. Le mot κάθοδος signifie d'abord « descente » : c'est cette signification première et pour ainsi dire matérielle du mot qu'ont rendue l'arménien էջ et le latin « <descensio> ». Mais, par dérivation, ce mot signifie aussi « retour », et plus particulièrement « retour d'un exilé » : c'est, de toute évidence, selon cette dernière acception qu'il doit être entendu ici. Un cas tout semblable se rencontre en III, 21, 2, où les mots τῶν Ἰουδαίων (κατ)ελθόντων (il faut corriger ἀνελθόντων d'Eusèbe) εἰς τὴν χώραν αὐτῶν sont traduits par « *Judaeis descenditibus in regionem suam* », alors que, en cet endroit, le verbe κατέρχομαι signifie évidemment « revenir d'exil ».

**P. 857, n. 1.** — « en charrues que lui-même a fabriquées », εἰς ἄροτρα <α> κατασκευάσεν αὐτός. Le mot placé entre crochets est restitué par conjecture : il n'est attesté ni par le latin, ni par l'arménien. Sa restitution ne nous en paraît pas moins certaine, car, outre qu'il est absolument requis pour que la phrase ait un sens, il est exigé par le parallélisme étroit avec la phrase suivante : « ... quoniam ipse est qui aratrum fecit et falcem intulit. » Sur l'ensemble de ce passage, on consultera J. DANIELOU, « La charrue symbole de la Croix : Irénée, Adv. haer. IV, 34, 4 », dans

*Rech. Sc. Rel.* 42 (1954), p. 193-203, et J. DOIGNON, « Le salut par le fer et le bois chez saint Irénée : notes de philologie et d'exégèse sur Adv. haer., IV, 34, 4 », dans *Rech. Sc. Rel.* 43 (1955), p. 535-544.

**P. 863, n. 1.** — « par la suprême Puissance », ὑπὸ τῆς Ἀθθεντίας. Le mot Ἀθθεντία, qui est traduit ici par « Summitas », est rendu ailleurs par « summa Potestas » (I, 24, 1) et par « Principalitas » (I, 26, 1 ; 31, 1). Sur cette triple origine attribuée par les Valentiniens aux prophéties, voir I, 7, 3 : Καὶ λοιπὸν τέμνουσι τὰς προφητείας, τὸ μὲν τι ἀπὸ τῆς Μητρὸς εἰρῆσθαι θέλοντες, τὸ δὲ τι ἀπὸ τοῦ Σπέρματος, τὸ δὲ τι ἀπὸ τοῦ Δημιουργοῦ. Ἄλλὰ καὶ τὸν Χριστὸν ὡσαύτως, τὸ μὲν τι ἀπὸ τοῦ Σωτῆρος εἰρηκέναι, τὸ δὲ τι ἀπὸ τῆς Μητρὸς, τὸ δὲ τι ἀπὸ τοῦ Δημιουργοῦ ...

**P. 867, n. 1.** — « le vrai Dieu, τὸν ἀληθινὸν Θεόν. La leçon « verbum Deum », qui est celle de tous les manuscrits latins, est inacceptable. On peut être tenté de voir dans « Deum » (dm̄) une corruption de « Domini » (dn̄i) — Érasme et tous les éditeurs à sa suite ont effectivement imprimé « Verbum Domini » —, mais cette leçon fait difficulté à cause de ce qui suit : « ... et adventum Filii ejus... multo magis Dominus ipse... » : peut-on admettre que, dans la même phrase, le mot « Dominus » désigne successivement le Père et le Fils ? Aussi préférons-nous corriger « verbum » en « verum » : cette correction est, paléographiquement parlant, aussi plausible (cf. 20, 14, texte latin et apparat) et procure un texte autrement satisfaisant.

**P. 867, n. 2.** — « de la part de la suprême Puissance », ἀπὸ τῆς Ἀθθεντίας. On doit, sans hésiter, rétablir le latin « de <Principalitate> ». Comparer avec la phrase précédente : « ... <is qui> de Principalitate spiritus fuit... »

**P. 867, n. 3.** — « de la part du fruit de la déchéance », ἀπὸ τοῦ καρποῦ τοῦ ὑστερήματος. Ici encore, la leçon du latin

est sûrement fautive, mais on découvre moins aisément la provenance de l'erreur et la manière d'y remédier. Pour avoir des chances d'y réussir, procédons par étapes successives :

1. Une certitude s'offre à nous d'emblée et va commander toute notre recherche : quelle que soit l'expression originale qui se dissimule sous les mots « subjecta deminoratione », elle ne peut désigner que le Demiurge. En effet, le paragraphe 2 du ch. 35 prend à partie les Valentiniens sur le point très précis de l'opposition qu'ils établissent entre le Dieu suprême et le Demiurge, et l'on peut même dire que ce paragraphe est axé tout entier sur cette opposition. C'est ce que montre à l'évidence le schéma suivant :

— ... voluntatem Patris docentes... in nullo communicantes iis prophetis qui sunt a Demiurgo.

— ... et si quidem <is qui> de Principalitate spiritus fuit... is vero qui a Demiurgo fuit...

— multo magis Dominus ipse nunquam modo quidem de <Principalitate>, modo vero de † SUBJECTA DEMINORATIONE † fecisset sermones...

— ... nec unquam modo quidem mundi fabricatorem, modo autem eum qui super hunc est glorificaret Patrem...

— ... et non dicant eos ab ea novitate quae secundum Principalitatem est quaedam dixisse, praemissos a Demiurgo...

2. Ce point étant acquis, le problème qui se pose à nous est le suivant : retrouver, sous les mots « subjecta deminoratione », une expression caractéristique dont se servaient les Valentiniens pour désigner le Demiurge. Une solution fort séduisante au point de vue de la paléographie consisterait à lire : « de <abjecta> deminoratione ». Ce qui se traduirait : « de la part du déchet expulsé (du Plérôme) ». Solution irrecevable : non seulement l'expression « abjecta deminoratio » n'est pas usitée par les Valentiniens pour désigner le Demiurge, mais elle ne pourrait être appliquée à celui-ci sans que soit contredit de la façon la plus formelle le système valentinien, tel qu'Irénée l'a exposé de façon détaillée dans la « Grande Notice » du Livre I et tel qu'il le suppose partout ailleurs. En effet, selon la doctrine valentinienne telle qu'elle apparaît de façon constante à travers

tout l'*Adversus haereses*, le Démiurge provient du déchet expulsé du Plérôme, il n'est pas ce déchet. Voici, à titre d'exemple, quelques lignes tirées de III, 12, 12 : « hi autem qui sunt a Valentino, nominibus honestius utentes et Patrem et Dominum et Deum hunc qui est Fabricator ostendentes, propositum sive sectam blasphemiosem habent, neque ab aliquo ex his quae sunt intra Plenitudinem Aeonibus dicentes eum emissum, sed ab ea labe quae extra Pleroma expulsa est. »

3. Selon les Valentiniens, le Démiurge ne s'identifie donc pas à la « déchéance », mais est issu d'elle. Existerait-il une expression caractéristique par laquelle les Valentiniens exprimeraient cette origine du Démiurge ? Oui, cette expression existe, et elle se rencontre jusqu'à treize fois dans l'*Adversus haereses* : c'est l'expression ὑπερήματος καρπός, que le latin rend habituellement par « labis fructus », parfois aussi par « postremitatis fructus » ou par « extremitatis fructus ». Voici un relevé complet des passages où l'expression se rencontre : I, 17, 2 ; 19, 1 ; II, Pr., 1 ; 1, 1 ; 3, 2 ; 9, 2 ; 19, 9 ; 28, 4 (deux fois) ; III, 5, 1 ; 10, 1 ; 25, 5 ; IV, 33, 3. Combien cette expression est en situation dans le passage qui nous occupe, il est superflu de le souligner. D'autre part, la substitution des mots « subjecta deminoratione » à la leçon primitive « fructu deminorationis » ne nous semble nullement impossible, paléographiquement parlant. Aussi est-ce, en fin de compte, à la restitution « de <fructu> deminorationis » que, tout en faisant nôtre d'avance une hypothèse meilleure, nous croyons devoir nous arrêter.

**P. 878, n. 1.** — « Ils disent encore qu'au-dessus de ces choses il y a celles qui furent dites par la suprême Puissance, mais ils sont réfutés par ce qui est rapporté dans les Écritures au sujet de la venue du Christ. » Phrase obscure. Irénée ferait-il allusion à ce dont il parle de façon plus détaillée en III, 10, 4 ? Ou faut-il supposer une erreur de transmission ou une lacune dans le texte latin ?

**P. 879, n. 1.** — « unique... peut-être », τὸν ἀγαπητόν ... ἕως : latin et arménien. Ces mots sont tirés de *Lc* 20, 13.

**P. 879, n. 2.** — « Et s'étant saisis de lui, ils le tuèrent et le jetèrent hors de la vigne », καὶ λαβόντες ἀπέκτειναν αὐτὸν καὶ ἐξέβαλον ἔξω τοῦ ἀμπελώου : arménien (cf. *Mc* 12, 8). Tel est, sans aucun doute possible, le texte d'Irénée. La preuve en est que, dans le commentaire qui suit la présente citation, Irénée fait, à deux reprises, allusion à ce verset et qu'il mentionne à chaque fois, d'une façon on ne peut plus explicite, l'ordre ἀπέκτειναν-ἐξέβαλον, et cela au témoignage de la version latine elle-même : « ... quem cum occidissent mali coloni projecerunt extra vineam ; ... projecerunt eum, cum eum occidissent, extra vineam. » Ainsi donc, ici encore, nous prenons le traducteur latin en flagrant délit de falsification textuelle : il modifie délibérément la citation d'Irénée de façon à la rendre conforme à ce qu'il lit dans *Matth.* 21, 39, et, ce faisant, il ne paraît pas s'apercevoir qu'il met Irénée en contradiction avec lui-même.

**P. 883, n. 1.** — « comme Père », Πατέρα : arménien. Cette leçon de l'arménien est confirmée par la dernière phrase de IV, 36, 5, où on lit : « ... sed ab uno et eodem, alii quidem (= prophetae) Dominum annuntiabant, alii autem (= apostoli) Patrem evangelizabant. »

**P. 887, n. 1.** — « Ezéchiel » : arménien. Irénée se trompe, car la citation qui suit est de Jérémie, non d'Ezéchiel. D'autre part, l'arménien a incontestablement conservé la leçon de l'original, car, si Irénée avait eu l'intention de citer un deuxième texte de Jérémie, il n'aurait pas écrit : « similiter autem... », mais bien : « et iterum... », comme il le fait partout ailleurs lorsqu'il cite successivement deux textes d'un même auteur. Concluons que, ici encore, le traducteur latin modifie sciemment le texte d'Irénée, mais avec assez de maladresse pour que la modification se trahisse d'elle-même.

**P. 889, n. 1.** — « et veillez en tout temps », καὶ ἀγρυπνεῖτε ἐν παντὶ καιρῷ. Ces mots sont tirés de *Lc* 21, 36 et intercalés par Irénée dans sa citation de *Lc* 21, 34-35.

**P. 891, n. 1.** — « mais, le jour où... », ἡ <δὲ> ἡμέρα ... La restitution de ἡ ... ἡμέρα se fonde sur le témoignage concordant de l'*Arundelianus* et de l'arménien. La restitution de δέ est conjecturale : outre qu'elle donne un sens meilleur, elle semble postulée par l'absence de la conjonction καί devant ἔβρεξε.

**P. 903, n. 1.** — « n'ont point eu part à l'Esprit-Saint », ἡμοιορηκότες τοῦ Πνεύματος τοῦ ἁγίου : arménien. Comparer avec V, 9, 3 : ἅμιοιοι τοῦ (ἁγίου) Πνεύματος γενόμενοι.

**P. 911, n. 1.** — « aussitôt », εὐθύς : latin et arménien. Ce mot a été omis dans la citation grecque. Voir I, 18, 1 : Ὁ γὰρ Μωϋσῆς ... εὐθύς ἐν ἀρχῇ τὴν Μητέρα τῶν ὄλων ἐπέδειξεν ...

**P. 911, n. 2.** — « vers », περί : latin (cf. *Matth.* 20, 5). Comparer avec I, 1, 3 : οἱ δὲ περί ἕκτην (ῥαβ) ...

**P. 919, n. 2.** — « outre ces paroles dites par lui en toute vérité », πρὸς τοῖς ἀληθῶς εἰρημένους : latin et arménien. Il s'agit des paroles de Jésus rapportées en *Matth.* 23, 37-38, et qu'Irénéus introduisait en ces termes : « Et sine parabola autem dicebat ad Hierusalem Dominus... » L'expression ἀληθῶς est à éclairer par l'expression χωρὶς παραβολῆς.

**P. 923, n. 1.** — « les uns seraient mauvais et les autres bons », οἱ μὲν φαῦλοι, οἱ δὲ ἀγαθοὶ γεγόνασιν : grec. Nous croyons devoir donner raison au grec, contre l'accord du latin et de l'arménien, pour les deux raisons suivantes : 1. Les pronoms démonstratifs οὗτοι et ἐκεῖνοι, qui se rencontrent dans la suite de la phrase, postulent l'ordre φαῦλοι-ἀγαθοί, car, selon les lois habituelles du langage, ces deux pronoms désignent respectivement des personnes plus proches et des personnes plus éloignées, soit dans l'espace,

soit dans le discours. 2. Des interventions toutes semblables s'observent en d'autres endroits de la version latine et même de la version arménienne.

**P. 925, n. 1.** — « le bien », τοῦ καλοῦ καὶ ἀγαθοῦ. Expression typiquement grecque, dont la traduction a embarrassé le traducteur latin. Ici, il traduit par « justum et bonum » ; en V, I, 1, il traduira par « optimo et bono ».

**P. 937, n. 1.** — « qui leur serait acquis... et aurait surgi spontanément... », ... περιγινόμενον, ἀλλ' αὐτομάτως ... συμπεφυμένον : latin et arménien. Comparer avec IV, 37, 7 : « ... et pretiosam arbitremur coronam, videlicet quae per agonem nobis acquiritur, sed non ultero coalitam », ... καὶ τίμιον ἡγησώμεθα τὸν στέφανον, ἅτε δι' ἀγῶνος ἡμῖν περιγινόμενον, ἀλλὰ μὴ αὐτομάτως συμπεφυμένον.

**P. 937, n. 2.** — « Quelle assurance pour ceux qui n'y auraient pas persévéré ? » Τίς δὲ παρησιαία τοῖς μὴ ὑπομεμενηκόσιν αὐτῷ : arménien. Dans le latin, cette phrase est tombée par homoioteleuton.

**P. 943, n. 1.** — « C'est donc pour nous que Dieu a permis tout cela, afin que, instruits de toutes manières, nous soyons désormais scrupuleusement fidèles en toutes choses », δι' ἡμᾶς οὖν πάντα ταῦτα ἠνέσχετο ὁ Θεός, ὅπως διὰ πάντων παιδευθέντες ἐν πᾶσιν εἰς τὸ μέλλον ὦμεν ἀκριβεῖς. Restitution basée sur les indications complémentaires des deux versions. Comparer avec V, 2, 3 : καὶ διὰ τοῦτο ἠνέσχετο ὁ Θεός τὴν εἰς τὴν γῆν ἡμῶν ἀνάλυσιν, ὅπως παντοίως παιδευθέντες ἐν πᾶσιν εἰς τὸ μέλλον ὦμεν ἀκριβεῖς.

**P. 951, n. 1.** — « inexercées... les facultés... », ἀγύμναστα ... τὰ αἰσθητήρια ... L'allusion à *Héb.* 5, 14 nous semble certaine, d'abord parce que nous trouvons dans ce verset

deux termes caractéristiques repris par Irénée (τὰ αἰσθητηρία γεγυμνασμένα), et plus encore parce que ce verset de l'épître aux Hébreux s'inscrit dans un contexte où nous trouvons la même opposition entre les petits enfants qui ont encore besoin de lait et les parfaits qui sont capables de recevoir une nourriture solide (cf. *Héb.* 5, 11-14).

**P. 959, n. 1.** — « ce qu'il a été fait », ὅ τι γέγονεν. Au lieu de ὅ τι (= relatif), le latin et l'arménien ont lu ὅ τι (= conjonction).

**P. 967, n. 1.** — « l'Eau qui vient de lui », τὸ ὕδρον αὐτοῦ : arménien. On ne peut guère douter que, pour Irénée, cette Eau ne soit le Saint-Esprit (cf. III, 17, 2). Quant à la Main dont il parle ici, on est tout naturellement amené à voir en elle le Verbe.

**P. 977, n. 1.** — « a annoncé qu'il séparerait », διακρίνειν ἐμήνυσε. L'arménien *qehhnyj* rend tout à fait certaine la restitution de ἐμήνυσε, qu'autorise, sans l'imposer, le latin « demonstravit ». En revanche, la restitution de διακρίνειν ne trouve de fondement certain ni dans le latin, ni dans l'arménien. D'une part, en effet, la leçon « separari », commune à tous les manuscrits latins, est difficilement admissible : la subordonnée « quemadmodum pastor *segregat* oves... » appelle, comme parallèle, une phrase dans laquelle il soit question du Seigneur qui *sépare* le genre humain, non du genre humain qui *soit séparé* par lui. D'autre part, l'arménien suppose le grec διακρίνων, qui ne semble guère plus admissible. Nous proposons donc de voir dans la leçon διακρίνειν une corruption de la leçon primitive διακρίνειν, seule en situation, semble-t-il. Quant au latin « separari », nous proposons d'y voir une corruption de la leçon primitive « se separare » : une banale haplographie aura fait tomber le mot « se », et cette première erreur aura entraîné ensuite la contamination de « separare » en « separari », le mot « genus » étant pris pour le sujet de ce verbe.

**P. 981, n. 1.** — « cette inimitié fomentée contre lui », τὴν πρὸς αὐτὸν ἔχθραν. Bien que la leçon τὸν ἄνθρωπον soit attestée par le latin, l'arménien et tous les manuscrits grecs consultés, à l'exception du *Parisinus suppl. gr. 1076*, elle doit être considérée comme une corruption de la leçon αὐτόν. En effet, dans tout ce paragraphe, il n'est pas une seule fois question d'une inimitié de Dieu pour l'homme, mais seulement de la pitié qu'il lui a témoignée : τὸν δὲ ... παραδεξάμενον τὴν παρακοὴν ἄνθρωπον ἠλέησε. La seule inimitié dont il soit question dans ce paragraphe est l'inimitié de l'homme contre Dieu, qu'avait tenté de fomenter l'ange apostat (ἐχθροποιῆσαι αὐτὸν πρὸς τὸν Θεὸν ἐπεχείρησε), mais que Dieu a changée en une inimitié de l'homme contre l'ange apostat lui-même (ἀντίστρεψε τὴν ἔχθραν, ἣν ἐχθροποιῆσαι πρὸς αὐτὸν ἠθέλησε, πρὸς αὐτὸν τὸν ἐχθροποιούντα). L'inimitié de l'homme contre Dieu, Dieu l'a écartée de lui-même, pour la retourner et la rejeter contre le serpent (ἀπωσάμενος μὲν ἀφ' ἑαυτοῦ τὴν πρὸς αὐτὸν ἔχθραν, ἀνακλάσας δὲ αὐτὴν καὶ ἀντιπέμφας πρὸς τὸν ὄφιν). Et c'est très précisément en ce sens, ajoute Irénée, qu'on doit comprendre la parole de Dieu rapportée par l'Écriture : « Je mettrai une inimitié entre toi et la femme... »

**P. 985, n. 1.** — « Car, comme l'a dit un de nos prédécesseurs, le mot 'fils' s'entend de deux manières : d'abord selon la nature... ; ensuite selon l'enseignement... » ὁ γὰρ υἱός, ὡς καὶ τις τῶν πρὸ ἡμῶν εἶρηκε, διπλῶς νοεῖται· κατὰ μὲν φύσιν ... κατὰ δὲ διδασκαλίαν ... Restitution basée essentiellement sur l'arménien, sauf à tenir compte de quelques indications secondaires fournies par le latin.

Selon l'arménien, en effet, le mouvement général de la pensée est d'une cohérence et d'une clarté parfaites. Irénée part d'un problème précis : Si tous les êtres sont créés par Dieu, comment l'Écriture peut-elle dire de certains qu'ils sont « fils du diable » ? La réponse d'Irénée est celle-ci : Il faut distinguer filiation *selon la nature* et filiation *selon l'enseignement*. Selon la nature, tous les êtres sont fils de Dieu, puisque tous sont ses créatures. Selon l'enseignement, ils sont fils de Dieu ou fils du diable, selon qu'ils se rendent dociles à l'un ou à l'autre. Dans sa réponse, Irénée pose donc

d'abord un principe général, puis il l'applique au cas concret qu'il doit résoudre. Dans tout ce raisonnement d'Irénée, il n'est question que des *êtres créés*, envisagés dans leur relation à Dieu : tous tiennent de lui leur être, et, en ce sens précis, tous sont ses fils ; mais tous ne s'ouvrent pas à lui dans une docilité accueillante, et, en ce sens, tous ne sont pas ses fils. Telle est la portée précise qu'ont, chez Irénée, les formules « fils selon la nature » et « fils selon l'enseignement ». A l'intérieur de la filiation « selon la nature », il est bien question d'une certaine distinction entre τέκνον et ποτήμα — si notre restitution est exacte —, mais cette distinction est à peine esquissée, et elle est manifestement sans importance pour la solution du problème posé, puisqu'il n'est plus question d'elle dans la suite.

Comparé à la clarté de l'arménien, le latin donne l'impression d'une obscurité, voire d'une incohérence totale. Dans la première phrase, où est énoncé le principe général commandant la solution du cas, le latin distingue la filiation proprement dite ou « par nature » (« eo quod natus sit filius ») et la filiation improprement dite (« reputatur filius »), cette dernière paraissant se subdiviser en filiation « selon la création » et filiation « selon l'enseignement ». Mais dans la phrase suivante, où il s'agit d'appliquer le principe général ainsi précisé, le latin rattache la filiation « selon la création » à la filiation proprement dite ou « par nature ». La contradiction est manifeste.

D'où vient une telle divergence entre le latin et l'arménien ? Il paraît difficile — pour ne pas dire impossible — de l'expliquer par l'état de délabrement où se serait trouvé le texte grec dont le traducteur latin s'est servi. Il est plus probable qu'il s'agit de retouches délibérées, dictées par une préoccupation d'ordre doctrinal. En particulier, la distinction entre filiation naturelle et filiation adoptive, qui est complètement étrangère à ce passage d'Irénée et que le traducteur y a introduite par un véritable coup de force, semble refléter l'espèce d'obsession qui était celle des auteurs du iv<sup>e</sup> siècle en présence de l'hérésie arienne. Toute la littérature anti-arienne, en effet, ne cessait d'inculquer cette vérité fondamentale que la filiation divine κατά φύσιν est l'apanage exclusif du Logos consubstantiel au Père. Pour des oreilles accoutumées à ce langage, l'assertion d'Irénée selon laquelle tous les êtres créés sont fils de Dieu κατά φύσιν devait sonner d'étrange manière ! Si nous admet-

tions — et rien, en définitive, ne nous interdit cette supposition — que l'*Adversus haereses* fut traduit en latin vers la seconde moitié du iv<sup>e</sup> siècle, à un moment où les nécessités de la controverse anti-arienne avaient rendu les écrivains ecclésiastiques particulièrement soucieux de l'exactitude des formules, nous nous expliquerons au mieux la réaction de notre traducteur : ici, comme en d'autres endroits, il s'est heurté à une formule qui lui a paru inadmissible et il s'est mis en devoir de la rendre plus « orthodoxe ». Simple hypothèse que tout ceci, mais qui pourrait jeter une vive lumière, pensons-nous, sur un certain nombre de divergences entre le latin et l'arménien.

**P. 989, n. 1.** — « C'est pourquoi aussi le prophète Jérémie dit », διὸ καὶ Ἰερεμίας ὁ προφήτης φησὶν : arménien. De même, avant la citation suivante, l'arménien a simplement : « Et encore », καὶ πάλιν. L'arménien a incontestablement conservé les leçons de l'original. Bien plus, ces mêmes leçons semblent avoir été primitivement celles du latin lui-même, si l'on en juge par le flottement de la tradition manuscrite en cet endroit. On notera que, en V, 8, 2, les deux mêmes textes scripturaires sont cités à la suite l'un de l'autre par Irénée et attribués par lui indistinctement aux « prophètes » : « Et prophetae autem... irrationabilibus animalibus assimilant eos..., dicentes... » Déjà en IV, 4, 3, Irénée avait cité Ps. 48, 21, en l'attribuant au « prophète » : « Quemadmodum propheta ait... »

**P. 991, n. 1.** — « anges du Malin et fils du diable », ἀγγέλους τοῦ πονηροῦ καὶ υἱοὺς... τοῦ διαβόλου : arménien. Comparer avec IV, 41, 2 : « ... filios diaboli et angelos dixit maligni ».

**P. 993, n. 1.** — « dans l'espoir que, confondus par cette abondance de preuves et revenant à la vérité, ils pourraient être sauvés », εἰ πως διὰ πολλῶν ἐντραπέντες καὶ εἰς τὴν ἀλήθειαν ἐπιστρέψαντες σωθῆναι δύναντο : restitution basée mot pour mot sur l'arménien. La traduction latine

« si quomodo possent... converti et salvari » est quelque peu libre, même si, comme on est fondé à l'admettre, le mot « converti » y a valeur de déponent et signifie « se tourner », « se convertir », « revenir ». Une intéressante confirmation de l'arménien nous est fournie par la version latine elle-même en I, 31, 3 (on notera la similitude frappante de pensée et d'expression existant entre ce passage et le début de IV, 41, 4) : « ... eos qui a Valentino sint... *necessarium fuit manifeste arguere...*, *si qui forte ex iis poenitentiam agentes et convertentes* (ἐπιστρέψαντες) *ad unum solum conditorem et Deum factorem universitatis salvari possint* (σωθῆναι δύναντο) ».

## APPENDICES



## APPENDICE I

### POUR UN TEXTE ARMÉNIEN AMÉLIORÉ

La liste qui suit comporte trois espèces de corrections, qui se distinguent :

- a) par l'absence de tout signe ;
- b) par la présence de deux astérisques ;
- c) par la présence d'un astérisque.

La catégorie a) comprend les corrections que nous avons apportées, sur lecture d'un microfilm du manuscrit, aux fautes d'impression ou de lecture du texte édité dans les *Texte und Untersuchungen*.

La catégorie b) comprend les bonnes corrections faites par les éditeurs des *Texte und Untersuchungen* et que nous adoptons.

La catégorie c) comprend les corrections que nous prenons à notre compte parmi celles qu'ont proposées, après lecture du texte imprimé, les spécialistes (Vardanian, Merk, Lüdtke, Robinson, Froidevaux et Bayan) et celles que nous-même croyons devoir introduire dans le texte du manuscrit.

Ordinairement, nous rétablissons l'orthographe du manuscrit. Toutefois, nous ne tenons pas compte de la présence ou de l'absence indues de *j* (*նորայ* pour *նորա* ; *կա* pour *կայ*) ; de *ւ* (*որդոյ* pour *որդույ*), à moins qu'il s'ensuive un changement de mot (*հոգով* pour *հոգևով*, ou inversement) ou de forme (*երթար* pour *երթարր*) ; de l'alternance entre

sourde et sonore après *-h* ; de l'addition ou de la suppression de *p*. Mais, éventuellement, sur le témoignage du manuscrit, nous rétablissons *h*, préposition vocalique souvent superflue, par exemple : *h jերկինս*. On sait qu'au cours des temps la lettre *j*, à l'initiale, s'est muée en aspirée et n'a plus été sentie comme préposition, d'où sa répétition sous forme vocalique.

On notera un certain nombre de formes d'infinitifs en *եալ-* pour *-ել* ou *-ալ*. Cette anomalie se trouve dans d'assez nombreux manuscrits et, notamment, dans le n° 44 (x<sup>e</sup> siècle) de la Bibliothèque Nationale.

Les références sont données 1° au texte latin de la présente édition, chapitre et ligne ; 2° à l'édition arménienne des *Texte und Untersuchungen*, page et ligne, sauf dans la lacune, où nous utilisons les fragments publiés par Jordan. La première colonne donne la bonne leçon (ou que nous jugeons telle) et la deuxième, la leçon que nous rejetons.

Ch. M.

ADV. HAER. chap. ligne	T. U. page ligne		lire	au lieu de
Pr. 1	7	1	զչորորդ գիրս**	չ
12	12-13		զստորագրութիւնսն*	զստորագրութիւն
17	19		զստորագրութիւնն*	զստորագրութիւնն
18	21		յառաջնունն	առաջնունն
20-21	23		վասն որոյ	վասնորոյ
26	8	4	ստորագրութիւն	ստորագրութիւն
38	13		զայս գիրս ցուցեալ*	զայս գիտացուցեալ
44	19		պարտեաց : պատրե- աց** 1	
57-58	32		ի զանազան եւ յորիչ	զանազան եւ որիչ
59	34		կարեկերութեամբ*	կարեւորութեամբ
65-66	9	5	այս ուշ*	այսուհ սատանայի
1 9-10	25		ի յերկինսն	յերկինսն
17	10	3	ինքեանց*	ինքեանց
27	12-13		ասացեալսն*	ասիցեալսն
34	21		ցուցին*	ցուցին
2 3	30		ասացեալ*	ուսուցեալ
9	11	3	գի	ել <sub>2</sub>
30	24		զգրեանն	գրեանն
36	27-28		մովսեսի	մովսիսի
37	29		Հաւատասցեն*	Հաւատասեցեն
53	12	16	ինքեան	ինքն
54	18		մովսեսի	մովսիսի
57	21		զնախածինն	նախածինն
59	22		յար*	յայր
82	13	13	ելթէ	թէ
83	14		ցուցցէ*	ցուցէ
85	16		եկնն	եկն
89	20		որոց*	որոյ

(1) La lettre *p* de *պարտեաց* est surmontée du signe de suppression et un autre *p* a été écrit sous *t*.

ADV. HAHR. chap. ligne	T. U. page ligne	lire	au lieu de	
2	99	13 29	ապրեցան*	ապրեցին
	102	33	ցկինն*	զկինն
	107-108	14 3-4	անՀաւատութիւն	անՀաւատութիւնն
	109	5	եւ	եւս
3	25-26	15 2	բնակիչքն	բնակիչք
4	9	15	երուսաղէմ*	յերուսաղէմ
	17	23	յակովբու	յակոբու
	24	29	սկիզբն	սկզիբն
	27	16 2	լրութիւնն	լրութիւն
	38	14	այսոքիկ	այսորիկ
	45	18	Ժողովել*	Ժողովեալ
	56	17 2	անշունչք	անշուչք
5	7	18	եւ**	եւ եւ
	12	24	իմ	եմ <sub>չ</sub>
	31	18 13	մորենոյն**	մորենոյն
	42	26	զյարութիւնն	զյարութիւն
	44	27	զյարութիւնն	զյարութիւն
	57	19 8	է	սա է
	59	11	պաղոսէն	պաղոսէ
	59	12	յաշխարՀի	աշխարՀի
	63	16	զաւակ ունելով	զաւակն ելով
	68	21	երթալ*	երթեալ
	69	22	Հաւատոյն	Հաւատոցն
	72	26	զաւակին*	զուարակին
	73	26-27	զմիածին	միածին
6	7	20 19	նոյնպէս**	նոյն
	17	29	տիբերեա	տիբերիա
	20	21 2	զայնքան	զայսքան
	25	6	զառ ի յորդին	զառ յորդին
	27	9	յառ*	առ
	31	13	յայնմանէ**	յայնմոցնէ
	32	14	միածին	զմիածին
	38	20	զՀաճութիւնն	զՀաճութիւն

ADV. HAHR. chap. ligne	T. U. page ligne	lire	au lieu de	
6	42	21 23	պատմէ	եւ պատմէ
	63	22 3	[ ]*	ոչ <sub>չ</sub>
	71	11-12	վաղէնտինայն	վաղինտինայն
	93	34	ի ձեռն**	ձեռն
	106	23 9	ամենեքին	ամենքին
	115	19	զկնիքս*	զկնի քո
	117	20	պատկառեն*	պատկառեմք
	138	24 7	այսորիկ	այորիկ
7	19	29	յորդուցն*	յորդոյն
	20	30	ցանկացաւ	ցակացաւ
	30	25 9-10	կատարեցէ**	կատարեցէ
	32	11-12	յովՀանէս	յովՀաննէս
	66	26 15	զործոց*	զործոյ
8	16	27 13	զզաւակ	զզաւակն
	30	28	որ*	յոր
	32	30	զանասուն	զանասունն
	35	28 3	կալ*	կեալ
	45	15	մարդն*	զմարդն
	47	17	առնուլն*	առնողն
	54	24	զորս	զոր
	59	30	ամենեքին**	ամենիքին
	60	31	աշակերտքն**	աշակերքն
	61	29 1	որոց	որոյ
	62	2	յարՀնութեանն	յարՀնութեան
	64	4	պաՀեաց*	պաՀեա
	80	20	տէրունեանս	տէրունեայս
9	2	28	միոջէ**	միջէ
	10	30 7	պատուիրանս**	պատիրանս
	12	9	[ ]*	յար
	17	14	արինադրութիւնն	արինադրութիւն
	30	28	ասացալ*	ասացի
	35	31 2	արէնադրութիւն	արինադրութիւն
	37	2	ի բոլոր	բոլոր

ADV. HAER. chap. ligne	T. U. page ligne	lire	au lieu de
9	38 31 3	մի է	մի
	48 12	ի մասնէ*	մասնէ <sub>1</sub>
	52 15	փափաքեմք*	փափաքէաք
	63 25	աճեսցուք*	աջեսցուք
	64 27	վայելեմք*	վայել է
	73 32 1	քարոզիր*	քարոզս իւր
	75 3	յառաջատել	յառաջել
	88 17	սմանէ	դմանէն
	88 17	զոք	ոք
	92 22	յանՀաստութեանն*	յանՀաստատութեանն
	95 25	խոստովանեալ*	խոստովանել
10	6 33 8	եթէ ոչ*	եթէ
	13 17	դատաստան**	դատաստան
	17 20	նորա	նոցա
	19 23	զչարչարանսն	զչարչարանս
	27 30	զգալուստ	զգալուստն
	30 34 1	ակնկալութիւնն	ակնկալութիւն
	36 8	յաւանակ	յաւանակն
	44 16	կենսագործեալ*	կենսագործել
11	3 24	գալ	գոլ
	11 35 1	յաղագա**	յաղագ
	15 5	աւրինազրելով եւ երբեմն սաստելով	աւրինազրելով
	17 7	զանապականութեան ժառանկութիւն	զանապականութեան
	25 13	բարեգործէ	բարեգործ է
	34 22	բարութեանն	բարութեան
	38 26-27	յոլովացուցանեն	Հոլովացուցանեն
	40 28	վասն զի	վասնզի
	48 36 2	կտակարանին	կտակարանի
	50 5	զարքայութիւնն	զարքայութիւն
58-59	13	Հոգւով	Հոգով
	64 19	զկրօսերսն	զկրօսերսն

ADV. HAER. chap. ligne	T. U. page ligne	lire	au lieu de
11	81 37 2	եկեալ*	կեալ
	82 2	զայնորիկ որ*	զայն որ էն եւ
	87-88 7	ստուերագրելոց աւրինացն*	ըստ վերագրելոյ յաւրինացն
	89 9	երկրայնոցն	երկնայնոցն
	93 14	կրճատեալ*	կրճեալ
12	4 19	եւ ընդ	եւ
	8 21-22	զպատուիրանաւն**	զպատուիրանաւնն
	13 27	զոր որպէս*	զոր
	14 28	որովք*	որով
	19 38 1	արգելոյր	արգելոյին
	21 3	ընձեռութեանն	ընձեռնութեանն
	21 3-4	ասացելոյ	ասացելոց
	22 4-5	զպատուիրանաւն	ըստ պատուիրանաւն
	23 5	զչարունականագոյնն	զչարունակագոյնն
	23 5	զարինացն	աւրինացն
	28 9	զայտոցիկ*	զայտոսիկ
	29 11	իւրոց	իւրոյ
	32 14	յաւրինացն	յաւրինանցն
	32 15	վար	վայր
	33 16	ի կատարելոյն	կատարելոյն
	34 17	պատուիրանաւն**	պատուիրանաւն
	50 31	կենացն**	կենանցն
	52 39 1	որ*	զոր
	55 4	ոչ*	ոք
	58 8	փարիսացիքն	պարիսացիքն
	62 12	ինքեանք	ինքեանց
	63 13	զմովէսեան**	զմովէսեան
	66 17	եւ վասն	վասն
	66 17	այտորիկ	այնորիկ
	66-67 17	յաստուած	աստուած
	68 18	չրթամբք*	չրթամբ
	89 40 9	չնասցես	չնասցիս

ADV. HAER. chap. ligne	T. U. page ligne	lire	au lieu de
12 91	40 12	առաջադրեալ*	առաջադրեալա
92	13	երթալ*	երթեալ
96	16-17	զաւելաստացութիւնն	զաւելեստացութիւն
102	23	յաւիտենի	յաւետինի
102	23	եւ ի*	եւ
109	31	յառաջելոյ	առաջելոյ
13 5	41 5	քանզի	քանի
12	12	ձեր այոյն	այոյն
14	14	որ միանգամ*	զոր միանգամ
20	20	Հաւատալ*	Հաւատաց <sup>1</sup>
27	27	միանգամ	մի անգամ
28	29	[ ]*	էր
30	30	ընդդիմացելոյ	ընդդիմացելոց
36	42 5	իսկ բանն*	իսկզբանն
38	6	որոյ*	որոց
60	31	զքեզ	զձեզ
62	33	զձառայ	ձառայ
69	43 7	ոք*	ոչ
80	17	քանզի ի նոսա*	քանզի նոցա
82-83	19	Հաւանել...երթալ*	Հաւանեալ...երթեալ
83	19	բանի*	բանիւ
83	19	արդեամբք*	արդեամբ
84	20	եւ մարդն*	եւ <sub>2</sub>
85	22	միանգամ	մի անգամ
87	23	սա է*	սաէ
93	28	միանգամ*	մի անգամ
100	44 1	եցոյց զնոյն*	զնոյն
106	6	յառաջ	առաջ
109	9	առնուն*	առնեն
14 3	12	զբարիսն*	զբանսն

(1) Il semble que, sur les deux dernières lettres de Հաւատաց, il y ait le signe de suppression.

ADV. HAER. chap. ligne	T. U. page ligne	lire	au lieu de
14 6	44 15	եւ ինքն	ինքն
8	17	կարատեալ	կատարեալ
10	19-20	ընդունել	ընդունելի
10	20	երթալ*	երթեալ
11	21	որք	որ
14	25	լուսոյն	լոյսն
16-17	27	ոյք	որք
37	45 16	զդատերս իմ	զդատերս
45	23	իւրոց*	իւրոյ
55	34	երկիր	յերկիր
55	46 1	ստացուցանելով	ապացուցանելով
58	4	առ*	արդ
62	8	Հաւրն	եւ Հաւրն
62	9	թափացանց	թափանցանց
68	15	զայլն	զայլսն
70	16-17	այսոցիկ	այսոսիկ
71	17	ամենայն բարւովք*	ամենաբարւօք
72	19	ունէր	ունել
76	24	յառաջինսն	յառաջինսն
76	25	ճշմարիտս*	ճշմարիտն
77	26	ցյաւիտենականսն*	զյաւիտենականսն
81	30	զբանս*	զբան
88	47 5	երկնչել	երկնչիլ
15 14	19	կշիռ**	կշիռ
14	20	առնուին**	առնոյին
17	23	զայսպիսի	այսպիսի
18	24	ցանկութեան	ցանկութեանց
22	29-30	զրեաց	զրեանց
31	48 8	ի գիրս	գիրս
37	13	յարմարական է*	յարմարականէ
54	30	ասացելոյ	ասացելոց
62	49 3-4	թողութեան*	թուլութեան
62-63	4	զտանին*	զտանի

ADV. HAER. chap. ligne	T. U. page ligne	titre	au lieu de
15 64	49 7	կացցեն	կայցեն
64	7	ապատամբեալք**	ապատամբեալք
66	9	ներգործեաց**	ներագործեաց
67	10-11	յառաջասացելոյ	յառաջասացելոց
69	13	ապատամբ*	ապատամբ
72	16	յըստ*	ըստ
77	20	յիրաւի*	յիւր
16 4	27	գրոց	ի գրոց
17	50 8	թլիատեալք	թլիատեալ
19	11	գտեւումն*	գտումումն
25	17	իբրու	իբրեւ
39	32	արդարադատութեան*	արդարադատութենէ
42	51 2	գաբրաւամ	աբրաւամ
46	6	խորայէղի	խորայէլի
47	6	եդ*	ետ
47	7	եդ*	ընդ
49	8	եդ	ետ
52	11	[ ]*	ընդումին
69	28	ձգէր*	ձրէր
71	30	յառ*	զառ
75	52 2	խորայէղի	խորայէլի
82-83	10	առնելով*	աննելով
93	20	առաւելութիւն	զառաւելութիւն
95	22	մարմնաւ   որ*	մարմնա  ւոր
98	25	պատուիրեաց**	պատուիրեաց
100	28	նոր ազատութեանն*	նորա զաւրութեանն
101-102	29	Հասարակա*	Հասարակն
104	32	անյետադարձ*	այն ետ սա դարձ
104	32	երթալ*	երթեալ
110	53 3	խաւեսցին	խաւսիցին
17 17	31	ոչ ինչ*	ինչ
17	31	յարդարութիւն*	յարմարութիւն
19	54 2	յիսներորդի**	յիսներորդի

ADV. HAER. chap. ligne	T. U. page ligne	titre	au lieu de
17 19	54 3	էիր <sup>1</sup>	էր <sub>1</sub>
20	3	էի*	էր <sub>2</sub>
26	9	ծանեայ*	ծանեաց
27	11	քաղցեայ*	քաղցեաց
30	14	բարկացեալ*	ի բաց կացեալ
36	20	զայնոսիկ	զայնոցիկ
43	28	տալով*	տալոյ
57	55 8	տուեալ**	տրւեալ
57	9	որոց*	որոյ
63	15	խորայէղի	խորայէլի
69	20	յեզպտոսէ	յեզիպտոսէ
69	20	մատուցեն	մատուցեն
78	30	պատուիրեցի**	պատուիրեցի
82	33	անդուստ*	ով սուտ
83	33	պարծին*	պարծինն
86	56 2	յողջակէզս	ողջակէզս
90	4	ինձ*	ինչ
98	12	պաւքն*	պաքն
103	17-18	զանյարկն	զանՀարկն
108	23	աւասիկ	աւաւասիկ
109	24	զաքարիայ	զաքարեայ
113	28	զտնանկն*	զտնակն
123	57 3	զչրթունս քո	զչրթունս
128	8	յովսէէ*	ովսէէ
132-133	13	զզոՀս**	զզոՀս
145	27	որոյ*	որոց
146	27-28	այսպէս յառաջագոյն	յառաջագոյն այսպէս
153	58 2	յառաջագոյնն*	զյառաջագոյնն
18 4	24	մէջը*	մէջ
11	59 2	Հաշտեաց*	Հաշտեայ
14	5	առաջի տեանն	առաջի

(1) Dans le manuscrit, la lettre *ի* apparaît malgré un grattage.

ADV. HAER. chap. ligne	T. U. page ligne	lire	au lieu de
18 14	59 6	ապաշնորՀն	ապա շնորՀն
15	7	գոՀացող	գոՀացողն
23	14	ցուցցի*	ցուցի
34	24	Հայեցաւ*	Հաճեցաւ
42	32	երկիւղ*	երկիղ
44	33	ներքս	ներքոյ
48	60 6	կողմանէ	կողմանն
51	7	ամենայն	յամենայն
56	12	գիրատուութիւն**	գիրատուութիւն
59	14	յարձակմանէն	յարձակմտնէն
62	17	երեմիայ	երեմիան
65	20	խորՀուրդ	խուրՀուրդ
75	29	որով*	որոյ
80	34-61, 1	սիրելոյ	սիրելոյ
83	61 4	արդարապէս	արդարապէս
95	14	ընկալանն	ընկալան
95	14-15	մատուցանին	մատուցանեն
96	16	ոմանք զայլ ոք	ոմանք
97	16	ինչ որ	որ ինչ
107	25	զբան	զբանն
111	29	դառնալ*	դառնա
115	33	Հաստատէ	Հաստատ է
117	35	պատմելով*	պատելով
142	62 25	առաքին	առաքի
19 2	29	զորոց*	զորոյ
13	63 8	խաւ, en marge	խուլ
17	12-13	զատուած եղեն*	զատուածեղէն
18	14	կարծել*	պարծել
26	21	գլխանձրութիւնն	գլխանձրութիւն
26	21-22	զերկայնութիւն < ն > **1	զերկայնութիւնն

(1) < > signifie que ն a été omis par les éditeurs, alors qu'il est dans le manuscrit.

ADV. HAER. chap. ligne	T. U. page ligne	lire	au lieu de
19 28	63 24	արդարեւ*	արդար եւ
29-30	24-25	թափանցանց	թափափանցանց
30	25	աստուած*	աստուծոյ
35	30	բոամբ*	բոամ
38	64 1	լսելիս*	լսիս
39	1	տեսանելոյ*	տեսանելոյ
39	2	ի վերոյն*	ի վերոյ է
45	8	թաքստոցի*	թաքսոցի
46-47	9	եւ սէ է* 1	եւս է լոյս
48-49	11	ի ծածկոյթ	զծածկոյթ
53	16	զայսքան	զայս քան
57-58	20	յանդունդ	յանդունդ
58	20-21	անմտութեանն	յանմտութեան
66	27	զմեծութիւնն*	զմեծութեանն
68	30	պինդ	պինդ
69	32	զարժանաւորսն	արժանաւորսն
20 3	65 3	սէ է* 2	սիրէ
15	14-15	սոցանէն	սոցանէ
22	22	ցոյց*	ի ցոյց
25	24	Հաւատա*	Հաւատայ
40	66 8	գառնն*	զգառնն
61	31	զերկիր*	զերկին
62	32	գալ*	գոլ
65	67 2	զանդնդոյ*	զանդնդոց
77	14	Հաստատեաց	Հաստատեալ
79	16	մարդկան է եղեալ*	մարդկանէ եղեալ
86	23	ընդ	ըստ
89	27	ապատամբողական**	ապատամբողական
90	28	սրբութեամբ*	սրբութեանն
95	33	եղեալ զայլ*	եղեալք զայս

(1) Ou *և սա է*

(2) Ou *սէր է* ou *սա է*

ADV. HABR. chap. ligne	T. U. page ligne	lire	au lieu de
20 105	68 10	կարելոյն	կարելոյն
106	10	տա շնորհեալ	տա
115	22	Հաւրն*	Հայրն <sub>2</sub>
117	23-24	տեսանելոյն	տեսանելոյն
130	69 4	վայելել*	վայելեալ
139	13	զմարգարէական	մարգարէական
139	14	զսորա*	զսոսա
139	14	պաշտամանն**	պաշամանն
160	34	քանզի ամենայն*	քան զամենայն
167	70 7	զներքնաբաժինան	ներքնաբաժինան
171	12	դէպ*	դէզն
171	12	ազդոյն*	ազգւոյն
171	13	ազդոյն*	ազգւոյն
190-191	34	պատմեալն*	պատմելն
193	71 2	ուսեցելոց*	ուսեցելոյ
208	16-17	զբովանդակութեանն	զբովանդակութեան
208	17	տնաւրէնութիւնս*	տնաւրէնութեն
211	19	զտեսանելիսն*	զանտեսանելիսն
251	72 25	յորում*	որում
257	30-31	արծարծեալ	արծարեալ
259	32	մասնաւոր*	մարմնաւոր
261	73 2	զքերովբէսն	զքերոբէսն
262	3	զնացին*	զնացն
266	6	ստորեւքն**	ստորեքն
275	16	բան*	զբան
276	17	տեսողացն	տեսողացս
279-280	20	պատմողն	պատմաւրն
288	27	Հատեալ**	եալ
297	74 3	զձայնն որ*	զձայնն նորա
305	10	սուր սուր	սուր
317	24	[ ]*	որ
336	75 10	զինւոյն	զինւոյ
340	14-15	տնաւրէնութեանց	տնաւրինութեանց

ADV. HABR. chap. ligne	T. U. page ligne	lire	au lieu de
20 341	75 16	զաստուծոյն**	զայոյսն <sup>1</sup>
353-354	29	ոչ-ողորմեալն**	ոչ-ողորմեալս
357	31	կոչեցին	կոչեցին
361	76 2	եթովպացի	եթովպացի
366	7	յեզուսոսի	յեզիսոսի
374-375	15	ոաբ բող*	ոաբբով
378	17	թագուցանէր	թագուցանէր
382	20	կարմրոյ*	կարմրով
21 1	26	եւ զի եւ	եւ զի
3-4	28	յառ*	առ
21	77 14	Հոբբեկա*	զՀոբբեկա
23	16-17	առաջադրութիւնն*	առաջնորդութիւնն
35	29	որ եւ	որ
38	32	զթաթէ	զթաթ
42	78 3	զձնընդեանն	ձնընդեան
44	5	զանդրանկութիւնսն	զանդրակութիւնսն
54	13	Համազգեացն	Համազկեացն
54	14	երկոտասանատուհմե- ան*	զերկոտասանատուհմե- ան
61	21	ցքեզ (ՕՍ քեզ)*	զքեզ
64	24	յերկուց*	երկուց
75	79 1	տնաւրէնութեամբքն*	տնաւրէնութեամբքն
77	4	քանզի	քազի
22 2	6	եկն լրութիւն*	եկն
3	7	ազատութեան	ազատութենէ
7	11	այսպէս ի*	այսպիսի
10	14	քանզի	քազի
10	14-15	զաշակերտացն**	զաշակերացն
12	16	ընկողմանելոց	ընկողմանելոց
13	17	յերկրիս*	յերկրէս

(1) Les lettres *այ* sont surmontées du *պատիւ*, signe d'honneur des noms sacrés et signe d'abréviation.



ADV. HAER. chap. ligne	T. U. page ligne		lire	au lieu de	
22	24	79	27	վասն որոց*	վասն
	25		28	որոց*	որոյ
	26		29	ցաշակերտսն	զաշակերտսն
23	26	81	11	մարգարէին	մարգարէի
	28		14	յերկուանալոյ*	յերկուանալոյ
30-31			16	զ'ի*	զի
	32		18	որպէս*	որ
32			19	որք	որ
33		19-20		տնաւրէնութեանցն	տնաւրինութեանցն
47			32	որք	որ
57		82	10	երթայր	երթար
61			15	եւ առաքեալքն	առաքեալքն
24	4		24	ունէր	ուներին
	8		28	յաւձին*	աւձին
9		28-29		զհեթանոսս	զհեթանոսս
17		83	4-5	չնորհել*	չնորհեալ
19			7	զբանս*	զբանն
23			11	դիւրաւաւաներին**	դիւրաւաւաներին
39			27	զ'ի*	զի ի
44			32	երթելոցն*	երթալոցն
25	3	84	2	յանդիման	յանդիմանն
	14		14-15	եւ վերջին**	եւ եւ վերջին
21			21	նուոյն*	նոյն
24			24	ձեռին	ձեռն
27			27	Չարայ*	զԱրայ
29			29	յառաջագոյն	յառաջագոյնն
29			29	երեւի*	էր եւ է
30			30	ամփոփիլ*	անփոփիլ
33		85	1	արդարոյն*	արդարոցն
34			2	յԱբէլ*	Յարէլ
40			9	քանզի**	քան
41			9	էր	է
41-42			10	զկտակարանսն	կտակարանսն

ADV. HAER. chap. ligne	T. U. page ligne		lire	au lieu de	
25	43	85	11	Հնձեցին**	Հնձեցին
	49		17	զյաղագս	յաղագս
	55		23	յար եւ	եւ յար
26	1		25	զրոցն*	զրոյն
	2		26	զյաղագս	յաղագս
	2		26	[ ] զբանն*	խսկզբանն
	3		28	սայ	սէ, sous lequel est սայ
	5		29	ի գիրս*	կիրս, en marge
	8		31	որոց*	որոյ
	13	86	5	երեմիայ*	յերեմիայ
	19		10	[ ]*	լինեին
	20		12	զպատմութիւնն	զպատմութիւն
	30		22	յառ*	յար
	31		23	զայլսն*	զայնսն
	33		24	որ իմանանն*	որ ի մասինն
	41		32	եւ	ու
	44	87	2	զփոխանորդութիւնն	զփոխանորդութիւն
	64		24-25	սիրտս	սիրտըս
	65		26	նախանստութեան	նախ անստութեան
	65		26	[ ]*	եւ
	69		29-30	զ'ի դանիէլայսն*	զի դանիէլ այսն
	70		31	պատրեաց*	պարտեաց
	71-72	88	1	չար աւուրբք	չարաւուրբք
	78		8	այնորիկ	այսորիկ
	80		10	անհաւատս	անհաւատսն
	89		19	առի ի*	առ ի
	94		25	որթ թէ*	որ թէ
	98		29	եւ ոչ	ոչ
	102		32	զտէք*	զիտէք
	122-123	89	20	զ'ի մինն*	զմինն
	124		22	զ'ի յորդին	զ'ի զորդին
	125		23	զտնաւրէնութիւնս	տնաւրէնութիւնս
27	3		28	որոց	որոյ

ADV. HABR. chap. ligne	T. U. page ligne	lire	au lieu de
27 15	90 8	արար	արաւ
18	10	զինքն*	զի ինքն
25	17	իրբ ի գուստերս*	իրբ ի գուրս
27	19	զորոջն*	զորուջն
31	23	զորոջն*	զաւրուջն
34	27	սարգելով = սաղրելով <sup>1</sup>	սարղելով
36	29	այսպիսի	այնպիսի
41	33	զ'ի մեղս*	զ'ի գմեղս
44	91 2	զայլն	զայլսն
56	14	երկրէ	երկրի
56	15	իմաստութիւնն	իմաստութիւն
63	21	սաղսնովնի	սողոմովնի
97	92 19	Հանոյակից	Հանակից
98	20	Լիցին (corr. sur Լի- նիցին)	Լինիցին
101	24	յիմիք	յիմէք
110	32	պարտիմք*	պարտիք
113	93 1	զործեսցուք	զործեսցոք
124	12	յառ*	առ
125	12	կորնընթացիսն	կորնթացիսն
130	17	քանզի	քանզ ին
148	94 3	զպատճառսն	զպատճառն
150	5	այսոքիկ	այսոքիկ
154	8	զսա ի*	զնոսա
154-155	9	զ'ի քրիստոսէ*	զքրիստոսէ
167	22	չառ*	յառ
168	24	Լիցուք	Լեցուք
173	29	զյոռիսն*	զյոռիսն
182	95 8	զմեղուցելոցն*	զմեղուցելոյն
194	22	իրաւացի*	իրաւացի

(1) La lettre *p* est marquée du signe de suppression et, sous *ե*, on a écrit *p*

ADV. HABR. chap. ligne	T. U. page ligne	lire	au lieu de
202-203	95 31	յամենեցունց*	ամենեցունց
28 9	96 10	այնոքիկ*	այնոքիկ
9	10	որք ի*	որք
11	13	միանգամ	մի անգամ
14	16	միանկամ	մի անկամ
18	21	զաշակերտացն	աշակերտացն
19	22	նորուն	նորումն
21	23	զորդին*	յորդին
36	97 7	ըստգործեցելոյ	ըստ գործեցելոյ
37	8	որք	որ
44	15	ըստգտանէն	ստգտանէն
55	25	ըստգտանէն	ստգտանէն
56	26	եզիպտացւոցն	եգւպտացւոցն
57	27	Հեղձան*	Հերձան
61	31	նոքա	նոցա
61	32	բարկութեանն	բարկութեան
63	33	եզիպտացւոցն	եգւպտացւոցն
64	34	կուրութեան*	կորութեան
79	98 14	եին*	էր
29 6	23	Լինիմ*	Լինի
8	25-26	թանձրացո*	թանձրացոյց
9	27	ծանրացոյ	ծանրացոյց
13	30	կուրութիւն*	կորութիւն
13	30-99, 1	արեգակնն*	արեգականն
15	99 3	որք   105 <sup>v</sup>	4 մտացն   105 <sup>v</sup>
16	4	լուսաւորութիւնս	լուսաւորութիւն
24	11	որ*	որպէս
28	16	միանգամ	մի անգամ
31	19	զնոսա յոր**	զնոսայ որք
33	22	ձեռս անՀաւատութե- անն	ձեռն անՀաւատութեան
39	26	նով ին	նով իմք

ADV. HAER. chap. ligne	T. U. page ligne	lire	au lieu de	
30	2 100	2	Հրամանին	Հրամանի
		3	առեալ*	առեալս
		7	սերկ ի*	երկր ի
	101 16-17		ծառայութեանն	ծառայութեան
		50	վաստակոցն*	վաստակոյն
		51	զնայցէ	զնասցէ
		52	ըստգտանիցէ	ստգտանիցէ
		55	[ ]*	ի
		55	յայսչափ*	այսչափ
		55	վաստակոցն*	վաստակոյն
		58	զմեծամեծս	մեծամեծս
		61	ընկալեալ*	ընկալեալս
	73-74 102	10	պատկանեսցի*	պատկառեսցի
		81	լինիցի*	լինիցին
		81	ոչն	ոչ
		82	յամենեցուն*	ամենեցուն
		83	ամբաստանէ*	ամբաստան
		84	զինքն*	զինք
		89	զմեղուցեալան	մեղուցեալան
		89	խրատեսցուք*	խտրեսցուք
		91	զատեսցուք*	զիտասցուք
	101 103	3	այսպիսիս	այսպիսի
		114	երեսեցելոյ*	երեսեցելոյ
		117	եկեղեցւոյ	եկեկեղեցւոյ
		124	զորս*	յորս
31		5	Հաւրն	Հաւր
		7	զալստեանն	զալստեան
	104	1	կրտսերոյն	կրտսերոյ
		23	տնաւրինութիւն	տնաւրէնութիւն
		26	որդւոց*	որդւոյ
		30	Հայրն	Հայր
		32	եւ ի վերայ	ի վերայ
	105	1	Հայրն	Հայր
		42		

ADV. HAER. chap. ligne	T. U. page ligne	lire	au lieu de	
31	44 105	7	որդեծնութիւն*	որդեծնութեան
		44	երիցուն	երիցոյն
		49	այսինքն**	այսինք
		64	եղելոց*	եղելոյ
		67	եկեղեցի*	եղիցի (? եկեղեցի ?)
		69	անկով	աննեկով
		69	նորայ անդամոցն*	նորայ յանդամոցն
		69	եղանիլ	եղանել
32	9 106	10	վարդապետութեան	վարդապետութեանն
		16	[ ]*	է
		28	յերրորդում*	յերկրորդում
		36	ընդ	ըստ
		37	արդարեւ*	արդար եւ
33	1 107	20	եւ զՀրէայան	զՀրէայան
		9	եւ ոչ	ոչ
		10	միմեանց	միմիանց
		33	մեզս	զմեզս
		40	վիճեալ*	վիճակեալ
		42	կարէր*	կամէր
		45	պարտեաք	պարտ էաք
		45	խոցեցելոյ	խոցելոյ
		48	պտուղ**	անպտուղ
	109	2	[ ]*	առ
		54	[ ]*	զորոյ
		57	[ ]*	իմաստութեանն*
		67	յիմաստութեանն*	իմաստութեանն
		69	յաստուած*	զաստուած
		80	ծնունդ նոր*	ծնունդ որ
	110	1-2	ի նշան**	ինչ ան
		81-82	մարդ կացեալք*	մարդկացեալք
		82	նորին*	նոցին
		85	թէ եւ	թէեւ
		88	նորին*	նոցին
		109	թէ եւ	թէեւ
		120	զիտեն*	զիտեն
		123	եւ որչափ	որչափ

ADV. HAER. chap. ligne	T. U. page ligne	titre	au lieu de
83 131	111 14	ի մի	ի
132-133	15	տնարէնութիւնս*	տնարէնութիւնք
133	16	որոց*	որոյ
136	18	ի մարդիկ*	զմարդիկ
137	19	առաքելոցն*	առաքելոյն
138	20-21	ընդ Հանուր*	ընթՀանուր
141	23	մեզ*	մեր
142	24	անկեղծ*	անեղծ
153	112 5	եւ ոչ*	եւ
155	6	եւ կամ	կամ
157-158	9	զնախատիւնսն*	զնաՀատակսն
159	11	զնախատիւնսն*	զնաՀատակսն
164	15	արդէն	անդէն
170	21-22	Հալածեալ	Հալածեալք
172	23	յորոց*	յորոյ
179	29	որում էրն	որում
182	113 3	մերոցս*	մերոյս
191	11	յաջակողման	յաջակողմանս
205	22-23	սպառնային**	սպառանային
205	23	անՀաւատիցն	անՀաւատից
205	23	որոց*	որոյ
207	26	Հրեշտակաց	Հրեշտակացն
208	26	առաքեալն**	առաքեալ
215	114 1	Հգաւր աղնութեանդ*	Հգաւրաղնութեանդ
218	4-5	նորա յարքայութեանն*	նորայ արքայութեանն
219	5-6	զցնծութիւնն որ*	զցնծութիւն նորա
231	18	որ եւ	որ
235	23	որք	որ
235	23	գալ*	գոլ
237	25	ըստ որում*	որում
250	115 5	զծնաւտ	ծնաւտ
266	18	ասեիին	ասէին
267	19	մէջաւրէի	միջաւրէի

ADV. HAER. chap. ligne	T. U. page ligne	titre	au lieu de
83 287	116 5	մինչ	մինչեւ
288-289	6	Համբարձաւ ուստի**	Համարձաւ ուստի
291	8	ասէինն	ասէին
299	15	որպիսի*	որպէս զի
302	17	յորդին*	յոզին
306	21	զՀակառակորդս	զՀակառակորդսն
329	117 10	իրացն*	ի բանն
330	11	[ ]*	ի
339	20	բարուք*	բարութք
34 24	118 15	յասել**	յասել
42	119 3	զ'ի քրիստոսէսն**	զի քրիստոսէսն
49	10	կար է	կարէ
55	15	[ ]*	էր
62	23	մէջաւրէի	միջաւրէի
74	33	զյարութիւն	զյարութիւնն
79	37	տախտակսն*	տաճարսն
97	120 19	զցորեանն	զցորեան
98	20	չրջեսցեն*	չրջեսցին
104	27	զ'ի վախճան*	զվախճան
110	32	այսուիկ**	այսուիկ
114	121 2	սպանանին*	սպանին
114	3	յԱբէլ*	Յաբէլ
116	4	տեանէն**	տեանէէն
117	5	նոյն	զնոյն
120	7-8	յարմարեցան*	յարմարեցին
85 13	25	զկամսն**	զամսն
14	27	լուեցելոց*	լուեցելոյ
15	28	ոչ կարէր**	կարէր
21	122 2	վարդապետութեան*	վարդապետութիւն
23	4	զգալուստն	զգալուստ
24	5-6	արարչին մարգարէութիւնս*	արարիչն մարգարէութիւն
25	7	այսոքիւք	այսոքիւկ

ADV. HAER. chap. ligne	T. U. page ligne	lire	au lieu de		
35	26	122	8	զեկուցանէր	զեցուցանէր
	27		9	այսոքիւք	այսոքիւկ
	35		17	այն*	այլ
	38		20	արարչէն	արարչին
			lacune		Հոգով* (J., 13, 9. 10) <sup>1</sup>
		lacune		Հոգով* (J., 15, 27; 16, 1) <sup>1</sup>	Հոգով
36	9		28	պտղոցն*	պտղոյն
	19	123	6	այգւոյն**	ազւոյն <sub>2</sub>
	37		24	Հաւրէ	Հաւրէն
	39		27	այնորիկ	այսորիկ
	47	124	1	մշակացն	մշակաց
	53		6	բնակափոխութեանն*	բանակափոխութեանն
	55		8	զճանապարհս*	զճանապարհ
	61		15	եւ ի բաց	ի բաց
	62		16	յանաւրէնութեանց	յանաւրինութեանց
	92	125	16	Հոգովք*	Հոգովք
	96		18	ոյք	որք
	116	126	2	կափառնաում	կապառնաում
	122-124		8	որ*	զոր
	123		9	աղբեր*	աղբեր
	129		15	զ'ի սկզբանտիպն*	զիսկզբանտիպն
	135		21	քան	քանզ ի
	135		22	զաւրութիւնս*	զաւրութիւնն
	161	127	15	եւ կորոյս	կորոյս
	162		16	ցձառայսն	զձառայսն
168		22	զբազմեալսն	զբազմալսն	
177		31	յառաջագւոյն**	յառաջգւոյն	
179		33	զի վասն	զիւ	
180		34	բարութեանցն**	բարկութեանցն	

(1) Cf. Jordan.

ADV. HAER. chap. ligne	T. U. page ligne	lire	au lieu de		
36	180	34-128, 1		զառաջինսն	զառաջինս
	193	128	13	ցնոսա	զնոսա
	213		33	զթագաւորն	թագաւորն
	219	129	5	բագումք	բագում
	221		7	Հայրն*	Հաւրն
	221		8	դյակտենական	յակտենական
	223		9	զՀանդերձն	զՀանդերձս
	228		14	չվայելուչ*	վայելուչ
	232		17	անբիժն	ամբիժն
	245		30	յաստուծոյ եւ որք ենն	յաստուծոյ
				յաստուծոյ	
	249	130	1	զգովութիւն*	զգոՀուլիւն
	259		12	ամենայն մարդ ըստ*	ամենայն
	265		17	կրտերագոյնն	կրտերագոյնն
	283		33	զգերագրութիւն*	զգերագրութիւն
	286	131	2	երեւեալ*	երեւել
	291		6	արգարացեալ	տրգարացեալ
	308		21	ցերուսաղէմ	յերուսաղէմ
	313		25	զասացեալն	ասացեալն
	37	9	132	21	[ ]*
12			24	ինքեանս*	ինքեան
12			25	գտցին**	գտցեն
17			30	վայել չաբար	վայել չաբար
63		134	11	ըմպել	ըմբել
67			15	յորդորեալ*	յորդորել
69			19	երթալ**	երթեալ
71			20	բաց	բացն
72			22	բերէ	բերէր
76			26-27	չարութեամբն**	արութեամբն
80			32	վայելեն	վայել են
82		135	1	իբր	իբրու
94			13	եւ ի վերայ	ի վերայ
102			22	բարկութիւնն	բարկութիւն

ADV. HAER. chap. ligne	T. U. page ligne		lire	au lieu de
37 103	135	22	մնայ*	մնա
106		25	ամփոփել*	անփոփել
118	136	6	մի ինչ*	մինչ
122		10	եղենն	եղէնն
123		11	կամակ*	կամաց
125		14	Հոգոյ*	Հոգւոյ
138		28	յափշտակեն	յոփշտակեն
156	137	12	այլազգ	այլ ազգ
159		15	[ ]*	էր եւ
160		16	զոչող ջոյն*	զոչողջն
161		17	զործէր*	կարծէր
163		19-20	զերկրայինսն**	զերկնայինսն
167		25	զգորչ	զգորչք
177	138	2	տանիլ*	տեսանել
38 24		26	Հացն*	Հարցն
28		31	Հացն	զՀացն
32	139	3	այսինքն*	այսինք
34		5	է ի	է
40		10	որոց*	որոյ
44		14	յաստուծոյսն*	յաստուծոյ յոյսն
52		22	եւ**	եւ <sub>2</sub> եւ
54		24	անեղ*	անեղծ
59		29	անելութիւն*	յանելութիւն
63		33	մնալն այսոցիկ*	մնալն այսորիկ
67	140	4	զոլոյն*	զոլովն
69		6	է*	եւ <sub>2</sub>
71-72		10	ստեղծեալ	ստեղծալ
83		22	անապականութիւնն	անապականութիւն
99	141	1	բարութեանն	բարութեան
100		3	խնայկոտ	խնակոտ
104		7	մեկնութեան	մեկնութենէ
110		12	եղանելի*	եղանել ի
111		14	երեւել ապա եւ*	երեւելապէս

ADV. HAER. chap. ligne	T. U. page ligne		lire	au lieu de
39 2	141	18	լսելն*	լինելն
19	142	4	զայնր	զայն
26		12	Հլու*	անՀլու
30		17	եւ եթե	եթէ
37		24	դմարդւոյն	մարդւոյն
39		27	մնա անսա*	մնայ անսայ
41		29	եղեալդ	ելեալդ
43		32	զնայ*	զնա
44		33	մատանց*	մարմնոյն
45		34-35	կատարեալն	կատատարեալն
47		36-37	զգոյացութիւնն	զգոյացութիւն
47		37	ի քեզ*	ի <sub>1</sub>
57-58	143	13	անգործութեան	անգործութեանց
61		18	տկար**	կար
69		27	լուսոյն*	յուսոյն
74		34	փափաքենն	փափաքինն
86	144	43	ի պատիժս*	պատիժս
87		14	փախեան*	փախան
94		22	բնակեսցեն	բնակեսցին
40 2		25	միաբանութեան*	միայն բնակութեան
8		31-32	նախանձաւոր որ*	նախանձաւոր
15	145	6	ապ'եթէ	ապա եթէ
18		9	որ ի*	որ
31		21	Հուրբ <sup>1</sup>	Հուր
36		27-28	զարքայութիւնն	զարքայութիւն
38		30	արկցեն զարժանիսն**	զարժանիսն
49	146	10	որ*	որք
49		12	զանՀլութիւն*	զնա Հլութիւն
58-59		20	ինքն*	ինքն
41 4		26	զրեալ*	զերել
14	147	3	յապրատամբութեանն**	յապրատամութեանն

(1) La lettre *բ* semble avoir été grattée.

ADV. HABR. chap. ligne	T. U. page ligne	lire	au lieu de
41 15	147 3	որդիս*	որդի
20	8	ի նմանէ ծնաւ.*	ի նմանէ
21	8	յանձնէ*	յանձն
28	15	զբան	զբանն
30	16	զործան**	զգործան
48	148 5	այլոցն	այլոցս
56	13-14	ժողովուրդ	զժողովուրդ
57	14	որ*	որք
59	16	զործոյն*	զործոցն
65	23	նորին*	նոցին
71	27	զնմայսն*	զնմանսն
72	29	եղելոց*	եղելոյ
73	29	Հաւանեսցին*	Հաւանեսցի
73	30	կայցեէն*	կայցցեէն
74	30	զարդարութիւնն	զարդարութիւն
75	32	ի յանցանս*	յանցանս
76	149 1	անձին*	աւձին
83	7	ճշմարտութիւնն	ճշմարտութիւն
84	8	զրելոցս*	զործս
86	10	զբարսն*	զբանսն
88	12	զի*	զի ի
88	13	էառ* (= առ)	է առ

## APPENDICE II

TRADUCTION LATINE DES FRAGMENTS  
ARMÉNIENS

IV, 2, 5-6 (p. 406, 71-74) : Qui enim se majorem habet aliquem sub alterius potestate et timore est ; non tantum secundum glorificationem non est rex, sed neque secundum ironiam (fr. 10 s 2 : Jordan 17, 23-18, 1).

IV, 13, 1 (p. 526, 20-21) : Hic est enim qui in communionem et in unitatem hominem ducit cum Deo (fr. 7 b 1 : Jordan 11, 4-6).

IV, 23, 2 (p. 698, 63-64) : Quoniam sancti apostoli ostendebant Christum crucifixum e scripturis hunc esse Christum Filium Dei (fr. 11 a 2 : Jordan 19, 17-18). — A quo, inquit, timebat Fortis et Factor, sancti apostoli ostendebant e scripturis Christum crucifixum hunc esse Filium Dei (fr. 31 a : Jordan 210, 3-211, 2).

IV, 24, 1 (p. 700, 16-18) : Vicit inimicum hominum et donavit victoriam hominibus (fr. 11 1 4 : Jordan 21, 22-24).

IV, 24, 2 (p. 702, 36-37) : Naturaliter invisibilis visibilis factus est (fr. 11 1 2 : Jordan 21, 21-22).

IV, 26, 2 (p. 720, 60-61) : Qui autem scindunt et separant unum Christum, Jeroboam poenam tulerunt (fr. 11 b : Jordan 19, 18-20). — Qui scinduntur et

lacerant unum, Jeroboam poenam percipient (fr. 12 a : Jordan 22, 13-14). — Qui autem scindunt et separant, Jeroboam ferant poenam (fr. 31 b : Jordan 211, 2-3).

IV, 32, 1 (p. 796, 5-7) : Sed non habet firmitatem sermo qui per angelos aut alias virtutes factum esse mundum (fr. 10 i 1 : Jordan 15, 19-21).

IV, 33, 4 (p. 812, 91-92) : qui et victorem vicit et victum hominem dimisit (fr. 10 i 3 : Jordan 15, 24-26).

IV, 33, 7 (p. 816, 122-123) : in schismata qui magnum et gloriosum corpus Christi conscindunt et dividunt (fr. 16 : Jordan 24, 7-8).

IV, 33, 11 (p. 830, 223-225) : Qui autem dicunt : Homo erat, et quis cognoscet eum ? et : Accessit ad mulierem meam prophetam et peperit filium et vocavit nomen ejus : Admirabilis consiliarius, Deus fortis (fr. 7 d : Jordan 11, 14-17). — Esaias ait : Accessi ad mulierem meam prophetam et peperit filium : Admirabilis consiliarius, Deus fortis, Princeps (fr. 17 a : Jordan 24, 10-11).

IV, 33, 11 (p. 830, 226-229) : Adunionem praedicaverunt, quoniam Verbum caro factum est et Filius Dei filius hominis, purus pure puram aperiens vulvam (fr. 11 m 1 : Jordan 22, 1-3). — Praedicantes adunionem Verbi ad plasma ejus manifestabant : Verbum enim caro factum est et Filius Dei filius hominis (fr. 17 b : Jordan 24, 12-14). — Adunionem praedicaverunt, quoniam Verbum caro factum est, Filius Dei filius hominis, purus pure puram aperiens vulvam (fr. 32 b : Jordan 212, 9-12).

IV, 35, 2 (p. 866, 34-42) : Idem enim Verbum Deus in spiritu agnitionis et perfectionis manifestatus et non in spiritu ignorantiae et diminutionis : quemadmodum enim

in eodem esse poterat in perfectione (*sic!*) et diminutio, agnitio et ignorantia, veritas et error, lux et tenebrae, potentia et impotentia ? (fr. 9 a : Jordan 13, 9-14) — Semper enim idem Verbum Deus fortis in spiritu agnitionis et perfectionis manifestatus et non in spiritu ignorantiae et diminutionis : quemadmodum enim in uno esse poterat perfectio et diminutio, agnitio et ignorantia, veritas et error, potentia et impotentia ? (fr. 10 k : Jordan 15, 26-16, 4).

IV, 35, 4 (p. 874, 108-109) : Sed illi tantum delirant in abscondito ferentes in se nugas (?) (fr. 10 l 1 : Jordan 16, 4-6).

IV, 36, 1 (p. 880, 36-37) : Sed Filius a Patre venit principali auctoritate (fr. 10 l 2 : Jordan 16, 6-7).

IV, 36, 6 (p. 908, 248-251) : Vis non timere potestatem ? Bonum fac. Si autem malum facis, time (fr. 10 l 4 : Jordan 16, 8-10).

IV, 37, 4 (p. 932, 90-92) : Sed homo ab initio liber erat sententiâ : liber enim est sententiâ Deus, qui plasmavit hominem secundum similitudinem suam (fr. 10 m : Jordan 16, 13-15).

IV, 37, 6 (p. 934, 108-110) : Qui autem contraria his dicunt, impotentem exponunt Dominum, quasi non potentem facere bonum (fr. 10 l 5 : Jordan 16, 10-12).

A. R.



APPENDICE III

TABLE DE CONCORDANCE DES CHAPITRES  
DANS LES DIFFÉRENTES ÉDITIONS

Massuet et présente édition		Harvey	Grabe	Érasme Feuardent
Chap. et Paragr.	Lignes	Chap.	Chap.	Chap.
Prologus		Praefatio	Praefatio	Prologus (Érasme) Praefatio (Feuardent)
1,1	1	1	1	1
2,1	1	2	2	2
2,3	25	3	3	3
2,4	37 (Non)	—	4	4
2,5	62 (Ne)	4	5	5
3,1	1	—	6	6
4,1	1	5	7	7
4,2	26	6	8	8
4,3	48 (Quis)	7	9	9
5,1	1	8	10	10
5,2	21	9	11	11
5,3	53	10	12	12
5,4	62	—	13	13
6,1	1	11	14	14

Massuet et présente édition		Harvey	Grabe	Érasme Feuardent
7,1	1	12	15 <sup>1</sup>	15
7,2	24	13	16	16
7,4	55	14	17	17
8,1	1	15	18	18
8,2	19	16	19	19
8,3	47	17	20	20
9,1	1	18	21	21
9,2	29	19	22	22
10,1	1	20	23	23
11,1	1	21	24	24
12,1	1	22	25	25
12,3	46	23	26	26
13,1	1	24	27	27
14,1	1	25	28	28
15,1	11 (At)	26	29	29
16,1	1	27	30	30
16,3	67 (et erga)	28	31	31
17,1	1	29	32	32
17,6	157	30	33	33
18,1	1	31	34	34
19,1	1	32	35	35
19,2	21	33	36	36
20,1	1	34	37	37
21,1	1	35	38	38
22,1	1	36	39	39
23,1	1	37	40	40
24,1	1	38	41	41
25,1	1	39	42	42

1. L'édition de Grabe passe inopinément, à l'intérieur du chapitre 14, du numéro de page 283 (recto) au numéro 300 (verso), et continue par 301, etc.

Massuet et présente édition		Harvey	Grabe	Érasme Feuardent
26,1	3 (Hic)	40	43	43
26,3	62	41	44	44
26,5	115 (Ubi)	42	45	45
27,4	146	43	46	46
28,1	1	44	47	—
28,1	8 (valde)	—	—	47
29,1	1	45	48	48
30,1	1	46	49	49
30,4	115 (Uni- versa)	47	50	50
31,1	15	48	51	51
32,1	1	49	52	52
33,1	1	50	53	53
33,1	6	—	54	54
33,1	9	—	55	55
33,1	14 (neque)	—	56	56
33,2	31	51	57	57
33,3	51	—	58	58
33,3	75	—	—	59
33,4	77	52	59	—
33,5	101	53	60	60
33,6	112	—	61	61
33,7	118	—	62	62
33,8	137	—	63	63
33,9	149	54	64	64
33,10	171	—	65	65
33,10	178	55	66	66
34,1	8 (Si)	56	67	67
34,5	118	—	68	68
35,1	1	57	69	69
36,1	1	58	70	70
37,1	1	59	71	71

Massuet et présente édition		Harvey	Grabe	Érasme Feuardent
37,2	32	60	72	72
37,6	108	61	—	—
38,1	1	62	73	73
38,1	10 (secun- dum <sub>1</sub> )	—	74	74
38,2	30	63	75	75
39,1	1	64	76	76
40,1	1	65	—	—
40,1	7 (Et hoc)	—	77	77
40,2	15	66	78	78
41,2	12	67	79	79
41,3	37	68	80	80

*TABLES*

## INDEX SCRIPTURAIRE

*Les chiffres droits indiquent les citations littérales ; les chiffres en italique, les citations accommodées et les allusions. On renvoie aux chapitres et aux paragraphes de cette édition (qui sont aussi ceux de Massuet). — Parall. : parallèlement.*

### Genèse

1, 3	32, 1	
26	Pr. 4	
	20, 1	
	38, 3	
28	11, 1	
	38, 3	( <i>ter</i> )
2, 7	20, 1	
	38, 3	
3, 5.22	38, 4	
15	40, 3	
4, 7	18, 3	( <i>ter</i> )
5, 24 (d'après		
Héb. 11,5)	16, 2	
6, 2-4	36, 4	
14, 22	5, 3	
	5, 5	
	7, 1	
15, 5	5, 3	
5 ; 22, 17	7, 3	
6 (d'après		
Rom. 4, 3)	5, 3	
6	5, 5	
	8, 1	
6 (d'après		
Jac. 2, 23)	16, 2	
17, 9-11	16, 1	
19, 26	31, 1	
	31, 3	
	33, 9	
31-32	31, 1	
33	31, 1	
35	31, 1	

22, 1-5	5, 3
1-18	5, 4
6	5, 4
17	7, 1
22, 17 ; 15, 5	7, 3
25, 22-23 (d'après	
Rom. 9,	
10-13)	21, 2
26	21, 3
29-34	21, 3
30, 32	21, 3
38, 27-30	25, 2
49, 10-12	10, 2

### Exode

1, 11	30, 2
13-14	30, 2
2, 21	20, 12
3, 6 (d'après	
Matth. 22,	
31-32)	5, 2
7-8	7, 4
	12, 4
19	29, 2
9, 35	29, 1
17, 10-13	24, 1
11	33, 1
20, 12	9, 3
12-16 (d'après	
Matth. 19,	
18-19)	12, 5

## Exode

25, 11	39, 2
40 (d'après	
Héb. 8, 5)	14, 3
28, 4 (et parall.	
Lév. 8, 7)	20, 11
31, 13	16, 1
32, 6 (d'après	
I Cor. 10,	
1-12)	27, 3
33, 2-3	15, 1
11	20, 9
20	20, 5
	20, 11
20-22	20, 9
34, 6-7	20, 8
29-35 (d'après	
II Cor. 3,	
7)	26, 1

## Lévitique

8, 7 (et parall.	
Ex. 28, 4)	20, 11
10, 1-2	26, 2
19, 18 (et parall.	
Ex. 20,	
12-16	
d'après	
Matth. 19,	
18-19)	12, 5

## Nombres

12, 10-14	20, 12
14, 30	28, 3
31	28, 3
15, 32-36	8, 3
16, 15	26, 4
33	26, 2
21, 6-9	24, 1
8	2, 7

## Deutéronome

4, 14	16, 5
24	20, 8
5, 2-3	16, 2
22	15, 1
	16, 4
24	20, 6
6, 4	2, 2
8, 3	16, 3
10, 9	8, 3
12	16, 4
16	16, 1
16, 5-6	10, 1
16	18, 1
18, 1	8, 3
21, 23 (et parall.	
Gal. 3, 13)	10, 2
28, 66	10, 2
30, 19-20	16, 4
32, 1	2, 1
6	10, 2 (bis)
	31, 2
33, 9	8, 3

## Josué

2, 1	20, 12
18; 6, 24	20, 12

## I Samuel

12, 2-3	26, 4
4	26, 4
5	26, 4
15, 22	17, 1
16, 7	26, 3
21, 4-7 (d'après	
Lc 6, 3-4)	8, 3

## II Samuel

11, 27	27, 1
12, 1-7	27, 1
13	27, 1

## I Rois

4, 32	27, 1
33	27, 1
34	27, 1
8, 27	27, 1
10, 1-10	27, 1
11, 1-9	27, 1
14, 10-16	26, 2
19, 11-12	20, 10

## Psaumes

2, 8	21, 3
3, 6	31, 2
	33, 13
8, 2-3	11, 3
3 (d'après	
Matth. 21,	
16)	11, 3
7 (d'après	
Héb. 2, 8)	33, 13
17, 46	41, 2
18, 7	33, 13
21, 8.16.19	33, 12
16	20, 8
23, 1	36, 6
7	33, 13
32, 9	41, 1
33, 13-15	17, 3
14-15	36, 2
17	28, 1
34, 9	11, 3
37, 12	33, 12
39, 7	17, 1
41, 2; 83, 3;	
118, 20	11, 3
43, 22 (d'après	
Rom. 8,	
36)	16, 1
44, 3	33, 11
4-5	33, 11
8	33, 11

12	39, 2
17	5, 2
48, 21	4, 3
	41, 3
49, 6	33, 11
9-13	17, 1
14-15	17, 1
50, 18-19	17, 1
57, 4-5	41, 3
68, 22	33, 12
75, 2	33, 11
81, 6	38, 4
7	38, 4
83, 3; 41, 2;	
118, 20	11, 3
95, 1; 97, 1	9, 1
97, 1; 95, 1	9, 1
98, 1	33, 13
101, 26-29	3, 1
103, 30	5, 1
109, 1	33, 11
115, 2	36, 8
117, 22	33, 1
22-23 (d'après	
Matth. 21,	
33-43)	36, 1
25-26 (d'après	
Matth. 21,	
9)	11, 3
118, 20; 41, 2;	
83, 3	11, 3
120, 2	2, 1
<b>Proverbes</b>	
3, 19-20	20, 3
8, 22-25	20, 3
27-31	20, 3
19, 17	18, 6
	18, 6
<b>Sagesse</b>	
6, 19	38, 3
11, 20	4, 2

<b>Isaïe</b>		30, 1	18, 3
		34, 4	5, 1
1, 2	2, 1	35, 3	33, 11
	41, 2	5-6	33, 11
8	4, 2	40, 12	19, 2 (bis)
10	17, 1	41, 4	5, 1
	41, 3	42, 3 (et parall.	
		Math. 12,	
15	18, 4	40)	20, 10
16	41, 3	5	2, 1
16-18	17, 1	10-12	9, 1
	36, 2	43, 5-7	14, 1
22	12, 1	10-12	5, 1
23	2, 6	18-21	33, 14
2, 3-4 (et parall.		23-24	17, 3
Mich. 4,		45, 7	40, 1
2-3)	34, 4		40, 2
17	33, 13	50, 6	33, 12
4, 4	22, 1	8.10	33, 13
5, 12	2, 4	9	33, 13
6, 1 (et parall.		51, 6	3, 1
Jn 12, 41)	33, 11	53, 3	33, 1
5	20, 8		33, 12
10 (d'après		4 (et parall.	
Matth. 13,		Matth. 8,	
10-16.		17)	33, 11
Lc, 8, 10;		7	33, 1
10, 23)	29, 1		33, 12
7, 14	33, 4	7 (d'après	
	33, 11	Act. 8, 32-	
14 (d'après		33)	23, 2
Matth. 1,		8	33, 11
22-23)	23, 1	55, 10 (d'après	
8, 3; 9, 6	33, 11	II Cor. 9,	
9, 6	33, 11	10)	25, 3
11, 3	26, 3	57, 1	34, 4
4	33, 1	19 (et parall.	
12 (et parall.		Éphés. 2,	
Jn 11, 52)	33, 1	17)	36, 5
25, 9	9, 2	58, 6-9	17, 3
26, 19	33, 11	60, 17	26, 5
27, 6	3, 1	61, 1 (d'après	
29, 13	12, 4	Lc 4, 18)	23, 1
		65, 2	33, 12

<b>Isaïe</b>		20, 12	16, 1
		24-25	15, 1
66, 1	3, 1	36, 26	33, 14
	2, 5		
2	17, 3	<b>Daniel</b>	
3	18, 3	2, 34-35	20, 11
		3, 55	19, 2
<b>Jérémie</b>		92	20, 11
2, 19	37, 7	7, 13	33, 1
4, 22	2, 6		33, 11
5, 8	41, 3	13-14	20, 11
6, 17-18	36, 2	12, 3	26, 1
20	17, 2	4.7	26, 1
7, 2-4	17, 2	13, 20	26, 3
3	36, 2	56. 52-53	26, 3
21-25	17, 3	14, 4-5	5, 2
25-28	36, 5	25	5, 2
29-30	36, 2		
9, 1	25, 3	<b>Osée</b>	
24	17, 3 (bis)	1, 2	20, 12
11, 15	17, 3	6-9	20, 12
15, 9	33, 12	6, 6	17, 4
17, 9	33, 11	12, 11	20, 6
22, 17	18, 3		
23, 20	26, 1	<b>Amos</b>	
23	19, 2	1, 2	33, 11
24	19, 2	5, 25-26 (d'après	
31 (LXX 38), 26	31, 2	Act. 7, 38-	
31-32	9, 1	43)	15, 1
	33, 14	8, 9-10	33, 12
35 (LXX 42), 15	36, 5		
<b>Baruch</b>		<b>Michée</b>	
3, 38	20, 4	4, 2-3 (et parall.	
	20, 8	Is. 2, 3-4)	34, 4
<b>Ézéchiel</b>		<b>Habacuc</b>	
1, 1	20, 10	2, 4 (d'après	
5-25	20, 10	Rom. 1,	
26-27	20, 10	17)	34, 2
28	20, 10	3, 3	33, 11
	20, 11		

<b>Zacharie</b>		4, 3 (et parall.)	
7, 9-10	17, 3	Lc 4,13)	6, 6
	36, 2	22	5, 4
8, 16-17	17, 3	5, 8	9, 2
17	36, 2		20, 5
9, 9	33, 1	10	33, 9
	33, 12	12	33, 9
12, 10 (et parall.)		13	31, 3
Jn 19, 38)	33, 11	14	7, 3
		16	37, 3
		17	2, 6
			8, 2
			13, 1
<b>Malachie</b>			13, 3
1, 2 (et parall.)		17-18	34, 2
Rom. 9, 13)	21, 2	20	13, 1
10-11	17, 5	21-22	13, 1
11	17, 6		13, 3
2, 10	20, 2	22	16, 5
4, 1	4, 3	23-24	18, 1
	33, 1	27-28	13, 1
	33, 11		13, 3
		28	16, 5
<b>Matthieu</b>		33-34.37	13, 1
1, 20-21	23, 1	34-35	2, 5
21 (et parall.)		35	4, 1
Lc 1, 31)	17, 6		36, 5
22-23 (citant		39	34, 4
Is. 7, 14)	23, 1	40 (et parall.)	
2, 6	33, 11	Lc 6, 30-31)	13, 3
3, 9	26, 1	41	13, 3
9 (et parall.)		43-44	13, 3
Lc 3, 8)	7, 2	45	13, 3
	39, 3		36, 6
10; 7, 19		6, 3	30, 3
(et parall.)		7, 1-2	30, 3
Lc 3, 9)	8, 3	5	30, 3
	36, 4	15	15, 2
11-12 (et		19; 3, 10 (et	
parall. Lc		parall.	
3, 16-17)	4, 3	Lc 3, 9)	8, 3
12 (et parall.)		8, 11 (et parall.)	
Lc 3, 17)	33, 1	Lc 13, 29)	8, 1
	33, 11	11-12	36, 8

<b>Matthieu</b>		41	9, 2
13	37, 5	41-42	33, 4
17 (et parall.)		42	9, 2
Is. 53, 4)	33, 11		27, 1
9, 16-17 (et par-		50	41, 2
rall. Lc 5,		13, 10-16 (et par.	
36-37)	35, 2	Lc 8, 10;	
17	33, 14	10, 23;	
29	37, 5	citant Is.	
10, 6	2, 7	6, 10)	29, 1
	23, 2	17	11, 1
	8, 3		22, 1
10		24	40, 3
15 (et parall.)		25	40, 3
Lc 10, 12)	28, 1	38	26, 1
	36, 3		40, 3
24	31, 1		41, 1
11, 12	37, 7	40-43	40, 2
19	31, 2	44	26, 1
23-24	36, 3	52	9, 1
25 (et parall.)			26, 1
Lc 10, 21)	2, 2	15, 3	12, 1
26 (et parall.)		3-4 (et parall.)	
Lc 10, 21)	6, 3	Mc 7, 9-10)	9, 3
	6, 4	6	9, 3
27 (et parall.)		19	28, 2
Lc 10, 22)	2, 5	16, 6	41, 3
	6, 1	24	5, 4
	6, 3 (bis)	27	27, 2
	6, 7	18, 8-9	27, 4
	7, 4	19, 7-8	15, 2
27	20, 2	17	12, 5
12, 3-4 (et parall.)			16, 1
Lc 6, 3-4)	8, 3	18-19 (citant	
5	8, 3	Ex. 20,	
6	9, 2	12-16 et	
7	17, 4	parall.	
29 (et parall.)		Lév. 19, 18)	12, 5
Lc 11, 21-22)	33, 4	20	12, 5
36	16, 5	21	12, 5
	28, 2		13, 3
40 (citant		20, 1-16	36, 7
Is. 42, 3)	20, 10	8	36, 7
		9	36, 7

<b>Matthieu</b>	
21, 9 ( <i>citant</i> Ps. 117, 25-26)	11, 3
13 ( <i>et parall.</i> Mc 11, 17)	2, 6
16 ( <i>citant</i> Ps. 8, 3)	11, 3
19	36, 4
28-32	36, 8
31	20, 12
33-43 ( <i>in-</i> <i>cluant</i> Ps. 117, 22-23)	36, 1
22, 1-14	36, 5
3	39, 3
7	36, 6 ( <i>bis</i> )
13	36, 6
14	15, 2
14	27, 4
	36, 6
20-21	30, 2
29	5, 1
31-32 ( <i>ci-</i> <i>lant Ex.</i> 3, 6)	5, 2
37-40	12, 2
43	33, 4
23, 2-4	12, 4
3	13, 1
9	1, 1
24	33, 7
26	18, 3
27-28	18, 3
28	11, 4
33	41, 3
34	9, 1
37	37, 1
37-38 ( <i>et pa-</i> <i>rall. Lc.</i> 13, 34- 35)	36, 8 37, 5

24, 21	33, 13
28	14, 1
37-39 ( <i>et pa-</i> <i>rall. Lc 17,</i> 26-30)	36, 3
42	36, 3
45-46 ( <i>et pa-</i> <i>rall. Lc 12,</i> 42-43)	26, 5
48-51 ( <i>et pa-</i> <i>rall. Lc 12,</i> 45-46)	26, 3
	37, 3
25, 14-30	27, 2
21 ( <i>et parall.</i> Lc 19, 17)	11, 2
32	40, 2
34	28, 2
	40, 2
34-36	18, 6
35-36	30, 3
41	27, 4
	28, 2
	33, 11
	40, 1
	40, 2
	41, 1
26, 24	28, 1
26	17, 5
28	17, 5
43	22, 1
27, 45	33, 12
45.51-52	34, 3
<b>Marc</b>	
1, 24 ( <i>et parall.</i> Lc 4, 34)	6, 6
4, 27-28	18, 4
5, 19	28, 1
7, 9-10 ( <i>et pa-</i> <i>rall. Matth.</i> 15, 3-4)	9, 3
9, 23	37, 5

<b>Marc</b>	
10, 19	24, 1
11, 17 ( <i>et parall.</i> Matth. 21, 13)	2, 6
<b>Luc</b>	
1, 2	Pr. 3
31 ( <i>et parall.</i> Matth. 1, 21)	17, 6
46-47	7, 1
71	20, 4
74-75	20, 4
2, 10	7, 1
29-32	7, 1
3, 8 ( <i>et parall.</i> Matth. 3, 9)	7, 2 39, 3
9 ( <i>et parall.</i> Matth. 3, 10; 7, 19)	8, 3 36, 4
11	30, 3
16-17 ( <i>et pa-</i> <i>rall.</i> Matth. 3, 11-12)	4, 3
17 ( <i>et parall.</i> Matth. 3, 12)	33, 1 33, 11
4, 3 ( <i>et parall.</i> Matth. 4, 3)	6, 6
18 ( <i>citant</i> Is. 61, 1)	23, 1
21	23, 1
34 ( <i>et parall.</i> Mc 1, 24)	6, 6

5, 36-37 ( <i>et pa-</i> <i>rall.</i> Matth. 9, 16-17)	35, 2
6, 3-4 ( <i>et parall.</i> Matth. 12, 3-4)	8, 3
30-31 ( <i>et pa-</i> <i>rall.</i> Matth. 5, 40)	13, 3
46	37, 3
49	28, 1
8, 10; 10, 23 ( <i>et parall.</i> Matth. 13, 10-16)	29, 1
10, 12 ( <i>et pa-</i> <i>rall.</i> Matth. 10, 15)	28, 1 36, 3
21 ( <i>et parall.</i> Matth. 11, 25)	2, 2
21 ( <i>et parall.</i> Matth. 11, 26)	6, 3 6, 4
22 ( <i>et parall.</i> Matth. 11, 27)	2, 5 6, 1 6, 3 ( <i>bis</i> ) 6, 7 7, 4
11, 21-22 ( <i>et pa-</i> <i>rall. Matth.</i> 12, 29)	33, 4
12, 35-36	36, 3
35-36.43	37, 3
42-43 ( <i>et pa-</i> <i>rall. Matth.</i> 24, 45-46)	26, 5



<b>Luc</b>		20, 36	5, 2
		38	5, 2
12, 45-46 ( <i>et parall.</i> Matth. 24, 48-51)	26, 3	21, 4	18, 2
	37, 3	33	3, 1
47	37, 3	34	37, 3
48	27, 2	34-36	36, 3
	36, 4	24, 26.46	26, 1
13, 6-9	36, 8	47	26, 1
7	36, 8	<b>Jean</b>	
10-13	8, 2	1, 3	32, 1
15-16	8, 2	12	41, 2
28	8, 1	14	20, 2
29 ( <i>et parall.</i> Matth. 8, 11)	8, 1	18	6, 3
32	41, 3		20, 6
34-35 ( <i>et parall.</i> Matth. 23, 37-38)	36, 8	18	20, 11 ( <i>bis</i> )
	37, 5	50	9, 2
15, 11-32	36, 7	3, 36	37, 5
22-23	14, 2	4, 14	36, 4
25	14, 2	35-38	23, 1
16, 9	30, 1	36	25, 3
	30, 3	37	25, 3
16	4, 2		34, 4
19	2, 4	41-42	2, 7
31	2, 3	5, 14	36, 6
	24, 1	39-40	10, 1
17, 26.30 ( <i>et parall.</i> Matth. 24, 37-39)	36, 3	46	10, 1
18, 7-8	27, 4	46-47	2, 3
8	33, 11	7, 22-23	8, 2
10-14	36, 8		12, 1
18	1, 2	37-39	33, 14
27	20, 5	8, 41.44	41, 2
19, 8	12, 5	56	5, 3
			7, 1
17 ( <i>et parall.</i> Matth. 25, 21)	11, 2	58	13, 4
		10, 35	1, 2
		11, 25	5, 2
		52 ( <i>et parall.</i> Is. 11, 12)	33, 1
		12, 32	2, 7
		41 ( <i>et parall.</i> Is. 6, 1)	33, 11

<b>Jean</b>		2, 4-5	37, 1
		10	37, 1
13, 5	22, 1	3, 21	34, 2
15	20, 11	22	33, 14
14, 6-7	7, 3	23	16, 4
9	6, 6		27, 2
15, 9.10	37, 7	30	22, 2
15	13, 4	4, 3 ( <i>et parall.</i> Gal. 3, 6 ; <i>citant</i> Gen. 15, 6)	5, 3
16	14, 1		8, 1
17, 5	14, 1	12 s.	7, 2
24	14, 1	5, 14	4, 1
19, 11	18, 3	6, 9	27, 2
15	21, 3	7, 4	31, 2
34	33, 2	18	36, 8
37 ( <i>et parall.</i> Zach. 12, 10)	33, 11	8, 3	2, 7
		18.28	20, 8
		29	37, 7
		36 ( <i>citant</i> Ps. 43, 22)	16, 1
<b>Actes des Apôtres</b>		9, 15	4, 1
2, 41 ; 4, 4	23, 2	10-13 ( <i>citant</i> Gen. 25, 22-23)	21, 2
3, 15	24, 1	13 ( <i>et parall.</i> Mal. 1, 2)	21, 2
4, 12	17, 6	25-26	20, 12
7, 38-43 ( <i>incluant</i> Amos 5, 25-26)	15, 1	10, 3-4	12, 4
8, 17-19	38, 2	11, 17	20, 12
32-33 ( <i>citant</i> Is. 53, 7)	23, 2	21.17	27, 2
37	23, 2	26	2, 7
39	23, 2	13, 1-6	36, 6
10, 34	27, 1	10	12, 2
42	20, 2	13 ( <i>et</i> Éphés. 5, 8)	37, 4
		<b>I Corinthiens</b>	
<b>Romains</b>		1, 29	27, 1
1, 17 ( <i>citant</i> Hab. 2, 4)	34, 2	2, 10	33, 3
18	27, 4		
	28, 1		
25	33, 1		
28	29, 1		
	33, 1		
30	36, 1		

**I Corinthiens**

2, 15	33, 1
	33, 7
	33, 15
3, 2	38, 2
3	38, 2
7	25, 3
17	8, 3
5, 6	27, 4
11	27, 4
6, 9-10	27, 4
11	27, 4
	37, 4
12 ; 10, 23	37, 4
7, 5	15, 2
6	15, 2
12	15, 2
14	20, 12
25	15, 2
31	3, 1
8, 6	33, 3
	33, 7 (bis)
9, 24-27	37, 7
10, 1-12 (citant Ex. 32, 6)	27, 3
4	14, 3
5	27, 4
	36, 6
7-10	14, 3
11	14, 3
	27, 2
12, 4-7	20, 6
28	26, 5
13, 2	12, 2
9-10	9, 2
9.10.12	20, 10
12	9, 2
13	12, 2
14, 20	28, 3
15, 10	24, 1
25-26	6, 7
27	6, 7
53 (et II Cor. 5, 4)	33, 4

**II Corinthiens**

2, 15-16	28, 3
17	26, 4
3, 7 (citant Ex. 34, 20-35)	26, 1
4, 4	29, 1
5, 4	36, 6
4 (et I Cor. 15, 53)	38, 4
7, 2	26, 4
9, 10 (citant Is. 55, 10)	25, 3
11, 3	Pr. 4

**Galates**

2, 21	27, 2
3, 5-9	21, 1
6 (et parall. Rom. 4, 3 ; citant Gen. 15, 6)	5, 3 8, 1
13 (et parall. Deut. 21, 23)	10, 2 2, 7 12, 1
24	22, 1
4, 4	40, 3
6	9, 2

**Éphésiens**

1, 12	27, 2
21	19, 2
	24, 2
2, 7 ; 3, 8	5, 1
17 (et parall. Is. 57, 19)	36, 5
20	25, 1
3, 8 ; 2, 7	5, 1
18	19, 2
	19, 2

**Éphésiens**

4, 5-6	32, 1
6	20, 2
9	22, 1
	27, 2
16 (et parall. Col. 2, 19)	32, 1
25	37, 4
29 ; 5, 4	37, 4
5, 4	28, 2
6-7	27, 4
8 (et Rom. 13, 13)	37, 4

**Philippiens**

2, 8	24, 2
15	5, 3
	7, 3
3, 12	9, 2
4, 17	8, 3
18	18, 4

**Colossiens**

1, 15	21, 3
18	2, 4
	20, 2
18 (et parall. Apoc. 1, 5)	24, 1
2, 11	16, 1
19 (et parall. Éphés. 4, 16)	32, 1

**II Thessaloniens**

1, 5	36, 4
6-8	33, 11
6-10	27, 4
7	33, 13

9	28, 1
9-10	33, 11
2, 11-12	29, 1

**I Timothée**

1, 9	16, 3
2, 4	33, 7
6, 18	13, 3

**Tite**

2, 8	26, 4
	26, 5

**Hébreux**

2, 8 (citant Ps. 8, 7)	33, 13
5, 14	38, 2
8, 5 (citant Ex. 25, 40)	14, 3
11, 5 (citant Gen. 5, 24)	16, 2

**Jacques**

2, 23	13, 4
23 (citant Gen. 15, 6)	16, 2
5, 6	18, 3

**I Pierre**

1, 7	16, 5
8	9, 2
12	34, 1
2, 16	16, 5
	37, 4
22	20, 2
4, 14	33, 9

<b>Apocalypse</b>		5, 3	20, 2
1, 5 ( <i>et parall.</i> )		6-7	20, 11
Col. 1, 18)	24, 1	8	17, 6
12-16	20, 11	9	20, 2
15	14, 2	12	20, 2
17	20, 11	6, 2	21, 3
17-18	20, 11	11, 9	18, 6
2, 23	19, 2	19, 11-16	20, 11
3, 7	20, 2	21, 3	18, 6

..

## Citations non bibliques

HERMAS, <i>Pasteur</i> , Mand. I.....	20, 2
HOMÈRE, <i>Iliade</i> 9, 312-313.....	33, 3
JUSTIN, <i>Ad Marcionem</i> .....	6, 2

## ANALYSE DU LIVRE IV

N. B. Sur le sens et la portée de cette analyse, voir *supra*, p. 181. —  
Les chiffres entre crochets renvoient aux chapitres et paragraphes.

<i>Argumenta</i> .....	362
------------------------	-----

## PRÉFACE

APRÈS L'ENSEIGNEMENT DES APÔTRES, LES PAROLES DU CHRIST.	383
--	-----

## PREMIÈRE PARTIE

L'UNITÉ DES DEUX TESTAMENTS  
PROUVÉE PAR LES PAROLES CLAIRES DU CHRIST

« Vous n'avez qu'un seul Père, celui qui est aux cieux » [1, 1]...	393
« Je te loue, ô Père, Seigneur du ciel et de la terre » [2, 1].....	397
« Si vous croyiez Moïse, vous me croiriez aussi » [2, 3].....	409
Le ciel, trône de Dieu ; la terre, escabeau de ses pieds ; Jérusalem, ville du Grand Roi [2, 5].....	405
Le ciel et la terre passeront [3, 1].....	413
Jérusalem a été délaissée [4, 1].....	417
« Il n'est pas le Dieu des morts, mais des vivants » [5, 2].....	429
« Abraham a vu mon jour » [5, 3].....	433
« Nul ne connaît le Père... » [6, 1].....	437
Abraham connut le Père [7, 1].....	455
Abraham et les prophètes dans le royaume des cieux [8, 1]....	465
L'observation du sabbat [8, 2].....	469
« Nova et vetera » [9, 1].....	477

Plus que le temple, que Jonas et que Salomon [9, 2].....	481
La Loi, parole de Dieu [9, 3].....	489
Le Fils de Dieu semé dans les Écritures [10, 1].....	491
Les Prophètes ont désiré voir le Christ [11, 1].....	497
L'essentiel de la Loi [12, 1].....	509
« Faites ce qu'ils vous disent » [12, 4].....	517
« Garde les commandements » [12, 5].....	521
« Je ne suis pas venu abolir, mais accomplir » [13, 1].....	525
« Je ne vous appelle plus esclaves » [13, 4].....	535
Dieu n'a besoin de rien [13, 4].....	537
La Loi, imposée aux hommes en vue de leur bien [14, 3].....	547
Circoncision, sabbats et autres prescriptions de la Loi [16, 1]..	559
Les sacrifices figuratifs [17, 1].....	575
Le sacrifice de la nouvelle alliance [17, 5].....	591
Transcendance du Créateur [19, 2].....	619

### DEUXIÈME PARTIE

#### L'ANCIEN TESTAMENT, PROPHÉTIE DU NOUVEAU

Dieu a tout créé par son Verbe et sa Sagesse [20, 1].....	625
Ce Dieu s'est manifesté aux prophètes [20, 4].....	635
Les visions des prophètes [20, 9].....	655
Les actes préfiguratifs des prophètes [21, 1].....	669
Les actes préfiguratifs des patriarches [21, 3].....	675
Les actes préfiguratifs du Christ [21, 3].....	685
Autre est le semeur, autre le moissonneur [22, 2].....	689
Les Écritures, prophéties du Christ [26, 1].....	713
Écouter les presbytres qui sont dans l'Église [26, 2].....	719
Enseignement du presbytre : Les péchés des anciens [27, 1].	729
— — Les transgressions du peuple [27, 3].	745
— — L'incrédulité des Égyptiens [28, 3]..	761
— — Les dépouilles des Égyptiens [30, 1].	771
— — Lot, figure du Christ [31, 1].....	787
— — Conclusion [32, 1].....	797
Le disciple vraiment spirituel juge tous les hommes et n'est jugé par personne [33, 1].....	803

Comment le disciple vraiment spirituel interprète les paroles des prophètes [33, 10].....	825
Contre les Marcionites [34, 1].....	847
Contre les Valentiniens [35, 1].....	863

### TROISIÈME PARTIE

#### L'UNITÉ DES DEUX TESTAMENTS PROUVÉE PAR LES PARABOLES DU CHRIST

Les vigneronn homicides [36, 1].....	877
Il en sera comme aux jours de Noé et de Lot [36, 3].....	889
Les invités aux noces du fils du roi [36, 5].....	895
Autres paraboles [36, 7].....	911
La liberté de l'homme [37, 1].....	919
Pourquoi l'homme a-t-il été créé libre ? [37, 6].....	935
Pourquoi l'homme n'a-t-il pas été créé parfait dès le commence- ment ? [38, 1].....	943
Pourquoi la connaissance du bien et du mal ? [39, 1].....	961
« Comme le berger sépare les brebis d'avec les boucs... » [40, 1].	975
La parabole de l'ivraie et du froment [40, 2].....	977
Anges du diable et fils du Malin [41, 1].....	983

### CONCLUSION

[41, 4] p. 993

## TABLE DES MATIÈRES

### TOME I

<b>AVANT-PROPOS</b> .....	9
<b>INTRODUCTION.</b>	
<b>CHAP. I. LA TRADITION LATINE</b> .....	15
<i>par B. HEMMERDINGER</i>	
I. Les manuscrits .....	16
1. Famille irlandaise (C V H) .....	18
2. Famille lyonnaise (A Q O R P S) .....	21
II. Les éditions .....	34
III. La division en chapitres .....	42
IV. Principes d'édition (L. D.) .....	43
<b>CHAP. II. LA TRADITION GRECQUE</b> .....	51
<i>par L. DOUTRELEAU</i>	
I. Idée directrice .....	52
Tableau des fragments grecs .....	56
II. Citations d'Eusèbe .....	58
III. Florilège de Théodoret .....	60
IV. <i>Sacra Parallela</i> de Jean Damascène .....	62
V. Chaînes .....	74
VI. Florilège d'Ochrid .....	86
<b>CHAP. III. LES TRADITIONS ARMÉNIENNE ET SYRIAQUE</b> .....	88
I. La version arménienne, <i>par Ch. MERCIER</i> .....	88
Le texte .....	88
L'édition .....	92
L'apparat .....	94

ii. Les fragments arméniens, par A. ROUSSEAU.....	99
iii. Les fragments syriaques, par L. DOUTRELEAU.....	102
CHAP. IV. VERS LE TEXTE D'IRÉNÉE.....	105
par A. ROUSSEAU	
i. Examen critique des traditions.....	107
1. La version latine.....	110
Littéralité et intelligence.....	110
Traductions plus larges.....	113
Tendance à la verbosité.....	116
Erreurs et omissions.....	119
Modifications délibérées.....	123
2. La version arménienne.....	129
Littéralité.....	129
Procédés systématiques.....	135
Erreurs et bévues.....	143
Pas de retouches intentionnelles.....	149
3. Les fragments grecs.....	156
4. Les fragments syriaques.....	160
ii. Mise en œuvre des traditions.....	161
1. Le choix des variantes.....	162
2. La rétroversion grecque.....	172
3. La traduction française.....	176
4. Les notes justificatives.....	182
OBSERVATION sur les <i>Argumenta</i> , par A. R. et L. D.....	186
<b>NOTES JUSTIFICATIVES</b> par A. ROUSSEAU	193
<b>APPENDICES.</b>	
i. Pour un texte arménien amélioré.....	289
ii. Traduction latine des fragments arméniens.....	317
iii. Table de concordance des chapitres dans les différentes éditions.....	321
<b>TABLES.</b>	
Table des citations scripturaires.....	327
Analyse du Livre IV.....	341
Table des matières.....	345

## TOME II

### TEXTE ET TRADUCTION.

Sigles et conventions.....	360
Argumenta.....	362
Incipit liber quartus.....	382
Desinit liber quartus.....	995

N. B. Les tables et index détaillés qu'appellent les Livres IV et V de l'« *Adversus haereses* » seront publiés à la fin du Livre V.

**NIHIL OBSTAT**  
Lyon, le 1<sup>er</sup> mars 1965

**H. RONDET, s.j.**  
**Cl. MONDÉSERT, s.j.**

**IMPRIMI POTEST**  
Rome, le 12 mars 1965

**fr. MARIE IGNACE GILLET**  
Abbé Général o.c.s.o.

**IMPRIMI POTEST**  
Lyon, le 3 mars 1965

**E. D'ONCIEU s.j.**  
Praep. Prov. Gall. Med.

**IMPRIMATUR**  
Lyon, le 28 mars 1965  
**IOANNES, Cardinalis VILLOT**  
archiepiscopus Lugdunensis